

Bibliothèque Nationale du Québec

Une religieuse
de Sainte-Croix

ANNALES

DE LA

CONGRÉGATION

DES

Soeurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs

DEUXIÈME PARTIE

1863 - 1883

Saint-Laurent, P. Q.
1930

Une religieuse
de Sainte-Croix

ANNALES

DE LA

CONGREGATION

DES

Soeurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs

DEUXIÈME PARTIE

1863 - 1883

Saint-Laurent, P. Q.
1930

Nihil obstat:

HENRI JEANNOTTE, p. s. s.,

censor librorum.

Montréal, le 10 janvier 1928.

Imprimatur:

† EM.-ALPH. DESCHAMPS, V. G.,

ÉV. DE THENNESIS,

auxiliaire de Montréal.

Montréal, le 11 janvier 1928.

BX
4496
Z5C3
S6
1930
v.2

BX
4496
Z5C3
S6
1928
EX.2

B. Q. R.
NO. 4/2

27162

AVANT - PROPOS

Dans le premier volume de nos ANNALES, *le lecteur assiste aux négociations entreprises pour importer de France, un rameau de « l'arbre de Sainte-Croix » et le fixer en terre canadienne. Il est témoin de l'apparition de ses premières branches, de l'éclosion des premières feuilles, il en savoure même les premiers fruits. Ce nouveau venu attire tous les regards; on s'arrête, on observe et l'on pense: Quel sera cet arbrisseau? . . . L'intérêt s'éveille en face des choses qui commencent.*

Seize années ont passé! L'arbrisseau a grandi, sa taille a atteint les proportions d'un arbre, et sa progression est maintenant imperceptible.

* * *

Ce deuxième volume embrasse vingt années, environ, (1863-1883). Nous verrons les jours, les mois, les années s'écouler dans l'uniformité régulière de la vie conventuelle. De multiples événements et incidents excitent l'attention; mais c'est toujours la marche lente d'un travail de formation, de développement pénible qui intéresse, pourtant, les membres de notre famille religieuse. Plusieurs témoins vivent encore, et, en entendant le récit de ce « beau temps jadis » elles répètent avec complaisance: « Je le sais, j'en étais, je l'ai vu . . . »

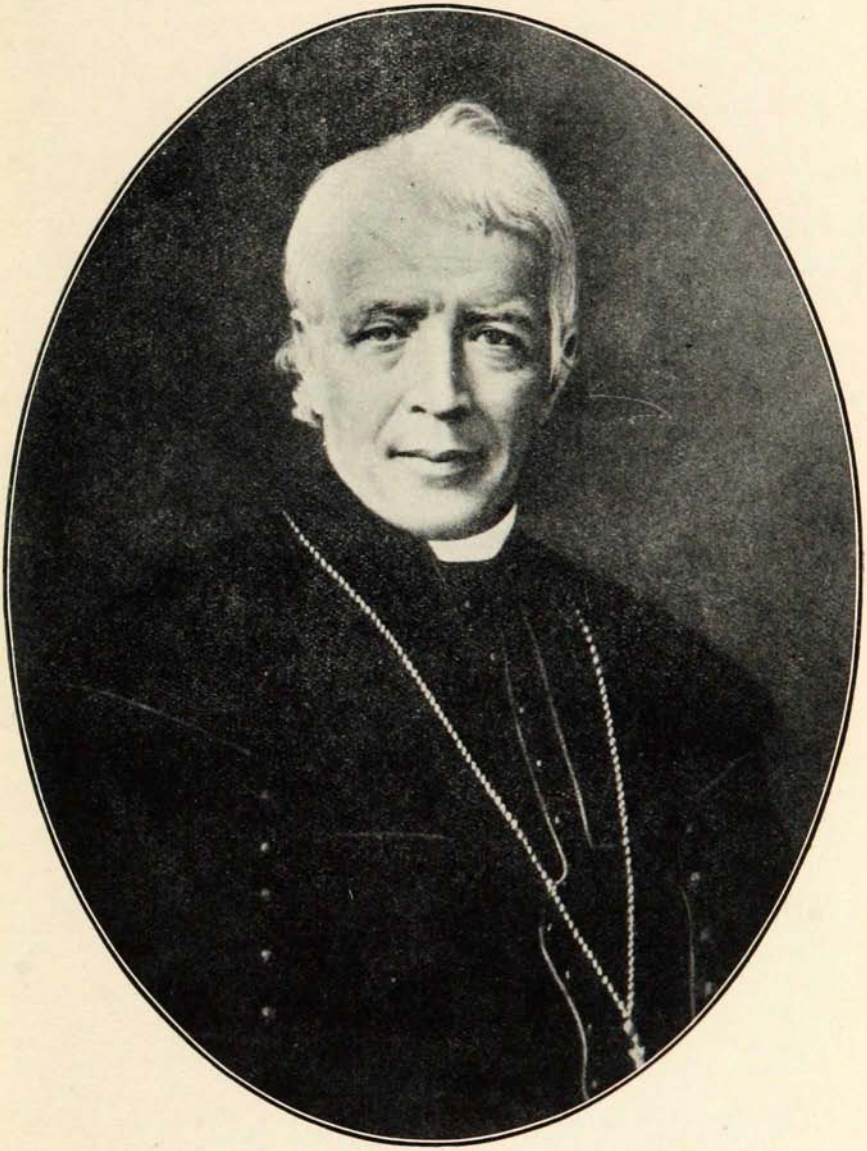
155978

Quant aux lecteurs étrangers, leur intelligence des voies de la Providence, l'ampleur de leurs idées, leur sympathie pour les œuvres divines donnent le droit d'espérer qu'ils ne trouveront pas trop monotones les menus détails de la vie religieuse, véritable image de la famille chrétienne, en de plus vastes proportions.

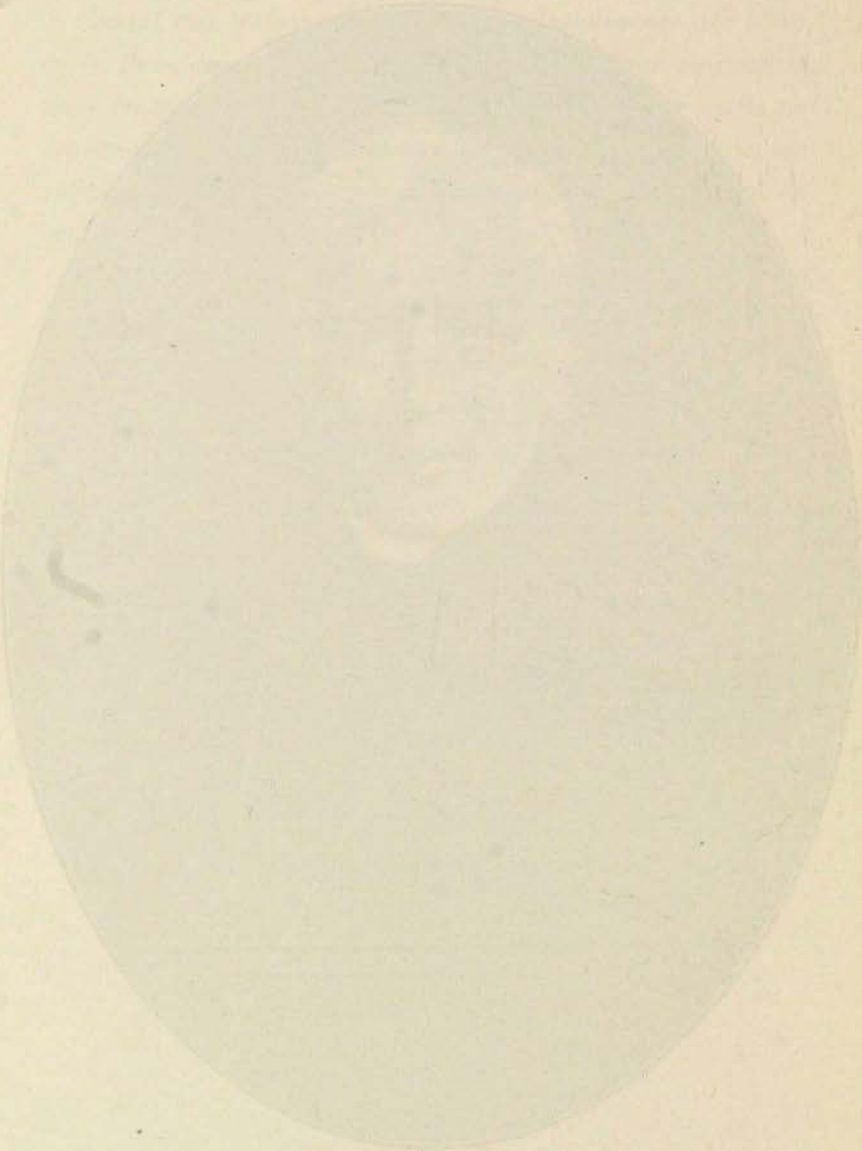
Nous les relatons en hommage de reconnaissance envers le Dieu de toute bonté, dont la tendresse n'a jamais cessé de bénir les ouvrières, poursuivant l'œuvre des vénérés fondateurs.

De la maison mère,
Saint-Laurent, ce 20 décembre 1927.





Sa Grandeur Mgr IGNACE BOURGET,



DEUXIÈME PARTIE

1863 - 1883

CHAPITRE PREMIER

(Avril 1863 à 1864)

ADMINISTRATION DE MÈRE MARIE-DE-SAINTE-LÉOCADIE

SOMMAIRE: Mère Marie-de-Sainte-Léocadie est nommée supérieure provinciale. — Une lettre de France. — Quatre sœurs de Sainte-Marie-du-Lac arrivent à Saint-Laurent. — Vêture et profession. — Le révérend Père Rézé se rend en France. — Distribution des prix. — Lettre de la très honorée Mère Marie-des-Sept-Douleurs. — Retour du révérend Père Rézé. — Don de messire Saint-Germain. — Sa mort. — Notice biographique.

« Les tribulations sont comme le sceau divin dont sont marquées les œuvres de Dieu. »

(LE FONDATEUR.)

En quittant Saint-Laurent, Mère Marie-des-Sept-Douleurs avait nommé Mère Marie-de-Sainte-Léocadie supérieure provinciale; formée à son école, la nouvelle supérieure continuerait à gouverner selon les us et coutumes en vigueur depuis la fondation. [1]

Malgré le deuil, on se résigna, le sacrifice fut accepté en vue d'attirer les bénédictions du ciel sur les graves événe-

[1] Sœur Marie-de-Sainte-Léocadie (Marie Henrichon), naquit à la Côte-des-Neiges, le 30 novembre 1835, entra dans notre congrégation le 21 novembre 1852, reçut le saint habit le 8 décembre de la même année, prononça les vœux perpétuels de religion le 8 décembre 1853, et mourut le 13 avril 1887.

ments qui se dérouleraient au Mans, pour l'avenir de la congrégation. Combien les jours étaient sombres là-bas!... Le très révérend Père Fondateur avait le cœur noyé dans une grande tristesse!

Le 22 avril, la très honorée Mère Marie-des-Sept-Douleurs prenait à New York le paquebot qui la transportera en France. Dès son arrivée au Mans, elle adresse aux sœurs de Saint-Laurent une lettre dans laquelle sont relatés quelques impressions et quelques détails du voyage: « La traversée a été heureuse... La mer s'est montrée assez clémente; elle nous a obligées à quelques jours de réclusion dans nos cabines; nous lui pardonnons de bonne grâce... »

Quand cette femme si française revit de loin les côtes de la Bretagne, son cœur fut étreint d'une émotion profonde... Sa Bretagne, encore toute parfumée de la récente apparition de la Vierge à Pontmain, le pays de son enfance, dont elle avait été éloignée depuis quatorze années, lui apparut plus beau qu'elle ne l'avait jamais vu. Puis, le Mans, qui gardait dans son enceinte le berceau de la congrégation! Enfin, Notre-Dame-de-Sainte-Croix où l'attendaient et la désiraient depuis longtemps ses premières filles, qui lui étaient toujours si tendrement attachées!... Quelle cordiale réception ne lui firent-elles pas?...

Après les premiers embrassements, la bonne mère causa du Canada, de la pauvre mais fervente communauté établie sur les bords du Saint-Laurent; ne trouvait-elle pas, d'ailleurs, dans cette chère maison mère, deux fondatrices de Saint-Laurent: sœur Marie-du-Sauveur et sœur Marie-d'Egypte?... Ne devait-on pas, en évoquant de *vieux souvenirs*, raviver les liaisons si pures formées entre ces bonnes âmes de Françaises et de Canadiennes?...

La douce mère dit et redit à toutes ses filles que, dans la Nouvelle-France, on aimait la vieille France, mais surtout la maison mère de Sainte-Croix... L'évocation de faits divers, bien récents pour le cœur de la fondatrice, la ramenait au lieu où son âme avait pris racine. Elle vit encore avec celles qu'elle vient de quitter et, dans la lettre mention-

née plus haut, la mère épanche ainsi son âme dans l'âme de ses filles: « Ce me sera, du reste, une si grande satisfaction de recevoir des nouvelles du Canada que, de crainte qu'il ne m'en vienne pas toutes les semaines, j'écrirai moi-même tous les huit jours, afin que l'on puisse, au Canada, jouir des mêmes avantages que je goûte en recevant des nouvelles de ce lointain pays . . . »

Elle s'empressait aussi d'informer ses filles sur l'étrange *événement de Philadelphie* et les exhortait à attendre en paix les décisions du Saint-Siège. La vénérée Mère terminait en disant: « Tous les actes du visiteur, — le très révérend Père Charles Moreau, — délégué par le Fondateur, ont été approuvés par ce dernier et toutes les maisons d'Amérique, *moins une*, ont su apprécier les bienfaits de la visite régulière. » Il n'en fallait pas davantage pour stimuler la ferveur des filles toujours prêtes à sympathiser avec leur Mère.

* * *

A Saint-Laurent, la communauté avait repris sa vie normale. Mère Marie-de-Sainte-Léocadie s'acquittait de sa charge avec une intelligence et une charité qui lui gagnaient tous les cœurs. La régularité, la paix, l'union régnaient dans la maison.

Le premier acte de son administration fut l'achat d'une statue de la sainte Vierge. On la plaça dans une niche au bout de l'allée principale du jardin. Le 21 avril 1863, la madone installée sur son piédestal fut bénite par le révérend Père Rézé. Depuis lors, elle est vénérée par les sœurs et conservée dans un kiosque servant d'oratoire. Deux fois jubilaire, la blanche madone se ressent un peu du poids des ans. En l'année 1863, nous voyons une jeune fille écossaise, récemment convertie au catholicisme, à Montréal, mademoiselle Héléna Waters, qui, devenue élève dans notre pensionnat de Saint-Laurent, sollicite la faveur d'entretenir et de décorer la chapelle de la nouvelle madone. Ce fut peut-être en retour de sa piété filiale que la bonne Vierge lui obtint la grâce de la vocation religieuse. Mlle Waters entra

au noviciat de notre congrégation le 24 juillet 1864. Nous la retrouvons plus tard sous le nom de sœur Marie-de-Saint-Raphaël. Une autre dévouée pupille de la divine Mère, qui a célébré ses jubilés d'OR, de DIAMANT et de RUBIS, sœur Marie-de-Bonsecours (Esther Leduc), la troisième jeune Canadienne entrée dans l'Institut, lui a consacré les dernières forces de ses vieux jours. Dans la belle saison, elle ornait son autel de fleurs cultivées de ses mains octogénaires et, comme elle tenait à ce pieux office! . . .

* * *

Au mois de mai, Mère Marie-de-Sainte-Léocadie donnait l'hospitalité à quatre sœurs de Notre-Dame-du-Lac, Indiana.

Elles avaient quitté leur couvent, disaient-elles, pour rester fidèles aux règles et aux constitutions primitives. Depuis quelques années, les sœurs de l'Indiana, sous la direction du révérend Père Sorin, travaillaient à obtenir de la maison mère et de Rome, la faveur de se former en communauté indépendante et d'établir des règles plus conformes aux usages du pays.

Entre temps et avant d'en avoir obtenu l'autorisation préalable des supérieurs légitimes, elles mettaient à l'essai leur nouveau mode de gouvernement. Or, ce changement déplut aux quatre sœurs [2] et elles partirent à la recherche d'un nouveau couvent, « où elles jouiraient des avantages de la vie régulière, et où elles pratiqueraient leurs obligations religieuses selon l'esprit de leur vénéré Fondateur. »

Leur intention était louable, sans doute, mais elles auraient dû se munir d'un *sauf-conduit* conformément à l'obéissance.

La très honorée Mère générale, informée de leur départ, leur écrivit une lettre maternelle, mais pleine d'une douce fermeté :. . . « Quoi qu'il en soit, mes chères filles, puisque vous êtes rendues au Canada, faites bien attention à

[2] Dans la suite, leur exemple fut suivi par plusieurs autres. Nos anciennes rapportent que, chaque année, il arrivait des sœurs de l'Indiana.

ce que je vais vous dire ici . . . » et la prudente Mère recommande fortement la discrétion, la charité la plus absolue. Elle défend toute remarque sur les usages et les méthodes qu'elles trouveront au Canada; et leur fait observer qu'à Saint-Laurent, comme à Notre-Dame-du-Lac, elles auront à obéir, non seulement à la supérieure, mais encore aux chefs d'emplois . . .

Elle concluait en disant: « Enfin, mes filles, si vous voulez être heureuses, faites ce que je vous dis là; car le bon esprit, l'esprit du Fondateur est dans cette maison de Saint-Laurent; n'allez pas l'altérer. Encore une fois, soyez par votre conduite, ce que de vraies religieuses doivent être; prouvez par votre docilité et votre respect, votre reconnaissance à la maison qui vous reçoit . . . Vous serez moins libres qu'à Notre-Dame-du-Lac, peut-être, mais vous vous conformerez aux usages de la maison. La mère Marie-de-Sainte-Léocadie me représente pour tout: elle a mon autorité et je m'en rapporterai à tout ce qu'elle m'écrira. » [3]

[3] Les quatre sœurs dont il est ici question étaient: Sœurs Marie-des-Chérubins, Marie-de-l'Incarnation, Marie-du-Bon-Pasteur, Marie-de-Saint-Jean-l'Evangéliste. Ont-elles trouvé ce qu'elles cherchaient?... Oui, selon le témoignage de nos vénérables anciennes, spécialement de sœur Marie-de-Saint-Etienne, novice de 1863 et qui vit encore en 1930. Sœur Marie-des-Chérubins, en mission à Sainte-Scholastique, fut envoyée à la mission de New York au mois de septembre 1864. Toute sa vie fut consacrée aux soins des orphelins, et s'écoula en majeure partie dans la grande cité où la Règle primitive fut toujours conservée. Les Sœurs de Saint-Laurent eurent l'occasion de la rencontrer de temps à autre; elle témoignait toujours une grande joie de les revoir. Elle les avait tant aimées! Elle mourut nonagénaire. Sur le point de mourir elle dit à ses sœurs: « Aimez bien les sœurs de Saint-Laurent, elles sont bonnes. »

Sœur Marie-du-Bon-Pasteur fut employée comme directrice de la cuisine au collège Saint-Laurent et se montra toujours bonne religieuse. Elle remplit cette fonction durant trois années environ, à la grande satisfaction des Pères.

Sœur Marie-de-l'Incarnation demeura sept ans dans l'emploi de robière. Elle ne voulut jamais retourner à l'Indiana; mais en 1870, elle est envoyée à New York pour remplacer sœur Marie-de-Sainte-Véronique (Vermette). Toutes celles qui l'ont connue, louent le bon esprit et le zèle de la dévouée Française. Elle fut regrettée.

Quant à sœur Marie-de-Saint-Jean-l'Evangéliste, nous manquons de renseignements sur son séjour au Canada; mais il est certain qu'il ne fut pas long; autrement la chère sœur serait connue comme ses compagnes.

Mère Marie-des-Sept-Douleurs ayant donné connaissance de cette lettre au révérend Père Moreau, il écrivit au bas de la page: « Votre bonne mère m'a communiqué cette lettre, je ne puis que l'approuver en ajoutant que je regarderais comme fait à moi-même la moindre peine que l'on causerait à la bonne Mère Léocadie. »

MOREAU.

Ce 10 juin 1863.

Le révérend Père Rézé, supérieur provincial, devait, lui aussi, partir pour le Chapitre général des PP. de Sainte-Croix, qui allait se tenir au Mans, à la fin de juillet.

* * *

Il présida, avant son départ, une cérémonie de vêture et de profession religieuse: Mlle Marcelline Thibodeau revêtit l'habit de la congrégation et reçut le nom de sœur Marie-de-Saint-Placide; sœur Marie-de-Sainte-Cécile (Delphine Bernard) prononçait les vœux perpétuels. La cérémonie eut lieu dans la chapelle de la communauté, le 2 juillet. Au chœur, on remarquait M. le curé de Saint-Laurent et M. Eustache Picard, sulpicien, qui donna le sermon de circonstance.

L'année scolaire se clôtura le 16 juillet, par la distribution des prix. On regretta beaucoup l'absence du bon Père supérieur; M. le curé Saint-Germain, toujours si dévoué au pensionnat, accepta la présidence de la fête; il avait à ses côtés les RR. PP. Gastineau, Dousset et Byrne, c. s. c. M. l'inspecteur Valade et le docteur Tassé, représentant du comté, avaient aussi voulu honorer de leur présence les sœurs et les élèves. Au nom du surintendant de l'instruction publique, M. l'inspecteur donna deux prix dont l'un à Mlle Célina Lavoie de Saint-Martin, l'autre à Mlle Léonora Dillon de Saranac, New York.

Le très élogieux discours de M. l'inspecteur à cette fête était de nature à grandir le pensionnat dans l'estime des

parents. [4] Le personnel enseignant sut en bénir le Seigneur. L'année scolaire finissait avec cinquante-deux pensionnaires et soixante-dix externes; étant donné l'exiguité du local, c'était beau.

Soixante-dix religieuses entraient en retraite le 28 du même mois, sous la direction des RR. PP. Gastineau et Dousset, c. s. c.

Le 21 août, Mlles Elisa McGillis et Marguerite McKinnon, d'Alexandria, Ontario, revêtaient le saint habit; la première sera désormais désignée en religion sous le nom de sœur Marie de Saint-André, la seconde sous celui de sœur Marie-de-Saint-Jacques.

* * *

Les courageuses missionnaires, réconfortées par le saint repos de la récollection annuelle, retournaient dès les jours suivants, dans leur mission respective, remplies d'un zèle plus ardent, si possible, pour travailler au salut des âmes. La mère Marie-de-Sainte-Léocadie n'avait rien épargné pour faire goûter à ses sœurs le grand bienfait de la vie familiale et religieuse.

Enfin! une grande joie était réservée à la communauté: l'excellent Père Rézé que l'on avait craint un moment de ne plus revoir, revenait du Mans, le 27 septembre, revêtu des mêmes titres: il serait encore pour les religieuses « l'excellent supérieur ». Avec la charité toute paternelle qui lui était coutumière, — nous raconte sœur Marie-de-Saint-Etienne, une vénérable survivante, (1930) — le bon père fait aux sœurs le récit de son voyage en commençant par la

[4] M. l'inspecteur Valade conservait donc l'heureuse impression qu'il avait éprouvée dans l'une de ses visites à Saint-Laurent, quand il écrivait, le 27 novembre 1856: « Cette académie est admirable sous tous les rapports. L'énergie des maîtresses, le travail des élèves, l'excellente disposition de toutes, présagent un avenir brillant et solide à cette maison, laquelle, quoique peu connue dans le district, n'en est pas moins une des plus intéressantes.

« Je désirerais qu'elle fût plus connue, afin d'être appréciée comme elle le mérite. »

F.-X. VALADE, *inspecteur des écoles.*

tempête essuyée sur l'océan; il insiste sur la crainte qu'il a eue de ne plus jamais revoir Saint-Laurent. Il dit comment les choses se sont passées là-bas; il transmet les *bons mots* de fraternelle affection dont il est porteur, *bons mots* adressés par les chères sœurs françaises de la maison mère aux sœurs canadiennes connues. Bref, il n'oublie rien de ce qui pouvait intéresser; et quoi donc n'intéressait pas, puisque tout venait du berceau de la communauté? . . .

Notre très honorée Mère générale avait chargé le Père supérieur de doux souvenirs pour les « filles de son cœur ». A la Mère Marie-de-Sainte-Léocadie, elle écrivait par le même courrier: « . . . Vos inquiétudes et les miennes sont finies par le retour au Canada de ce père incomparable. » En effet, depuis huit années, cet « excellent supérieur » jouissait de toute la confiance de la communauté. On recourait volontiers à ses lumières et à ses conseils; dans ses réponses, on sentait passer un souffle de l'esprit du très révérend Père Moreau et de la Mère générale. Il revenait de son long voyage exténué de fatigue. « Il ne s'est pas reposé un instant, mandait Mère Marie-des-Sept-Douleurs; ayez-en bien soin . . . Je n'ai pas pu le faire soigner à mon gré. Il y a ici bien des santés ébranlées . . . celle du bon Père Rézé est de celles-là . . . Nous avons bien des malades . . . priez beaucoup, je vous en supplie, pour Mère Liguori, elle va de mal en pis . . . Le Père Charles est malade aussi . . . » Les grandes épreuves du Fondateur se répercutaient dans le cœur et l'âme des fidèles enfants! Ces pénibles nouvelles inspiraient à chaque sœur de s'imposer un surcroît de prières et de sacrifices.

Le 2 octobre, en la fête des SS. Anges, le Père Rézé, supérieur, tint à célébrer la messe dans la chapelle et donna aux sœurs et aux élèves un substantiel sermon sur la fête du jour. Dans la soirée, il y eut la bénédiction du Très Saint Sacrement par messire Saint-Germain, curé.

La Providence, gardienne vigilante de ceux qui se confient en elle, ménageait aux sœurs, dénuées de ressources pécuniaires, un secours très appréciable: messire Saint-Germain leur fit don de la somme de six cents dollars. Ce montant leur avait été prêté précédemment, pour aider à réparer le couvent, à la seule condition de payer l'intérêt jusqu'à sa mort.

* * *

Au cours du même mois d'octobre, la communauté fut honorée de la visite de Mgr Bacon, évêque de Portland. Sa Grandeur désirait les sœurs Marianites de Sainte-Croix dans son diocèse. Impossible d'acquiescer à ses désirs: les ouvrières sont trop peu nombreuses. M^gr^ Bourget vint aussi au couvent en compagnie de M. l'abbé Huot, vicaire à Saint-Paul l'Ermite et grand ami de M. le curé Saint-Germain.

Enfin des lettres venues de France éveillèrent bien des émotions: Mère Marie-des-Sept-Douleurs mandait à ses filles: [5] « Je garde de vous toutes le meilleur et le plus tendre souvenir; je vous vois d'ici et les anniversaires les plus remarquables me reportent plus fidèlement encore, s'il est possible, vers le cher Saint-Laurent. C'est peut-être une faiblesse, *filles de mon cœur*, qui trouvera, j'espère, facilement indulgence dans vos rangs, vous la connaissez puisque je vous l'avoue; vous l'excuserez et ne l'imiterez point, car il faut être des *femmes fortes et généreuses*: les épouses du Christ ne doivent reculer devant aucun sacrifice, les Marianites plus spécialement. On nous l'a dit, les filles de Marie, à cause de leur nom et des douleurs de leur Mère, doivent être des *âmes de sacrifice*, comme notre auguste patronne au pied de la Croix. » Et après avoir donné des nouvelles intimes de là-bas, elle termine sa lettre comme elle l'a commencée, par un mot du cœur: « Je ne vous ai pas dit tout ce que je voulais, mais je vous conjure de devenir de

[5] 7 septembre 1863.

plus en plus religieuses; priez pour notre société, pour notre Fondateur, et pour moi qui vous suis si sincèrement dévouée en J. M. J. »

* * *

Pour répondre à une requête des sœurs de Saint-Laurent redemandant leur Mère générale, le vénéré Père Moreau écrivait à sœur Marie-de-Sainte-Léocadie: « Ce serait un bonheur pour moi, mes chères filles, de me rendre à vos vœux en vous renvoyant votre bonne mère; mais les circonstances sont trop graves pour qu'elle s'absente d'ici, avant que tout soit réglé à Rome... En attendant, continuez de vivre dans l'obéissance, l'amour, le silence et le dévouement. »

Le 10 novembre, il écrivait de nouveau: « Votre Mère générale vient, mes chères filles, d'apporter à mon salon, avec l'aide de Marie-de-Saint-Liguori et de deux autres sœurs, un magnifique siège d'évêque, appelé *cathédra*, d'où vient le mot cathédrale, et qui est fait en partie avec les deux riches broderies en laine et soie représentant des *lys* que vous avez bien voulu m'envoyer. On ne pouvait en faire un meilleur usage puisque cette chaise servira dans notre église aux fêtes épiscopales. Elle est déposée actuellement dans mon salon, où une dame, la vicomtesse d'Elbeuf, vient d'admirer votre travail. Soyez-en bénies, vous toutes qui avez contribué à ce petit chef-d'œuvre; et puisse Dieu récompenser chaque point que vous y avez fait, par autant de mérites et de degrés devant Lui! C'est la seule récompense que vous devez ambitionner, avec un souvenir reconnaissant de ma part, et la seule que je demande pour vous, en vous renouvelant, mes bonnes filles, l'assurance de mon invariable affection et dévouement en J. M. J. »

MOREAU.

* * *

Ces échanges de bons sentiments, transmis ensuite dans les missions, apportaient bien un peu de consolation à la

famille de Sainte-Croix; mais, l'expérience l'a démontré, la route de l'exil est surtout *jalonnée* de croix. Ces douces joies devaient être suivies d'un grand deuil: le 2 décembre, le saint et vénéré curé de Saint-Laurent, messire Saint-Germain, recevait, selon son désir, le saint Viatique et l'Extrême-Onction en présence des sœurs et des élèves. Le lendemain, vers une heure du matin, le vénérable malade rendait à son Créateur, sa belle âme ornée de toutes les vertus sacerdotales. Il avait soixante-dix-sept ans d'âge, cinquante-deux années de prêtrise, et il en avait dépensé trente-cinq à la cure de Saint-Laurent.

La communauté perdait en lui, son fondateur au Canada, un bienfaiteur insigne, un père, un protecteur au cœur large et généreux. Il est de toute convenance, que nous consacrions une page de notre histoire à sa douce mémoire . . .

* * *

Messire J.-B. SAINT-GERMAIN,
fondateur des Marianites au Canada,
et curé de Saint-Laurent.

Messire Jean-Baptiste Saint-Germain naquit à Boucherville, le 1er avril 1786, de parents très chrétiens, en même temps que riches cultivateurs. Il fit sa première communion le 11 avril 1799, fut confirmé le 28 juin 1800 et devint ensuite élève du collège de Montréal. Monsieur Roux, le supérieur, le chérissait particulièrement. Il revêtit la soutane le 29 septembre 1806, fut ordonné prêtre à Montréal, le 15 septembre 1811, en la fête patronale du saint Nom de Marie, puis nommé vicaire à Notre-Dame. Il avait reçu du ciel toutes les qualités physiques et morales propres à assurer le succès de son ministère. Personne ne conversait avec plus de grâce, d'à propos et de naturel. En 1815, il fut promu à la cure de Sainte-Anne-des-Plaines et, en 1818, transféré à celle de Terrebonne où il signala son passage, en fondant un couvent des sœurs de la Congrégation Notre-Dame.

Quand Mgr Lartigue, en 1829, voulut bien rendre un pasteur aux paroissiens de Saint-Laurent, il proposa messire Jean-Baptiste Saint-Germain. Les prévisions de l'évêque se réalisèrent: le nouveau curé triompha des difficultés pendantes, bâtit le presbytère, l'église paroissiale, le couvent; il s'attacha tellement à la paroisse qu'aucune considération ultérieure ne put le déterminer à s'en séparer. Un jour, Monseigneur lui offre *Bytown*, maintenant Ottawa, avec le titre de vicaire général et la perspective de devenir le premier pasteur de cette église naissante; mais le bon curé prie et conjure son supérieur ecclésiastique de le laisser mourir dans son humble poste de Saint-Laurent.

Examinons maintenant les moyens dont Dieu se servit pour amener la congrégation de Sainte-Croix au Canada, et nul doute que nous aurons lieu d'admirer, de plus en plus, sa miséricordieuse bonté à son égard: « Messire Saint-Germain n'ignorait aucun événement du pays de ses ancêtres; il apprit avec une grande joie, la création d'un nouvelle congrégation religieuse, composée de prêtres, de frères et de sœurs, dans la ville du Mans; que plusieurs évêques même s'étaient empressés de l'implanter dans leur diocèse, et se félicitaient du zèle et des succès des nouveaux ouvriers de la vigne du Seigneur. C'était la congrégation de Sainte-Croix, dont le but répondait aux besoins du pays: éducation, prédication, agriculture et industrie. »

Il n'en fallait pas davantage pour décider messire Saint-Germain à faire un voyage aux Etats-Unis, où la congrégation de Sainte-Croix venait de fonder Notre-Dame du Lac. En 1845, il visita avec beaucoup d'intérêt l'université naissante et revint enchanté de tout ce qu'il avait vu et entendu. Désormais fixé dans son choix et ses intentions, il se plaisait à dire: « Et, moi aussi, je veux établir une petite université à Saint-Laurent. » [6]

Il eut, du moins, son collège et son couvent; mais que de difficultés! contre combien d'obstacles n'eut-il pas à lut-

[6] Allusion à l'Université de Notre-Dame-du-Lac, Indiana.

ter! Obstacles de la part des paroissiens qui voyaient presque d'un mauvais œil l'arrivée de quatorze personnes étrangères à nos mœurs, à nos usages et à notre pays, dans un petit village comme celui de Saint-Laurent, à cette époque: les commérages, la malveillance harcelèrent le bon curé et les religieux. Obstacle du côté de la pauvreté: le Père Vérité écrivait au Père Moreau, en France: « M. le curé a épuisé ses ressources pour nous, pour nos deux maisons, cependant, nous avons manqué de tout. » Il faut tant de choses aux établissements naissants... D'ailleurs, *il n'attendait pas les sœurs*, l'excellent prêtre; mais Mgr Bourget présumait que le curé serait également heureux de recevoir les sœurs, puisqu'il voulait un couvent dans sa paroisse.

Les plans primitifs du pasteur étaient outrepassés... ce qui ne l'empêcha pas de livrer son cœur à la joie. Il reçut la nouvelle communauté avec toute l'effusion d'une grande âme. C'était en mai 1847. Dès 1848, ainsi que nous l'avons vu déjà, il fit construire, à ses frais, une aile au couvent avec la pierre de l'ancienne église qu'on venait de démolir. La congrégation de Sainte-Croix ne cessa d'admirer sa charité et les évêques de Québec et de Montréal l'ont comblé de faveurs. Tant de services rendus à la cause de l'éducation attirèrent sur lui les regards du Souverain Pontife. En 1863, par l'intermédiaire de Mgr Bourget, il reçut une magnifique médaille, présent du Saint-Père avec les lignes suivantes: « Notre Saint-Père le Pape ayant appris tout ce que la charité vous a fait faire pour les pauvres et l'éducation de votre paroisse, en contribuant puissamment à la formation de deux communautés religieuses, m'a chargé de vous offrir une médaille qui sera pour vous, je n'en doute pas, un souvenir bien précieux. Ne pouvant vous remettre moi-même cet objet que je viens de recevoir, j'ai prié le révérend Père Rézé de me remplacer, persuadé que personne mieux que lui ne peut remplir cette agréable mission. »

(Signé) IGNACE, *évêque de Montréal.*
5 juin 1863.

La médaille en question fut remise au curé qui la reçut avec joie, [7] au cours d'une grande démonstration où paroisse, collège et couvent s'étaient réunis pour fêter le fondateur canadien. Le beau caractère de M. Saint-Germain, son urbanité, ses manières civiles et polies lui avaient attiré de belles et grandes amitiés, parmi lesquelles il faut placer celles de Mgr Bacon, évêque de Portland, et de Mgr McClosky, archevêque de New York; il vit aussi s'asseoir à sa table deux gouverneurs du Canada: Aylmer et Colborne, et Son Excellence Mgr Bédini, nonce apostolique, et un grand nombre d'évêques et de prêtres distingués. Tous admiraient sa politesse exquise, la noblesse de son caractère et sa vaste érudition. M. Saint-Germain s'acquit encore des droits à la gratitude de la communauté en faisant reconnaître par acte d'incorporation, daté du 30 mai 1849, l'existence civile des deux institutions religieuses de sa paroisse.

En combien d'autres circonstances ne vit-on pas le vénérable curé de Saint-Laurent s'occuper des affaires du couvent, afin d'en assurer le plein succès! . . .

La vie de M. Saint-Germain se prolongea au-delà du terme ordinaire, puisqu'il mourut âgé de soixante-dix-sept ans.

La nouvelle de la mort de messire Saint-Germain étant parvenue en France, la bonne Mère générale adressa aux sœurs une lettre touchante dans laquelle elle épanchait son cœur noyé de chagrin: « J'ai vraiment pleuré monsieur le curé Saint-Germain . . . et, comme pour ceux des nôtres, j'ai imposé les prières de la règle en sa faveur. Quel vide sa mort va creuser au milieu de vous et surtout dans sa chère famille! »

Le fidèle et dévoué vicaire de Messire Saint-Germain,

[7] Cette médaille est aujourd'hui (1925) entre les mains de M. Arthur Surveyer de Montréal, neveu de M. Saint-Germain.

depuis dix ans, le révérend père Véniard, c. s. c., devint curé de Saint-Laurent, par nomination de M^gr^ Ignace Bourget. » [8]

* * *

Ce grand deuil fut suivi d'une fête religieuse. La vie n'est-elle pas une alternative de larmes et de sourires?... Le 8 décembre, le révérend Père Rézé recevait les vœux perpétuels des sœurs Marie-de-Sainte-Agnès (Cyr), Marie-de-Saint-Basile (Bertrand), Marie-de-Sainte-Anastasie (Meloche), et Marie-de-Saint-Augustin (Sénécal). M^lle^ Bridget Kavanagh revêtait l'habit religieux. Elle reçut le nom de sœur Marie-de-Saint-Patrice.

* * *

Le 31 décembre, Mère Marie-de-Sainte-Léocadie et son assistante, se rendent à l'évêché de Montréal, chez les MM. de Saint-Sulpice, à la maison mère des sœurs de la Congrégation Notre-Dame, chez les SS. de la Miséricorde, en un mot, dans les communautés amies et bienfaitrices de la nôtre, pour offrir à Monseigneur d'abord, et à chacun des bienfaiteurs, les hommages respectueux et reconnaissants des Marianites avec leurs souhaits de « bonne année ». Acte de cordiale gratitude qui a toujours été pratiqué depuis la fondation et qui se renouvellera chaque année à pareille date.

[8] Le révérend Père Véniard, curé, continua les œuvres de son prédécesseur avec non moins de zèle et de dévouement. Après vingt-trois années de ministère laborieux à Saint-Laurent, dont treize comme curé, il fut envoyé aux Etats-Unis, en qualité de missionnaire, emportant l'estime et les regrets des paroissiens. Il laissait la fabrique sans dette et dans un état florissant, malgré les nombreux travaux qu'il avait fait exécuter. Ses œuvres, avec le souvenir de son zèle apostolique, perpétueront sa mémoire au Canada.

CHAPITRE DEUXIÈME

SOMMAIRE: **1864**. — Le « jour de l'an » au couvent. — Retraite des élèves.— Visiteurs distingués.— Deux sœurs de la Nouvelle-Orléans. — Profession religieuse. — Préliminaires des vacances. — Lettre de France. — Départ de Mère Marie-de-Sainte-Croix. — La rentrée.

A l'époque du nouvel an, la bonne Mère provinciale s'efforçait de compenser, dans l'intérieur du couvent, les douceurs du foyer domestique; comme « chez nous », les jeunes sœurs voyaient paraître sur la table, les bonnes, les excellentes « tourtières à maman », les beignes canadiens, *bien joufflus;* il arrivait aussi qu'aux *tartines de raisin* se joignaient des bonbons blancs et rouges . . . Le sucre du pays apparaissait à son tour. Ah! celui-là, surtout, était salué avec plaisir . . . il était si bien de *chez nous!* . . . Un papa, une tendre maman l'avaient apporté en *étrennes* à la fille chérie que l'on ne voyait plus au foyer paternel. Comme la jeune novice, et même la professe, étaient heureuses de partager le *pain de sucre* avec les sœurs en religion ! . . . Jamais disette de gaîté et d'entrain au couvent dans les grandes fêtes de l'Eglise . . . Ne fallait-il pas suivre la rubrique? . . . Les sombres nuages, s'il y en avait, se dissipaient bientôt sous la poussée de la bonhomie des sœurs aînées et de la joie exubérante des jeunes.

* * *

Au cours de janvier, les élèves eurent leur retraite annuelle; elle fut prêchée par le Père Rézé. On comptait cette année-là, quatre-vingt-neuf jeunes filles au pensionnat,

dont une vingtaine des Etats-Unis, particulièrement de New York. Les exercices furent suivis avec une piété admirable, ce qui consola grandement les maîtresses.

Puis, vinrent le mois de saint Joseph avec ses reposantes réunions du soir à la chapelle, les Quarante-Heures dans l'humble et pauvre sanctuaire où Jésus retrouvait son *Bethléem*. On eût voulu mieux et plus beau pour le divin Roi! mais on s'efforça de lui offrir en compensation, des cœurs brûlants de ferveur et de charité. Devant Jésus-Hostie, on fit passer toutes les âmes chères: âmes de parents, de bienfaiteurs, d'amis, voire même de pécheurs; il faut que Jésus bénisse et convertisse!...

* * *

Les visites de personnages dévoués à la cause de la jeunesse apportaient aussi leur part de consolation; telle la visite de M^gr^ Sweeney, évêque de Saint-Jean, N.-B., visite de prêtres, amis de la communauté, visite de M. l'inspecteur Valade; pour ce dernier, si l'annonce de son arrivée causait un petit *frisson*, les éloges qu'il distribuait à son départ ramenaient la *chaleur*.

Dans le cours du mois de mai, le 14, arrivaient de la Nouvelle-Orléans: Mère Marie-de-Sainte-Croix, supérieure provinciale, et sœur Marie-de-Saint-Sébastien. Elles venaient, toutes deux, demander au climat canadien un renouveau de santé. Leur séjour à Saint-Laurent fut très profitable aux maîtresses du pensionnat qui reçurent, de leur savoir et de leur expérience, des secours précieux dans la correction des travaux classiques de fin d'année. [1]

* * *

Le mois de juin réservait un jour de fête familiale; leur noviciat canonique terminé, cinq novices émettaient les vœux perpétuels: sœurs Marie-de-Saint-Vincent (Cathe-

[1] Témoignage de sœur Marie-de-Saint-Raphaël.

rine Smith), Marie-de-Sainte-Eulalie (Christine Malo), Marie-de-Saint-François-de-Sales (Marie Leblanc), Marie-de-Sainte-Victoire (Marguerite Moisan), Marie de Sainte-Véronique (E. Vermette) ; Mlle Eugénie Prévost revêtait le saint habit. Elle reçut le nom de sœur Marie-de-Sainte-Clotilde, mais n'a pas persévéré.

Enfin, le mois de juillet voit se clore l'année scolaire et nos élèves se disperser dans leurs familles. Elles ne peuvent donner aux maîtresses le baiser d'adieu sans verser des larmes, tant elles aiment la vie du couvent. Les élèves de New York partent accompagnées de deux maîtresses, selon la coutume établie par la très honorée Mère Fondatrice; à l'époque de la rentrée, les maîtresses retournaient les chercher.

Dès le lendemain de la clôture de l'année scolaire, les sœurs se livraient au grand nettoyage de la maison; toutes les pièces, vierges de peinture, recevaient leur part de gros brossage à la lessive. [2] C'était *l'âge d'or de la communauté! Ne fallait-il pas que les parquets prissent nécessairement une teinte dorée* ... en dépit des réclamations des doigts par trop délicats?

Au milieu de ce *remue-ménage* arrive, de la révérende Mère Marie-des-Sept-Douleurs, une lettre destinée à ses filles réunies en vacances. Cette voix d'outre-mer touche les cœurs; car chacune se sentait si maternellement et si religieusement aimée. D'ailleurs, les avis et les remontrances n'avaient d'autres motifs que de pousser à une plus grande perfection. Nous ne pouvons résister au plaisir d'extraire quelques citations, ou comme leçons, ou comme encouragements.

« C'est un besoin pour mon cœur, mes bien chères filles, de vous parler à toutes, dès votre arrivée des missions, comme à celles qui ont passé l'année à la maison provinciale. Soyez donc toutes félicitées de vous trouver réunies

[2] Le plafond, les portes, le plancher, étaient en bois naturel. Il n'y avait encore de peinture que du côté du pensionnat.

en vacances à notre cher Saint-Laurent, *séjour de paix*, s'écrie-t-on de toutes parts, et j'aime à croire que c'est vrai, parce qu'il me semble qu'il ne peut en être autrement. Mais comme ma sollicitude pour chacune de vous, mes bien-aimées filles, ne fait que s'accroître, je veux encore vous en donner une preuve en vous rappelant les avis que j'ai coutume de vous adresser à l'approche des vacances... Je crains que le démon ne soit jaloux de l'avantage que procure le repos, pour vous tenter et essayer de troubler la paix et l'union, en inspirant aux unes et aux autres le mauvais esprit aux formes si multiples, tel l'esprit de nationalité, si préjudiciable en communauté; esprit si petit, si étroit, qu'il est humiliant de le signaler... » Et la prévoyante mère fait passer sous les yeux de ses filles tous les défauts à éviter, et toutes les vertus à cultiver dans leur âme... « Oh! mes bonnes filles, que je serais désolée, si j'allais apprendre que quelques misères sont venues troubler l'harmonie à Saint-Laurent et causer une offense au bon Dieu... »

Ces conseils furent reçus avec respect et l'on s'y conforma avec docilité; on en fit part aux missionnaires, dès la première réunion.

* * *

Selon l'usage, les sœurs eurent leur retraite annuelle; elle s'ouvrait le 5 août, pour se terminer le 11. Cette année-là encore, le bon Père Rézé avait donné les instructions, et il était toujours goûté et apprécié. Dès le 26 du même mois, les groupes s'organisèrent, selon l'obédience reçue, et les chères missionnaires s'en allèrent, au poste désigné, semer la bonne parole dans les âmes d'enfants.

* * *

Mère Marie-de-Sainte-Croix et sa compagne, que nous avons saluées avec tant de plaisir au 14 mai, retournent, le 27 août, à la Nouvelle-Orléans, apportant un bon souvenir de la maison de Saint-Laurent.

Le 3 septembre, Mère Marie-de-la-Rédemption arrivait de New York, probablement avec les élèves, car la rentrée avait eu lieu les jours précédents. Elle retourna le 9, avec sœur Marie-des-Chérubins, alors à Sainte-Scholastique; sœur Marie-des-Chérubins, française d'origine, ne demeura que quelques mois au Canada. Elle mourut à New York à l'âge de 92 ans, chérie et estimée de tous. M. Patrick Craven fut un de ses généreux bienfaiteurs, comme il fut le nôtre au Canada. [3] Quelques semaines plus tard, le 16 octobre, sœur Marie-de-Sainte-Elisabeth (Mary-Ann Reynard) faisait sa profession perpétuelle, et le 30 du même mois, elle partait aussi pour New York.

Nous étions au mois de décembre et les sœurs se remémoraient le triste événement de l'année précédente; le service anniversaire du toujours regretté messire Saint-Germain fut annoncé à l'église paroissiale; la communauté et le pensionnat s'y rendirent, persuadés d'accomplir, non seulement un acte de convenance, mais par-dessus tout, un devoir sacré de reconnaissance et de piété filiale. Et l'année 1864 finissait sans autre incident notable. Elle avait été clémente: certains sacrifices inhérents, grossis par notre faible nature, s'étaient fait jour, ici et là; mais la consolation était venue au moment opportun. Bref, le *Te Deum* fut chanté de tout cœur.

[3] Témoignage de sœur Marie-de-Sainte-Claudia (Craven).

CHAPITRE TROISIÈME

SOMMAIRE: **1865.** — Année pénible pour la Fondatrice.— Convocation du Chapitre général à Sainte-Marie-du-Lac.—Les déléguées.—La province du Canada est dissoute. — Maladie de Mère Marie-de-Sainte-Léocadie.— Sympathies.— Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez. — Mère Marie-de-Sainte-Léocadie à l'hôpital de Beauport. — Dévotion à Notre-Dame-du-Sacré-Cœur. — Départ de Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez.

« *Crux Spes Unica* ».
(Devise du Fondateur.)

L'année 1865 se levait cachant dans ses plis des mystères insondables: la très honorée Mère Marie-des-Sept-Douleurs allait subir une espèce de martyre, ainsi que le Fondateur, en l'an 1861. Avant les événements que nous allons faire connaître au cours de ce chapitre, le cœur de la vénérée Mère générale était déjà broyé, on ne le sent que trop en lisant une lettre datée du 8 janvier 1865:

« Mes bien chères filles,

« Vos vœux, vos souhaits, vos sentiments de filial attachement qui me sont exprimés par l'organe de votre excellente supérieure et de ses conseillères m'ont touchée jusqu'aux larmes. Je les accepte avec consolation, ils me sont agréables, ils me sont précieux! Oh! croyez bien qu'en retour, je forme pour vous les vœux les plus ardents en vue de votre bonheur temporel et spirituel . . . Mon cœur ému, mes larmes qui m'aveuglent en vous traçant ces lignes me disent que ma main et ma plume sont impuissantes à tracer mes sentiments sur le papier. Faut-il renoncer alors à vous écrire?... Je ne le puis, j'ai besoin de m'entretenir avec

mes chères enfants du Canada. Vous excuserez mon écriture, car, encore une fois, je n'y vois pas et ma main tremble . . .

« Si tout contribue à la sanctification de ceux qui aiment Dieu, nous devons, mes chères filles, profiter des événements présents, quelque fâcheux qu'ils paraissent à nos yeux. Ranimons notre foi, notre espérance et notre amour envers Celui qui ne permettra jamais que l'épreuve surpasse nos forces . . . « Parce que vous étiez agréable à Dieu, il a fallu que vous soyez éprouvé et tenté, disait l'ange à Tobie ». « *Le bon Dieu élève les humbles et il abaisse les orgueilleux* qui ne veulent pas dépendre, être repris, être surpassés en quoi que ce soit. Oh! quelle leçon, mes enfants, profitons-en du moins, pendant que nous le pouvons encore, car la vie est courte et la mort viendra nous surprendre . . . ».

Des peines intimes qu'une mère, qu'une fondatrice seule peut éprouver, déchiraient le cœur de la très honorée Mère Marie-des-Sept-Douleurs; mais le premier mois de la nouvelle année laisse entrevoir une autre *croix*, bien lourde encore . . .

Le 22 janvier, le Conseil recevait de M^gr^ Luers, évêque de Fort-Wayne, une lettre circulaire annonçant que *Sa Grandeur avait été chargée par Rome d'organiser la congrégation des SS. de Sainte-Croix de l'Amérique en une seule province* et à fixer la maison provinciale à Sainte-Marie de l'Indiana, jusqu'à l'approbation des constitutions.

Monseigneur convoquait, pour un chapitre qui aurait lieu le 5 mars prochain, sous sa présidence, et pour l'élection d'une provinciale: la Mère Marie-de-Sainte-Angèle,supérieure dans l'Indiana, Mère Marie-de-Sainte-Léocadie, supérieure à Saint-Laurent, Mère Marie-de-la-Rédemption, supérieure à New York, Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez, supérieure à la Nouvelle-Orléans et des députées élues par les professes.

Sœur Marie-de-Saint-Bernard (Jolly), Marie-de-Saint-Julien (Dagenais), et Marie-de-l'Immaculée-Conception

(Prévert) sont déléguées pour le Canada. En conséquence, Mère Marie-de-Sainte-Léocadie et les trois déléguées se résignent à partir le 27 février pour le long voyage de l'Indiana. Elles laissent à Saint-Laurent des cœurs navrés, à la perspective des tristes événements qui se préparent; de plus, la santé fortement ébranlée de la Mère provinciale inspire des craintes.

Les quatre voyageuses arrivèrent heureusement à Sainte-Marie-du-Lac et y demeurèrent jusqu'à la fin des délibérations capitulaires.

Au cours des séances, Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez fut élue supérieure provinciale à Notre-Dame-du-Lac et sœur Marie-de-Saint-Julien, assistante provinciale; sœur Marie-de-Sainte-Léocadie fut nommée supérieure locale à Saint-Laurent, pour trois ans, sœur Marie-de-Saint-Bernard, assistante, et sœur Marie-de-l'Immaculée-Conception, maîtresse des novices, et la maison provinciale de Saint-Laurent fut dissoute. A ce sujet, les chroniques ajoutent: « La peine que nous avons éprouvée en nous voyant soustraites à l'autorité de notre très honorée Mère générale, est très vive, et pour toute défense, nous n'avons que nos larmes, mais des larmes aussi impuissantes que brûlantes. »

Le 18 mars, sœur Marie-de-Saint-Bernard et sœur Marie-de-l'Immaculée-Conception reviennent du Chapitre de Sainte-Marie, laissant à New York sœur Marie-de-Sainte-Léocadie, gravement malade, avec sœur Marie-de-Saint-Julien pour lui prodiguer les soins que requiert son état. Pour la maison de Saint-Laurent, l'épreuve s'annonçait lourde et longue. Dans l'espoir de toucher le cœur du bon Maître qui frappe, mais qui guérit, SS. Marie-de-Saint-Bernard et Marie-de-l'Immaculée-Conception se rendent au sanctuaire de Notre-Dame de Pitié, [1] à Montréal, pour implorer l'assistance de la Mère des Sept-Douleurs en faveur de la malade, et, pour les sœurs, la force de porter religieu-

[1] Aujourd'hui démoli.

sement la *croix* qui venait s'abattre sur la communauté. Elles entrèrent aussi chez les SS. de la Congrégation Notre-Dame et racontèrent à la bonne Mère Sainte-Madeleine leur grand chagrin ; les chères affligées en reçurent des marques non équivoques de fraternelle sympathie et l'assurance de ferventes prières.

Le 5 avril, le bon Père Rézé vint donner connaissance à l'assistante, sœur Marie-de-Saint-Bernard (Jolly), d'une lettre reçue de Mère Marie-de-la-Rédemption, supérieure de la maison de New York, et dans laquelle elle demande une sœur pour soigner sœur Marie-de-Sainte-Léocadie, atteinte d'un ramollissement du cerveau. Quelques jours plus tard, sœur Marie-de-Saint-Julien (Dagenais), revenait seule de New York à Saint-Laurent, ne pouvant plus demeurer auprès de la malade. Cette démarche n'était pas du tout rassurante pour les sœurs.

Dans cette extrémité, l'assistante se décida à faire connaître aux conseillères, dans quel état elle avait laissé sœur Marie-de-Sainte-Léocadie, à Sainte-Marie-du-Lac, brisée de douleurs par les récentes décisions capitulaires et comment elle se trouvait actuellement à New York.

Sœur Marie-de-Sainte-Madeleine fut envoyée au-devant de la malade. Comme il eût été imprudent d'entreprendre seule un si long voyage, et dans de telles conditions, elle amena sœur Marie-de-Saint-Luc (Taillefer). Pour le retour, sœur Marie-de-Sainte-Chantal, de la maison de New York, se joignit aux deux précédentes. Après le départ des charitables voyageuses, le bon Père Rézé vint informer la communauté réunie de la pénible épreuve qui affligeait la province du Canada. « Il le fit, disent les chroniques, avec toute sa délicatesse naturelle, et il engagea les sœurs à bénir religieusement la Providence . . . » Le souvenir gardé par les sœurs présentes à l'annonce de cette pénible nouvelle est un *Mémorial* sûr du chagrin qui brisait les cœurs. Le bon Dieu nous traitait en amies et son amour de prédilection avait la CROIX pour cachet. [2]

[2] Les chroniques.

Le 26 avril, les chères sœurs arrivent à Saint-Laurent. A la vue de la pauvre mère supérieure, ses filles versent des larmes silencieuses et abondantes . . .

La triste nouvelle est aussitôt portée en France; et le 4 juin, la compatissante Mère Marie-des-Sept-Douleurs envoyait à ses filles éprouvées les consolations suivantes:

Notre-Dame-de-Sainte-Croix, juin 1865.

« Mes chères et bien-aimées filles,

« Vous souffrez, vous pleurez en ce moment peut-être? Eh bien! mes enfants, je viens pleurer avec vous et partager votre juste douleur! Vous dire combien je la sens vivement serait inutile, vous le pensez bien. Je souffre comme vous et avec vous de savoir votre bonne et *excellente mère* si malade; comme vous aussi, je prie et fais prier pour sa guérison. Je vous en supplie, ne vous laissez pas abattre ni décourager par l'adversité!... Non, non, tout n'est pas perdu, lors même que la croix semble plus lourde que jamais. Notre-Seigneur est là, il contemple de ses yeux miséricordieux la manière, sans doute religieuse, avec laquelle vous acceptez la nouvelle et la plus pesante des croix, peut-être, que vous ayez jamais portées. Ah! Il en sent tout le poids, Il a goûté lui-même au calice amer dont Il vous abreuve en ce moment; ne vous découragez point, mes enfants, c'est votre Père qui, en châtiant, compatit à vos pleurs; vous êtes ses *bien-aimées*, et Il est là, tout prêt à vous caresser de nouveau, à vous serrer dans ses bras. Quelque temps encore d'épreuves et de combats et Il versera à pleines mains, le baume de ses consolations. Souvenez-vous bien qu'étant filles de Notre-Dame des Sept-Douleurs, nous devons compatir à ses souffrances!... Soyez de plus en plus fidèles à vos devoirs et à vos obligations religieuses. Encore une fois, ne vous désolez pas: les victimes que Dieu choisit sont pour l'ordinaire les plus dignes de lui être offertes; c'est par la souffrance et la croix qu'Il récompense ses plus fidèles

amies, ses élues. Quand la vie est un tissu de douleurs et d'angoisses, la récompense, à la mort, n'en est que plus grande . . .

« Que vos larmes soient calmes et confiantes, et comptez toujours sur le cœur de

Votre pauvre Mère,

MARIE-DES-SEPT-DOULEURS, M. de S.-C. »

* * * *

Comme bien l'on pense, cette lettre est arrosée de pleurs brûlants, mais résignés; cette maternelle compassion vint adoucir les angoisses filiales.

Vers la même époque, le vénéré Fondateur écrivait à Mère Marie-des-Sept-Douleurs: [3] « S'il est vrai que l'épreuve, comme on ne peut en douter, est le creuset où Dieu jette les âmes qu'il veut former pour le ciel, la vôtre se complète par la *maladie* et la *mort* de vos filles; et, par surcroît, les *contradictions* continuelles qui vous viennent d'Amérique. Que serait-ce s'il fallait ajouter l'anéantissement de l'œuvre à laquelle nous avons voué notre vie, comme à une entreprise devant contribuer à la gloire de Jésus-Christ et au salut des âmes? . . . »

En cette pénible épreuve, nos amies des *bons et des mauvais jours* ont encore la charité de se souvenir de nous: Mère Saint-Bernard et sœur Saint-Michel, de la Congrégation Notre-Dame, viennent vers les Marianites pour prendre part à leur profonde affliction. Comme nous et avec nous, elles entendent ces paroles de la Sainte-Ecriture: « Ceux qui espèrent au Seigneur verront leurs forces se renouveler de jour en jour. Quand ils croiront être à bout et n'en pouvoir plus, tout à coup, il leur poussera des ailes semblables à celles d'un aigle: ils courront et ne se lasseront point, ils marcheront et seront infatigables. » O paroles consolantes!

[3] *Vie du Père Moreau*, p. 406.

Dans l'exhortation donnée à la communauté, pour l'ouverture du mois de Marie, le Père Rézé engagea les sœurs à se remettre entièrement entre les mains de la très sainte Vierge... Il parut un peu d'amélioration dans l'état de la malade, et au moment où l'espérance renaissait dans tous les cœurs, une nouvelle crise se déclara et l'on fut contraint de confier notre mère aux soins charitables des religieuses de l'hôpital de Beauport. La séparation rouvrit toutes les plaies.

Vers le même temps, sœur Marie-de-Saint-Julien (Dagenais) quittait Saint-Laurent pour se rendre à Notre-Dame-du-Lac, où l'appelait son titre d'assistante provinciale. Elle fit le voyage en même temps que le Père supérieur qui, à son tour, était appelé par Mgr de Fort-Wayne pour le Chapitre des PP. de Sainte-Croix. Dès le 16 mai, il était de retour; son absence n'avait duré que douze jours.

Mandée par télégramme, Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez, supérieure provinciale à Sainte-Marie-du-Lac, Indiana, arrivait à Saint-Laurent le 30 mai. Sa présence apporta aux sœurs une bien grande consolation. Elle était accompagnée de sœur Marie-de-Saint-Julien, partie depuis le 4 mai seulement.

* * *

Une faveur providentielle fut accordée à la communauté, à la fin du mois de mai: sœur Marie-de-l'Immaculée-Conception, ayant eu connaissance de la dévotion à Notre-Dame du Sacré-Cœur, récemment érigée à Issoudun, France, écrivit au directeur de cette œuvre et en reçut une réponse encourageante. Avec l'autorisation de Mgr de Montréal qui s'inscrivit en tête de la liste et donna sa souscription, la belle dévotion fut introduite dans la congrégation et au dehors, au moyen de billets d'admission. Chacune, dès lors, voua une confiance sans bornes à la tendre avocate des causes désespérées.

Le 22 juin, Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez et son assistante, sœur Marie-de-Saint-Julien, retournent à leur poste, heureuses d'avoir contribué à raviver le courage et la résignation dans les cœurs.

Le 30 juin, la très honorée Mère écrivit encore au sujet de la malade . . . « Oh ! prions beaucoup pour elle, car c'est une victime de la justice et de la vérité, de son zèle et de son dévouement ; mais je comprends bien aussi que, pour ses forces physiques, elle a trop fait d'efforts, de sacrifices et de renoncements. Ah ! elle m'a écrit une fois : *La supériorité est un martyr continuel.* Pour elle c'était la vérité, parce qu'elle en comprenait toutes les responsabilités ; puis les déplorables événements de l'Institut, voilà la cause de sa maladie, et Dieu, je le répète, dont les desseins nous sont inconnus, a permis cette épreuve . . . »

Les nouvelles fréquentes que les sœurs recevaient de leur mère malade les tenaient dans une alternative d'espérance et de désespérance ; aussi redoublaient-elles de ferveur dans leurs supplications à Notre-Dame du Sacré-Cœur. Il fallait à tout prix que « l'espérance des désespérées » ne trompât point l'attente des filles de la Mère des Douleurs . . .



Le révérend Père RÉZÉ, c. s. c.,
« L'excellent supérieur » (1814-1899).

CHAPITRE QUATRIÈME

ADMINISTRATION DE SŒUR MARIE-DE-SAINT-BERNARD

SOMMAIRE: **1865**. — Sœur Marie-de-Saint-Bernard, supérieure locale. — Pauvreté. — Le Père Bernard, o. m. i. — Clôture de l'année scolaire. — Les vacances. — La rentrée. — Maladie de sœur Marie-de-Sainte-Cécile. — Lettre de Mère Fondatrice. — Loterie organisée par les élèves. — Vêture. — Nouvelles consolantes au sujet de sœur Marie-de-Sainte-Léocadie. — Mgr Bourget revenu de Rome.

Par la force des circonstances, la maison de Saint-Laurent se trouvait donc sans tête dirigeante. La veille de son départ, le 21 juin, Mère Marie de Saint-Alphonse-Rodriguez, provinciale, de concert avec le révérend Père Rézé, avait nommé sœur Marie-de-Saint-Bernard, supérieure locale, sœur Marie-de-Sainte-Madeleine, assistante, sœur Marie-de-Sainte-Eugénie, secrétaire, sœur Marie-de-la-Résurrection, économe, sœur Marie-de-l'Immaculée-Conception, conseillère et maîtresse des novices. Cette dernière se trouvant à Alexandria, Ontario, ne vint prendre sa nouvelle charge qu'après la clôture de l'année scolaire.

* * *

La nouvelle supérieure, sœur Marie-de-Saint-Bernard, née Marie Jolly, avait vu le jour à Daon, département de la Mayenne, France, le 1er octobre 1839. Entrée à la communauté le 19 septembre 1858, elle prononça les vœux perpétuels le 2 septembre 1860; quelques semaines plus tard, elle partait pour le Canada.

Cette femme intelligente et distinguée, douée des charmes de la jeunesse et d'une aimable simplicité, possédait encore le don d'ouvrir les cœurs. Elle aurait pu occuper avantageusement des postes élevés, mais son humilité était au diapason de son intelligence. Après une année de supériorité, elle se démit de sa charge pour se donner tout entière à l'œuvre de l'éducation des enfants, œuvre dans laquelle elle excellait.

* * *

Dès le début de son administration, les talents de la jeune supérieure furent mis à l'épreuve. Elle entra en fonction à une époque bien critique, au point de vue financier. Avec la grâce de Dieu et les attentions de la bonne Providence, elle triompha. Nous le verrons...

Les dépenses occasionnées par les honoraires des médecins, par les longs et nombreux voyages, épuisèrent la bourse déjà bien pauvre de la chère économe. A un moment donné, il n'y avait plus un sou, alors que deux femmes de service réclamaient leur salaire, afin d'acheter du pain à leurs enfants. Comme ces dernières quittaient le couvent, après avoir vu la caisse vide, la délicate Providence intervint; par l'entremise d'un prêtre de Saint-Sulpice, la supérieure reçut quatre dollars, comme restitution. Les pauvres enfants eurent du pain, ce soir-là.

Un autre fait trouve sa place ici. On rapporte, dans les minutes des procès-verbaux du mois de mai 1866, que le conseil décida de vendre le vieux cheval noir qui, depuis nombre d'années, conduisait les sœurs de Saint-Laurent à Montréal et de Montréal à Saint-Laurent. Attelé à une pauvre charrette sans ressort, la bête se « hâtait trop lentement » au gré des voyageuses; on le lui reprochait; on n'en voulait plus... et... on avait besoin d'argent. Sans le savoir, le vieux cheval avait rencontré la sympathie sur sa route: un bon Père Oblat, jeune prêtre alors, vit plus d'une fois les sœurs Marianites descendre devant « l'église de la paroisse » et leur piètre équipage attirait sa pitié. Devenu octogénaire,

le révérend Père Bernard, — car c'était lui, — choisi pour prêcher notre retraite de 1884, nous dit le bonheur qu'il éprouva quand son supérieur le désigna pour ce consolant ministère. « Toute ma vie, nous dit-il, j'ai désiré être mis en rapport avec les bonnes sœurs de Sainte-Croix et voilà que, avant de mourir, je suis appelé à faire du bien à vos âmes!... Ah! mes sœurs, ajouta-t-il avec emphase, d'un ton moitié sérieux, moitié rieur, « Trop tard, je vous ai connues, mais c'est *bien bon*, je vous aurais trop aimées. Je puis maintenant chanter mon *Nunc dimittis.* » Le vénérable vieillard amusa et intéressa vivement son auditoire avec ses récits du passé; c'est en cette circonstance qu'il rappela le souvenir du *vieux cheval* de la communauté.

Sept mois environ après cette retraite, le 25 mars 1885, nos supérieures furent informées de la mort du bon Père Bernard. Cet excellent religieux qui *nous avait aimées à notre insu*, s'en était allé au « séjour de la paix ». Il n'a pas été oublié de celles qui eurent le privilège de le connaître.

* * *

L'année scolaire allait bientôt finir. Les élèves, que rien n'avait distraites de leurs études, subirent leurs derniers examens le 8 juillet, en présence du révérend Père supérieur et de deux religieux de Sainte-Croix. Antérieurement préparées par le dévouement de leurs maîtresses, les laborieuses écolières tinrent ferme devant l'épreuve. Après un dur labeur, le succès repose!... Les jours suivants, on organisa la distribution des prix qui eut lieu le 13 juillet. Ce même jour, les pensionnaires partaient pour les vacances, l'âme sereine, jouissant des consolations du devoir accompli,fières de leurs succès, des éloges reçus et des prix si bien mérités.

Il ne restait plus aux dévouées maîtresses qu'à préparer, selon l'usage traditionnel, et la maison pour l'arrivée des sœurs missionnaires, et leur âme au repos de la retraite annuelle. La réunion perdit, cette année-là, son cachet accoutumé; il y eut trop peu de gaîté, trop peu d'expansion; les

cœurs étaient en deuil bien que résignés à la volonté de Dieu, On savoura intérieurement les sages avis de la compatissante Mère Marie-des-Sept-Douleurs et du vénéré Père Fondateur, donnés dans une lettre arrivée à Saint-Laurent quelques jours avant l'ouverture de la retraite; puis, on attendit, confiantes, la réalisation de la parole du Christ: « Demandez et vous recevrez ».

Les demandes étaient incessantes, mais le ciel devait rester sourd jusqu'en janvier 1866. A la prière, on ajouta le sacrifice: chacune accepta avec une générosité admirable, le poste assigné par l'obéissance.

La croix cependant ne désertait pas la maison de Saint-Laurent: deux sœurs tombèrent gravement malades. L'une, sœur Marie-de-Sainte-Cécile, maîtresse de musique à Alexandria, fut ramenée par le bon messire Chisholm, curé. La jeune sœur entra à l'infirmerie pour n'en sortir qu'à sa mort; elle succombait après dix-huit mois, à une maladie de poitrine. Elle quitta la terre le sourire aux lèvres, et son âme transformée par la souffrance, entrevoyait déjà le ciel. La seconde malade, sœur Marie-de-Saint-Hilarion, devait attendre, deux années encore, l'éternelle récompense.

Mère Marie-des-Sept-Douleurs, inquiète de ses filles du Canada, écrivait le 10 septembre 1865: « . . .Mes sympathies pour vous sont toujours les mêmes,aussi je vous lis avec intérêt chaque fois que j'en ai l'occasion. Je n'ai pu vous répondre plus tôt: je suis accablée de travaux et de difficultés. . . Quant aux épreuves de la chère province du Canada, vous savez combien j'y prends part ; mon affection, mon intérêt pour mes petites Canadiennes sont toujours les mêmes; leurs peines et leurs consolations sont les miennes. . . C'est vous dire, ma chère fille, que je suis heureuse que vous trouviez dans Marie-de-Saint-Bernard quelques adoucissements à vos peines et qu'elle se fasse toute à toutes pour le bien général. Le bon Dieu l'en bénira, ainsi que celles qui, par leur soumission et leur respect, allégeront pour la jeune supérieure, le fardeau si lourd imposé à ses faibles épaules. Pauvre enfant! . . . Quoi qu'il en soit, ne voyons dans tous les

événements d'ici-bas, que des raisons de nous humilier, de nous sanctifier, et d'adorer les desseins de Dieu sans les comprendre. Continuons de prier pour la chère malade dont je suis inquiète, car je n'en connais aucune nouvelle depuis la mi-octobre. Son état doit être changé depuis... » Les inquiétudes de la compatissante Mère durent cesser bientôt, car les lettres s'étant croisées, elle ne devait pas tarder à être informée de l'état de sœur Marie-de-Sainte-Léocadie.

* * *

La vie du pensionnat suivait son cours normal. Les sombres tableaux ne paraissaient pas aux yeux des élèves. Le Conseil de Enfants de Marie demanda et obtint la permission d'organiser une petite loterie dont le bénéfice servirait à orner l'oratoire de la sainte Vierge. Le 19 novembre, le travail était terminé ; la loterie rapporta la somme de quinze dollars. La modique somme suffit aux *modestes désirs*, et la douce Madone reçut une parure fraîche le 21 novembre, fête du pensionnat.

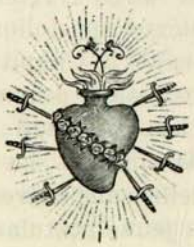
Ce jour-là, il y eut aussi cérémonie de prise d'habit ; M^gr^ de Fort-Wayne, délégué apostolique, à qui la communauté devait s'adresser, depuis le Chapitre de Sainte-Marie-du-Lac, pour vêture et profession, permettait de donner l'habit religieux à M^lle^ Anastasie Dubreuil ; elle reçut le nom de sœur Marie-de-Saint-Dominique. La cérémonie se déroula dans notre petite chapelle, sans autres témoins que les membres de la famille de la jeune postulante.

* * *

Une lueur d'espérance vient de poindre... Dieu soit béni ! Une dame Vincelette, dont le nom mérite de passer à l'histoire après s'être gravé dans nos cœurs, écrivait à la supérieure pour lui donner de très rassurantes nouvelles au sujet de notre bien-aimée malade. Par le même courrier, sœur

Marie-de-Sainte-Léocadie avait écrit « et sa lettre fit pleurer tout le monde », dit la chronique. A quelques jours d'intervalle, le chapelain de l'hôpital écrivait dans le même sens. La tristesse se dissipait petit à petit. Pour mettre le comble au bonheur, Sa Grandeur M^gr^ Bourget arrivait de Rome. On comprend combien sa présence avait été regrettée durant cette pénible impasse!

Le 27 décembre, sœur Marie-de-Saint-Bernard, supérieure locale, et sœur Marie-de-Sainte-Madeleine, assistante, se rendent à l'évêché au premier moment opportun. Monseigneur les reçoit avec une bonté toute paternelle. Le digne prélat daigne s'intéresser à chacune des filles de Sainte-Croix. Il sympathise au récit des dernières épreuves, il félicite les autorités des soins donnés à la malade, il la bénit et parle de nos supérieurs généraux avec une admiration qui nous réjouit.



CHAPITRE CINQUIÈME

SOMMAIRE: **1866.** — Visite de Mgr de Montréal. — Lettres circulaires des vénérés Fondateurs. — Retour de sœur Marie-de-Sainte-Léocadie. — Vêture. — Fête du Père supérieur. — Lettre du Père Fondateur. — Mort de sœur Marie-de-Sainte-Cécile. — Première communion et procession de la sainte Vierge. — Visite de Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez à Saint-Laurent. — Pétition envoyée à Rome. — Sœur Marie-de-Saint-Bernard demande et obtient sa démission.

Vers la mi-janvier, Mgr Bourget vint à la communauté accompagné de plusieurs chanoines. Il n'y eut point de réception chez les élèves, car la précieuse visite coïncidait avec la rentrée. (Selon le désir de Sa Grandeur, les pensionnaires avaient passé les fêtes de Noël, du jour de l'an et des Rois au couvent.) Monseigneur fut très réjoui de cette sortie tardive, il en loua les sœurs réunies à la salle de communauté, et les remercia de leur docilité. De là, il passa à l'infirmerie où il bénit la petite poitrinaire, sœur Marie-de-Sainte-Cécile, et se recommanda à ses prières. Cette visite laissa une douce et salutaire impression dans l'âme de chacune des sœurs.

Dans la même semaine, arrivaient, de la maison mère, deux lettres circulaires des vénérés Fondateurs, accusant réception des vœux offerts par leurs fidèles enfants du Canada. La joie filiale que fit éprouver la lecture de ces précieux documents resserra davantage les liens spirituels qui unissaient les sœurs à ceux à qui, après Dieu, elles devaient de goûter le bonheur de la vie religieuse. Le vénéré Père engageait ses filles à demeurer fermes dans le combat et à espérer malgré les épreuves qui se font vivement sentir. « Il n'y a pas que des larmes dans la vie, mes chères filles, prenez patience »...

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, les élèves étaient revenues au pensionnat à l'heure assignée; une, cependant, manquait au rendez-vous: M^lle C... en avait été expulsée pour refus de se soumettre à la décision de M^gr Bourget, relativement à la sortie de Noël, et pour avoir laissé le couvent sans permission préalable des autorités. Mais, le 16 janvier, M. l'administrateur du diocèse, messire Truteau, priait la supérieure de reprendre la délinquante; « car, disait-il, la leçon est donnée et elle portera des fruits ». La supérieure accéda à ce désir du bon pasteur et, de fait, le délit ne se renouvela plus.

Le 22 janvier, les sœurs exultaient de bonheur: sœur Marie-de-Sainte-Léocadie revenait dans la famille de Sainte-Croix. Tous les bras et tous les cœurs lui étaient ouverts. Elle revenait, nous apportant encore ses amabilités, ses délicatesses embellies et ennoblies par une souffrance indicible. La charitable madame Vincelette l'accompagnait; cette dame eut pour notre malade toutes les attentions d'une mère; nous lui devons une éternelle reconnaissance. Comment peindre les émotions de chacune en revoyant cette Mère si religieusement et si filialement aimée! Dans la soirée, à l'heure de la visite au Saint Sacrement, toutes les voix chantèrent le *Te Deum*.

A madame Vincelette, nous voulons joindre encore dans notre reconnaissance, et au même titre, le bon docteur Hingston de Montréal, M. Robitaille de Québec, — le père du futur lieutenant gouverneur, — et M. l'abbé Bolduc, chapelain de l'hôpital. Le souvenir de leur charité mérite d'être gravé sur les murs de notre couvent. Dieu soit loué dans ces grandes âmes!

Nos véritables amis qui avaient partagé nos douleurs voulurent partager nos joies; d'abord, Sa Grandeur M^gr Bourget vint au couvent, puis les bonnes Mères de la Congrégation Notre-Dame.

Afin de donner à la chère convalescente le temps de refaire ses forces, sœur Marie-de-Saint-Bernard continua de remplir l'office de supérieure.

Le 11 février, M^lle^ Paquin, entrée au postulat depuis quelques mois, ayant terminé son temps de probation, est admise à la vêture. Elle reçoit le nom de sœur Marie-de-Saint-Félix.[1] Après cette fête de famille, vient le mois de mars, longue fête de trente jours au cours de laquelle les dévoués Pères de Sainte-Croix donnent à la communauté, le mercredi, selon la coutume, des instructions pratiques en l'honneur de saint Joseph. Puis, le 19, on chôme la fête du Père supérieur que maîtresses et élèves savent si bien apprécier. A cette occasion, les sœurs offrent un prie-Dieu rembouré qu'elles ont elles-mêmes brodé en relief. Le lendemain, en cette double fête de saint Joseph et du bon Père Rézé, il y a communion générale à la messe. Le dernier événement de ce beau mois de mars est la retraite des élèves toujours féconde en fruits spirituels.

* * *

Au commencement du mois d'avril, la supérieure reçoit, pour la transmettre à ses sœurs, une lettre du vénéré Fondateur, datée de Rome, dans laquelle il dit tout son bonheur de la guérison de sœur Marie-de-Sainte-Léocadie et sa reconnaissance envers le bon Dieu qui éprouve et qui console. Sa révérence annonce aussi que le cardinal Barnabo lui a fait entendre que les Constitutions seraient présentées à Rome pendant ce mois. « En attendant en paix les décisions suprêmes du Saint-Siège, disait-il, et en obéissant à Nos Seigneurs les évêques, ainsi qu'à vos Règles, vous pouvez être sûres que Dieu ne vous abandonnera pas. Mais pour cela, il faut vivre en vraies religieuses, soumises à vos supérieures et dans une grande union les unes avec les autres. »[2]

[1] A la prise d'habit, la novice Marianite recevait le voile noir. Cet usage fut conservé jusque vers l'an 1863. A cette époque Mère Marie-des-Sept-Douleurs, retournée en France, envoya des voiles blancs en toile. Ces voiles existaient encore à la prise d'habit du 23 janvier 1884.

[2] *Vie du Père Moreau*, p. 417.

Le 21 mai, la petite poitrinaire, sœur Marie-de-Sainte-Cécile, quitte ce misérable monde, pour aller jouir au ciel des vertus qu'elle avait si bien pratiquées dans sa courte vie. Jusqu'à la fin, elle est admirable de résignation dans la souffrance; elle avait toujours édifié ses sœurs et consolé ses supérieures. Si une malade est une source de bénédictions pour une communauté religieuse, que doit être une mort aussi précieuse, un sacrifice accompli à la fleur de l'âge, puisque la victime n'a que vingt-huit ans.

Les morts prématurées et fréquentes brisaient le cœur des supérieurs et des compagnes,mais ne faisaient pas désespérer de l'avenir; seulement, la Providence commençait par le plus difficile: « étendre notre Congrégation dans le ciel avant de songer à l'étendre sur la terre. »[3]

* * *

Le mois de juin ramène la belle fête du Sacré-Cœur qui revêt, en 1866, une splendeur inaccoutumée. Il y a grande solennité à l'église paroissiale et les sœurs et leurs élèves sont invitées à chanter la grand'messe. C'est une innovation, mais le succès est tout à la gloire du Sacré-Cœur.

Puis, la Saint-Basile, le 14 juin, fête de notre vénéré Fondateur, apportait à ses filles une corbeille chargée de fruits aux saveurs diverses, au fond de laquelle on trouvait toujours des éléments de bonheur.

En cette année 1866, on y découvrit une perle dans la personne de M^lle^ Philomène Héroux qui fit son entrée au noviciat sous le nom de sœur Marie-de-Saint-Stanislas Kostka. C'était en réalité, un cadeau digne d'être offert à nos vénérés Fondateurs.

Nous aurons occasion de parler de cette âme privilégiée, dans le troisième volume de nos Annales.

[3] Citation du révérend Père Prétot, o. m. i.

A l'aurore des vacances, notre très honorée Mère ne manquait jamais d'envoyer, par delà l'océan, le rayon de soleil qui réjouissait ses filles et réchauffait leur vie religieuse. Ainsi, elle écrivait le 3 juillet 1866: «... Comme les années précédentes, *mes chères filles du Canada*, je viens en toute simplicité vous dire quelques mots à l'occasion des vacances... L'ennemi de vos âmes, prévoyant les pertes qu'il subira pendant la retraite, cherchera à paralyser le bien qu'elle va produire en vous... Je vous l'ai dit bien des fois déjà, défiez-vous des péchés de la langue, — de cette démangeaison de parler de tout et de cette curiosité de tout savoir...

« Mes filles bien-aimées, soyez prudentes dans vos paroles, ne vous séparez pas les unes des autres; suivez l'ordre commun des récréations... A vos sœurs et de vos sœurs ne dites que du bien. A vos supérieures, dites tout ce qui est bon et tout ce qui aurait besoin de réforme; elles seules ont grâce d'état pour recevoir vos épanchements. Soyez franches et simples comme des enfants. Gardez-vous de donner lieu à des préventions, par des médisances, des jugements téméraires, des exagérations qui ressemblent à la calomnie et aliènent les cœurs. Soyez complaisantes, affables entre vous, polies et charitables... Mais surtout, ah! de grâce, soyez respectueuses envers vos supérieures... Point de plaintes, point de murmures à l'égard de celle qui tient la place de Dieu... Adoucissez le fardeau de la supériorité par votre obéissance, votre générosité dans les sacrifices, soit pour les obédiences, soit pour tout ce qui pourrait vous être demandé; rappelez-vous ce que dit saint Paul: « Faites en sorte que vos supérieurs n'aient pas à gémir. »

« Veillez et priez beaucoup: les temps sont mauvais; faites violence au ciel et évitez le péché,il attriste le bon Dieu...»

Sur cette note, essentiellement religieuse et maternelle, les sœurs *accordèrent* leurs jours de repos; le calme de l'âme, les joies de la charité fraternelle donnèrent une douce résonnance et préparèrent aux pieux exercices de la retraite.

Un événement de haute importance eut lieu le 12 juillet: Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez, dont nous avons

parlé précédemment, revenait de Notre-Dame-du-Lac, où elle remplissait la charge de supérieure provinciale; elle amenait avec elle les sœurs Marie-de-Saint-Julien et Marie-de-Saint-Sébastien. Tous les cœurs s'épanouirent à son arrivée. Cette bonne Mère avait de graves questions à traiter. Le Conseil profita de sa présence pour adresser une supplique demandant à son Eminence le cardinal Barnabo, que les provinces du Canada et de la Louisiane rentrassent sous la direction de la maison-mère, au Mans: les sœurs étaient grandement peinées de la fusion de 1865.

La pétition fut envoyée à Rome par l'intermédiaire du très révérend Père Fondateur. Les sœurs placèrent leur confiance en Notre-Dame des Sept-Douleurs et attendirent en paix le résultat de la requête.

Quelques jours plus tard, Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez crut qu'il était de son devoir d'aviser à un changement d'obédience. Le Conseil étant réuni sous la présidence du révérend Père Rézé, supérieur, on décida d'acquiescer au désir de sœur Marie-de-Saint-Bernard, nommée, on s'en souvient, supérieure locale à l'époque de la maladie de sœur Marie-de-Sainte-Léocadie. Cette chère sœur trouvait le fardeau bien lourd; et voyant que le personnel enseignant était insuffisant, elle s'offrit pour aider aux classes et demanda d'être déchargée de son office. Le Conseil accepta *à regret*, et nomma sœur Marie-de-l'Immaculée-Conception, supérieure; sœur Marie-de-Saint-Bernard, assistante et chargée des pensionnaires, sœur Marie-de-Sainte-Madeleine, maîtresse des novices.

Ici, se termine l'administration de sœur Marie-de-Saint-Bernard. Pour avoir été courte, elle fut bien remplie : sa résignation, son esprit conciliant, sa douceur, sa patience ont marqué son supériorat d'un cachet particulier. Par la sagesse de son gouvernement, elle a bien mérité de sa famille religieuse.

CHAPITRE SIXIÈME

ADMINISTRATION DE Sœur MARIE-DE-L'IMMACULÉE-CONCEPTION

SOMMAIRE: **1866**. — Sœur Marie-de-l'Immaculée-Conception, supérieure. — Départ du Père Rézé pour le Chapitre du Mans. — La retraite annuelle. — Lettre du vénéré Fondateur et de la Mère Marie-des-Sept-Douleurs. — Prédiction du saint curé d'Ars. — Construction d'une annexe. — Le cimetière de la communauté. — Retour du Père Rézé. — Permission de breveter les élèves. — Prise d'habit. — Première messe de minuit.

La nouvelle supérieure locale, dans le monde, Estelle Prévert, était née en France le 13 mars 1831. Entrée au noviciat du Mans le 12 juillet 1850, elle y avait fait sa profession religieuse le 19 septembre 1852. Nous ne savons pas la date précise de son arrivée au Canada; elle figure pour la première fois dans les archives de Saint-Laurent en juillet 1859.

Employée d'abord au pensionnat, on la voit bientôt aider aussi à la couture de la sacristie de l'église, vu sa grande habileté pour les travaux à l'aiguille.

Sœur Marie-de-l'Immaculée-Conception occupa, dans la province du Canada et ailleurs, des charges importantes: supérieure locale, supérieure provinciale, maîtresse des novices, secrétaire provinciale.

Elle accepta la charge de supérieure avec un grand esprit de foi, et s'efforça d'utiliser, pour le bonheur de ses filles spirituelles, hier encore ses compagnes, les dons intellectuels et moraux que le ciel lui avait départis.

Sœur Marie-de-Saint-Julien, nommée deuxième assistante provinciale, lors du Chapitre tenu le 5 mars 1865, obtint d'être démise de ses fonctions, après avoir fait connaître à sa supérieure provinciale, les graves raisons qui motivaient sa démarche, et en avoir obtenu la permission préalable du délégué apostolique. Aussitôt, elle est envoyée à Varennes comme supérieure, en remplacement de sœur Marie-de-Sainte-Mathilde.

Le mois d'août ramena, comme par le passé, l'époque des obédiences; mais le révérend Père supérieur, devant partir à son tour pour le Chapitre des Pères de Sainte-Croix, en France, crut devoir anticiper les nominations. Dès le 5 août, chacune recevait sa *feuille de route* et son programme de dévouement pour la prochaine année scolaire. Deux jours plus tard, accompagné du frère Aldéric, le bon Père partait pour New York et de là pour la France. Le Père supérieur poussa la condescendance jusqu'à se charger du *sucre du pays*, que les sœurs désiraient tant faire parvenir au vénéré Fondateur.

Le 9 du même mois, la communauté entrait en retraite, sous la direction du révérend Père Gastineau, c. s. c. Les retraitantes goûtèrent avec une pieuse avidité l'invitation du bon Maître: « Venez à moi, vous qui souffrez, qui êtes fatiguées, je vous referai. »

Tandis que les sœurs savouraient déjà les délices de la retraite, une lettre du révérend Père Fondateur leur apporta des nouvelles réconfortantes. Cette lettre était adressée de sa « solitude Saint-Joseph » [1]. Il engagea ses chères filles à l'aider à remercier le bon Dieu de la paix qu'il goûte dans cet oasis au milieu de la tempête qui menace d'engloutir son œuvre.

Entre temps, le révérend Père Rézé avait franchi l'océan et se trouvait à la maison mère, au Mans. Son premier soin

[1] Le révérend Père Moreau s'était retiré dans cette solitude avec la permission de son évêque, après sa démission comme général de l'Institut; il y demeura jusqu'en avril 1869, époque où furent vendues, par son successeur, la maison mère et ses propriétés.

fut de se rendre à la *Solitude* pour offrir ses hommages au vénéré Fondateur, et lui remettre le *fameux sucre d'érable*, envoyé par ses filles de Saint-Laurent. Le prochain courrier portait une lettre qui arriva à destination, à la fin des vacances :

« Vraiment, vous me gâtez, mes chères filles, avec votre bon *sucre d'érable!*... et combien j'ai été touché de votre délicatesse et des marques d'attachement que vous ne cessez de me donner dans nos communes épreuves. » Plus loin, il ajoutait : « Soyez sans inquiétude au sujet des ennuis qui nous accablent. C'est Notre-Dame des Sept-Douleurs qui a fondé notre œuvre ; le démon ne pourra la détruire ; mais aimons la prière, la discipline régulière, l'esprit de pauvreté, d'humilité, de mortification et de détachement de tout ce qui passe. Quelque longue que soit notre agonie, elle n'ira pas jusqu'à la mort et la Providence tirera le bien du mal... »

Vers la même époque, Mère Marie-des-Sept-Douleurs écrivait à sœur Marie-de-Sainte-Madeleine, assistante à Saint-Laurent : « ... Merci, ma fille, des détails que vous me donnez. .. Je m'intéresse tant à chacune des sœurs que j'aime à savoir comment elles vont en particulier... Marie-de-Sainte-Léocadie ne doit pas quitter Saint-Laurent, non plus... et je suis heureuse qu'elle ait repris son rang de religion... Le révérend Père Charles a fait de même, il est préfet d'études, cependant. Quant au très révérend Père Moreau, bien qu'il ne soit pas en charge, le Chapitre lui a assigné la place après le général. C'est bien le moins!... Le Fondateur ne devrait-il pas avoir la première place?... Oh! ma fille, que vous dirai-je sur tout ce qui se passe? Je ne puis que prier et gémir, souffrir et pleurer souvent... C'est un temps de cruelle épreuve..., mais il passera... La Providence prendra soin des siens ; soyons fortes et courageuses jusqu'au bout... C'est par la croix que se fondera notre société ; elle subsistera certainement. Le démon enrage et vainement il ébranle les faibles...

« Deux ans avant sa mort, le saint curé d'Ars a dit à une jeune personne qui le consultait sur sa vocation qu'elle

croyait fixée à un ordre cloîtré : « Non, vous serez religieuse au pied de la croix. — Et où cela? — N'importe, *ce sera au pied de la croix;* c'est un arbrisseau dont les branches s'étendront par tout l'univers. » Or, ma fille, aujourd'hui, cette personne est à Sainte-Croix et, à l'époque où elle voyait le saint curé, elle n'avait jamais entendu parler de notre Institut. Elle grandit au pied de la croix où le saint la voyait neuf ans à l'avance. Il ajoutait en la congédiant : « Tout ce qui croît au pied de la croix est plus que bon, *c'est excellent.* [2] Courage donc. . . »

En lisant ces lettres si encourageantes, l'action de grâces montait spontanément dans l'âme des sœurs et, dans une prière fervente, elles remerciaient le ciel de leur avoir donné de si saints Fondateurs. . .

* * *

Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez étant venue à Saint-Laurent en visite d'affaires, on profita de sa présence pour lui soumettre le projet d'un minuscule agrandissement. Nous en trouvons les détails dans les procès-verbaux, comme suit : « Vu la gêne où se trouve le pensionnat, relativement à l'exiguité du local et l'impossibilité d'agrandir le couvent, faute de ressources pécuniaires, le conseil,après avoir obtenu de la fabrique de Saint-Laurent la jouissance, pour dix ans, du terrain qui se trouve entre l'église et la classe des externes, soumet à Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez, supérieure provinciale, l'intention où il est de faire construire un appartement sur le dit terrain, lequel devra servir de salle de musique. La Mère provinciale ayant adhéré à cette demande, la nouvelle construction est confiée à M. X. . ., de Montréal, qui doit déjà à la maison plus de huit cent dix dollars, et qui s'engage à n'exiger d'autre paiement que la pension de sa fille pour couvrir les frais de construction.

[2] D'après des témoignages dignes de foi, il s'agit de Mère Marie-des-Sept-Douleurs, elle-même.

Le coût de cet appartement, 30 x 15, fait de bois et couvert en bardeaux, ne doit pas dépasser la somme de deux cent quatre-vingt-dix dollars. »

Le marché n'était pas, certes, à l'avantage de la communauté; mais par crainte de tout perdre, on dut se contenter de la piteuse aubaine.

* * *

Sa mission terminée, Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez retourna dans l'Indiana avec sœur Marie-de-Sainte-Eugénie (DeCelles), assistante provinciale ; cette dernière remplaçait sœur Marie-de-Saint-Bernard dont nous avons parlé dans les pages précédentes. Sœur Marie-de-Saint-Sébastien que nous avons saluée, le 12 juillet, retourna à la Nouvelle-Orléans avec un regain de forces; elle partit avec sœur Marie-de-Sainte-Louise (Henrichon), destinée à la maison de New York.

* * *

Depuis l'arrivée des sœurs de Sainte-Croix au Canada, vingt années avaient passé emportant avec elles non seulement les joies et les tristesses, mais des existences précieuses. Douze sœurs étaient mortes et reposaient, en attendant la résurrection, dans un cimetière d'emprunt. L'heure sonnait où il fallait pourvoir la communauté de son funèbre dortoir. La supérieure, sœur Marie-de-l'Immaculée-Conception, en référa à Mgr Bourget qui prit la chose en considération, et s'offrit même à remplir toutes les formalités voulues auprès des autorités civiles, dès le premier moment favorable. Sa démarche eut un plein succès. L'été suivant, les corps de nos chères défuntes furent transférés tout près de nous, dans l'enclos bénit à cette fin. Désormais, nos chères mortes *vivront* encore sous nos yeux et seront saluées plusieurs fois le jour, par un fervent *Requiescant in pace.*

Ces négociations, à propos du cimetière, étaient terminées, quand arriva de France le bon Père Rézé, supérieur, c'était le 13 octobre 1866. Les sœurs et les élèves lui firent une réception enthousiaste: morceau de piano, chant, félicitations en langues française et anglaise; tout servit à la démonstration de la joie filiale. Après avoir remercié, avec son grand cœur, maîtresses et élèves, le bon Père passa à la salle de communauté où il distribua aux religieuses des statuettes du Sacré-Cœur que leur envoyait la très honorée Mère générale. Que de tendres souvenirs furent éveillés par ce don qui venait de la main et du cœur de la bonne Mère de France!

* * *

Dans le cours du mois de septembre, l'honorable P.-J.-O. Chauveau, surintendant de l'instruction publique, accordait aux sœurs la permission de breveter leurs élèves dans les deux langues, mais seulement à *titre honorifique*. Cette nouvelle réjouit le personnel enseignant et enseigné.

* * *

Le dernier événement mémorable de l'année 1866, fut la prise d'habit de deux postulantes : M^lles^ Poirier et Eugénie Piché, qui reçurent les noms de sœurs Marie-de Saint-Benoit et de Marie-de-Saint-Gabriel; la première n'a pas persévéré, mais la dernière devint, en 1902, la deuxième supérieure générale de la branche canadienne de notre congrégation; il sera parlé d'elle en son temps.

* * *

Enfin, faveur longtemps attendue, la messe de minuit fut célébrée, pour la première fois, dans notre chapelle en 1866. Les émotions durent être grandes en cette nuit solennelle. Il est facile d'imaginer la ferveur des religieuses... Les vieux cantiques de Noël jaillissaient de leur cœur sous la poussée de la reconnaissance:

« Qu'entends-je dans la campagne?
Quel est donc cet hymne joyeux?
L'écho de notre montagne
Redit ce chant mélodieux.
Gloria in excelsis Deo. » [3]

Nouvelle agréable,
Un Sauveur Enfant nous est né;
C'est dans une étable
Qu'il nous est donné.

* * *

Nos pensionnaires pouvaient jouir en cette fête d'un privilège spécial, car dès les premières années de l'Institut de Sainte-Croix, le Pape Grégoire XVI avait accordé une indulgence plénière aux élèves qui, s'étant confessés et ayant communié, visiteraient à Noël, l'église ou la chapelle de l'établissement.

Avant l'expiration de l'année civile, il convenait de remercier le bon Dieu pour tant de grâces accordées: grâces de souffrances et d'angoisses sans nombre; grâces de consolations et de ferveur au service du bon Maître; grâces de santés conservées, ou grâces de morts édifiantes. Aussi est-ce avec ardeur que retentit dans les murs de l'humble chapelle du couvent le dernier cantique de l'an 1866:

« *Nous vous louons, Seigneur, nous vous bénissons.* »

* * *

Au coup de minuit, le nouvel an fit son apparition. Il se nommait « 1867 ». Sois béni, cher inconnu, puisque tu nous viens au nom du Seigneur...

[3] Cette strophe que nous insérons est la première d'un cantique adopté par notre vénéré Père Fondateur, pour son Institut. Il fait partie d'une série de plus de deux cents cantiques à l'usage des élèves de Sainte-Croix.

CHAPITRE SEPTIÈME

SOMMAIRE: **1867**. — Vacances des élèves le 7 janvier. — Lettre de Mère Marie-des-Sept-Douleurs. — Décès de sœur Marie-de-Saint-Isidore. — Visite de l'abbé Chisholm. — Réponses à certains points interrogatifs. — Approbation des constitutions. — Baptême de Mlle Foster. — Séance académique.

Les pensionnaires, — selon un usage qui *contrariait* bien un peu leurs goûts, mais qu'elles acceptaient généreusement, — quittèrent la pension le 7 janvier, pour passer quatre jours dans leurs familles. On profita de leur absence pour ouvrir un bazar qui devait durer trois jours et se terminer par une séance académique. Trois charitables dames de Montréal, dont nous regrettons *vivement* de ne pouvoir rappeler les noms, parce qu'ils ne nous ont pas été transmis, eurent la bonté de prendre la direction de cette œuvre; elles s'en acquittèrent avec un zèle admirable. Leurs travaux furent couronnés de succès. « Les paroissiens se montrèrent très généreux; plusieurs familles dépassèrent en charité tout ce que nous pouvions espérer, », disent les chroniques du temps. Les élèves revenues pour la séance académique, jouèrent leur rôle à l'avantage de l'institution. Le bénéfice net du bazar fut de trois cents dollars.

Les sœurs se considérèrent dédommagées de leurs fatigues par ce résultat, estimé très satisfaisant.

* * *

Tandis qu'au Canada, on essayait de faire face aux affaires de l'administration matérielle de la communauté, en France, à la maison mère, se négociaient des intérêts d'un ordre autrement plus élevé. L'heure allait bientôt sonner où

l'Eglise donnerait une existence canonique à notre congrégation, et cette heure était impatiemment attendue. Comme une lettre du Mans arrivait à Saint-Laurent, on crut, pour un instant, les vœux comblés... Elle était bien de notre très honorée Mère générale; mais elle ne révélait pas le *grand secret*. On dut encore prendre patience. « Cette lettre de notre Mère, souligne énergiquement la *chronique*, était remplie de conseils *toujours aussi bons que son cœur*. » Jugeons-en par les lignes suivantes: « Mes filles, je rappelle votre attention sur *l'obéissance* qui est le *fond* de la vie religieuse, sur le *silence* qui en est le *gardien*, sur la *prière* qui en fait la *force*, sur la *charité* qui est le *nerf* de la vie de communauté... Marchez toujours courageusement dans la voie étroite de la croix, sur les pas de notre divine Mère et patronne... » Que de réflexions pratiques naîtront de ces grandes pensées!...

Aux élèves pensionnaires qui lui avaient présenté l'hommage de leurs vœux de bonne fête et de bonne année, par la plume de M^lles^ Hermine Fauteux, Lucie Poitras et Marguerite Prendergast, notre Mère écrivait le 15 janvier 1867 : « Merci de vos bonnes lettres, mes chères amies; toutes vos missives me sont agréables et c'est avec le plus grand intérêt que je les parcours à leur arrivée. Vos sentiments me sont d'ailleurs si bien connus que je n'avais pas besoin de remerciements écrits pour croire à votre gratitude. Je crois que vous recevez avec autant de succès les leçons propres à former vos cœurs que les sciences qui ornent l'esprit. Comme je ne suis pas indifférente à l'éducation qui vous est donnée par nos chères sœurs, j'ai le plaisir d'en juger par vos écrits.

« A mon tour, mes chères enfants, je vous souhaite une bonne année; qu'elle soit, pour chacune de vous, abondante en fruits de vertus, d'abord... puis, de succès dans le travail manuel si utile aux jeunes personnes. Oui, cette partie de l'éducation de la jeune fille est très importante; une femme qui ne sait pas *coudre, tricoter, raccommoder* n'aura jamais d'ordre autour d'elle; elle ignorera les premiers éléments de

l'économie domestique. Enfin, si elle n'est pas pieuse et dévouée, elle sera malheureuse par l'ennui qu'elle fera éprouver à ceux de sa maison...

« Bientôt, et je m'en réjouis pour vous, vous allez vous retremper dans la ferveur par la retraite annuelle, à la fin du mois de la Sainte-Enfance. Combien je souhaite que vous estimiez tous les avantages attachés à cette retraite!... Toute la vie, vous bénirez les années passées au couvent où, avec l'instruction, vous apprenez surtout que le bonheur est dans le devoir; sur la terre, il n'y en a point d'autre; et le *devoir* seul donne droit au bonheur éternel.

« Ce sont les vœux bien sincères que forme pour vous, mes chères enfants,

« Votre toute dévouée en J. M. J.,

« Sœur Marie-des-Sept-Douleurs, M. S. C. »

Les privilégiées lurent et relurent cette lettre écrite par le cœur d'une mère et elles en firent bénéficier leurs compagnes.

* * *

Le mois de février débuta par le deuil: dès le premier jour, sœur Marie-de-Saint-Isidore, était inscrite au nécrologe de la communauté. Cette excellente religieuse, née Edwidge Valiquette, quittait le monde à l'âge de trente-sept ans, après avoir mené une vie bien humble, bien cachée aux yeux des hommes. Durant quatorze ans, elle avait été employée aux travaux manuels, et s'était fait remarquer par son dévouement, son amour de la pauvreté, sa résignation, sa patience, sa mortification jusque dans les bras de la mort. Elle a laissé un parfum d'édification qui mérite d'embaumer notre histoire, comme il a embaumé ses sœurs en religion. Du haut du ciel, elle veillera sur la communauté et ses œuvres...

Quelques jours plus tard, le bon abbé Chisholm, ancien curé d'Alexandria, vint faire une visite à la communauté, où il tint à voir spécialement les sœurs qu'il avait connues. Selon sa coutume, il se montra d'une bienveillance toute paternelle. « Je demanderai les Sœurs de Sainte-Croix pour ma nouvelle paroisse de Perth, Ont., si mon évêque m'en laisse la liberté », dit-il, avant son départ.

Le 14 octobre de l'année suivante, le même abbé mandait à la supérieure que son évêque lui permettait d'avoir les sœurs de Sainte-Croix et que la mission s'ouvrirait en 1869. En conséquence, à l'époque des nominations de juillet 1869, après deux années d'attente, trois sœurs furent désignées pour cette maison, c'étaient: sœur Marie-de-Sainte-Hortense comme supérieure, sœur Marie-de-Sainte-Chantal et le nom de la troisième n'est pas mentionné dans l'acte du procès-verbal.

Mais voilà que, vers la fin du mois d'août, le Conseil est informé que la mission ne sera pas ouverte: Mgr Horan, malgré sa promesse formelle de recevoir les sœurs dans son diocèse, s'oppose à cette fondation, jusqu'à ce que des démêlés survenus entre la paroisse et le prédécesseur de M. l'abbé Chisholm soient entièrement terminés, et que la propriété destinée aux sœurs leur soit assurée.

Cet ajournement était indéfini. Les trois sœurs reçurent d'autres obédiences et, de *Perth*, il ne fut plus question dans la suite.

* * *

Une digression, qui pourrait répondre à plusieurs points interrogatifs, serait peut-être de mise ici?... Les lecteurs ont pu remarquer qu'il n'est guère question de fondation dans notre histoire depuis plusieurs années... La raison?— Nul doute qu'elle est tout entière dans les décrets de la divine Providence... Nos yeux humains y voient peut-être autre chose?... En tout cas, nous connaissons cette parole de notre vénéré Fondateur dans une de ses premières lettres-circulai-

res: « . . . Fortifiez-vous au dedans avant de vous étendre au dehors ». [1] Puis, la difficulté des communications pour l'admission des sujets: les aspirantes à la vie religieuse ne pouvaient pas toujours attendre des mois pour obtenir une réponse; incertaines d'ailleurs, si cette réponse leur serait favorable. . . Ensuite, la *pauvreté* de la maison, la situation peu centrale de Saint-Laurent, l'absence de voie ferrée, etc. Bref, toutes considérations humaines bien pesées, il faut en revenir aux éternels décrets de la Providence. . .

* * *

Il ne sera pas sans intérêt de prendre connaissance de quelques lettres circulaires qui jetteront encore plus de lumière sur cette question.

Plus tard, après la session d'un Chapitre général, où tout s'était passé selon l'esprit des règles, Mère Fondatrice écrivait à ses filles du Canada: [2] (Nous citons textuellement). « . . .Nous avons délibéré en paix sur tout ce qui nous a paru nécessaire ou utile à la formation de notre Institut.

« Je dis *formation* de notre Institut, mes chères filles, et non, son extension, parce que notre mission particulière, notre fin propre, à nous, qui avons été les premières dans cette œuvre de Dieu, n'est pas tant de la multiplier et de l'étendre que de lui donner la *vie* par la *mort* à nous-mêmes, et de l'affermir de plus en plus sur le fondement inébranlable de nos saintes constitutions. Il ne servirait à rien de remplir tel ou tel pays de notre nombre et de nos établissements, si tout devait finir avec la première génération de notre famille spirituelle; tandis que si, à l'imitation du divin Fondateur, nous nous contentons d'être le grain de sénevé mis en terre et y mourant pour devenir le grand arbre contenu dans son germe, nous aurons en Dieu la consolation de voir et de recueillir les fruits de notre *abnégation* dans les mérites futurs de notre congrégation. . .

[1] Conseil de M. Mollevaut, directeur spirituel du vénéré Fondateur.

[2] Circulaire du 3 décembre 1873.

« Le Souverain Maître ne nous demandera pas si nous avons fondé et possédé beaucoup de maisons, mais si nous avons fondé,par l'oubli de nous-mêmes et par nos bons exemples, l'édifice de la *grâce* dont nous étions les pierres choisies, arrosées de la bénédiction céleste. . . »

* * *

Pourquoi ne pas citer ici une phrase du rapport triennal, 1857-1860, que le très révérend Père Moreau adressa au Saint-Père après le Chapitre de 1860?. . . « Plusieurs évêques de France, dit le Fondateur à Sa Sainteté, m'ont demandé des maîtres et des maîtresses pour des écoles primaires et secondaires, je les ai tous refusés afin de prendre le temps de mieux former les sujets. . . »

* * *

Une heure, enfin, vient de sonner qui doit augmenter notre foi, notre abandon aux vouloirs divins, et nous persuader que l'œuvre de Sainte-Croix n'est pas vouée à la destruction. . . Le 5 mars, une lettre toute remplie de joie et de reconnaissance arrivait du Mans à Saint-Laurent. La très honorée Mère Marie-des-Sept-Douleurs annonçait la nouvelle de l'approbation par Rome des constitutions de notre Société. Voici la teneur du décret copié textuellement de *l'Histoire du Père B.-A.-M. Moreau,* page 424:

« Les Constitutions de l'Institut des Sœurs Marianites de Sainte-Croix ayant été soumises à la Sacrée Congrégation de la Propagande, les Eminentissimes Pères, dans les assemblées générales du 18 mars 1865 et du 24 septembre 1866, après un examen approfondi, ont été d'avis d'approuver et de confirmer pour dix ans, par mode d'essai, la pratique des Constitutions susdites, telles qu'elles sont contenues dans l'exemplaire ci-après, avec les corrections indiquées dans le feuillet annexe. Le Secrétaire soussigné du Sacré-Congrès ayant porté cette décision devant Notre Très Saint

Seigneur Pie IX, par la Providence divine Pape, dans les audiences du 3 avril 1865 et du 30 septembre 1866, Sa Sainteté l'a gracieusement approuvée de tout point, et a ordonné que le présent Décret fut expédié pour en faire foi.

« Donné à Rome, au palais de la Sacrée Congrégation de la Propagande, le 19 février 1867.

« Al., card. BARNABO, *préfet*,
« A. CAPALTI, *secrétaire*. »

« D'après le texte des constitutions joint à ce décret, les *Sœurs Marianites de Sainte-Croix* forment entre elles une Congrégation à vœux simples, non astreinte à la clôture, gouvernée par un Chapitre général assemblé tous les six ans, et par une supérieure générale assistée d'un conseil de six sœurs, dont trois ont le titre d'assistantes et les trois autres exercent les offices de Secrétaire, d'Econome et de Trésorière. La maison mère est située au Mans.

« Les œuvres extérieures de l'Institut sont l'éducation chrétienne des jeunes filles, surtout des enfants pauvres et abandonnés, et le soin des malades à domicile durant le jour.

« Les Constitutions déterminent pour chaque jour, chaque semaine, chaque mois et chaque année, les exercices spirituels par lesquels la Congrégation forme ses membres et entretient sa vie religieuse.

« La Congrégation est placée sous la protection et dans la dépendance de la Sacrée Congrégation de la Propagande, à titre d'Institut voué aux missions de l'étranger, qui sont l'objet libre d'un vœu spécial. La supérieure générale, qui est élue tous les six ans, ainsi que ses conseillères, par le Chapitre général, adresse à la Sacrée Congrégation un rapport triennal de la situation de l'Institut. La Congrégation est divisée en provinces dont la supérieure est élue par le Chapitre général, auquel chaque province est représentée par la supérieure et deux députées.

« En vertu des mêmes Constitutions, les rapports de dépendance et de service que les Marianites avaient maintenus jusqu'alors avec les Religieux de la Congrégation de Sainte-Croix étaient supprimés. . . »

Le même décret ordonnait à la supérieure générale de convoquer le Chapitre général à New York, suivant le mode prescrit par les Constitutions; la présidence en était déléguée à Mgr McClosky, archevêque de cette ville.

Dans ce Chapitre, on devait procéder à l'élection d'une nouvelle supérieure générale qui résiderait *provisoirement* en Amérique.

Pour l'édification des membres de notre Institut et dans le but de les intéresser davantage, nous donnerons encore d'autres extraits d'une circulaire datée du Mans, le 3 mai 1867, par laquelle la Mère fondatrice annonce l'approbation canonique des Constitutions: « . . .Il m'est enfin donné, mes bien chères filles, de vous annoncer la grande bénédiction répandue sur notre Congrégation, par l'approbation canonique des Constitutions que notre très révérend Père Fondateur avait soumises à l'examen du Saint-Siège. C'était, il vous en souvient, par sa lettre circulaire du 17 février 1863, que Sa Révérence demandait le concours de nos prières pour le succès tant désiré de sa supplique. Le ciel a daigné nous exaucer, malgré notre indignité, en comblant les vœux de notre vénéré Père par cette inestimable faveur qui sera le couronnement de sa vie d'épreuves et de sacrifices. Grâces éternelles soient donc rendues à la très sainte Mère de Notre-Seigneur, Notre-Dame des Sept-Douleurs, par qui ses pauvres filles ont reçu les plus grandes consolations, le jour même où nous célébrions avec toute l'Eglise la mémoire des souffrances de son divin Fils! Car vous ne manquerez pas, mes chères filles, de remarquer dans un événement si providentiel cette touchante circonstance que le décret de notre approbation, daté du mardi, 15 février, fête de *l'Oraison de Notre-Seigneur*, au jardin des *Olives*, me fut gracieusement remis par M^gr^ notre évêque le mardi suivant, fête de la Com-

mémoraison de la *Passion*. Notre-Seigneur, en nous accordant du haut de sa croix la plus précieuse des grâces par l'intercession compatissante de sa Mère, veut, ce semble, nous rendre plus cher notre doux nom de *Marianites de Sainte-Croix*, ainsi consacré de nouveau par le souvenir et la vertu du mystère de notre Rédemption...

« ... Maintenant, plus que jamais, nous devons continuer de recourir à la dispensatrice des dons célestes, pour obtenir la grâce de répondre aux obligations si graves que la promulgation prochaine de nos Constitutions va nous imposer... obligations de pieux respect, d'humble obéissance et d'inviolable fidélité à ces saintes Règles qui sont la manifestation de la volonté divine sur notre famille religieuse, dont tous les membres devront désormais rester indissolublement unis dans la même *voie*, la même *vérité* et la même *vie*... Pour nous guider dans les sentiers de la perfection et ne pas nous égarer dans les ténèbres de la volonté propre, prenons révérencieusement la lampe de la vérité que notre Très Saint-Père et auguste Pontife nous présente avec une si affectueuse condescendance... Puisons dans les Constitutions qu'il nous donne cette vie puissante qui perpétue les institutions catholiques, fondées non par l'homme, mais par le Seigneur lui-même sur la pierre immobile des vertus intérieures...

« Malgré notre nombre, nos ressources, nos efforts et nos succès apparents, nous ne serions devant Dieu qu'un fantôme de communauté religieuse et nous ne tarderions pas à rentrer dans le néant, avec nos Règles méconnues et nos œuvres évanouies, sans avoir rien fait d'utile pour l'Eglise et la société... »

* * *

Dans cette circulaire, la révérende Mère Marie-des-Sept-Douleurs recommandait spécialement l'action de grâces ; elle demanda à la supérieure de faire célébrer des messes, d'offrir des communions et de témoigner par toutes sortes de moyens notre reconnaissance au bon Dieu et au Saint-Siège...

« Que votre ferveur, mes chères filles, dit-elle en terminant, que votre union et votre obéissance aillent toujours croissant. »

Elle conseillait, en outre, d'écrire à notre vénéré Fondateur de qui nous tenions en partie cette faveur, puisque c'était lui qui nous avait donné naissance dans l'Eglise. Tout fut fait conformément au religieux vouloir de notre chère Mère.

Dès le premier moment disponible, sœur Marie-de-l'Immaculée-Conception et son assistante, sœur Marie-de-Saint-Bernard, se rendent à l'évêché de Montréal, pour annoncer à Mgr Bourget l'heureuse nouvelle de l'approbation des Constitutions; Mère Fondatrice l'en avait déjà informé.

Monseigneur déclara aux deux honorables visiteuses que cette faveur paraît tenir du miracle, à cause des difficultés des années précédentes. Il félicite les sœurs de leur bonheur, s'y associe, accorde un jour de congé et permet qu'à l'avenir, chaque année, à pareille date, l'on ait le Salut du Très Saint Sacrement. L'heureux événement est annoncé à toutes les sœurs de la province, et, ce soir-là, le *Magnificat* retentit dans toutes nos maisons; il partait spontanément de tous les cœurs...

* * *

Cette consolation fut bientôt suivie d'une autre: le 20 mai, Mlle Mary Foster fut baptisée par Sa Grandeur Mgr Bourget. La jeune néophyte avait pour parrain, le révérend Père Colovin, c. s. c., et pour marraine, Mlle Emma Finlay, pensionnaire. Le sacrement de confirmation fut ensuite conféré à vingt-quatre fillettes, et, à la messe célébrée par Monseigneur, toutes les élèves s'approchèrent de la sainte Table; sept d'entre elles faisaient leur première communion. Cette matinée, si belle, eût suffi pour rendre la journée mémorable; cependant Sa Grandeur pousse la condescendance jusqu'à vouloir bien accepter la présidence d'une séance académique, donnée par les pensionnaires.

Le révérend Père Supérieur et plusieurs religieux du collège accompagnaient Monseigneur ; les parents des jeunes confirmées étaient présents. Au cours de la séance, qui eut un plein succès, on procéda au couronnement de la *Reine de mai* : M^lle^ Marguerite Prendergast, de la Côte-des-Neiges, l'héroïne du jour, reçut sa couronne de la main de M^gr^ Bourget. Cette fête, la première de ce genre, dont il soit fait mention dans les Annales, était une heureuse innovation, un beau stimulant dans la fidélité au devoir. Ce ne fut pas la dernière.

Comme le bazar commencé en janvier devait se continuer en juillet, Monseigneur, dans sa grande charité, offrit à la supérieure la somme de dix dollars, lui recommandant de garder pour la maison tout ce qui pourrait lui échoir. Les sœurs et les élèves conservèrent un souvenir ému des heureux événements de ce jour. La bienveillance de notre évêque n'en fut pas le moins attendrissant.

CHAPITRE HUITIÈME

SOMMAIRE: **1867.** — Annonce du Chapitre général. — Election de la députée. — Décès de sœur Marie-de-Saint-Luc. — Tenue du Chapitre à New York. — Mère Fondatrice est remplacée par Mère Marie-d'Egypte. — Le livre des constitutions. — Le Conseil provincial. — Mère Fondatrice envoie une statue de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur.— Mlle Sara Larose, première graduée. — Mgr Bourget ouvre la visite canonique. — Bénédiction du cimetière. — Exhumation des corps de nos sœurs défuntes. — La rentrée des élèves. — Une profession religieuse. — Mgr Muller. — Sœur Marie-de-la-Résurrection retourne en France.— Mme Sadlier. — La fête du pensionnat. — Mgr Bourget. — Première circulaire de Mère Marie-d'Egypte.

La tenue du Chapitre général, demandée par la Sacrée Congrégation de la Propagande à l'époque de l'approbation des constitutions, devait avoir lieu à New York, le 15 du mois de juin, sous la présidence du Délégué apostolique, M^gr^ Mc Closkey.. La très révérende Mère générale sollicita des prières ferventes pour en assurer le succès; elle recommanda fortement la pratique des vertus de *prudence*, de *discrétion*, de *charité*.

Dans une lettre datée du 10 mai et adressée à sœur Marie-de-Sainte-Madeleine, elle avait déterminé le mode de procéder à l'élection de la députée, selon les constitutions; puis elle ajoutait: « Conformément à ces dispositions *qui sont absolues* et que Son Eminence m'ordonne de suivre à la lettre, je vous convoque, ma chère sœur, par la présente, à notre assemblée capitulaire générale du 15 juin, comme deuxième assistante générale, régulièrement élue dans le Chapitre général de 1860. »

Sœur Marie-de-Sainte-Eugénie (DeCelles) fut également convoquée en qualité de troisième assistante provinciale; de par cette charge, elle était de droit capitulante.

L'élection de la députée eut lieu, selon le mode indiqué par la Mère générale. Mère Marie-de-l'Immaculée-Conception fut élue; elle partit donc avec les deux capitulantes déjà nommées. Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez, revenue à Saint-Laurent le 28 mai, les accompagnait, — notre très honorée Mère désirant la voir. Le départ s'effectua le 10 juin. Il ne restait plus aux filles de Sainte-Croix qu'à prier beaucoup. Elles y furent fidèles . . .

* * *

Le 14 du même mois, c'était la fête de notre vénéré Fondateur, qu'on ne passa jamais sous silence. En cette année 1867, il y eut grand'messe suivie d'un *Deo gratias* pour toute la journée.

* * *

Le 20, sœur Marie-de-Saint-Luc (Adèle Taillefer) rendait le dernier soupir. La chère sœur emportait dans la tombe le regret de n'avoir pu dire un dernier adieu à la vénérée Mère générale avant de mourir. Sachant qu'elle devait venir à New York, elle caressait l'espoir de la revoir après le Chapitre.

Cette excellente religieuse mourut à l'âge de trente-deux ans, après s'être fait remarquer, pendant onze ans, par son dévouement infatigable, son bon esprit, son amour filial pour la communauté, et avoir édifié ses sœurs par sa piété et sa résignation.

Là-bas, à New York, on étudiait sous l'infleunce du Saint-Esprit, les grandes et graves questions touchant l'Institut. L'établissement de Notre-Dame-du-Lac, Indiana, qui avait déjà demandé à la Sacrée Congrégation un amendement à certains articles des constitutions, comme offrant

trop de difficultés en Amérique, renouvela sa demande. Les capitulantes des autres provinces opposèrent de fortes résolutions, suppliant le Saint-Siège de « laisser intact le dépôt sacré des règles qu'elles espéraient transmettre sans changement à l'humble postérité des Marianites de Sainte-Croix. »

Tous les actes de la session furent dirigés dans le même esprit religieux. La majeure partie du temps fut consacrée à la lecture intégrale des constitutions et à l'interprétation pratique de chaque article, avec l'assentiment du très savant et Révérendissime Délégué apostolique. Les trois provinces d'Amérique, *qui avaient été fondues par le Chapitre de* 1865, furent rétablies avec leur noviciat et réorganisées par des élections régulières.

Par une ordonnance de la Sacrée Congrégation, on procéda au remplacement de Mère Marie-des-Sept-Douleurs. La session terminée, les capitulantes reprirent le chemin de Saint-Laurent, où elles arrivèrent le 23 juin. Elles apportaient bien des nouvelles, mais la délicatesse religieuse, autant que la discrétion, imposa un silence rigoureux sur le détail des diverses décisions. Il appartenait à la première autorité d'informer les membres de la congrégation de ce qui les intéressait si vivement.

Sœurs Marie-de-l'Immaculée-Conception et Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez ramenaient de New York sœur Marie-de-Sainte-Louise (Henrichon), dont la santé était fortement ébranlée. La première était chargée d'une lettre de Mère Fondatrice dans laquelle elle exprimait à ses chères filles du Canada son profond regret de ne pouvoir se rendre à Saint-Laurent, comme elle le leur avait fait espérer. « Après les pénibles épreuves que vous avez traversées, dit-elle, j'aurais été heureuse de vous donner un nouveau témoignage de mon toujours sincère attachement. Ne soyez donc pas fâchées, ni même trop peinées, mes bien-aimées filles; la volonté de Dieu est toujours aimable, même quand elle nous impose les plus durs sacrifices!... Recevez avec un bon esprit votre supérieure et son conseil; répondez à la

confiance que j'ai toujours eue en votre bon esprit religieux et à celle que vous a témoignée également le très révérend Père Fondateur . . . »

Aussitôt après l'approbation des constitutions, la Fondatrice s'était empressée de les faire imprimer en français, en anglais et en allemand; les capitulantes les apportaient avec elles. Dans la lettre précitée, cet envoi était annoncé comme suit: « Recevez ces constitutions avec grand respect; elles ont été bénites par notre saint et vénéré Père Fondateur. » La très honorée Mère insiste sur le respect que nous devons à l'autorité et dit que, sans docilité et sans soumission, nous ne pouvons être bénies. Elle engage fortement à l'union et à la charité mutuelle et termine en nommant le conseil administratif provincial qui vient d'être réorganisé:

PROVINCE DU CANADA

Sœur Marie-de-l'Immaculée-Conception, supérieure provinciale,

Sœur Marie-de-Saint-Bernard, assistante provinciale,

Sœur Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez, préfète des études,

Sœur Marie-de-Saint-Jean-Baptiste, économe provinciale,

Sœur Marie-de-Sainte-Madeleine, maîtresse des novices.

Mère Fondatrice n'en dit pas davantage, laissant, par politesse, à mère Marie-d'Egypte, sa remplaçante dans la haute charge qu'elle occupait, le soin de faire connaître en temps et lieu, les importantes décisions du Chapitre général. C'est ce que nous verrons bientôt, dussions-nous anticiper sur les dates.

Par la même occasion, cette bonne et dévouée Mère envoyait à ses bien-aimées filles du Canada, une statue de Notre-Dame du Sacré-Cœur, pour la chapelle de Saint-Laurent. Cette statue avait environ trois pieds de hau-

teur.[1] Le Père supérieur vint la bénir solennellement le surlendemain. Il distribua, en même temps, aux sœurs professes, l'exemplaire des constitutions envoyées par Mère Marie-des-Sept-Douleurs; chaque religieuse reçut à genoux ce livre sacré, et le baisa en témoignage de soumission et de respect. Le digne Père souligna vivement l'honneur que le Saint-Siège venait de faire à notre jeune congrégation, en la plaçant au rang des instituts approuvés.

* * *

Alors, comme aujourd'hui, le temps précipitait sa marche: les jours, les semaines et les mois nous échappaient, à travers la multiplicité des événements; bientôt sonna l'heure de la distribution des prix qui eut, cette année 1867, un cachet spécial de solennité. Elle fut présidée par M^gr^ le vicaire général de Charleston et délégué apostolique des îles Bahama; M. Rodier, ex-maire de Montréal, M. H. Valade, inspecteur des écoles, M. le docteur Tassé, le révérend Père Gastineau, c. s. c., étaient présents. Retenu au Nouveau-Brunswick pour des affaires urgentes, le révérend Père supérieur éprouva beaucoup de regrets de n'avoir pu rencontrer le distingué visiteur, M^gr^ de Charleston.

Pour la première fois, une médaille d'or était présentée à l'élève la plus méritante du cours gradué. On se souvient que M. le Surintendant avait permis en 1865, d'octroyer un certificat à l'élève qui aurait terminé le cours d'études. M^lle^ Sara Larose, ayant subi, sans faiblir, le supplice d'un interrogatoire de près de trois heures, en présence du Père supérieur, des maîtresses et des compagnes, reçut la médaille, au milieu d'une salve d'applaudissements.

Le distingué président eut des paroles de félicitations et d'encouragement pour les maîtresses et leurs élèves; les parents, de leur côté, furent très orgueilleux de leurs filles, ce soir-là. Le lendemain vit la reprise du bazar suspendu

[1] Au moment où nous écrivons, cette statue occupe un angle du réfectoire de l'infirmerie.

depuis le mois de janvier. Ce ne fut pas long, en une journée tout se terminait par une recette de cinquante-cinq dollars.

* * *

Ce même jour, revenait de New York, sœur Marie-de-Sainte-Marcelline (Elmire Campeau), employée à l'ouvroir tenu en cette ville par les sœurs de Sainte-Croix. Cette bonne sœur, très habile dans l'art de manier l'aiguille, abandonna son œuvre par ordonnance du médecin; elle était menacée de perdre la vue.

Dans les jours qui suivirent, les sœurs des différents établissements arrivèrent à la maison provinciale, pour la réunion ordinaire des vacances et la préparation à la retraite annuelle. Pour la première fois, les exercices spirituels furent dirigés par un religieux de la compagnie de Jésus, selon le désir de M^gr^ Bourget... Le révérend Père Schneider remplaça les PP. de Sainte-Croix, qui nous furent cependant toujours fidèles et dévoués.

Le sixième jour du mois d'août, la retraite se clôtura sous la présidence de M^gr^ l'évêque de Montréal. Sa Grandeur dit la messe de communauté durant laquelle les sœurs renouvelèrent leurs vœux. Dans le cours de la matinée, Monseigneur ouvrit la visite pastorale par une longue et paternelle exhortation, nouvelle faveur ajoutée à tant d'autres. Le lendemain, Sa Grandeur bénit solennellement le nouveau cimetière. A cette touchante cérémonie assistaient les RR. PP. Rézé, supérieur, Véniard, curé, et Gastineau, c.s.c., M. l'abbé Groulx, curé de Saint-Jérôme. Sa Grandeur accorda une indulgence de quarante jours à toutes les prières récitées au pied de la croix qui se trouve au milieu de ce champ du repos.

Les religieuses furent ensuite admises, à tour de rôle, en audience privée, auprès de ce vénéré père des âmes. Obligé de se rendre à l'évêché le soir même, Monseigneur suspendit la *visite canonique*, et exprima le désir que l'exhumation des corps de nos chères défuntes fût faite avant

le départ des missionnaires. Séance tenante, on arrêta que l'exhumation aurait lieu le 16 du courant et Sa Grandeur promit de s'y trouver.

Dans une circulaire de notre vénéré Fondateur, en date du 1er janvier 1858, nous trouvons toute la pensée de sa grande âme au sujet de nos défunts, la voici sous le titre: « SOINS À DONNER AUX MORTS »: « Souffrez, mes chers fils et mes chères filles en Jésus-Christ, que je vous recommande le culte de nos chers défunts, sous le rapport de leur repos éternel et de leurs dépouilles mortelles.

« Avant même qu'ils aient rendu le dernier soupir, entourez-les de soins assidus; ménagez-leur autant que possible l'assistance du prêtre, surtout à l'heure suprême du trépas, parce que c'est le moment où l'ennemi redouble ses tentations, et que ce moment est décisif pour l'éternité. Ne confiez pas leurs dépouilles mortelles à des mains étrangères, mais regardez comme un devoir sacré de leur rendre ce dernier service; acquittez-vous sans retard des suffrages prescrits en cette circonstance par la règle. Honorez le lieu où ils reposent, en allant souvent prier sur leur tombe, surtout si vous avez pu obtenir des autorités un cimetière propre à la communauté.

« Dans le cas où vous jouiriez de ce précieux avantage, vous seriez inexcusables si, par négligence, vous laissiez en mauvais état, ou même tomber en ruines les murs, les croix et les tombes de vos cimetières. Evitez d'y laisser croître l'herbe; que ce lieu, au contraire, soit soigneusement entretenu; que la terre qui recouvre les restes de vos frères et de vos sœurs soit cultivée; que la croix avec ses inscriptions, soit renouvelée en temps convenable; que la porte du cimetière soit toujours fermée; que tout, en un mot, soit dans un état d'ordre et de propreté qui porte le cachet de la piété. Si même, comme à la maison mère, vous possédez une chapelle funéraire, tâchez d'obtenir du Saint-Siège, un autel privilégié pour les défunts et qu'on y célèbre une messe à leur intention, au moins toutes les semaines . . . »

Après cette digression, nous reprenons la suite de notre sujet.

* * *

L'avant-veille de la funèbre cérémonie de l'exhumation, Mère Marie-de-l'Immaculée-Conception et sœur Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez passent la journée dans la cave de l'église. A cette époque, les dépouilles mortelles de nos sœurs étaient déposées sous l'autel de la sainte Vierge, petite cave basse dans laquelle on ne pouvait marcher que fortement courbé. La présence des bonnes mères était requise, afin d'identifier les corps. Une rumeur circulait, mais heureusement fausse, que certains corps avaient été volés; grâces à Dieu, aucun ne manquait.

Monseigneur, suivant sa promesse, est au couvent le seize au matin. Sa Grandeur dit la messe de *requiem* dans notre chapelle pour le repos de l'âme de nos sœurs défuntes. A l'issue du saint sacrifice, la communauté se rend processionnellement au cimetière où les restes de nos mortes ont été portés la veille. Les RR. PP. Rézé, Gastineau et Véniard, c. s. c., deux religieuses de la Congrégation Notre-Dame viennent s'unir à nous dans la prière et témoignent, par leur présence, la vive et fraternelle sympathie de leur communauté pour la nôtre.

Sa Grandeur bénit d'abord les fosses et fait une touchante allocution qu'elle termine par ces paroles: « Que les racines de la croix plantée dans ce champ de l'éternel repos, descendent jusque dans le purgatoire et y rafraîchissent les âmes saintes qui y sont détenues! »

Le soir même, Monseigneur termine la *visite régulière* par la bénédiction du Très Saint Sacrement et a la bienveillance d'accorder quarante jours d'indulgence à chaque *Souvenez-vous* récité devant la statue de la sainte Vierge

qui se trouve dans la cour des élèves. Avant son départ, Sa Grandeur adresse encore quelques mots aux sœurs, les exhortant à vivre toujours en ferventes religieuses.

Mère Marie-de-la-Rédemption, supérieure à New York, arrivait le 21 août à Saint-Laurent, pour y passer quelques jours. Ces fréquents rapports entre les deux communautés, si éloignées l'une de l'autre, fortifiaient les liens de fraternelle amitié qui les unissaient déjà en « Notre-Dame des Sept-Douleurs ».

Les vacances touchaient à leur fin... Aussi les missionnaires, heureuses et reconnaissantes de toutes les grâces extraordinaires reçues au cours des mois de juillet et d'août, embrassèrent avec amour la croix toujours cachée dans chaque obédience. C'était bien leur profit d'accepter la croix et de la porter avec amour, puisque, selon M^gr^ de Ségur, « l'amour métamorphose la croix en un doux fardeau qui affermit nos pas dans la voie du salut... » Le 30, les sœurs étaient toutes à leur poste respectif.

* * *

Le mois de septembre garde son cachet accoutumé: d'abord, la rentrée des élèves en bon nombre, puis une lettre de notre très honorée Mère Marie-des-Sept-Douleurs félicitant ses *filles* de toutes les faveurs dont elles avaient été comblées. Elle invite surtout les sœurs à tenir leurs yeux attachés sur *la couronne immortelle qui les attend*, mais qui doit être le fruit du travail et de la victoire. « Celle-là seulement sera couronnée qui aura combattu jusqu'à la fin. »

* * *

Trois novices étaient admises le 25 octobre, à la profession perpétuelle. Monseigneur de Montréal présida la cérémonie, qui eut lieu dans notre chapelle; sœurs

Marie-de-Saint-Etienne, Marie-de-Saint-Raphaël et Marie-de-Saint-Adolphe se trouvaient les heureuses privilégiées. [2]

La fête est suivie d'une réception chez les élèves. Le programme consiste en deux adresses et deux morceaux de piano. Sa Grandeur témoigne aux pensionnaires toute sa satisfaction de les voir si nombreuses et les exhorte paternellement à bien profiter de leurs années de couvent pour acquérir la science qui fait les *saintes*. En cette circonstance, Monseigneur permet qu'à l'avenir les offices du dimanche se célèbrent dans la chapelle conventuelle, privilège fort apprécié. Jusque-là, les maîtresses et les élèves devaient, chaque dimanche, se transporter à l'église paroissiale, cause de distractions pour la gent écolière, chez laquelle le recueillement n'est pas encore une habitude.

* * *

Vers cette même époque, 27 octobre, M^gr^ Müller, grand vicaire de Portland, fait à la communauté l'honneur d'une visite. Il nous donne des marques de la grande bienveillance qu'il témoigne à notre famille religieuse dont il avait entendu parler. Invité à passer dans les classes, Monseigneur se montre d'une affabilité qui met les élèves tout à fait à l'aise.

Le soir de ce même jour, les sœurs déplorèrent le départ de sœur Marie-de-la-Résurrection. Lors du Chapitre de New York, elle avait été nommée secrétaire générale pour la France. Elle nous quittait, après un séjour de dix-neuf années au Canada. C'est donc au milieu de nous, et bien loin de sa chère patrie, que s'était écoulée la majeure partie de sa vie religieuse! Sœur Marie-de-la-Résurrection (Françoise Harrel), née à Grand-Fougeray, département d'Ile-et-Vilaine, France, le 7 avril 1827, vint à Saint-Laurent l'année

[2] Fait digne de mention, ces trois religieuses, devenues jubilaires, vivent encore à l'heure où l'annaliste écrit ces pages (9 mars 1924).

qui suivit la fondation, c'est-à-dire en 1848. Elle avait bien peiné sur la terre étrangère, mais en compensation, elle y avait contracté de saintes amitiés... Son départ fut un adieu, car elle mourait deux ans plus tard, le jour de Pâques, 30 mars 1869, universellement regrettée.

* * *

Le 15 novembre, les sœurs reçurent la visite de madame Sadlier, femme de lettres, aussi distinguée par ses vertus que par son savoir. M. J. Sadlier, son mari, l'accompagnait, ainsi que M. Clark, notaire à Montréal, et madame D'Arcy McGee, femme de l'honorable McGee d'Ottawa. Comme les distingués visiteurs avaient d'abord été les hôtes des RR. PP. de Sainte-Croix, le Père Rézé et le Père Colovin s'étaient fait un devoir de les conduire au couvent. Grande fut la réception au pensionnat! M. Sadlier adressa, au nom de sa femme, des félicitations et des remerciements aux sœurs et aux élèves: « Tout a été si bien dit, si bien fait, votre tenue, mes chers enfants, votre distinction nous charment; et votre facilité à vous exprimer dans les deux langues témoigne du bon travail qui se fait dans cette Institution... »

M. Clark parla à son tour et crut devoir renchérir sur les éloges donnés par M. Sadlier. Bref, cette visite laissa une très heureuse impression au personnel du pensionnat. Il serait difficile de ne pas reconnaître, dans cet événement, et dans bien d'autres encore, une des délicates attentions du bon Maître envers celles qui s'occupent de *chercher premièrement le royaume de Dieu et sa justice...*

* * *

Dès les premières années de la fondation, le 21 novembre fut toujours célébré avec solennité; il est devenu la fête traditionnelle du pensionnat. En cette année 1867, la pré-

sence de Mgr Bourget en rehaussa l'éclat; tous les cœurs surabondaient de joie: le bon Pasteur revenait au milieu de ses brebis toujours si heureuses sous sa houlette! Dans la soirée, ce fut Sa Grandeur qui présida la réception des Enfants de Marie. Quinze jeunes filles s'enrôlaient sous la bannière de la très sainte Vierge; la bénédiction du Très Saint Sacrement fut donnée par Monseigneur. Dans la même circonstance, le bon prélat daigna attacher des indulgences à certaines prières, telles les litanies de *Lorette*, le *Salve Regina*, le *Memorare* récités devant la statue de Marie au temple. La même faveur s'étendait à toutes nos maisons de son diocèse.

* * *

L'année civile allait bientôt se terminer et les sœurs songeaient, anxieuses, à tout ce qu'elles attendaient encore de la maison mère de France. Enfin! Mère Marie-d'Egypte, nommée supérieure générale, en remplacement de la très honorée Mère Marie-des-Sept-Douleurs, adressait à toutes les maisons de l'Institut: en France, au Bengale Oriental, au Canada et aux Etats-Unis, une lettre circulaire, datée du 24 novembre, pour leur annoncer officiellement son élection. A cause de l'importance de cette lettre, nous la reproduisons *in extenso*:

QUE LE SAINT NOM DE DIEU SOIT BÉNI![3]

De notre maison mère, au Mans,
Avenue de Paris, 65, le 24 novembre 1867.

« Mes bien chères sœurs,

« En attendant que la Sacrée Congrégation de la Propagande puisse donner aux suppliques de notre Chapitre général les réponses que l'Eminentissime Cardinal Préfet a daigné m'annoncer par sa gracieuse lettre du 26 août dernier, je crois utile de ne pas différer plus longtemps de vous faire connaître les dispositions administratives qui, par leur entière conformité avec l'esprit de nos saintes constitutions, ont dû recevoir une exécution immédiate.

« Assurément, il était loin de ma pensée, comme de la vôtre, mes chères sœurs, que ce dut être à moi de vous entretenir de cette mémorable session de New York, sur laquelle les prières de toute notre Congrégation et la direction si dévouée de son Illustrissime Président ont attiré tant de bénédictions. Il appartenait, selon notre plus grand désir, à celle que la divine Providence a donnée pour auxiliaire immédiate à notre vénéré Fondateur de vous exprimer la joie de notre Père et la sienne, en voyant l'œuvre de tant de *labeurs* enfin consommée par la promulgation canonique de nos statuts. Mais puisque la circonstance, la plus inopinée, m'impose le devoir de prendre ici ma part d'une si grande consolation, daigne Notre-Seigneur recevoir, par l'entremise de sa très sainte Mère, nos communes actions

[3] Cette devise: « Que le saint Nom de Dieu soit béni », se lit en tête de toutes les lettres jusqu'en juillet 1879. Mais au mois de septembre de la même année, en la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs, nous lisons pour la première fois cette nouvelle devise: « *In Cruce Domini Nostri Jesu Christi* », ou simplement les initiales: « I. C. D. N. J. C. » Pour connaître les raisons qui ont motivé ce changement, il nous faudrait avoir le loisir de consulter les procès-verbaux de la maison mère au Mans ou les actes capitulaires. Aujourd'hui, nous gardons la même devise écrite en français, « Dans la Croix de Jésus-Christ ».

de grâces pour cette miséricordieuse faveur à laquelle est attachée, non seulement notre sanctification personnelle, mais encore celle de tant d'autres âmes. Car, vous le savez, mes chères sœurs, les dons de la sainte Eglise sont comme ceux de Dieu lui-même, *pour toujours*, et l'avenir est assuré désormais à notre petite Congrégation, si chacune de nous met tout son cœur et sa volonté à pratiquer, pendant ces dix années, les règles que le Saint-Siège nous a faites si douces et si faciles ; mais, je dis, à les pratiquer religieusement, de point en point, dans leur plus scrupuleuse intégrité, *telles qu'elles sont*, comme le veut la Sacrée Congrégation de la Propagande, et comme le Chapitre général nous en a donné l'exemple, en écartant toute pétition de dispense.

« Et, à la vérité, mes chères sœurs, quelle congrégation a eu, autant que la nôtre, la liberté de porter jusqu'à Rome, ses projets de modifications aux règles de son Fondateur? Non, jamais, nous ne pourrons assez reconnaître l'inépuisable charité de notre Mère la sainte Eglise qui, au milieu d'un si grand nombre d'instituts où les vertus religieuses brillent d'un éclat bien pur, a daigné nous appeler du néant, pour nous donner un nom nouveau, de nouveaux insignes, une règle de vie particulière, et nous assurer une mission distincte. Si nous voyions les choses de l'ordre surnaturel, comme les saints les voient, nous comprendrions mieux quel honneur c'est pour nous d'avoir occupé, même un instant, la pensée du Saint-Siège agité par tant d'autres sollicitudes, et surtout d'avoir reçu de notre glorieux et saint Pontife PIE IX, cette approbation tant désirée dont nos sœurs à venir nous envieront les prémices.

« Quand sainte Thérèse apprit l'impression du Bref en faveur de sa réforme, elle écrivit au Père Carme qui la lui annonçait : « Cet événement si peu attendu me paraît un vrai songe. Eussions-nous pu, quand même nous n'aurions eu qu'à former des désirs pour réussir, rien faire qui nous fût plus avantageux ou qui approchât de ce que Dieu a fait en notre faveur? Qu'il en soit loué à jamais! » Et la grande sainte, à qui il manquait encore ce que nous possédons,

ajoutait : « Pour rendre cette joie complète, il faudrait que les constitutions aussi fussent imprimées ; sûrement, nous pouvons nous en flatter après tant de grâces que Dieu nous a faites. »

« Et nous donc aussi, mes chères sœurs, louons le Seigneur, louons-le à jamais ! Bénissons-le chaque jour d'avoir enfin rendu à notre chère famille religieuse, tant éprouvée, le don inestimable de la *paix*, que sa grâce ne refuse jamais aux âmes de *bonne volonté*. Goûtons-la avec consolation et reconnaissance, cette paix de Dieu, qui surpasse tout autre bien, et pour la conserver, sachons nous imposer tous les sacrifices. Afin qu'elle règne de plus en plus dans nos cœurs et qu'elle répande ses délices dans toutes nos maisons, unissons-nous de plus en plus par la prière et l'obéissance autour de la sainte règle qui est pour nous la déclaration de la volonté divine. Il en sera ainsi, mes chères sœurs, j'en ai la douce confiance, et je ne puis répondre aux sentiments vraiment religieux qui animent nos maisons où les constitutions sont fidèlement observées, qu'en adressant pour vous à Notre-Seigneur, ce vœu tant de fois recueilli de la bouche de notre très révérend Père Fondateur : « *Qu'à toutes celles qui suivront cette règle, le Seigneur accorde la paix et fasse miséricorde.* »

« Le Chapitre général, dont j'ai maintenant à vous parler, mes chères sœurs, s'est tenu à New York, comme vous le savez, du 15 au 21 juin, sous l'insigne présidence de M^gr^ l'archevêque, délégué apostolique. Les membres du Chapitre convoqués, par ordre de la Sacrée Congrégation, suivant le mode en vigueur avant l'assemblée tenue à Sainte-Marie (Indiana), en mars 1865, lequel mode se trouve énoncé dans l'article 22 des Constitutions, étaient :

Notre très honorée Mère Marie-des-Sept-Douleurs, supérieure générale,

Sœur Marie-de-la-Rédemption, première assistante générale,

Sœur Marie-de-Sainte-Madeleine, deuxième assistante générale,

Sœur Marie-du-Sauveur, économe générale,

Sœur Marie-de-Sainte-Eugénie, trésorière générale, (française),

Sœur Marie-de-Saint-Liguori, provinciale de l'Indiana,

Sœur Marie-de-Sainte-Eugénie, députée pour la France, (canadienne),

Sœur Marie-de-Sainte-Angèle, députée pour l'Indiana,

Sœur Marie-de-l'Immaculée-Conception, députée pour le Canada,

Sœur Marie-de-Sainte-Croix, députée pour la Louisiane.

Sœur Marie-de-Sainte-Léocadie, troisième assistante générale, sœur Marie-de-Saint-Bernard, secrétaire générale, et sœur Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez, provinciale de la Louisiane, n'ayant pas atteint leur trente-cinquième année à l'époque du Chapitre, n'ont pu prendre part à ses travaux, nonobstant la supplique de dispense adressée pour elles à son Eminence le Cardinal Préfet de la Propagande, par l'entremise de M^gr^ l'évêque du Mans.

ÉLECTIONS CAPITULAIRES

I—Administration générale

« Supérieure générale: Sœur Marie-d'Egypte,

Première assistante générale: Sœur Marie-de-Saint-Liguori

Deuxième assistante générale: Sœur Marie-de-Saint-Bernard (anglaise)

Troisième assistante générale: Sœur Marie-de-l'Assomption

Secrétaire générale: Sœur Marie-de-la-Résurrection

Econome générale: Sœur Marie-du-Sauveur

Trésorière générale: Sœur Marie-de-la-Compassion, remplacée comme démissionnaire par Sœur Marie-du-Calvaire.

II—PROVINCE DU CANADA

« Supérieure provinciale: Sœur Marie-de-l'Immaculée-Conception

Assistante provinciale: Sœur Marie-de-Saint-Bernard (Jolly)

Econome provinciale: Sœur Marie-de-Saint-Jean-Baptiste

Préfète des études: Sœur Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez

Maîtresse des novices: Sœur Marie-de-Sainte-Madeleine

Visitatrice en Amérique: Sœur Marie-de-la-Rédemption.

« Selon le vœu du Chapitre, nous nous sommes procuré, pour tous nos établissements, le nouveau cachet en l'une et l'autre langue, qui sera désormais le seul en usage. Vous aurez aussi bientôt, mes chères sœurs, l'avantage de recevoir dans les deux langues, française et anglaise, notre nouveau Directoire, mis en rapport avec les Constitutions, approuvé par M^gr^ l'évêque du Mans et bénit par notre très révérend Père Fondateur.

« Nous adresserons, sans retard, à nos sœurs provinciales, les feuilles-modèles adoptées pour la tenue uniforme de nos écritures, en rapport avec le mode d'administration déterminé par nos Constitutions.

« Je suis heureuse de vous informer que les travaux d'agrandissement de notre maison mère s'achèvent, et que nous allons y établir immédiatement, près le siège de notre administration générale, le noviciat de France dont le développement importe tant à la prospérité de nos établissements étrangers. Appliquons-nous à mériter par l'amour, le respect et la pratique de nos saintes règles que la bénédiction du Père Céleste multiplie les vocations parmi nous, afin que nous puissions payer plus largement à l'Eglise notre dette de reconnaissance, en faisant le bien sous toutes les formes proposées à notre zèle par les Constitutions.

« A cet égard, je suis heureuse de vous informer que Mgr l'archevêque de la Nouvelle-Orléans, dans la deuxième visite dont il a honoré notre maison mère, — que Sa Grandeur se félicite avec nous de la voir enfin fixée au Mans, — nous a offert la direction d'établissements propres aux filles de couleur dans sa ville épiscopale. Nous avons répondu en votre nom, à Sa Grandeur, que notre Congrégation est disposée à faire à ces pauvres enfants tout le bien que la divine Providence nous rendra possible, et nous recevrons avec satisfaction les témoignages de votre dévouement à cette mission de charité, méritoire entre toutes celles qui nous sont confiées. Je fais aussi appel au nom de Mgr l'archevêque à celles de nos sœurs allemandes qui pourraient donner leurs soins aux enfants de leur nation dans les écoles paroissiales de la Nouvelle-Orléans.

« Je ne puis reporter vos pensées vers cette chère province de la Louisiane sans compatir avec vous à la perte douloureuse qu'elle vient de faire dans la personne du révérend Père Sheil, supérieur des établissements de la Nouvelle-Orléans, alors que les ravages de l'épidémie nous en faisaient mieux apprécier tout le dévouement. Le souvenir des services rendus par ce vénérable père, dans la direction spirituelle de nos maisons, me fait un devoir de recommander le repos de son âme aux suffrages de toute notre Congrégation. Nous remercions en même temps la divine miséricorde de n'avoir pas demandé d'autre sacrifice à nos chères sœurs, et d'avoir arrêté, à leur porte même, le terrible fléau, qui a sévi avec une intensité si lamentable tout autour d'elles à la Nouvelle-Orléans, et a menacé de faire deux victimes dans notre maison de Plaquemines.

« Et sera la présente lettre circulaire lue dans toutes nos maisons à la lecture spirituelle, le jour qu'elle aura été reçue. Nous prions les sœurs directrices de nos établissements à l'étranger de nous en accuser réception dans le moindre délai possible.

« En priant de toute notre ferveur pour les besoins de l'Eglise et en offrant chaque jour pour son auguste Chef

notre sacrifice d'obéissance à la règle qu'il nous donne, aimons à nous recommander les unes les autres au Cœur Immaculé de Notre-Dame des Sept-Douleurs, dans lequel je suis, mes bien chères sœurs,

Votre toute affectionnée et dévouée,

Sœur MARIE-D'EGYPTE, M. S. C. »

* * *

L'annonce officielle du changement de notre Mère Fondatrice atténua la joie que tous les cœurs auraient dû ressentir à la lecture si consolante de cette circulaire. Pourtant, Mère Marie-d'Egypte, l'une des fondatrices de 1847, avait passé douze ans au pays et avait conquis tous les cœurs par son beau caractère, cette bonne Mère était digne, à tous égards, de remplacer Mère Marie-des-Sept-Douleurs. Puis, cette dernière n'avait-elle pas besoin de repos? . . .

« Mais le cœur a ses raisons que la raison ne comprend pas ».

* * *

Cette année mémorable (1867) se terminait par une faveur spirituelle, concédée par notre digne et saint évêque: un *triduum* de prières était demandé pour les besoins du Saint-Père et de la sainte Eglise, en général. Comme corollaire, une paternelle bénédiction fut envoyée à la communauté, par l'entremise de Mère Marie-de-l'Immaculée-Conception et de son assistante, qui s'étaient rendues à l'évêché pour offrir à Sa Grandeur les respectueux hommages de notre humble famille religieuse.

CHAPITRE NEUVIÈME

SOMMAIRE: **1868.** — Première exposition du Saint Sacrement, le premier vendredi du mois.— Troisième édition du *Directoire spirituel.* — Décès de sœur Marie-de-Sainte-Elisabeth. — Lettre de Mère Marie-des-Sept-Douleurs. — Mgr Bourget donne une relique de la vraie croix et plusieurs autres. — Visite de Monseigneur de Montréal. — Sœur Marie-de-Sainte-Mélanie part pour la France. — Visiteurs distingués. — Exposition des saintes reliques. — Sœur Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez retourne en France. — Méthode de comptabilité. — Visite de Mgr Grandin. — Les révérends Pères Oblats. — La *Reine de mai.*

La nouvelle année se présentait aux sœurs sous de très heureux auspices: le deuxième jour de janvier, M^gr^ Bourget, dans une lettre circulaire, offrait pour étrennes aux religieuses l'autorisation d'exposer le Très Saint Sacrement, le premier vendredi de chaque mois. Pour la *première fois,* Notre-Seigneur passera une journée entière exposé à nos adorations. Quel privilège!... Sa Grandeur désirait aussi que les litanies de la sainte Vierge fussent chantées pour les besoins de l'Eglise, de son auguste Chef et pour les zouaves pontificaux. [1]

Pour cette fête du premier vendredi du mois de janvier, les élèves étaient absentes: Monseigneur, contrairement aux années passées, avait permis qu'elles se rendissent chez leurs parents, le 31 décembre, dans la soirée. Il ne restait plus au couvent que les élèves des Etats-Unis. La journée du vendredi fut belle, quand même: *le Maître était là...* Son Cœur,plein

[1] Nous avons vu, dans la première partie de nos Annales, que notre vénéré Fondateur avait prescrit à ses communautés le chant des litanies chaque samedi.

de tendresse et de miséricorde, s'ouvrit bien large en faveur de ces âmes privilégiées heureuses de goûter, loin des bruits du monde, le bonheur de sa présence.

Au cours de ce mois consacré par l'usage aux souhaits de bonne année, le révérend Père Fondateur adressait les siens à ses chères filles: « Je viens vous remercier d'avoir bien voulu penser à moi à cette époque qui revient si vite, et pourtant, si rarement dans la vie. En retour des vœux que vous avez faits pour moi, je vous offre ceux que je forme pour que chacun des instants qui vont s'écouler jusqu'au dernier décembre prochain, deviennent pour vous une source de mérites qui vous obtiennent autant de degrés de gloire dans l'éternité. Sans cela, à quoi aboutiraient les souhaits que nous nous adressons les uns aux autres, à chaque renouvellement d'année? Ce ne serait, hélas! tout au plus, qu'une faible consolation que nous nous donnerions en nous faisant réciproquement des vœux inutiles, puisque nous ne pouvons par nous-mêmes ni prolonger notre existence, ni la rendre plus heureuse. C'est donc après les années éternelles que nous devons soupirer; et c'est pour cela, mes chères filles, que je vous souhaite la *grande étrenne* du ciel, au premier jour de ces années qui ne finiront plus. En me recommandant au Seigneur, n'oubliez pas son œuvre, à ce moment suprême où le Saint-Siège va prononcer sur des questions qui doivent décider de notre avenir. »

Les lettres du révérend Père étaient toujours bien goûtées et les sœurs s'efforçaient de s'assimiler la sage doctrine en tout conforme à leurs seuls vrais intérêts.

Cette consolation en présageait une autre qui ne se fit pas attendre. Le 27 janvier, la supérieure recevait de la maison mère un exemplaire du nouveau *Directoire spirituel* impatiemment attendu depuis l'approbation des Constitutions. *Un exemplaire, un seul!...* C'était bien peu!... mais les sœurs se conformèrent autant que possible à tout ce qui y était ordonné.

Le 29 du même mois, la supérieure de l'établissement de New York annonçait aux sœurs la mort prématurée de sœur Marie-de-Sainte-Elisabeth (Mary-Ann Reynard). Cette chère sœur, native de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, comté de Glengary, Ontario, première élève d'Alexandria, était entrée au noviciat de Saint-Laurent, le 8 août 1860, à l'âge de dix-sept ans. Nous avons vu précédemment qu'elle fit sa profession perpétuelle, le 16 octobre 1864 ; et, quelques jours plus tard, elle partait pour la grande cité américaine, qui devait garder à jamais sa dépouille mortelle. Ses courtes années ont été bien remplies et elle a laissé le souvenir d'une jeunesse toute à la gloire du bon Maître. Elle n'avait que vingt-quatre ans ! A l'occasion de ce décès, Mère Marie-d'Egypte, supérieure générale, adressait à la Congrégation entière, une lettre circulaire demandant les suffrages de règle pour le repos de l'âme de la jeune défunte. Elle disait : « En implorant pour cette chère âme la paix éternelle dont elle a reçu le gage dans les derniers sacrements, demandons la grâce de mourir chaque jour à la nature, en nous sacrifiant à l'obéissance pour mériter de transmettre à celles qui viendront après nous dans la Congrégation, la vie religieuse que le Saint-Siège nous a donnée par l'approbation de nos Constitutions, il y a un an, à pareil jour, fête de la prière de Notre-Seigneur. »

De son côté, Mère Marie-des-Sept-Douleurs écrivait à sœur Marie-de-Saint-Jean-Baptiste, le 16 mars de la même année : « . . . Je n'aurais jamais pu dire ni penser que sœur Marie-de-Sainte-Elisabeth, qui ne paraissait pas encore malade lors de ma visite à New York, en juin 1867, fût appelée dans son éternité avant sœur Marie-de-Sainte-Marcelline qui y courait de toutes ses forces. Voilà comme les desseins du bon Dieu sont impénétrables et inconnus des hommes ! Soyons donc toujours prêtes à aller rendre nos comptes au céleste Epoux de nos âmes ; car nous ne saurions prévoir le jour où il nous les demandera. »

Le sixième jour de février, notre Père Supérieur, par délégation de Mgr Bourget, recevait les vœux perpétuels des sœurs Marie-de-Saint-James et Marie-de-Saint-Dominique. M. l'abbé Chisholm, curé de Perth, Ont., et M. l'abbé O'Connor, curé d'Alexandria, nous firent l'honneur d'assister à la cérémonie.

M. le curé Chisholm, cousin de sœur Marie-de-Saint-James, l'avait baptisée, l'avait vue grandir et l'avait encouragée dans l'étude de sa vocation. En outre, il était bienfaiteur de notre Congrégation; nous étions donc doublement heureuses de le rencontrer à cette fête de famille.

* * *

Dans une lettre datée du 22 février 1868, Monseigneur écrivait aux Marianites: «...Vous vous êtes associées bien cordialement, comme on devait s'y attendre, au beau mouvement des Zouaves canadiens, qui a produit partout des émotions profondes.

« Il est question maintenant de faire produire à ce mouvement des fruits durables, afin que ces jeunes soldats du Pape se conduisent si bien à Rome et ailleurs, qu'ils fassent vraiment honneur à la Religion et à la Patrie. Il faut pour cela qu'ils soient franchement des héros chrétiens.

« J'invite tous les fidèles du diocèse à faire de ferventes et instantes prières à cette fin. Comme la prière a produit ce mouvement, ce mouvement doit produire la prière. Vous vous joindrez donc, tout naturellement, à ce grand et harmonieux concert pour le succès de cette expédition...

« ... Je profite de l'occasion pour vous remercier d'avoir sacrifié votre temps et vos peines pour aider à habiller les soldats qui s'en vont défendre l'Eglise et le Pape. Ils savent que ce sont leurs sœurs en religion qui ont façonné leurs habits militaires. Nul doute que ce ne soit pour eux un motif de les respecter par une conduite édifiante.

« Je vous bénis toutes en me recommandant à vos ferventes prières, et je me déclare, bien sincèrement, le très humble et dévoué serviteur de toutes et de chacun de vous.

IGNACE, *évêque de Montréal.* »

* * *

Le 2 mars, Monseigneur offrait à notre communauté plusieurs reliques précieuses qui sont exposées, chaque année, dans notre humble chapelle. Citons, d'abord, une relique de la vraie Croix. Aussitôt, la supérieure confia à un joaillier le soin de préparer une croix en cuivre doré, avec ciselure riche, pour recevoir la parcelle plus riche encore... Chaque année, le 14 septembre, en la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix, cette relique est exposée. Que toute la congrégation sache bien que nous devons cet insigne bienfait à notre premier pasteur et père. En si bonne occurrence, demandons-lui de se souvenir, maintenant qu'il est au ciel, du tout petit *rameau* de Sainte-Croix qu'il est allé chercher par-delà l'océan; qu'il veuille bien prier Notre-Dame des Sept-Douleurs de l'arroser, chaque jour, du précieux Sang de son Jésus; que sous la douce influence de cette rosée salutaire, le *rameau* se fortifie et produise des fruits abondants dans l'Eglise et dans les âmes!

Le lendemain, 3 mars, s'ouvrait la sainte Quarantaine, par la cérémonie de l'imposition des Cendres. Monseigneur nous permit d'avoir les offices du dimanche des Rameaux et de la Semaine sainte dans notre chapelle.

* * *

Le 10 mars, les RR. PP. Oblats, prêchant une retraite dans la paroisse, nous font l'honneur de visiter et la communauté et le pensionnat. Leur courtoisie, les encouragements qu'ils prodiguent à celles qui se dépensent comme eux, quoique dans une sphère différente, pour la cause de l'éducation, donnent une poussée à l'énergie dans les labeurs de l'apostolat.

Que Dieu est bon pour ceux qui le cherchent!... Il ne se passe pas de jour sans que nous touchions du doigt les délicatesses de son Cœur; Mgr Bourget, ayant appris qu'un gros nuage sombre avait passé sur la communauté et endeuillé les cœurs, en bon et tendre père, il accourt pour consoler. [2]

Le 13 mars, Sa Grandeur célébrait le saint sacrifice de la messe dans notre chapelle, assistée du révérend Père Supérieur et du révérend Père Véniard, c. s. c. Tous trois prirent le déjeûner au couvent.

Au cours de la matinée, Monseigneur vit d'abord les sœurs conseillères et exprima son regret de l'absence de la supérieure, Mère Marie-de-l'Immaculée-Conception ; elle était allée conduire sœur Marie-de-Sainte-Anastasie à Varennes, pour en ramener sœur Marie-de-Sainte-Mélanie.

La communauté se réunit et Monseigneur exhorta les sœurs à voir les desseins de la Providence dans les événements pénibles dont la vie est parsemée. Jamais il ne fut *autant père*, disent les survivantes... Sa bénédiction rassséréna les cœurs, les mit à la joie et les affermit dans leur vocation.

* * *

La fête de saint Joseph, qui coïncide avec celle du Père supérieur, fut le couronnement de toutes ces consolations. La communauté offrit au si dévoué Père Rézé, en hommage de reconnaissance, une *exposition* garnie de fleurs en cire pour la chapelle du collège.

Les premiers jours d'avril marquèrent un départ pour l'étranger: sœur Marie-de-Sainte-Mélanie (Delphine Perrin), que nous avons vue revenir de Varennes, avait obtenu de la supérieure générale la permission de passer en France. Mgr Ignace Bourget approuva sa généreuse démarche et, avec une bienveillance sans égale, obtint du consul français de New York, une traversée gratuite.

[2] Une sœur avait quitté la communauté, malgré les paternelles représentations de l'évêque et de ses supérieures. Elle pleura son égarement tous les jours de sa vie, qui se prolongea jusqu'au mois d'octobre 1918.

Cette courageuse sœur, assoiffée de sacrifices, quitta sa patrie sans même aller dire un dernier adieu à son père, à sa mère, à ses frères et à ses sœurs, quand il lui eût été si facile de se rendre à Sainte-Scholastique. Elle était la première élève devenue religieuse de ce couvent qui devait, dans la suite, donner à notre communauté de bons et nombreux sujets.

Son départ de Saint-Laurent brisa bien des cœurs; elle fut regrettée de ses supérieures qui l'estimaient hautement; de ses compagnes qui la regardaient comme une règle vivante; ainsi, elle se montra là-bas. Elle mourut à la Butte, école communale du Mans, en pleine guerre franco-allemande, le 3 août 1870. Elle est la seule Canadienne dont les restes mortels reposent en France.

En 1898, un de ses neveux, M. Jean-Baptiste Clément, sulpicien, étant allé, suivant la règle de l'illustre société de Saint-Sulpice, faire sa solitude à Issy, profita d'un jour de congé pour visiter le Mans et revoir les lieux qu'avait habités sa vénérée tante. Il se rendit à la maison mère de Sainte-Croix d'abord; après avoir fait connaître à la sœur portière le but de sa visite, on lui envoya une ancienne religieuse qui avait passé trente ans à New York, et vécu une année en compagnie de sœur Marie-de-Sainte-Mélanie. La bonne sœur ne négligea rien pour intéresser le jeune prêtre-neveu; mais elle dut avouer, à son grand regret, qu'il était quasi impossible de préciser l'endroit où sa tante avait été inhumée; pendant la guerre terrible, on n'indiquait pas le lieu de la sépulture; un seul petit monument marquait l'endroit où reposaient les restes mortels de huit autres religieuses, dans le même cas.

Le pieux sulpicien ne crut pas mieux faire, pour contenter sa dévotion, que de parcourir le cimetière en tous sens, y réciter son bréviaire, faire un bout de méditation, selon son expression, et s'entretenir avec cette âme prédestinée. Il pensa alors à la vanité de cette terre où nous passons sans laisser la moindre trace... Après un quart de siècle, il n'y

paraît plus rien!... Mais c'est bien peu de chose que l'oubli total. Les souffrances endurées en mourant loin des siens sont plus dures à supporter et elles doivent ouvrir le ciel...[3]

* * *

Le mois d'avril 1868 apporta de la variété. Le 14, notre couvent avait l'honneur de recevoir la visite du colonel McGee, d'Ottawa, de M. et de Mme Sadlier, de New York.

Les distingués visiteurs furent d'abord reçus au parloir par la supérieure, sœur Marie-de-l'Immaculée-Conception et sœur Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez, préfète des études. Après les salutations d'usage et quelques civilités, on passa dans les classes. Il n'y pouvait être question de réception, car ces messieurs étaient déjà dans la maison que les maîtresses ignoraient encore leur présence. Ce n'en fut que plus intéressant...

Voir les élèves dans leurs classes, les observer pendant le travail, les prendre à l'improviste donnent beaucoup plus de satisfaction à ceux qui désirent entendre la *note juste* de l'institution... Les grandes élèves ne se troublèrent pas : avec beaucoup d'aisance et de naturel, elles répondirent aux messieurs ou aux dames qui les honoraient de leur présence.

Le colonel et sa suite furent enchantés de la bonne tenue et de la conversation des élèves. Les maîtresses avaient d'abord éprouvé un serrement de cœur, mais elles se trouvèrent bientôt à l'aise en présence de l'affabilité et de la simplicité des distingués visiteurs.

* * *

Le lendemain, 24 avril, eut lieu l'exposition des saintes reliques. On en fit une fête solennelle: avant la messe, la communauté se rendit avec l'officiant à l'oratoire des En-

[3] Extrait d'une lettre de M. Jean-Baptiste Clément, p. s. s.; sa vénérable mère, Dosithée Perrin, est la soeur de soeur Marie-de-Sainte-Mélanie.

fants de Marie où les saintes reliques étaient déposées. Le célébrant entonna les litanies des saints, puis remit aux cinq premières religieuses un reliquaire, se réservant pour lui-même la parcelle de la vraie Croix. La procession étant revenue à la chapelle, le prêtre déposa les reliques sur l'autel de la sainte Vierge, et la grand'messe fut chantée. Durant huit jours les sœurs vécurent dans le voisinage de Jésus et de ses saints.

Les huit jours expirés, les reliques furent reportées à l'oratoire, avec le même cérémonial.

Le 18 mai, Monseigneur permit une procession pour le 31, en l'honneur de Notre-Dame du Sacré-Cœur et une autre le 15 août, en l'honneur de Marie Immaculée.

Le ciel est serein! vraiment, la vie coule dans un calme reposant: et nul ne voit se former à l'horizon un nuage sombre qui répandra la tristesse dans bien des cœurs.

Une lettre venue de France explique tout: notre très honorée Mère générale rappelle à la maison mère, notre chère préfète des études, sœur Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez, dont la santé, dit-on, s'altère sous l'influence du climat canadien. Cette nouvelle jette la consternation dans le pensionnat dont cette chère sœur est l'âme, et la communauté, également affligée, la regrettera toujours.

Il convenait qu'avant son départ elle allât saluer M^gr^ l'évêque de Montréal; malheureusement, il était absent ; M. le grand vicaire la reçut et la bénit au nom de l'évêque et lui donna une lettre de recommandation des plus flatteuses. Cette fois, comme en bien d'autres circonstances dans la vie, il fallait faire taire la voix de la nature, et, *croisées* que nous sommes, fortifier notre courage par le cri des croisés: *Dieu le veut!*

* * *

Le 27 du mois de mai, une nouvelle lettre circulaire de notre révérende Mère Marie-d'Egypte arrivait à Saint-Laurent datée du 3 mai (1868) ; en voici quelques extraits :

« Après vous avoir fait parvenir, à notre grande satisfaction, mes bien chères sœurs, le nouvel exemplaire de notre *Directoire spirituel*, que ma lettre circulaire du 24 novembre vous annonçait, je vous envoie aujourd'hui la méthode pratique de comptabilité, qui fera règle désormais, dans toutes nos maisons, conformément aux décisions du Chapitre général.

« Au lieu de simples feuilles modèles d'après lesquelles nos sœurs économes auraient pu établir facilement leurs écritures, j'ai pensé qu'il serait plus agréable de recevoir des livres tout préparés. Après donc m'être entendue avec notre Conseil général, j'adresse à nos sœurs supérieures et directrices, en même temps que cette lettre, le livre d'inventaire, le journal, le livre de caisse et le carnet d'échéances, avec les formules de budget et de compte rendu. Pour simplifier la tenue et l'usage de ces différents comptes, on les a rassemblés par ordre, dans un seul et même livre, divisé en cinq parties dont la disposition et l'emploi sont expliqués dans les avis préliminaires, servant d'introduction à chaque compte particulier. Si nos économes, particulièrement celles qui sont entrées récemment en fonction, éprouvaient quelques difficultés sur certains points de la méthode, elles consulteraient en toute simplicité soit la supérieure provinciale, soit nous-même, et nous nous empresserions de leur donner satisfaction, jusqu'à ce que la visite annuelle ait levé toutes les difficultés qui peuvent se présenter.

« D'ailleurs, à mesure que la méthode tracée sera suivie plus fidèlement, elle deviendra facile, et ainsi nous aurons satisfait à nos saintes Constitutions, sur un point très important, à l'accomplissement duquel Notre-Seigneur ne peut manquer d'attacher sa bénédiction, puisque nous nous proposons d'administrer les biens de sa Providence le plus religieusement possible, par esprit d'obéissance et de pauvreté.

« Mais, mes bien chères sœurs, pour mériter qu'il plaise à notre Père céleste de nous accorder quelque part du centuple

promis dans son Evangile, n'oublions pas qu'il faut d'abord nous détacher de tout ce que le monde désire, et de tout ce que nous pouvons nous-mêmes désirer, aimer et regretter dans la vie religieuse, pour suivre avec un abandon sans réserve Celui qui, étant tout-puissant, a voulu fonder l'Eglise et tous les ordres religieux dans la pauvreté de la crèche et le dénûment du calvaire. En remerciant le divin Maître de ce qu'il a été plus libéral envers nous qu'envers ses apôtres, sa très sainte Mère et Lui-même, élevons nos cœurs vers les biens célestes et efforçons-nous de les obtenir, en cherchant avant tout *le règne de Dieu et sa justice* dans la parfaite soumission à nos règles. . . »

Puis, la bonne Mère annonce qu'elle enverra bientôt le livre du *Petit Office de la Sainte Vierge*, imprimé spécialement pour notre Congrégation.

Elle termine en manifestant le désir que la rédaction des *chroniques* se continue dans chaque établissement,selon qu'il est prescrit par la règle. Son intention est que tout ce qui est intéressant ou édifiant dans la fondation ou dans le développement de nos maisons, soit recueilli à la maison mère et conservé dans ses archives, comme un témoignage de reconnaissance envers la divine Providence.

* * *

Le même jour, Sa Grandeur Mgr Vital Grandin, o. m. i., évêque de Datola *in partibus*, coadjuteur de Mgr Taché, dans le diocèse de Saint-Boniface, nous fait l'honneur d'une visite absolument inattendue. Le révérend Père supérieur des Oblats de Montréal, les RR. PP. Rézé et Véniard, c. s. c., accompagnent l'illustre visiteur qui entretient, on ne peut plus aimablement, les sœurs et leurs élèves, des pauvres sauvages de l'Ouest. Son auditoire est enthousiasmé par ses récits qui n'ont rien d'attrayant pour la nature; mais toute l'admiration va aux zélés missionnaires à qui la grâce donne le courage de tant d'abnégation et de générosité. . .

Les sœurs « gardent ces belles choses et les repassent dans leur cœur » tout en organisant la procession permise pour le 31 mai; Notre-Dame du Sacré-Cœur est portée par les enfants de Marie à travers les allées du jardin, et les pensionnaires chantent le cantique:

« Chrétiens, allons au sanctuaire,
Où nous convient avec bonheur,
Jésus et sa très sainte Mère,
Notre-Dame du Sacré-Cœur. » [4]

Le souvenir des zélés missionnaires se mêle aux prières et aux chants, et pour ces courageux évangélisateurs nous prions la Reine des Apôtres de bénir leur rude apostolat... Dans le défilé de la procession, on remarque particulièrement dix-sept premières communiantes qui, le matin, ont pris part au festin eucharistique. Comme la prière exhalée de ces cœurs purs doit être agréable à la Reine des vierges! Quelques jours après, ces chères petites reçoivent le sacrement de confirmation des mains de Mgr Bourget, venu à la paroisse, en visite pastorale.

Comme Sa Grandeur ne pouvait se rendre au pensionnat le 31 mai, la fête annuelle du couronnement de la *Reine de Mai*, fut remise au 7 juin. Au jour convenu, Monseigneur arriva au couvent en compagnie de plusieurs religieux et prêtres séculiers. Il y eut séance, et la *reine*, Mlle Hélène Trainer, reçut la couronne des mains de Mgr Bourget. Sa Grandeur dit des paroles de félicitation à l'adresse des élèves; elle souligna en particulier leur belle simplicité et le puissant moyen d'émulation qu'est la *perspective de devenir reine*...

Monseigneur ne voulut pas quitter la maison sans passer à la communauté, bénir les sœurs et leur suggérer quelques pensées édifiantes qui jaillissaient toujours abondantes de son cœur de père et d'apôtre.

[4] Notes de sœur Marie-de-Saint-Etienne (Thibodeau).

Au cours de l'année scolaire, Monseigneur avait fait appel à la générosité de ses diocésains en faveur des *zouaves canadiens;* mais en raison de leur pauvreté, les sœurs n'avaient pu répondre alors au désir de Sa Grandeur. A la fin de l'année, elles utilisèrent les quelques jolis articles restés du dernier bazar. Un tirage fut organisé pour le jour de la distribution des prix, le 7 juillet. On put réaliser la somme de cinquante dollars, qui fut immédiatement envoyée à Monseigneur.

Le 13 du même mois, Sa Grandeur revenait à la communauté pour remercier les sœurs de leur offrande; alors on vit revivre dans notre parloir la belle scène qui se passait à la porte du Temple, à l'époque messianique: le Christ exaltant l'*obole de la veuve...*



CHAPITRE DIXIÈME

SOMMAIRE: **1868.** — Messe célébrée dans la chapelle du cimetière. — Lettre de Mère Marie-d'Egypte, supérieure générale.—Manque de ressources pécuniaires.—La chandelle de suif.—Bénédiction de la maison mère au Mans. — La Présentation de Marie.

D'événements en événements, nous voilà déjà à la veille de la retraite annuelle. Le retour des chères sœurs missionnaires en est le présage, aussi bien que l'article le plus intéressant du programme d'été.

Le 2 juillet, le révérend Père Larcher, de la compagnie de Jésus, arrive au couvent en qualité de prédicateur. Avec le chant du *Veni Creator* descend sur l'assemblée recueillie, une douce lumière qui enveloppe les retraitantes. Postulantes, novices et professes durent se livrer sans réserve aux impulsions de l'Esprit-Saint, imposer un silence rigoureux à tous les vains bruits, afin d'entendre *la voix qui ne parle au cœur que dans la solitude...*

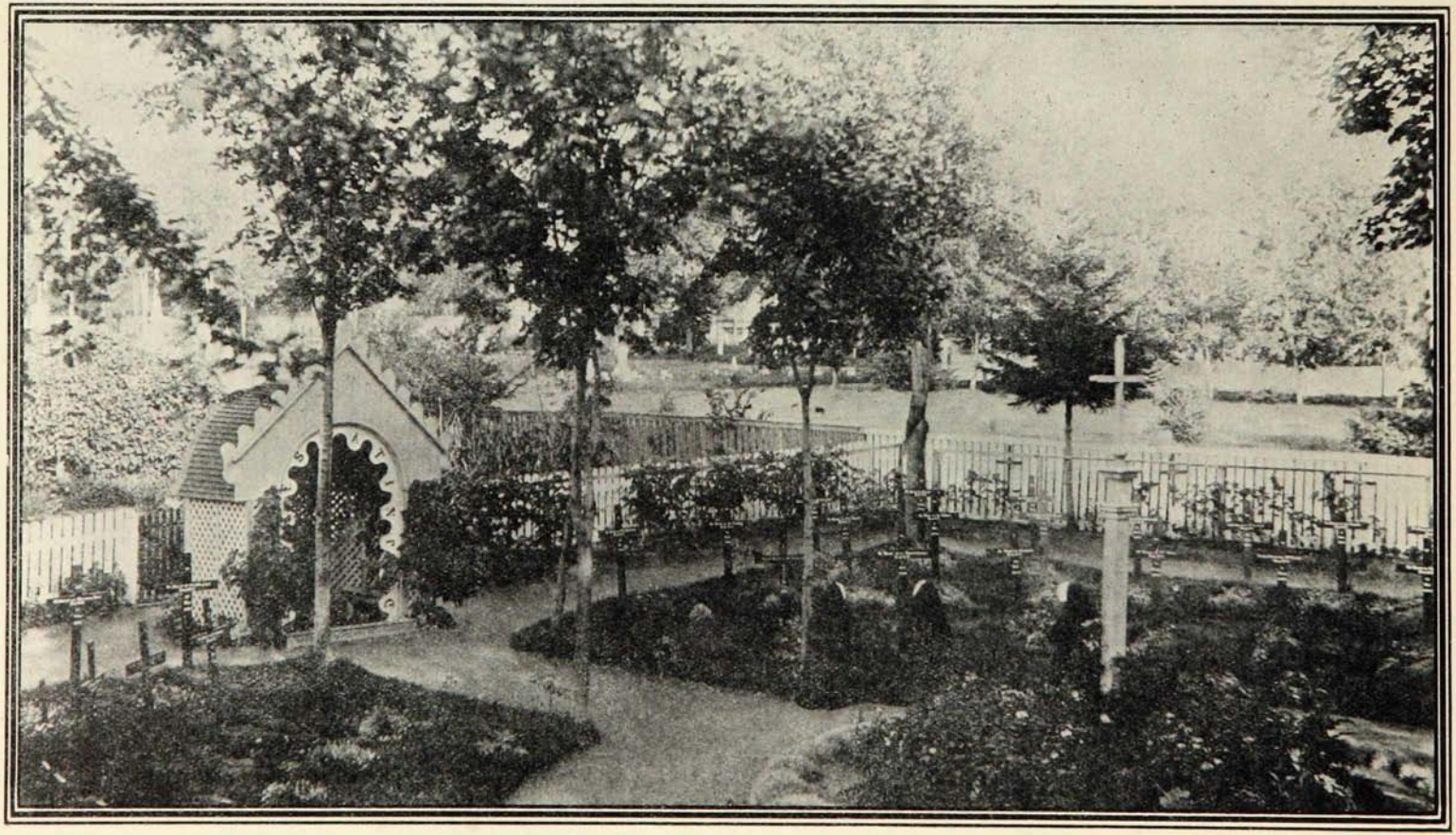
A la messe de clôture, au moment de la sainte communion, les sœurs professes, renouvellent, selon la Règle, leurs vœux en présence de la sainte Hostie. Dans la soirée, il y a cérémonie de profession religieuse. Sœur Marie-de-Saint-Pierre-Baptiste (Delphine Brodeur), et sœur Marie-de-Saint-Félix (Mathilde Paquin), prononcent leurs vœux perpétuels. Elles s'étaient préparées depuis deux ans à ce don parfait; et, d'une manière immédiate, par huit jours de prières et de recueillement. M^gr^ le grand vicaire Truteau *reçoit leurs vœux au nom de la Congrégation qui les a admises dans son sein, ou plutôt au nom de la sainte Eglise et de Dieu même à*

qui elles les ont faits. L'Ecce quam bonum et le *Te Deum*, expriment la joie et l'action de grâces de la communauté, en cette fête de famille.

* * *

Avant le départ des chères missionnaires, le révérend Père Rézé leur procure une bien grande consolation. Pour la première fois, il célèbre le saint sacrifice de la messe dans la chapelle de notre cimetière, pour le repos de l'âme de nos chères défuntes. Quelle douce impression produisit dans l'âme des religieuses cet acte sublime du dogme catholique! Le saint sacrifice offert sur un pauvre autel!... quelques femmes agenouillées sur des tombes!... pas d'autres chants que le gazouillis des oiseaux... point de musique que le léger bruissement des feuilles du grand orme qui abrite le temple minuscule. Au moment solennel de l'élévation, la clochette seule se fait entendre. L'adoration silencieuse des bonnes âmes prosternées devant l'hostie sainte monte vers Dieu! Que c'est grand!... Cette fois, *les racines de la croix ne descendent pas seules au purgatoire*: le précieux Sang de Jésus coule sur les saintes âmes des Marianites retenues encore dans le lieu de l'expiation... En fallait-il davantage pour embraser les ardeurs de la dévotion? Chacune, à part soi, songe délicieusement: si le travail est ardu à certains jours, si la croix semble trop lourde à certains tournants de la vie, comme tout cela est bon pour l'au-delà!...

Mais que l'on chante ou que l'on pleure, le temps passe; *la vieille horloge, si vieille que l'on ne saurait avoir la pensée de lui manquer de respect... cette bonne vieille horloge* qui a bien vu déjà *cent printemps, et autant d'étés, d'automnes et d'hivers...* vient de sonner l'heure du départ et *ça donne le frisson...* Les pauvres missionnaires vont quitter le calme de la vie en famille, pour se rendre au poste du dévouement. Le berceau de l'enfance religieuse est toujours cher, lors même qu'il faille, parfois, l'arroser de ses sueurs; et l'on



Le premier cimetière des Sœurs de Sainte-Croix (1867-1901).

regrette de s'en éloigner! Néanmoins l'amour de Dieu et des âmes, le zèle pour l'honneur de sa Congrégation l'emportent; le courage se relève et se fortifie...

* * *

Au mois de septembre, la révérende Mère générale mande à Mère Marie-de-l'Immaculée-Conception,supérieure provinciale: « Je recommande à vos prières, ainsi qu'à celles de nos chères sœurs du Canada, avec les intérêts de la Congrégation de Sainte-Croix, ceux de notre chère province de France dont le présent et l'avenir nécessitent l'intervention de la divine Providence, qui, au milieu de nos épreuves, se montre si bonne... Priez, ma chère sœur, pour que Dieu soutienne notre saint et bien-aimé Fondateur; pour le révérend Père Charles qui partage son martyre en nous continuant tout le bien de son dévouement... »

* * *

Nous avons déjà insinué que la communauté ne possédait que très peu de ressources pécuniaires... Or, en octobre 1868, les sœurs se voient contraintes de recourir à la charité publique. Dans cette extrémité, elles s'adressent d'abord à M^gr^ Bourget pour obtenir la permission d'aller quêter aux Etats-Unis. Quand la supérieure se présente à l'évêché, l'évêque est absent; cependant, elle est reçue avec bienveillance par M. le Grand-Vicaire qui lui donne une lettre de recommandation, et la bénit au nom de Monseigneur. Mais les évêques des Etats-Unis ne jugèrent pas à propos de favoriser leur requête.

Le fait de tendre la main aidera à comprendre l'état financier du couvent. Les pensionnaires venaient assez nombreuses, pourtant; mais le prix de la pension était si modique! La plupart payaient en nature, ce qui ne mettait point d'argent dans la caisse. Néanmoins, la bonne et admirable Providence ne dormait pas; « Celui qui donne aux petits des

oiseaux leur pâture, et revêt les lis des champs », ne délaissa pas ses épouses. On ne voit pas d'ailleurs que les sœurs aient manqué de pain... La pauvreté?... mais elle était chérie de nos vénérables devancières!... Tous les sacrifices, tous les renoncements qu'elle imposait ne tarissait pas la source de leur gaîté!

Que dire du système d'éclairage depuis l'an 1847?... La chandelle, *la bonne chandelle de suif de mouton que fabriquaient nos excellentes mères canadiennes*, constitua le principal luminaire de la communauté et du pensionnat jusqu'en 1864... Les élèves étudiaient à la chandelle... les sœurs cousaient à la chandelle... et... elles priaient à la chandelle. Le musée conserve précieusement le chandelier et l'unique moule *authentique* de *l'antique pauvreté*.

L'apparition de la première lampe à pétrole, en 1864, disent nos chères anciennes, eut un effet merveilleux ainsi que, sur nous, la première ampoule électrique.

* * *

Il est opportun de faire ici une petite digression pour l'intelligence des faits racontés dans les pages suivantes.

Le Conseil général des Marianites, au Mans, avait toujours partagé le domicile des religieux, c'est-à-dire que, depuis l'origine, il avait occupé une maison appartenant aux Pères de Sainte-Croix; mais par *ordre de la Sacrée Congrégation*, lors de *l'approbation canonique*, en 1867, il devait se trouver au plus tôt une autre résidence.

Dans ce but, Mère Marie-des-Sept-Douleurs et Mère Marie-de-Saint-Liguori se mettent à la recherche d'une habitation dans les quartiers environnant Sainte-Croix. Elles n'ont point d'argent et les Pères ne peuvent leur venir en aide. Les pauvres sœurs doivent encore, comme toujours, escompter la secourable Providence... Après avoir parcouru en vain les différents quartiers de la ville, elles reviennent au couvent, quand les bons anges leur font apercevoir *l'af-*

fiche de vente placée sur le mur d'une agréable propriété, située à leur porte même . . . C'était là que Notre-Dame des Sept-Douleurs voulait abriter ses filles contre l'orage qui se préparait à tout dévaster autour d'elles. [5]

Cette maison, à laquelle on avait ajouté quelques accessoires, fut solennellement bénite, et cette fête est relatée dans une lettre circulaire adressée à la Congrégation entière. La même lettre annonçait aussi la mort de l'une de nos sœurs. Nous reproduisons textuellement.

QUE LE SAINT NOM DE DIEU SOIT BÉNI !

Le Mans, de notre maison mère,
8 novembre 1868.

« Mes très chères sœurs,

« Je me disposais à vous annoncer la bénédiction tant désirée de notre maison générale, quand nous est parvenue la désolante nouvelle du décès de notre chère sœur Marie-de-Sainte-Croix, supérieure provinciale de la Nouvelle-Orléans.

« En nous inclinant sous un coup aussi pénible qu'inattendu, nous ne pouvons qu'adorer les desseins miséricordieux du bon Maître qui a voulu venir à nous pour la première fois, dans le sanctuaire principal de notre Congrégation, comme il monta au Calvaire, chargé de la croix au pied de laquelle l'amour de sa sainte Mère nous a vouées au culte et au partage de ses sept douleurs. Ce charitable Sauveur ne permet pas que nous oubliions jamais un si glorieux patronage, et il semble que nos joies les plus saintes doivent toujours être mêlées de regrets et empreintes de tristesses, comme celles de l'Eglise, qui, dans une même solennité, chante le triomphe de ses élus et pleure ses morts.

« Notre chère province de la Louisiane et toute la Congrégation perdent dans l'excellente Mère de Sainte-Croix une âme droite et généreuse, une religieuse édifiante par son res-

[5] *Vie du Père Moreau*, p. 426.

pect de nos constitutions et son esprit de discipline, une supérieure prudente et dévouée, profondément attachée à cette maison mère, et toujours appliquée à mériter, par la simplicité toute filiale envers l'administration générale, les grâces nécessaires au bon gouvernement de sa province.

« Notre chère sœur Marie-de-Sainte-Croix (dans le monde Ella Haggerty), née à Ross Carbery (Irlande), le 2 mars 1829, avait reçu le saint habit au noviciat de la Nouvelle-Orléans, le 28 janvier 1858. Elle exerçait depuis sept ans les fonctions de supérieure locale dans cette mission, quand le Chapitre général, tenu à New York en juin 1867,la nomma provinciale des établissements de la Louisiane. Sa santé, bien que délicate, nous laissait espérer encore une longue jouissance de ses précieux services, lorsqu'il a plu au Seigneur de nous la retirer le 2 octobre, fête des saints Anges Gardiens, par une maladie de cinq jours seulement, pendant laquelle sa communauté en prière lui a rendu tous les devoirs de la plus religieuse assistance.

« Empressons-nous, mes très chères sœurs, d'acquitter le nôtre envers cette bien-aimée défunte, en ajoutant aux suffrages de la règle tous ceux que la charité nous demande pour les pauvres supérieures appelées au tribunal de Dieu dans l'exercice de leur charge. Rappelons-nous, dans cette douloureuse circonstance, cette parole des livres saints: *Le jugement le plus rigoureux attend celles qui président,* et appliquons à nos âmes les bonnes et salutaires réflexions que ce redoutable souvenir doit nous inspirer. Que celles d'entre nous à qui est imposé le fardeau de l'autorité le portent en tremblant, se tenant toujours prêtes à rendre compte au souverain Juge de leurs propres fautes et de celles qui auront été commises sous leur responsabilité. Qu'elles s'oublient elles-mêmes pour se sacrifier à la gloire de Dieu et au service de leurs compagnes, à l'exemple de Celui qui, étant notre Créateur et souverain Maître, a voulu être le serviteur de tous, afin de nous attirer à lui par cet excès de charité. Que celles à qui Dieu fait la grâce de se sanctifier dans la voie

plus facile de l'obéissance s'en montrent reconnaissantes par le plus confiant abandon d'elles-mêmes à leurs supérieures, évitant de ne jamais les contrister, parce qu'elles ont à répondre de leurs âmes et ayant toujours les yeux fixés sur le Verbe incarné, qui s'est fait enfant pour obéir dès sa naissance, et victime pour obéir jusqu'à la mort.

« Jamais, assurément, cette entière conformité de nos sentiments à ceux du divin Fondateur de l'Eglise n'a été plus nécessaire que depuis la date solennelle du 31 octobre dernier, où l'aimable Sauveur a mis le sceau de son infinie bonté à notre fondation religieuse, en venant du ciel habiter avec nous, dans le modeste oratoire de cette maison générale que nos yeux avaient tant désiré voir, et qui, pour notre plus douce consolation, a reçu en cette grande Vigile de tous les saints, la bénédiction de Sa Grandeur, Mgr Fillion, évêque du Mans. Car, si la souveraine Majesté daigne descendre dans nos étroites murailles de pierre, et y choisir la place la plus humble, c'est pour prendre possession de la demeure spirituelle de nos âmes et du temple vivant que la Congrégation lui a édifié, sur le plan tracé par nos règles. Dans cette pensée, mes chères sœurs, comment pourrons-nous assez reconnaître l'admirable conduite de la grâce à notre égard? Vous le savez, notre communauté de France, qui a donné l'existence à toutes les autres maisons, ne possédait encore aucune propriété temporelle; nous n'avons ici pour tout partage que la croix, sans une parcelle de terre pour la dresser au milieu de nous, quand celui qui se plaît à fonder sur le néant nous avait déjà donné la plénitude de la formation religieuse, en nous accordant nos saintes constitutions, qu'il voulait ainsi placer dans notre estime et notre reconnaissance au-dessus de tous les autres biens. En ne nous ouvrant que plus tard cette maison, siège de notre gouvernement général et qui semblait la plus nécessaire à notre établissement, Dieu a voulu marquer l'œuvre du cachet de sa toute-puissance, et fortifier contre toutes les épreuves à venir notre foi, qui trop souvent s'était étonnée des lenteurs de la Providence.

« Mais comme il veut que nous nous reposions sur Lui seul de toutes nos sollicitudes temporelles, il a voulu aussi que pour subvenir aux charges de l'administration, nous fissions appel au concours des autres maisons, afin de resserrer de plus en plus dans notre congrégation, par cette religieuse communauté des besoins et des ressources, les liens qui doivent unir les membres d'une famille à leur mère. Qui de nous, mes chères sœurs, n'a pas considéré avec admiration, comment la divine volonté, pour recommander cette maison principale à nos plus chères affections, en a fixé l'érection, par l'article 2 de nos Constitutions, auprès du berceau de l'œuvre et des tombes de nos premières sœurs, dans le diocèse et dans la ville du Mans, à quelques pas du sanctuaire où notre vénéré Fondateur eut la première inspiration de notre institut, où il donna à nos mères en religion leur première règle et leurs premiers insignes, où Notre-Dame de Sainte-Croix bénit notre première ferveur, reçut nos premiers engagements, et les adieux de nos sœurs missionnaires partant pour les fondations lointaines?

« Aimons-la donc cette maison mère, de tout notre amour, honorons-la de tous nos respects, assistons-la de tout notre dévouement et surtout de nos pieuses prières, afin que l'esprit de Dieu la remplisse avec surabondance pour se répandre par elle, comme d'une source toujours vive et pure, dans tous les membres de la Congrégation. C'est aussi le vœu que nous formons pour vous, mes chères sœurs, et nous n'avions point d'intention plus fervente, pendant cette belle cérémonie, en invoquant tous les saints par la récitation liturgique de leurs litanies, à la porte de cette maison de Dieu où nous viendrons chaque jour demander la grâce de suivre leurs exemples, afin de mériter la faveur de leur intercession. Il nous semblait alors que tous ces Bienheureux nous répondaient du ciel: « Imitez-nous comme nous avons imité le Christ. » Et quand après la célébration du saint sacrifice qui suivit la triple bénédiction de la chapelle, de la maison et de la cloche, gracieusement offerte par Sa Grandeur, à notre pauvreté, Monseigneur commenta avec une paternelle

onction cette parole de l'apôtre saint Paul: « Personne ne peut poser aucun autre fondement que celui qui a été posé par le Christ Jésus », nous pensions entendre tous les saints Fondateurs des ordres religieux nous dire par sa bouche : « O vous, que le Sauveur Jésus appelle à l'honneur de commencer pour sa gloire une congrégation destinée à tant de sacrifices, apprenez de nous que rien ne peut se fonder dans l'Eglise que sur l'humilité, la pauvreté et les souffrances de notre divin modèle ».

« Recueillons avec bonheur, mes chères sœurs, méditons avec suavité ces trois paroles si bonnes pour nos cœurs; surtout pratiquons-les avec générosité. L'humilité conservera parmi nous l'obéissance qui est le nerf de la vie religieuse et la charité qui en adoucit toutes les peines; l'esprit de pauvreté affermira notre confiance en Dieu qui nous tiendra lieu de tous les trésors; la conformité au Sauveur crucifié nous méritera les complaisances de Notre-Dame des Sept-Douleurs, et les prémices des béatitudes réservées aux âmes courageuses qui auront suivi Jésus et Marie dans le dénûment de la crèche et dans les humiliations du Calvaire.

« Et sera la présente lettre circulaire lue dans toutes les maisons de l'institut, à la lecture spirituelle, le jour où elle aura été reçue.

« En me recommandant avec tout notre conseil général à vos plus instantes prières, j'aime, mes bien chères sœurs, à vous renouveler l'assurance de mes affectueux sentiments en Notre-Dame des Sept-Douleurs.

Sœur MARIE-D'EGYPTE,
supérieure générale. »

Certes, aux yeux de toute la Congrégation, cet événement prenait de l'importance; et bien volontiers, on eût redit à tous les échos, mais au ciel, tout d'abord, une hymne de gratitude. Cette bénédiction de la maison mère!... *c'était l'espérance qui enveloppe* notre institut!... *le soleil qui illumine* sa jeunesse; c'était *l'arc-en-ciel* qui présage un avenir de

paix... Comme il n'y a pas de distance en Dieu, les sœurs du Canada se font un bonheur et un devoir de s'unir à leurs sœurs d'outre-mer, pour bénir le Seigneur de ses immenses miséricordes.

* * *

A Saint-Laurent, la vie régulière suit son cours... On enregistre, en novembre, la visite de M. l'inspecteur Valade. Selon son habitude, il parcourt les classes, et est enchanté de la bonne émulation qu'il y trouve. Les chroniques disent qu'il fut prodigue de compliments. Pourquoi pas?... C'est une manière fort aimable et peu coûteuse de récompenser la gent écolière...

* * *

A la fête du pensionnat, jour de la Présentation de la Vierge-enfant au temple, l'atmosphère est saturée de joie et de gaîté: on ne respire que bonheur!... C'est un jour de grand congé!... Il faut le chanter à tous les alentours.

La séance académique qui doit terminer cette belle journée, est rehaussée par la présence du dévoué Père supérieur et de plusieurs religieux du collège de Saint-Laurent. Les maîtresses sont très satisfaites de leurs élèves, et quand la nuit vient envelopper le couvent de ses profondes ténèbres, les jeunes figurantes dorment déjà d'un sommeil de bienheureuses... « Une conscience en paix est un si doux oreiller! »

Nous étions au dernier jour de novembre, quand une nouvelle pénible vint alarmer toute la communauté. Sœur Marie-de-Sainte-Apolline (Honorine Trudel) était morte dans la nuit. La chère sœur, avertie plus d'une fois de la gravité de son mal, persistait à croire que rien ne pressait: « Je ne suis pas si mal, après tout », répondait-elle, mais la mort la surprit, et elle entra dans son éternité, sans avoir pu recevoir l'Extrême-Onction. — « Je viendrai comme un voleur », a

dit le Maître. La communauté fut grandement affligée de cette mort si prompte; et le révérend Père Rézé donna, à cette occasion, sur l'obéissance aveugle, un sermon que les sœurs n'ont point oublié.

Cette bonne sœur, du reste, avait toujours été excellente religieuse; la grande loi du travail, du sacrifice et de la prière lui était familière... Le divin Epoux de son âme lui procura, plus tôt qu'elle ne l'avait pensé, la couronne promise aux vierges fidèles.

* * *

Le mois de décembre se présente avec son programme assez rempli; nous nous contenterons d'énumérer les faits: le révérend Père Resther, s. j., vient prêcher la retraite des élèves; Mgr de Montréal annonce sa visite canonique pour le 18 janvier; par une lettre circulaire, Sa Grandeur demande des prières pour le Concile général de l'an prochain; deux jeunes filles de dix-huit ans entrent au noviciat: Mlles Léocadie Thibault et Emma Hamelin de Sainte-Scholastique ; deux sœurs de l'Indiana: sœurs Marie-de-Sainte-Chantal et Marie-de-l'Annonciation arrivent inopinément; le 28 décembre, une lettre de Mgr Bourget annonce que l'époque de sa visite pastorale sera devancée; c'est-à-dire qu'elle aura lieu le 3 janvier, au lieu du 18. Les élèves qui devaient être alors en vacances, furent attristées à cette nouvelle; elles estimaient et vénéraient le saint évêque. L'avantage de ce contretemps revint aux maîtresses qui furent plus libres et plus recueillies.

Le 31, les pensionnaires se rendent dans leurs familles pour jouir, tout à leur aise, du bonheur du foyer domestique. Dans la matinée, elles ont présenté leurs souhaits à la supérieure et à leurs maîtresses. Quelques heures plus tard, la carriole les emportait à fond de train; elles eussent bien volontiers chanté, au son des grelots, ces beaux vers canadiens:

« Le bonhomme Hiver a mis ses parures,
Souples mocassins et bonnet bien clos,
Et, tout habillé de chaudes fourrures,
Au loin fait sonner gaîment ses grelots.

A ses cheveux blancs le givre étincelle;
Son large manteau fait des plis bouffants:
Il a des jouets plein son escarcelle
Pour mettre au chevet des petits enfants. »

Louis FRECHETTE.

CHAPITRE ONZIÈME

SOMMAIRE: **1869**. — Visite canonique. — Maladie et pieuse mort de Mère Sainte-Madeleine, C. N.-D.— Départ de Mgr Ignace Bourget pour Rome. — M. le curé L.-J. Barrette vient demander des sœurs. — La Mère supérieure à Saint-Liguori. — La supérieure d'Alexandria est transférée à la Nouvelle-Orléans. — Prise d'habit. — Le révérend Père Rézé part pour la France. — Ses adieux.

Le 3 janvier, dans la soirée, M^gr^ Ignace Bourget arrive au couvent pour l'ouverture de la visite régulière. Sa Grandeur est reçue au parloir par le conseil provincial qui se composait, cette année-là, de:

Sœur Marie-de-l'Immaculée-Conception, supérieure,
Sœur Marie-de-Sainte-Madeleine, assistante,
Sœur Marie-de-Saint-Jean-Baptiste, maîtresse des novices,
Sœur Marie-des-Anges, économe,
Sœur Marie-de-Saint-Bernard (Jolly), secrétaire.

Puis, Monseigneur passe à la salle de communauté, où les sœurs l'attendent. Il leur adresse une allocution des plus paternelles sur les avantages de cette visite canonique, dont elles peuvent profiter pour leur sanctification personnelle.

Les membres du conseil sont ensuite admis en audience privée; et celles des sœurs qui désirent une entrevue sont aussi paternellement accueillies. Le lendemain, Sa Grandeur dit la messe au couvent; après l'action de grâces, Monseigneur est l'hôte du révérend Père Rézé.

Au cours de la matinée, le conseil se réunit de nouveau pour présenter au vénéré visiteur un rapport détaillé de

l'état financier de la maison. Monseigneur demande aussi qu'un rapport triennal soit préparé; rapport que, lors de son prochain voyage à Rome, il présentera lui-même au cardinal Quaglia.

Avant le départ de Sa Grandeur, les sœurs se réunissent encore et Monseigneur leur donne des avis précieux que nous retrouvons avec plus de développements, dans l'Acte qu'il leur adressa peu de jours après:

AVIS DE L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL,

en visite, aux sœurs Marianites de Saint-Laurent

« C'est dans le très saint et immaculé Cœur de Marie que nous puisons, nos très chères filles, les avis que nous vous donnons, comme bouquet spirituel de cette visite pastorale:

1° N'oubliez pas qu'étant consacrées aux douleurs de Marie, votre vie tout entière doit être une suite non interrompue de souffrances et de sacrifices.

2° Soyez donc fortes et généreuses au milieu de vos peines intérieures et extérieures, spirituelles et corporelles, ne reculant jamais devant un sacrifice, que vous présente la divine Providence. C'est le moyen assuré de surabonder de joie dans toutes vos tribulations.

3° Croyez que, pour vous éprouver, le divin Epoux permettra que vous sentiez les plus fortes répugnances dans la pratique de vos devoirs religieux. Tout vous paraîtra dur et insupportable. L'obéissance, qui est un joug si doux et si léger, deviendra parfois intolérable. La charité, qui est un lien si aimable, ne vous fera sentir que des dégoûts et des ennuis, à la vue des défauts des autres. Il en sera de même de toutes les autres vertus religieuses, que vous ne pouvez acquérir qu'au prix de beaucoup de sacrifices.

4° D'après ces principes incontestables, préparez-vous au combat que la nature ne manquera pas de livrer à la grâce; et croyez que vous n'avancerez dans les voies de la perfection qu'en autant que vous vous ferez violence à vous-mêmes.

5° Eucouragez-vous dans ce combat de tous les jours, par la pensée que votre perfection y est attachée; et que c'est d'ailleurs le moyen le plus efficace, pour chacune de vous, de contribuer aujourd'hui au triomphe de la sainte Eglise. Car, il n'y a pas à douter que plus vous serez parfaites religieuses, et plus vous serez puissantes auprès de Dieu, pour secourir cette sainte Mère dans ces jours mauvais.

6° Ainsi, préoccupez-vous du Concile œcuménique, qui doit s'ouvrir en la grande fête de l'Immaculée-Conception prochaine, et préparez-vous à comparaître dans cette salle nuptiale avec la robe de la virginité. Car, il y sera certainement question de l'état religieux.

7° Que cette pensée vous excite jour et nuit à être de plus en plus fidèles à observer vos saintes Constitutions et à remplir vos graves obligations avec une ferveur toujours nouvelle. Car vous ne voudriez pas paraître au milieu de tant de ferventes communautés qui y seront représentées par leurs évêques, avec des irrégularités qui vous couvriraient de confusion. Loin de là, vous voudriez y être rangées au nombre des communautées animées d'un bon esprit, et marchant avec ardeur dans les voies de la perfection.

8° Ne vous laissez pas aller aux murmures qui sont de vrais serpents de feu, qui dévorent les âmes.

9° Gardez religieusement le silence qui est le grand maître de la vie intérieure.

10° Montrez-vous déférentes les unes envers les autres, afin de jouir du bonheur attaché à la vie de communauté.

11° Soyez respectueuses envers toutes celles qui sont constituées en autorité.

12° Ainsi donc, appliquez-vous, nos très chères filles, à obéir à vos supérieures, comme à Dieu lui-même.

13° Evitez les voyages dans le cours de l'année, parce qu'ils ne peuvent que causer de la dissipation et des dépenses inutiles.

14° Craignez le parloir et n'y donnez que le temps permis par la règle; car c'est là que l'esprit du monde se ranime dans un cœur religieux.

15° Vous avez renoncé à vos parents, ne les voyez que pour remplir les justes devoirs de la piété filiale; et toujours au parloir de la communauté.

16° Acceptez avec humilité et reconnaissance les soins que prend de vous, dans vos maladies, la communauté qui est devenue votre mère.

17° Soyez tendrement unies les unes aux autres, pour le bien de votre communauté.

18° Exercez une grande vigilance sur vos élèves, pour les former à la pratique de toutes les vertus.

19° Aimez la sainte pauvreté qui fera couler dans votre communauté l'abondance de tous les biens spirituels.

20° Ayez le bon esprit qui est la lampe ardente qui éclairera vos pas, dans les routes ténébreuses de cette misérable vie.

« Tels sont, nos très chères filles, les avis que nous vous donnons dans les entrailles de la charité de notre Dieu, afin que vous les graviez dans vos âmes, pour en faire la règle de votre vie.

« Nous ne cesserons de prier pour que vous les mettiez en pratique, avec cette fidélité qui caractérise les vraies filles de Marie, la Mère de douleurs.

« Vous prierez pour nous, pour que nous puissions remplir la haute et importante mission dont nous sommes chargé, afin que venant à vous avec toutes les bénédictions qui vont couler par torrents du futur Concile œcuménique, Nous puissions nous réjouir dans le Seigneur, qui aura exercé envers nous tous, ses infinies miséricordes.

Saint-Laurent, 4 janvier 1869,

IGNACE, *évêque de Montréal.* »

Dans cette mémorable visite, Monseigneur insiste aussi, dans les conseils donnés verbalement à la communauté, sur les graves obligations contractées par les saints vœux, et sur l'œuvre de l'éducation comme devoir d'état. Sa Grandeur nous redit, ainsi que Bossuet: « N'oubliez rien de ce qui regarde vos classes, et soutenez-en toujours les saints exercices sans vous relâcher le moins du monde; car c'est là votre vocation particulière, et si vous y manquiez, tout le reste s'en irait en fumée. »

Considérant la paternelle condescendance du premier pasteur du diocèse, les sœurs se demandent unanimement, si le bon évêque de Genève agissait autrement avec ses chères filles de la Visitation.

Quelques élèves des Etats-Unis se trouvent encore au couvent; Monseigneur veut les voir, et deux d'entre elles lui expriment, tant en leur nom qu'en celui de leurs compagnes absentes, leurs sentiments respectueux, leurs vœux de « bonne année » et l'assurance de leurs ferventes prières pour le succès de son voyage à Rome. Monseigneur se mon-

tre le plus *paternel des pères* et les religieuses de conclure: Les saints seuls peuvent manifester tant de condescendante bonté.

* * *

Le 5 janvier, une lettre des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame annonce que la bonne Mère Sainte-Madeleine est mourante. « Cette nouvelle afflige la communauté; car les sœurs aiment et vénèrent cette mère à l'égal des nôtres. Nous l'avons dit déjà, elle nous avait toujours traitées comme ses filles de prédilection et . . . nous allions la perdre! . . . [1]

Le lendemain, dès la première heure, notre supérieure, Mère Marie de l'Immaculée-Conception, et son assistante, sœur Marie-de-Saint-Bernard, se rendent auprès de la vénérable malade, mais elles ont la douleur de la trouver morte. Bien grande est leur affliction! Agenouillées auprès de la chère dépouille, les deux sœurs peuvent à peine prier pour le repos de cette âme qu'elles croient déjà dans la gloire. Elles joignent leurs larmes aux larmes des filles de la regrettée mère; elles auraient tant voulu la conserver encore . . .

Le 8 janvier eurent lieu les funérailles auxquelles assistent la supérieure et son assistante. C'était moins à titre de convenance qu'en raison de l'immense dette de gratitude contractée envers la charitable communauté de Notre-Dame.

Sept années plus tard, le 17 mai 1876, Mère Marie-de-l'Immaculée-Conception, alors en France, écrira à la Congrégation de Notre-Dame: « Je n'oublierai jamais les salutaires impressions que fit sur moi le touchant spectacle de sa sépulture, les sentiments de respect et de vénération qui se manifestaient dans toute l'honorable assistance. La profonde affliction, dans laquelle était plongée sa chère famille

[1] *Les Chroniques.*

religieuse, témoignait bien de la haute estime que l'on avait conçue de ses vertus; aussi, je me sentais fortement portée à l'invoquer plutôt qu'à prier pour elle.

« Notre très honorée Mère Marie-des-Sept-Douleurs conserve précieusement, comme relique, le dernier ouvrage de cette vénérée Mère, tant est grande l'estime qu'elle garde de sa mémoire; cet ouvrage — un tricot pour les pauvres — lui a été envoyé par une de nos sœurs de Saint-Laurent. » [2]

Dans la vie de Mère Sainte-Madeleine, par un ancien supérieur de communauté, nous lisons le passage suivant: « Mais ce sont surtout les Marianites de Sainte-Croix, établies en 1847, à Saint-Laurent, près Montréal, qui se plaisent à témoigner de la charité de la Mère Sainte-Madeleine. Ces bonnes sœurs, dès le commencement de leur établissement au Canada, eurent beaucoup de rapports avec notre Mère, et ont écrit des lettres bien remarquables, et bien propres à faire connaître les vertus de la vénérable mère, spécialement sa charité. Voici ce que dit une des sœurs résidente à Saint-Laurent:

« J'ai eu moi-même le bonheur de la rencontrer plusieurs fois; je garde surtout un bon souvenir d'une de mes visites à votre communauté. [3] J'allais y faire mes adieux, à la fin de mai 1868, en partant pour la France. La chère Mère, quoique souffrante, s'est rendue avec moi à la chapelle de Notre-Dame de Pitié, pour lui recommander ma traversée. En sortant de ce béni sanctuaire, la vénérée Mère me dit, en souriant: « Vous pouvez être tranquille, votre voyage sera heureux. J'ai envie de vous retirer mon affection, parce que vous quittez notre cher Canada . . . Je vous promets de prier pour vous. . . » Puis, avant de nous séparer: « Je vous rends toute mon affection, mais à la condition que vous reviendrez », ajouta cette bonne Mère.

[2] C'est un bas en laine; nous conservons l'autre précieusement dans notre chambre des souvenirs. Nous avons aussi un petit fragment du voile de la bonne Mère.

[3] Sœur Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez, alors préfète des études.

« Ces paroles firent sur moi une bien grande impression et, pendant la pénible traversée, je me tranquillisais par les paroles de Mère Sainte-Madeleine, paroles dites avec tant de calme et d'assurance. Une de mes grandes peines, à mon retour au Canada, fut de ne pas retrouver cette vénérable Mère; tout, dans elle, m'inspirait de la vénération, un mot de sa part me faisait tant de bien! J'espère qu'elle n'oublie pas, du haut du ciel, les sœurs Marianites de Sainte-Croix; elle leur a témoigné tant d'intérêt pendant sa vie, que nous osons compter encore sur sa protection. »

Ces lignes prouvent que la mémoire de la bonne mère Sainte-Madeleine n'est pas près de s'éteindre dans le cœur des sœurs de Sainte-Croix; et, en rappelant ces beaux gestes dans notre histoire, n'est-ce pas vouloir les immortaliser?

* * *

Le départ de M^gr^ Bourget pour Rome étant fixé au 18 janvier, la supérieure, Mère Marie-de-l'Immaculée-Conception et son assistante, se rendent à la ville vers cette date, pour saluer Sa Grandeur et lui offrir l'hommage de notre pieux souvenir.

La Mère supérieure lui remet, en même temps, plusieurs pièces importantes relatives à la communauté, ainsi qu'une jolie corbeille de fruits en cire et un scapulaire brodé par les religieuses. A cette occasion, Monseigneur fait une réflexion qui peint toute la bonté et toute la délicatesse de son cœur. Le scapulaire avait la forme d'un cœur; il avait été mis dans une boîte avec un *Agnus Dei* de même forme. « Eh bien! dit Sa Grandeur, après avoir pris connaissance du contenu de la boîte, *j'emporte avec moi les cœurs de toutes les sœurs de Saint-Laurent, je vous assure qu'ils seront bien gardés.* »

Dans la même visite, Monseigneur accorde la permission d'avoir le Salut du Très Saint Sacrement à quatre

fêtes, autres qu'à celles déjà mentionnées. Les deux visiteuses s'agenouillent pour recevoir la bénédiction du vénérable évêque; pour la supérieure, *c'était un adieu.*

Monseigneur s'embarqua à New-York sur le paquebot « *La ville de Paris* ». Quelques jours après son départ, le 28 janvier, alors qu'elle était en pleine mer, Sa Grandeur adressa aux sœurs une lettre qui résume les raisons de la convocation du concile œcuménique. Ces raisons, si bien connues dans l'histoire, ne seront pas rappelées ici.

* * *

Le 14 janvier 1869, messire Joseph Barrette, curé de Saint-Liguori, arrive à Saint-Laurent où la supérieure le reçoit avec beaucoup de courtoisie, et écoute avec intérêt l'éloquent plaidoyer du vénéré prêtre qui veut des sœurs pour sa paroisse.

La mère supérieure avait dit: « Nous nous rendrons sur place pour avoir une idée exacte de la localité et nous ferons ensuite un rapport de notre visite au Conseil général en France... » Pour le bon prêtre anxieux, que la *France était loin*! Et pour les bonnes sœurs, Saint-Liguori n'était *pas proche*!... N'importe, le courage et *la nécessité, peut-être,* ne calculent pas toujours les obstacles... La supérieure, Mère Marie-de-l'Immaculée-Conception, et l'économe, sœur Marie-des-Anges, entreprennent donc, le 21 janvier, par un froid sibérien, ce voyage de quarante-cinq milles en voiture. A cette époque et à cette saison, c'était aller presque à *l'autre bout du monde.* Le premier jour, la température maussade et l'heure avancée dans la soirée les obligent de s'arrêter à la paroisse du Saint-Esprit. Quelques heures après leur arrivée, le feu se déclare non loin du lieu où elles se trouvent; heureusement, il est éteint à l'instant où les sœurs jettent une médaille dans les flammes. Le lendemain, les deux intrépides voyageuses sont à Saint-Liguori, terme de leur voyage.

« Comme bien l'on pense, la réception faite par le curé fut des plus cordiales: il voit enfin, chez lui, les religieuses qu'il avait invitées et qu'il attendait avec impatience. On entre en pourparlers de part et d'autre, et un brave paroissien, M. Octave Bélisle, qui venait d'acheter la terre d'un M. Gilmour, offre le terrain (un arpent de large et deux de profondeur) pour bâtir le couvent; en attendant, les sœurs occuperont la maison réparée de M. Gilmour. Dans la localité se trouvait une école anglaise; mais il a été décidé, par la commission scolaire, qu'après les vacances de l'été, elle devra fermer ses portes. Les trente louis que le professeur recevait annuellement seraient donnés aux sœurs, à la condition, toutefois que ces dernières enseignent l'anglais. » [4]

Mère Marie-de-l'Immaculée-Conception, satisfaite des arrangements, revient à Saint-Laurent. Elle s'empresse d'envoyer au Conseil général un rapport détaillé de sa visite; puis, l'on attend, confiantes, une réponse favorable.

* * *

Le 15 janvier, une nouvelle postulante arrive à la communauté: Mlle Alphonsine Desjardins, de Sainte-Scholastique, vient rejoindre sa sœur jumelle, entrée quatre ans auparavant. Cette jeune fille, que le Maître nous envoie, paraît être l'heureuse *unité choisie dans le mille*... En réalité, c'est bien de ces rares éléments que se composent les communautés religieuses.

* * *

Vers la fin de janvier, notre très honorée Mère Marie-des-Sept-Douleurs écrit à Mère Marie-de-la-Conception que le Conseil général nomme sœur Marie-de-Saint-Eutychius, supérieure provinciale à la Nouvelle-Orléans. Cette nomination inattendue dérange les plans du conseil provincial de Saint-Laurent... Cette femme est si justement estimée

[4] *Histoire de Saint-Liguori*, par M. l'abbé Charles Dugas.

à Alexandria, où elle remplit la charge de supérieure avec tant de sagesse et de dévouement!... Son départ sera une perte pour la province... Mais en face d'un acte d'obéissance, il n'y a pas à tergiverser. En conséquence, sœur Marie-de-Saint-Jérôme, — actuellement à l'académie, — partira avec Mère Marie-de-l'Immaculée-Conception pour Alexandria; elle y remplacera la supérieure.

Au retour, Mère provinciale ramène, outre sœur Marie-de-Saint-Eutychius, sœur Marie-de-Saint-Michel qui sera employée au pensionnat, à la place de sœur Marie-de-Saint-Jérôme.

« Le voyage ne fut qu'une suite ininterrompue de contretemps, disent les *chroniques*. Plus d'une fois, les chères voyageuses faillirent perdre la vie, ou par le froid excessif, ou au milieu des neiges et des tempêtes *canadiennes*, si fortes à cette saison. Ce n'est qu'à une protection toute spéciale de la bonne Providence qu'elles ont dû de s'en tirer saines et sauves. » Alors, la voie ferrée entre Montréal et Alexandria, ne se rendait qu'à Lancaster. De là, il fallait faire trois milles en voiture par monts et par vaux. Encore si les chemins n'eussent été que *montants, sablonneux, malaisés*, mais les bancs de neige, quasi infranchissables! mais le froid sibérien!... Aussi ce voyage occasionna-t-il beaucoup d'anxiété aux sœurs de Saint-Laurent qui n'ignoraient pas les dangers et les ennuis de la route.

Vraiment! la vie des fondatrices ressemble *un peu* à celle des premiers colons d'une contrée boisée: après quelques années de durs labeurs, ils voient la plaine s'étendre, des maisonnettes s'élever; les nouveaux venus n'ont plus qu'à semer et à récolter. Ainsi en est-il des *fondatrices*: à elles les privations, les incommodités de toutes sortes. Celles qui viendront plus tard trouveront le terrain déblayé, la maison convenable au genre de vie accepté; elles n'auront qu'à aller de l'avant. Cet état de choses est voulu par la Providence; mais les fondatrices seront toujours, et quand même, les vaillantes et les méritantes.

Le mois de mars s'est levé irradié d'espérance! Saint-Joseph, comblera ses servantes de toutes les faveurs qu'elles attendent de son patronage. Sans être entièrement déçues, dans leur confiance, elles rencontrent toutefois un bien grand sacrifice. L'excellent supérieur, le révérend Père Rézé, retourne en France; il est nommé assistant du révérend Père Sorin, devenu supérieur général des PP. de Sainte-Croix (1869).

Cette nouvelle brise tous les cœurs!... Néanmoins, ils chantent leur reconnaissance au vénéré supérieur le jour de sa patronale, 19 mars. Toutes les allégresses d'autrefois sont évanouies!... La fête est devenue jour de sacrifice.

Dans son discours d'adieu, le Père supérieur se surpasse en tendresse; ses paroles expriment le trop plein de son cœur... Il forme des souhaits de bonheur pour chacune: « Marchez de progrès en progrès dans le chemin de la perfection; que votre amour, votre zèle pour Sainte-Croix et ses œuvres s'accroissent davantage!... Priez pour le père qui vous quitte aujourd'hui... » Que d'émotions ont agité les âmes dans ces courts instants!... Bientôt le père a franchi le seuil du couvent... Le reverrons-nous jamais, celui qui nous fut si bienfaisant?... En tous cas, nous vivrons de ses enseignements religieux; nous nous souviendrons de lui surtout devant l'autel, où, si souvent, il est venu offrir le saint sacrifice de la messe et où il a donné à nos âmes le Pain des forts... Sa mémoire subsistera dans le cœur des Marianites, comme ses bienfaits subsisteront dans leur histoire. [5]

[5] Le révérend Père Rézé fut remplacé par le révérend Père Ch. Villandre. Né à Caulnes, Saint-Brieuc, en Bretagne, France, il arrive au Canada en 1869, comme successeur du révérend Père Rézé. Il signe le contrat d'achat de Bellevue Hôtel, devenu le collège Notre-Dame-des-Neiges, le 6 octobre. Il y ouvre les premières classes, le 25 novembre, avec quatorze petits élèves, pris au collège Saint-Laurent. Il part le 26 décembre 1870, pour l'Indiana, de là, pour la Nouvelle-Orléans, cherchant un climat plus doux pour guérir la phtisie qui le dévore, Il s'en va mourir à Caulnes, France, le 27 octobre 1872.

CHAPITRE DOUZIÈME

SOMMAIRE: **1869**. — FONDATION DE SAINT-LIGUORI. — Mère Marie-d'Egypte obtient sa démission. — La très honorée Mère Marie-des-Sept-Douleurs est nommée supérieure générale.—Changements dans les offices. — Lettre de la supérieure générale. — Pèlerinage à Varennes. — Séparation de l'Indiana d'avec la maison mère. — Visite de Mère Marie-de-la-Rédemption. — Lettre de sœur Marie-de-Sainte-Madeleine. — Fin de décembre.

« Avant de voir se réaliser son beau rêve d'apôtre, le courageux messire Joseph-Louis Barrette rencontra bien des vicissitudes. Depuis trois ans, il luttait contre des oppositions diverses, mais surtout contre la pauvreté. Comment trouvera-t-il à loger les religieuses, n'ayant pu obtenir pour lui-même le plus modeste presbytère? Sept années durant, il est contraint de passer d'une maison à une autre. La fabrique est trop pauvre pour lui donner une demeure stable, et la municipalité en dettes ne pouvait songer à édifier un couvent.

« Fort de sa confiance en Dieu, le bon prêtre ne se décourage pas. Il tourne ses regards vers son évêque, M^gr^ Bourget. Après lui avoir exprimé ses désirs, il supplie Sa Grandeur d'avoir pitié de sa détresse et de lui trouver des religieuses qui lui viendront en aide dans la régénération morale de sa paroisse. Le pieux évêque a bientôt donné gain de cause au vertueux curé et lui suggère de s'adresser aux Marianites de Sainte-Croix, à Saint-Laurent. Nous avons vu précédemment qu'il y vint, et vers la mi-mars, saint Joseph exauçait ses vœux.

« Les sœurs désignées pour ce nouveau champ de labeurs, et probablement aussi de souffrances et de sacrifices, sont sœurs Marie-de-Sainte-Eugénie (DeCelles), supérieure,

Marie-de-Saint-Henri (Lecours), et Marie-de-Saint-Félix (Paquin), toutes trois qualifiées pour la nouvelle fondation. Sœur Marie-des-Anges (Cousineau), économe, les accompagne pour aider à leur installation. Elles partirent de Saint-Laurent le 17 mars qui tombait, cette année-là, le mercredi de la Passion. Nous lisons dans les chroniques de la mission que, depuis huit jours seulement, M. le curé avait reçu de la révérende Mère générale l'autorisation officielle touchant la fondation, lorsque les sœurs s'y rendirent. Le mobilier nécessaire n'étant pas encore prêt, les sœurs durent passer quelques jours au presbytère avant de prendre possession du local qui leur était destiné. Les attentions les plus délicates, les soins les plus empressés leur furent prodigués, tant par le vénérable curé que par son excellente mère et ses bonnes sœurs.

« Le dimanche qui suivit l'arrivée des religieuses, le digne curé donna à sa paroisse une touchante allocution au cours de laquelle il laissa déborder la consolation de son cœur sacerdotal : « Mon âme ne peut plus se contenir de joie en voyant des religieuses au milieu de nous . . . »

« Après avoir donné libre cours à sa reconnaissance envers Dieu, il annonce que les travaux de la maison marchent tant et si bien que le 23 mars (le mardi de la semaine sainte), les sœurs pourront prendre possession de leur logis; logis de bien modestes dimensions si l'on veut (quarante par vingt-cinq), distribué pour les besoins de l'œuvre en sept pièces. Comme les exigences sont également modestes, on s'en contente, et le bonheur entre avec les sœurs dans ce nouvel asile de leur dévouement.

« A l'instar de leur bon curé, les paroissiens rivalisent de générosité. Les élèves se présentent en nombre suffisant pour le local . . . Ce couvent a vécu des années prospères et l'on a vu se réaliser la vision prophétique du saint évêque de Montréal et du pieux fondateur, au sujet des vocations religieuses. En 1902, la paroisse de Saint-Liguori avait donné cinquante-huit de ses enfants aux diverses congrégations, dont trente-cinq aux sœurs de Sainte-Croix. » [1]

Une des sœurs de M. le curé, Mlle Célina Barrette est le premier sujet que reçoit notre communauté. Fidèle à la voix de Dieu qui l'appelait, elle entre au noviciat le 28 août 1870, c'est-à-dire l'année qui suivit la fondation. Elle reçoit le nom de sœur Marie-de-Saint-Ephrem. A quelque temps de là, une de ses nièces, M^lle^ Marie-Anne Lanoy, suit la courageuse tante. Toutes deux ont eu le bonheur de persévérer et elles ont occupé des emplois importants dans la congrégation. Sœur Marie-de-Saint-Ephrem, morte nonagénaire, a célébré ses noces d'or, en juillet 1923. Par sa constante régularité à suivre tous les exercices, elle édifia la communauté. Depuis le lever jusqu'au coucher, nous la voyions mêlée aux jeunes, qu'elle précédait bien souvent. Sa nièce, a trop tôt payé, elle aussi, son tribut à la mort. M^lle^ Lanoy, en religion, sœur Marie-de-Sainte-Adélaïde, fut une religieuse selon le cœur de Dieu. Elle vivait de la règle et savait pratiquer les petites vertus qui sèment le bonheur autour d'elles. Comme supérieure, elle excellait dans la patience et la charité; les sœurs et les élèves l'aimaient à l'égal d'une mère. Celle qui rend ce témoignage, a vécu, sous la direction de sœur Marie-de-Sainte-Adélaïde, les jours les plus ensoleillés de sa vie religieuse.

Avant de quitter la jeune mission de Saint-Liguori, il semble opportun de mentionner une famille de cette paroisse qui s'est montrée prodigue envers la communauté. M. et Mme Thomas Lachapelle avaient sept filles; or, les *sept* filles sont aujourd'hui religieuses de Sainte-Croix et *six* vivent encore (1930). C'est un fait qui, à raison de sa rareté, mérite une mention spéciale.

* * *

Le 22 mai, les honorées supérieures qui composent le Chapitre provincial sont réunies à Saint-Laurent.

[1] Extrait, en partie, de l'histoire de Saint-Liguori, par M. le chanoine C. Dugas.

Une lettre venue de France annonce que la supplique pressante et réitérée de Mère Marie-d'Egypte, pour obtenir sa démission, a été acceptée de Rome et notre très honorée Mère Marie-des-Sept-Douleurs est confirmée, pour trois ans, dans la charge de supérieure générale. Elle reprit le joug pesant de l'autorité première, et abandonna, à regret, son office de prédilection : la formation des novices.

Nous copions intégralement la circulaire écrite par Mère Marie-d'Egypte pour annoncer l'heureux événement.

QUE LE SAINT NOM DE DIEU SOIT BÉNI !

Le Mans, de notre maison mère,
Avenue de Paris, 67,

En la fête de l'Annonciation, 6 mai 1869.

« Mes bien chères sœurs,

« Je m'empresse, *avec bonheur*, de vous informer que la Sacrée Congrégation de la Propagande, dans son assemblée générale du 13 avril dernier, a daigné exaucer la supplique du Chapitre général de 1867 et mes instantes prières, en maintenant, dans la charge de supérieure générale, notre très honorée Mère Marie-des-Sept-Douleurs.

« Vous recevrez cette décision, si ardemment désirée, comme une nouvelle bénédiction ajoutée à toutes celles qui marquent l'établissement de notre Congrégation, et nous consolent des épreuves attachées à son nom. Nous remercierons ensemble Notre-Dame des Sept-Douleurs d'avoir rendu à notre bien-aimée Fondatrice le plein exercice de son dévouement maternel. Plus que jamais, nous nous montrerons dignes de cette précieuse faveur par la simplicité filiale de notre obéissance.

« Je suis reconnaissante à nos sœurs des provinces de France, du Canada et de la Louisiane du religeiux concours qu'elles m'ont prêté pendant les deux années de mon administration provisoire . . .

« Croyez, mes bien chères sœurs, à mes plus affectueux sentiments dans le Seigneur.

Sœur Marie-d'Egypte, M. de S.-C.
Supérieure provinciale de France. »

Malgré sa courte administration, Mère Marie-d'Egypte a grandi dans l'estime générale, non seulement à cause de la sagesse de son gouvernement, mais surtout, à raison de son humilité, de sa délicatesse, de sa déférence et de son profond respect pour Mère Marie-des-Sept-Douleurs. Ces précieuses qualités de la supérieure démissionnaire, ont tenu les sœurs de France en admiration. Sœur Marie-de-la-Résurrection écrivait le 23 février 1869 : « Nos deux Mères se respectent mutuellement, c'est édifiant de voir la soumission de l'une et de l'autre. Nous sommes heureuses du bonheur de notre chère Mère Fondatrice, elle est toujours estimée et vénérée... »

Le nouveau Conseil devait, forcément, procéder à des nominations, la chère Mère Marie-d'Egypte était passée à la charge de provinciale et, de par son premier mandat, elle devait annoncer deux grands changements dans la province du Canada. En plus, deux sœurs conseillères venaient de mourir : sœur Marie-de-la-Résurrection et sœur Marie-de-Saint-Bernard (anglaise), deuxième assistante générale.

Mère Marie-d'Egypte, donc, mandait à la supérieure provinciale de Saint-Laurent : « Après de longues et sérieuses délibérations, les vues se sont unanimement arrêtées sur deux de nos chères sœurs de notre province du Canada, savoir : nos sœurs Marie-de-Sainte-Madeleine et Marie-de-Nazareth.

« Le Conseil a cru servir les intérêts des novices en leur assignant pour nouvelle maîtresse, sœur Marie-des-Anges, que nous informons sous ce pli de son obédience. Ceci vous obligera, ma chère Mère, à prendre des mesures pour le retour de sœur Marie-de-Saint-Jean-Baptiste comme économe, le plus tôt possible, mais au plus tard à la fin de l'année scolaire... »

Le départ des deux conseillères s'effectua le 26 mai. Elles emportent les regrets des sœurs du Canada, où elles avaient déjà fait tant de bien par leur bon esprit et leur attachement à la société. Que Notre-Dame, Etoile de la mer, leur soit en aide et qu'elles arrivent à bon port! Ici, des sœurs les voient s'éloigner les larmes aux yeux; là-bas, des mères leur tendent les bras, le sourire sur les lèvres... Hélas!... de tels contrastes se rencontrent souvent dans la vie.

* * *

Peu après ce départ, Sa Grandeur Mgr Bourget, adressait de Rome aux sœurs, une circulaire commentant la lettre apostolique de Notre Saint-Père le Pape Pie IX, sur l'indulgence plénière accordée à l'occasion du jubilé universel.

Le 22 juin, une vêture amenait un concours assez considérable à l'église paroissiale: les parents des quatre futures novices étaient invités, ainsi que tous les amis qui s'intéressent aux fêtes de ce genre. [2]

Et qui donc ne s'y intéresse pas, s'il est un peu chrétien? M. l'abbé J. Millot disait, en s'adressant à des novices : « ... Cependant, je dois vous le dire, vous avez choisi la meilleure part, ô vous, jeunes filles chrétiennes, qui vous êtes données à Dieu dans la vie religieuse. Il y a un honneur plus grand, un bonheur plus doux, une fécondité plus sainte que ceux de la paternité et de la maternité: l'honneur, le bonheur, la fécondité de la vie religieuse. Il y a une vertu qui sort des cœurs immolés, sacrifiés à Jésus-Christ: la vertu de leurs prières, la vertu de leurs exemples, la vertu de leurs travaux. L'expiation est le salut du monde. »

[2] Mlles Léocadie Thibault, Emma Hamelin, Alphonsine Desjardins et Janet McDonald, étaient les heureuses de ce jour. Au cours de la cérémonie, présidée par M. le grand vicaire Truteau, elles reçoivent les noms de: sœurs Marie-de-Sainte-Florence, Marie-de-Sainte-Séraphie, Marie-de-Saint-Théodore et Marie-de-Sainte-Catherine-d'Alexandrie. L'officiant prêcha le sermon de circonstance. Les RR. PP. Gastineau et Véniard assistaient.

PÈLERINAGE À VARENNES. — Avant que l'année scolaire ne se termine, sœur Marie-de-Saint-Bernard veut procurer à ses chères pensionnaires un plaisir de grand luxe. Un pèlerinage à Varennes est proposé et accepté par une ovation toute juvénile. Le 26 juin, trois maîtresses et cinquante-sept élèves, choisies parmi les plus âgées montent en *omnibus* sous la garde de trois conducteurs vraiment respectables, et d'un surveillant, le frère de sœur Marie-de-Sainte-Madeleine (Gohier) ; sa présence serait nécessaire en cas d'accident. Le départ de Saint-Laurent s'effectue donc au *premier chant du coq*, puisque, à cinq heures et demie du matin, les jeunes pèlerines traversent à Longueuil. Deux heures plus tard, elles descendent à Varennes. Hélas ! la sainte messe venait de se terminer. Ce fut un chagrin ! On s'en dédommagea par une fervente visite à la chapelle Sainte-Anne et la communion spirituelle ; on chanta des cantiques en l'honneur de la sainte thaumaturge. Enfin, un frugal goûter apporta un peu de soulagement aux estomacs affamés.

Par compensation, quelques dames riches du village préparent au couvent, un excellent dîner à l'heureux groupe. A une heure et demie, nos élèves donnent une jolie séance, dont le succès les honore ; l'auditoire est charmé. Le *clou d'or* de cette journée est la bénédiction du Très Saint Sacrement. Pour les pieuses pèlerines, Jésus sort de son tabernacle et rayonne pour quelques instants dans l'ostensoir doré autour duquel brillent plus de cent lumières. Religieuses et élèves s'inclinent reconnaissantes sous la bénédiction du Maître. Tout a une fin ici-bas : les heures les plus douces coulent plus rapides que les autres... A quatre heures, les rangs se forment pour le départ : De côté et d'autre les choses avaient été bien faites : nos sœurs de Varennes, ainsi que leurs élèves ne pouvaient déployer plus de courtoisie et plus d'amabilité ; que dirons-nous des si charitables dames ?...

Sœur Marie-de-Saint-Bernard racontant ce voyage à sœur Marie-de-Sainte-Madeleine, alors en France, écrit : « Dire que nos élèves ont été gentilles, ce n'est pas assez. Aucune ne s'est mise en défaut, et comme elles ont été polies et

sages!... C'est une promenade à *nulle autre pareille.* Les dames de Varennes, nous dit-on, ne cessent d'en parler. A neuf heures et demie du soir, nous étions un peu fatiguées des quarante-deux milles faits en voiture, mais très heureuses de n'avoir pas à déplorer le moindre accident.

« La classe des petites n'a pas été oubliée ce jour-là; elles ont joui d'une agréable promenade à Saint-Martin, sous la direction de sœur Marie-de-Saint-Grégoire (Nagle)... »

* * *

Quelques jours plus tard avait lieu la distribution des prix présidée par M. le juge Bruneau, accompagné de MM. les abbés Barrette, curé de Saint-Liguori, et Cousineau, enfant de la paroisse Saint-Laurent, et de l'honorable N. Lecavalier, représentant du comté de Jacques-Cartier. Les maîtresses se rendent le témoignage que les élèves leur ont fait honneur. Dans leurs discours, les orateurs prodiguent les éloges. De ces bonnes choses, *il faut en prendre et en laisser*... c'est vrai; mais ce qui a été pris a été renvoyé à Dieu, de qui nous viennent tous les dons.

Sur cette consolation, ménagée par la bonne Providence, un voile tombe ensevelissant dans le passé l'année scolaire 1868-1869; puis se lève l'aurore des vacances.

* * *

Les sœurs saluent avec une légitime satisfaction les jours bénis qui leur apportent un peu de relâche et... c'est justice!... Cependant, il reste au couvent une douzaine d'élèves des Etats-Unis que les parents préfèrent laisser sous la surveillance des religieuses. Ces chères enfants seront certainement un obstacle au repos des maîtresses; mais enfin la corvée est acceptée et généreusement partagée.

Après avoir passé dix longs mois à enseigner les arts et les sciences religieuses et profanes, les éducatrices songent à leur âme, et désirent la mettre d'une manière plus intense

à l'école de la sainteté. La retraite annuelle s'ouvre à cette fin, le 22 juillet. Elle est prêchée par le révérend Père Hudon, jésuite.

* * *

De la lointaine France, un cœur fraternel s'unissait aux sœurs de Saint-Laurent, et le 18 juillet, la bonne sœur Marie-de-Sainte-Madeleine écrivait du Mans: « Je me réjouis en pensant que vous êtes maintenant en pleines vacances, et que vous allez vous délasser un peu des fatigues de l'année scolaire, quoique je sache bien que vous ne manquerez pas d'occupations. D'abord la retraite vous sera salutaire, et le changement de travail procure d'ordinaire du soulagement; ensuite la réunion de toutes nos chères sœurs des missions, rend les vacances plus agréables.

« Quoique bien éloignée de vous toutes, mes chères sœurs bien-aimées, je vous verrai, et je vous entendrai vous réjouir ensemble; car je ne passe aucun jour sans me reporter par la pensée au milieu de vous; je me joins à vous dans la prière, où je vous vois dans notre chère chapelle aux pieds du divin Epoux, réunies pour l'office, la visite, la sainte messe, et bientôt, la réconfortante retraite... Je vous accompagne bien souvent dans vos pèlerinages aux tombes de nos chères défuntes qui reposent en paix et sécurité dans le petit cimetière où je retiens ma place, s'il plaît à Dieu, bien entendu. »

* * *

A la date du 3 août de la même année (1869), M^gr^ Bourget écrivait de Rome, à la Mère supérieure: «... Vous n'avez pas manqué de travailler, pendant vos vacances, à vous renouveler dans les pratiques de la vie religieuse; vos bonnes sœurs réunies à la maison mère pour faire leur retraite annuelle ont besoin de prendre un repos bien nécessaire, après le dur travail de toute une année.

« Fortifiées et consolées dans la solitude, elles vont se remettre à l'ouvrage avec une ardeur toute nouvelle. Ainsi, pourront-elles opérer de nouveaux prodiges de grâces chez toutes vos élèves.

« Je bénis de tout mon cœur, vous, vos sœurs, vos élèves et vos œuvres, afin que la ferveur règne dans toutes vos maisons, pour que Dieu et sa divine Mère, étant bien servis, vous soyez comblés de tous les biens célestes. Puisse en même temps la divine et aimable Providence vous faire trouver les moyens de régler vos affaires temporelles... »

Ces paternels avis, ajoutés aux grâces de la récollection annuelle, inspirèrent en effet aux dévouées missionnaires, un nouveau courage pour reprendre le pénible, mais consolant travail de la formation de la jeunesse.

* * *

L'annonce officielle de la séparation définitive de la maison de l'Indiana d'avec la maison mère de France, parvient à Saint-Laurent à la fin du même mois d'août. Comme nous n'avons pas à discuter les raisons qui ont motivé cette démarche, nous nous contentons de signaler le fait, en suspens depuis plusieurs années. Une lettre circulaire de la vénérée Mère Fondatrice, apportant cette nouvelle, ajoutait: « Je n'ai pas besoin, mes chères filles, de vous faire part des sentiments qui se pressent dans mon âme pendant que je vous écris ces lignes...

« Demandons en cette circonstance par l'entremise de Notre-Dame des Douleurs, la grâce de ne jamais oublier que loin d'être nécessaires au divin Maître pour l'accomplissement de ses desseins sur notre congrégation, nous ne sommes dans sa maison que des servantes inutiles...

« Saint Alphonse de Liguori ne cessait de répéter à ses premiers compagnons, dans ses lettres circulaires: « La Congrégation n'a pas besoin d'une multitude de sujets, mais des

sujets qui veulent devenir saints. » Saint Philippe de Néri disait que dix ouvriers qui seraient saints, suffiraient pour convertir le monde. Et la bonne Mère continue :

« Attention à l'humilité, à l'obéissance aux règles et aux supérieurs, si vous voulez plaire à Dieu et goûter la paix des hommes obéissants. Fortifions-nous toujours par la prière, l'oraison, la visite au Saint Sacrement, et cela, *toujours, toujours;* autrement, tous nos bons propos seront perdus... »

Mère Fondatrice termine ainsi : « C'est pour moi une consolation, mes chères filles, de vous informer que, dans le congrès du 13 avril, les Eminentissimes Pères ont exaucé la supplique de notre Chapitre général du 15 juin 1867. Notre maison mère est maintenue en France où nos saintes Constitutions l'ont établie, et où elle s'élève malgré l'enfer, avec toutes les difficultés propres aux œuvres de Dieu. Pour l'allégement de ces difficultés, je fais de nouveau appel à vos ferventes prières et à votre active coopération. . . »

Toutes les sœurs de la province partagent les sentiments de la très honorée Mère Marie-des-Sept-Douleurs : ses filles souffrent de ses peines et de ses angoisses et elles supplient l'auguste patronne de la communauté de soutenir incessamment, celle qui, pour la gloire de Dieu, pour l'Eglise et les âmes, acceptait de vivre sur la croix.

Trop souvent, hélas ! le ciel de notre mère était gris et sombre comme un soir d'automne. Cependant, elle avait besoin de lumière, pour mener à bonne fin l'œuvre commencée. . . Le bon Père Moreau lui faisait part des clartés surnaturelles qui illuminaient son âme. Ensemble, ils s'entretenaient du *passé* en bénissant le Seigneur de ses miséricordes et de son appui ; du *présent* qu'il fallait utiliser pour la sanctification des membres de la société ; mais, *l'avenir?*. . . Qui a le droit de scruter les desseins du Tout-Puissant.

Combien rares, pourtant, étaient ces entretiens !. . . Dans sa Solitude, le Fondateur ne résidait guère, livré qu'il était au ministère de la prédication. En outre, il se sentait fai-

blir, non pas tant sous le poids des ans que sous celui des tribulations qui avaient miné sa vie. Il existait plutôt par son âme et le déclin de ses jours ne l'effrayait point. Il savait que « le vieillard est moins un mortel qui achève qu'un immortel qui commence »[3]; et Mère Marie-des-Sept-Douleurs s'orientait de temps à autre à la lumière de celui qui brillait déjà dans les sphères célestes. Elle sortait de ces entretiens intimes plus vaillante pour retourner à la lutte...

* * *

Le 4 septembre a lieu la rentrée des élèves; elles arrivent au pensionnat pleines de gaîté et d'entrain, heureuses de retrouver leurs maîtresses et de reprendre ensemble le cours de leurs travaux intellectuels.

« Nos enfants se mettent à l'étude avec avidité », nous rapporte le témoignage d'une ancienne maîtresse... Eh bien! ne les dérangeons pas...

Le 14 septembre, Mère Marie-de-la-Rédemption, nommée visitatrice des maisons d'Amérique à l'époque du Chapitre général de juin 1867, demeurant à la Louisiane, arrive à Saint-Laurent pour y remplir son mandat. Elle se présente donc à nous au nom de notre révérende Mère générale. Les sœurs la reçoivent avec autant de joie que de respect. La vénérée Mère s'enquiert minutieusement de tout ce qui concerne le programme d'études; il ne doit pas être question d'examen: les élèves ne sont en classe que depuis dix jours.

Cette visite n'eut qu'un tort: celui d'être trop courte. Le 16 septembre la bonne Mère quittait Saint-Laurent, après avoir visité les autres établissements et s'être acquittée de ses fonctions au grand contentement de toutes. Le 22, le révérend Père Rézé revenait du Mans, il fut salué avec enthousiasme par les religieux et les religieuses.

[3] Mgr Baunard.

Une cérémonie de profession marque le 29 septembre; elle fut présidée par M. le Grand-Vicaire, administrateur du diocèse. Sœur Marie-de-Saint-Romuald (Hébert), de Varennes, prononçait les vœux perpétuels. M. l'abbé F.-X. Bourbonnais, l'ancien guide spirituel de la novice, assistait à la fête.

La journée a été belle!... belle comme doit l'être celle d'une *noce mystique;* la seule dont la *lune de miel* soit sans dernier quartier...

* * *

En octobre 1869, sœur Marie-de-Saint-Julien (Dagenais) reçoit une lettre fort intéressante que lui adresse, du Mans, notre chère doyenne, sœur Marie-de-Sainte-Madeleine (Gohier).

La voici textuellement reproduite:

« Ma bien chère sœur,

« Notre bonne Mère me dit qu'il y a place dans sa lettre pour deux demi-feuilles, vous voudrez bien à l'occasion, les faire parvenir à leur adresse; vous pouvez sans scrupule, en prendre et en donner connaissance à nos chères sœurs de Saint-Laurent.

« Je tiens à vous dire que j'ai eu le plaisir et l'honneur d'accompagner notre digne Mère dans ses visites aux établissements. Nous avons fait presque le tour de la France et j'ai vu de bien belles choses. Nous avons visité la ville de Tours; j'ai prié sur le tombeau du grand saint Martin, patron de votre chère paroisse. A Paris, nous avons entendu la messe à Notre-Dame-des-Victoires,; en passant par Chartres, nous nous y sommes arrêtées pour visiter ce lieu de pèlerinage. La cathédrale est magnifique et la vierge qu'on y vénère depuis si longtemps la rend tout à fait célèbre. Dans la crypte se trouve *Notre-Dame sous terre,* la Vierge noire. Impossible de rendre l'émotion que l'on ressent en pénétrant

dans cette église souterraine, éclairée par la lueur de soixante à quatre-vingts lampes qui y brûlent continuellement, et d'un très grand nombre de cierges entretenus par la piété des fidèles. C'est dans cette belle et pieuse église qu'on voit un ex-voto donné par notre révérende Mère, en reconnaissance de notre approbation à Rome.

« J'ai eu le bonheur d'y voir aussi une précieuse relique: le véritable voile de la très sainte Vierge que l'on possède là, depuis près de mille ans; j'y ai fait toucher mon chapelet. Vous supposez bien, ma très chère sœur, que, dans ces lieux bénis où ma ferveur se ranimait, je n'ai pas oublié mes chères amies du Canada et je puis vous assurer que vous en étiez la première. »

Les survivantes affirment que leur cœur fut ému à la lecture de cette lettre; c'est que des âmes, séparées par l'océan de la volonté divine, se trouvaient momentanément réunies, et les beaux souvenirs d'antan affluaient dans les cœurs...

* * *

Vers la mi-novembre, une jeune fille de la paroisse, M^lle^ Marie Gougeon, entrée au postulat le 21 avril, recevait le saint habit des mains du révérend Père Villandre, c. s. c. Il était délégué par l'administrateur du diocèse. M. le Grand Vicaire Truteau était empêché de se rendre à Saint-Laurent, par les nombreuses occupations que lui apportait le projet de la nouvelle cathédrale. La jeune postulante reçut le nom de sa paroisse natale: elle se nomma sœur Marie-de-Saint-Laurent. Cette fête est la première du mois; la deuxième, la séance littéraire et musicale à l'occasion de la patronale du pensionnat, le 21 novembre.

* * *

Le mois de décembre qui arrive toujours en dernier lieu, *tel un souverain précédé de son état-major*, est accueilli avec des sentiments divers; la jeunesse lui prodigue des caresses,

des félicitations, bat des mains pour lui souhaiter la bienvenue, car il lui apporte bien des espérances: quelques jours sous le toit familial, la promenade chez les grands-parents, la toilette neuve peut-être?... la messe de minuit, le doux Jésus dans la crèche, la bûche de Noël, le réveillon, le long bas suspendu à la cheminée... Que c'est beau! Ah! la jeunesse! elle n'aperçoit pas l'air grincheux du *Bonhomme Hiver*, les tempêtes qu'il suscite, les bourrasques des vents du Nord qui pénètrent dans les pauvres chaumières et parfois sèment la mort.

Un pieux événement vint refroidir l'enthousiasme de nos élèves: la retraite annuelle commença le 5 décembre et fut prêchée, en français et en anglais, par les RR. PP. Villandre et Condon, c. s. c. A la clôture, le 8 décembre, il y eut grande démonstration en l'honneur de Marie-Immaculée.

* * *

Le même jour, s'ouvrait à Rome le concile œcuménique. En bonnes filles de la sainte Eglise, les sœurs Marianites de Sainte-Croix mêlèrent leurs prières à la prière universelle, pour le succès de cette œuvre d'importance majeure.

* * *

Puis le mois de décembre continue sa marche. En passant, il nous laisse des douceurs que le cœur sait apprécier: une lettre de France, adressée à une des sœurs, annonce que notre très honorée Mère générale prépare son itinéraire pour sa visite dans les maisons du Canada, au printemps de 1870. Bonheur lointain, si l'on veut, mais les sœurs doivent en vivre jusqu'en mai suivant. La perspective de cette visite répond à tant de désirs, à tant d'espérances, que tous les cœurs sont dans la jubilation.

* * *

Le 31 décembre, à l'heure convenue, les élèves du Canada quittent le couvent pour se rendre au foyer paternel. Comme

il convient à des enfants de bonnes familles, avant leur départ, elles offrent leurs vœux de *bonne année* à la supérieure, à leurs maîtresses et à leurs compagnes.

* * *

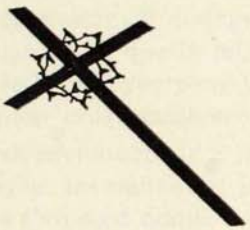
Une pieuse coutume nous engage à passer dans le recueillement de la retraite le dernier jour de décembre. Les jours qui suivent sont employés à refaire les forces physiques et à approvisionner l'intelligence par l'étude. En effet, notre vocation demande une étude constante, afin d'arriver à l'instruction que sainte Thérèse appelle *un grand trésor*, et saint François de Sales, *un huitième sacrement.*

Notre vénéré Fondateur pensait ainsi puisqu'il a clairement démontré, aux membres de l'Institut de Sainte-Croix, dans sa circulaire du 15 juin 1858, l'importance capitale de la formation du cœur et de l'intelligence, quand il exhorte ses fils et ses filles occupés aux travaux de l'enseignement, à s'adonner à la prière, à la retraite, à la *culture de l'intelligence,* afin d'enrichir leur esprit des connaissances propres à leur état, pour l'honneur de leur congrégation.

Ne négligeons point l'enseignement de la religion, car elle perfectionne et l'intelligence et la volonté. Sans volonté chez l'individu, nous n'aurons jamais qu'une société anémiée telle la société dont nous sommes les témoins dans ce XXe siècle. Siècle de lumière, pourtant, qui a réussi, depuis la découverte de l'électricité, à conseller la terre aussi bien que le ciel, mais en revanche, il a jeté les âmes dans des ténèbres voisines du paganisme.

Mon Dieu! quand nous aurons peiné des jours, des mois, des années pour faire jaillir un peu de lumière dans l'esprit de nos chères élèves ; quand nous aurons semé à pleines mains dans les cœurs des germes de piété; quand nous aurons dépensé notre vie à leur service, leur en restera-t-il quelque chose?... En douter serait manquer de confiance... « L'homme sème et Dieu donne l'accroissement. »

Remplissons l'âme et l'intelligence de nos enfants des vrais principes du beau et du bien, nous ferons ainsi contre-poids à l'iniquité qui envahit toutes les classes de la société. Travaillons, jusqu'à l'épuisement de nos forces, à inspirer une *morale sévère* à la jeunesse confiée à notre zèle, à notre vigilance et à notre dévouement.



CHAPITRE TREIZIÈME

SOMMAIRE: **1870.** — Retour des élèves. — La Mère provinciale à Saint-Liguori. — Fête patronale de Mgr Bourget. — Visite des RR. PP. Oblats. — Mère générale annonce sa prochaine visite. — Elle insiste sur l'adoration du Très Saint Sacrement.—Le curé de Sainte-Scholastique et M. Perrin, zouave. — Arrivée de la Mère générale. — Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez. — Visite des divers établissements. — La première communion. — Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez nommée provinciale. — Mère Marie-de-l'Immaculée-Conception part pour la France.

L'an 1870 vient d'apparaître. Il arrive chargé du même mandat que son prédécesseur: il distribuera le temps miette à miette, voilant toujours ce que la minute suivante apportera. Libre à nous de l'employer pour la gloire du bon Maître ou de le perdre pour notre malheur.

Nos pensionnaires reviennent le 2 janvier. Le plaisir de se revoir est réciproque: les sœurs ont joui de quelques jours de repos et les élèves s'en sont donné à cœur joie sous le toit familial. Toutes paraissent animées du plus grand désir de répondre à l'amour de leurs parents et au dévouement de leurs maîtresses.

* * *

A quelques jours de là, le 10 janvier, Mère Marie-de-l'Immaculée-Conception et son assistante, sœur Marie-de-Saint-Bernard (Jolly), préfète des études, vont à Saint-Liguori porter les bienfaits de la visite régulière. La réception est des plus cordiales; sur toutes les physionomies se lit le contentement. Comme les jours et les heures consacrés à la mission sont limités, la digne visiteuse se met diligemment à l'œuvre. Elle s'enquiert, d'abord auprès de la supérieure

locale, sœur Marie-de-Sainte-Eugénie (DeCelles), de la mise en pratique des règles et de la fidélité aux ordonnances des supérieures majeures, s'assure de la bonne administration de l'établissement,et voit avec satisfaction que les sœurs sont heureuses de vivre dans une extrême pauvreté; puis, le programme d'études est examiné dans les détails; les élèves sont interrogées sur toutes les branches de l'enseignement. Cette fondation donne de belles espérances; la bonne humeur des maîtresses égale leur courage, et les enfants rivalisent d'ardeur pour complaire à leurs institutrices auxquelles elles se montrent fortement attachées.

De leur côté, les paroissiens sont pleins d'attention et de charité pour les sœurs. S'agit-il d'un voyage? aussitôt l'on s'empresse de leur fournir cheval et voiture: MM. Sévère Dugas, Simon Richard, François Rivet et L. Barrette ont, plus d'une fois, laissé leurs travaux pour conduire les religieuses soit à Joliette, soit à Montréal ou à Saint-Laurent. La bonne Mère offre des remercîments à ces messieurs ainsi qu'à M. Firmin Dugas, M. P., qui a eu la généreuse inspiration de pourvoir les classes de pupitres; pendant trois mois, les élèves s'étaient servies de leur siège pour écrire.

Après cinq jours passés à Saint-Liguori, les chères visiteuses reprennent le chemin de Saint-Laurent, remerciant Dieu des bénédictions répandues sur la jeune mission.

* * *

Le 1er février, à l'occasion de la fête patronale de M^gr^ Bourget, un *Deo gratias* est accordé aux élèves. Ce *Deo gratias* est applaudi par deux RR. PP. Oblats qui viennent visiter le pensionnat, sur l'invitation de la supérieure. Ils passent dans les classes et examinent les cahiers de devoirs, le dessin, les travaux à l'aiguille; ils prodiguent leurs *éloges*, disent les témoins. Les éloges ont leur valeur, certes; en certaines circonstances, ils augmentent les forces motrices de l'âme humaine et peuvent lui inspirer un élan généreux vers le bien.

Nous avons dit que notre très honorée Mère générale avait annoncé sa visite pour le mois de mai suivant; aujourd'hui, une lettre circulaire donne à la communication le caractère officiel; nous extrayons quelques passages:

« Depuis que, par obéissance à la souveraine décision du Saint-Siège, j'ai repris l'accablant fardeau de la supériorité, qui demanderait pour être dignement porté dans une communauté naissante, toutes les vertus d'une sainte Chantal ou d'une sainte Thérèse, j'ai dû, comme je vous l'ai écrit, donner mes premiers soins à l'achèvement de notre maison mère, à l'organisation de notre administration générale et à l'installation du noviciat de France dont j'ai tenu à diriger la première année d'exercices.

« A ces sollicitudes est venue s'ajouter la nécessité, aussi onéreuse qu'inattendue, de quitter sans délai, la maison où les sœurs travaillaient depuis *trente ans*, pour Dieu et son œuvre,et dont *la jouissance nous avait été assurée par la convention capitulaire de* 1860... Mais grâce aux attentions admirables de la Providence, qui n'a, sans doute, permis cette épreuve que pour nous apprendre à fonder tout ce que nous commençons sur la pierre solide de la confiance en Dieu, nous avons pu faire face aux grandes difficultés d'une si pénible situation.

« Il nous est donné de voir la maison mère de notre Congrégation enfin établie au lieu marqué par nos Constitutions; et comme il convient au saint nom que nous portons, c'est-à-dire dans l'humilité, la pauvreté et la souffrance.

« Pour remplir une des principales obligations de ma charge et satisfaire à un désir ardent de mon cœur, je me suis déterminée, dans la prière, à me reposer, sur notre auguste Patronne et Mère, des préoccupations du moment pour entreprendre la visite générale de nos maisons à l'étranger.

« Il me tarde de revoir les chères compagnes de nos fondations lointaines et d'embrasser pour la première fois dans le Seigneur, ces bien-aimées que mon cœur seul connaît, par les œuvres de leur dévoûment... »

Notre vénérée Mère espère prendre la mer le 26 février et demande, qu'à partir de la réception de cette circulaire, on offre l'heure d'adoration dans le but d'obtenir une heureuse traversée et les bénédictions du ciel sur la visite.

Une lettre datée de New York, le 8 mars, annonce aux sœurs que la Mère générale est arrivée dans la grande cité américaine et qu'elle y passera le reste du mois. De là, elle se rendra à la Nouvelle-Orléans, et vers le milieu de mai, elle sera à Saint-Laurent. Cette nouvelle provoque des transports de joie, puisque les *chroniques* ajoutent: « Mon Dieu! mon Dieu! est-ce bien vrai que vous nous ménagez cette consolation! Soyez-en mille fois béni! »

* * *

Les fêtes de saint Patrice et de saint Joseph, célébrées avec solennité, contribuent à accélérer la marche du temps. Les journées disparaissent sous le flot toujours montant de la besogne journalière.

M. le curé Brissette de Sainte-Scholastique arrive à Saint-Laurent le 7 avril, en compagnie de M. Perrin, jeune zouave, frère de sœur Marie-de-Sainte-Mélanie. Ce soldat du Pape, après avoir fait deux ans de service dans l'armée pontificale, revenait dans sa famille. Avant de quitter la France, il avait visité nos sœurs du Mans. Il apportait donc des nouvelles récentes de notre maison mère, nouvelles que les sœurs reçurent avec un réel bonheur.

En exceptant la visite de M. l'inspecteur, le 20 avril, les *chroniques* donnent peu de détails sur le mois précurseur de la grande visite: les préparatifs absorbent tous les instants et l'atmosphère est baignée de joie. Enfin, mai se lève et permet d'entrevoir le jour désiré... Le 12, à trois heures du soir, notre vénérée Mère Fondatrice entre à la maison provinciale avec sœur Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez. Notre plume ne peut rendre les sentiments inspirés par la circonstance; nous laisserons parler les *chroniques*: « Le bonheur que nous avons éprouvé en revoyant cette bien-

aimée Mère ne peut être compris que de celles qui l'ont senti, et pour manifester sa joie chacune ne *trouve que des larmes.*

« La douloureuse séparation du 17 avril 1863 était oubliée; la si longue absence disparaissait. Dans tous les cœurs, il n'y a plus que le charme de la réunion. Chaque sœur veut voir, baiser, entendre cette digne Mère qui trouve une bonne parole pour chacune de ses filles. . . »

Heureuses filles, elles sont tout entières à la riante perspective de garder leur Mère vénérée près de deux mois ! Celle-ci devra, il est vrai, visiter les autres établissements, mais elle reviendra toujours au berceau canadien. Chacune a la sagesse de jouir du présent sans songer à l'avenir. Dans leur immense joie, les sœurs se gardent de calculer *fièvreusement*: *Ah! mon Dieu! demain, aujourd'hui sera hier, et nous aurons un jour de moins à passer avec notre très honorée Mère.* Un saint abandon leur inspire de ne voir qu'un durable aujourd'hui.

Sœur Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez, compagne de Mère Marie-des-Sept-Douleurs, intéressait beaucoup les sœurs. L'ex-préfète des études avait su gagner l'estime générale durant son séjour à Saint-Laurent. Aujourd'hui, les sœurs forment le vœu de la garder longtemps. La première autorité pénétrera-t-elle ce désir? L'avenir, bientôt, répondra.

Dès le lendemain de leur arrivée, les distinguées visiteuses sont reçues au pensionnat où la réception prend les proportions d'une séance dramatique. Le succès répond à l'ardeur apportée aux préparatifs et tout chante la jubilation.

Le 14, la très honorée Mère ouvre la visite régulière. Dans l'exhortation adressée à la communauté réunie, elle dévoile, une fois de plus, toute la bonté de son cœur et son inépuisable charité. En observant ses faits et gestes, il eut été facile de lui appliquer ces paroles du révérend Père Hévénési de la compagnie de Jésus: « Un visage souriant, une parole douce, un regard bienveillant, une humeur toujours sereine jointe à la sainteté de la vie enseignent mieux la vertu. » Ainsi, voir notre Mère, même simplement la ren-

contrer, faisaient du bien à l'âme. Comme la fleur exposée au soleil, les cœurs se dilataient en sa présence et s'ouvraient spontanément au souffle bienfaisant de sa charité...

* * *

Sœur Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez quitta Saint-Laurent, le 15 mai, pour New York où l'appelaient des affaires pressantes. Et le rêve de garder longtemps cette Mère allait donc s'évanouir? Ah! vraiment, dans *l'océan de la vie*, que de rêves engloutis à jamais! L'*espérance* seule surnage toujours; accrochons-nous à l'espérance.

De son côté, notre Mère générale part pour sa visite officielle dans les diverses maisons. Il avait été arrêté qu'un mois, — du 15 mai au 15 juin, — serait consacré aux sœurs missionnaires. Saint-Laurent devenait un centre d'attraction qui attirait tous les esprits et tous les cœurs. Après avoir visité quelques établissements, y avoir jeté la semence de la bonne édification, avoir remis toute chose au point ; après avoir fortifié, encouragé et éclairé, la très honorée Mère revenait à la maison provinciale, le 31 mai, elle présidait la séance organisée en l'honneur de la *reine de mai.*

M^lle^ Mary Kenny, proclamée « reine » reçut maints applaudissements et félicitations. Pour perpétuer le souvenir de cet heureux événement et pour témoigner sa reconnaissance, la jeune fille offrit une lampe pour l'autel de la sainte Vierge.

Le 16 juin, vers le soir, les sœurs saluent le retour de sœur Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez. C'est un bon augure. A la veillée en famille, règnent l'entrain et la gaîté. La prière du soir se récite avec ferveur; mais peut-être pas *sans distractions;* enfin, chacune s'endort sur l'oreiller de la confiance. Le lendemain, seulement, devaient être révélés les secrets pressentis, et, comme pour exercer la patience des sœurs anxieuses, ce n'est que vers la fin du jour, à cinq heures, que la très honorée Mère convoque la communauté à la salle du Chapitre. Elle annonce que le triennat de Mère

Marie-de-l'Immaculée-Conception étant terminé, le Conseil général nomme Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez pour la remplacer et lui donne,comme assistante, sœur Marie de-Sainte-Léocadie, alors préfète des études, et sœur Marie-de-Saint-Bernard, assistante, devient préfète des études. Au sujet de ce changement, les *chroniques* ajoutent: « Toute la communauté reçoit avec une reconnaissance sincère ces changements qui réalisent une partie de ses espérances. »

Mère Marie-de-l'Immaculée-Conception retournera à la maison mère; elle reverra la douce France, sa patrie. Néanmoins, son cœur se serre à la pensée de la séparation. Le cœur s'attache, même au lieu où il a souffert; et si, avec la souffrance, il s'est dévoué, s'il a peiné, s'il a saigné parfois, les liens sont d'autant plus forts, et il ne peut se défendre de pousser une plainte: « Mon Dieu, éloignez de moi ce calice. »

La bonne « Mère de la Conception », ainsi que nos chères anciennes la nomment encore dans les causeries intimes, avait beaucoup travaillé sur cette terre étrangère; elle avait donné aux petites Canadiennes *douze* années de sa vie; elle les avait aimées, comme elle aimait sa Congrégation. Il lui fallut forcer son cœur à *mourir* à ces saintes et pures affections, puis... partir, s'en aller par delà l'océan, où des êtres bien chers l'attendaient encore: ses sœurs en religion, sa famille, selon la nature. Ces cœurs n'avaient pas cessé de l'aimer et la consoleraient, sans doute, de ses tristesses, de ses brisements, mais l'épine s'enfonçait quand même, et avec cette épine au cœur, elle traversa l'Atlantique. Les précieuses qualités de Mère Marie-de-l'Immaculée-Conception lui avaient acquis des droits à la reconnaissance; on ne les lui contesta point...[1]

Aujourd'hui encore, son nom revient sur les lèvres dans les causeries sur le *bon vieux temps*. A l'heure où nous écrivons ces lignes, elle a depuis plusieurs années, payé son tribut à la mort et reçu la récompense due à ses sacrifices.

[1] Mère Marie-de-l'Immaculée-Conception revint en Amérique, à la Nouvelle-Orléans, elle y occupa des charges importantes et elle fut très appréciée. Elle mourut en France au mois d'août 1892.

CHAPITRE QUATORZIÈME

ADMINISTRATION DE
Mère MARIE-DE-SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ

(1870-1879)

SOMMAIRE: **1870**. — Notice biographique de Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez. — Profession religieuse. — Adieux des élèves à la Mère générale. — Clôture de la visite régulière. — Adieux de la Fondatrice.— Départ de sœur Marie-de-Sainte-Rose-de-Lima pour la France. — La Mère Léonie. — Lettre de sœur Marie-de-Sainte-Madeleine. — Deux sœurs partent pour New York. — Mort de sœur Marie-de-Sainte-Mélanie. — Lettre circulaire de Mgr Bourget. — La Supérieure provinciale à New York. — Son retour. — Les élèves lui présentent une chasuble en drap d'or. — *Bouquet de Myrrhe.*

C'est donc vers la fin de l'année scolaire 1869-1870, que Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez prit les rênes de l'administration provinciale à Saint-Laurent. Cette femme remarquable par ses vertus religieuses et sa haute intelligence, naquit dans le duché de Luxembourg, le 2 février 1833; elle s'appelait dans le monde, Sophie Jauch. Le 25 juillet 1855, cette jeune allemande entrait au noviciat de Sainte-Croix, au Mans, et le 21 septembre 1856, elle était admise aux saints vœux. On la vit au Canada, pour la première fois, en 1865, quand elle vint aider et consoler la communauté de Saint-Laurent si fortement éprouvée par la maladie de la supérieure. A cette époque, Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez remplissait, malgré sa jeunesse, la charge de supérieure provinciale à la Nouvelle-Orléans. Elle s'acquitta sagement et prudemment de sa mission, ainsi que

nous l'avons pu constater au chapitre troisième de la deuxième partie de cette histoire. Après avoir mis du baume sur les plaies et avoir ramené l'espérance dans les cœurs, elle retournait à son poste, pour revenir en juin 1867; après le Chapitre tenu à New York, elle fut nommée préfète d'études pour le Canada. Elle remplit cet office une année seulement; sa santé ne se faisant point au climat, notre Mère Fondatrice la rappela en France.

Deux années plus tard, nous la retrouvons à Saint-Laurent, supérieure provinciale, et c'est de son administration que nous traiterons dans les pages suivantes.

Après ces préliminaires sur la nouvelle supérieure provinciale de Saint-Laurent, nous allons entrer, jour par jour, dans les actes de son gouvernement. Nous y trouverons sagesse, prudence, bonté, fermeté. Elle possédait une haute intelligence, un grand cœur, beaucoup de foi et de piété : autant d'agents capables d'opérer le bien et de procurer le bonheur.

* * *

Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez entre en office le 24 juin, jour de notre fête nationale; cette année-là, il y eut cérémonie de profession religieuse. [1]

Mais l'heure avançait rapidement, où il faudrait dire adieu à la très honorée Mère générale. Le 30 juin, dans la soirée, la vénérée Fondatrice fut invitée à passer au pensionnat. L'adresse qui rendait tous les sentiments, ou du moins, qui aurait voulu les rendre, fit verser bien des larmes; les plus grandes élèves, surtout, ayant eu le privilège de bénéficier des bontés de notre si dévouée Mère, sentaient davantage le regret de la voir partir. Dans sa réponse, Mère Marie-des-Sept-Douleurs fit passer de son cœur à ses lèvres, tout ce qu'elle avait voué de tendresse à ses chères enfants de Saint-Laurent; elle les engagea fortement à vivre tou-

[1] Sœur Marie-de-Sainte-Rose-de-Lima (Elisa Prévost), prononçait ses voeux perpétuels. Le révérend Père Lopinto, supérieur des Jésuites à Montréal, présidait la fête, par délégation de Mgr Bourget.

jours en bonnes chrétiennes, selon les conseils si souvent réitérés par leurs maîtresses.

Le lendemain, avait lieu la distribution des prix, présidée par M. le curé Provençal de Saint-Césaire, diocèse de Saint-Hyacinthe ; plusieurs Pères de Sainte-Croix étaient présents, ainsi que MM. les abbés Huot, curé de Saint-Paul-l'Ermite, L.-J. Barette, curé de Saint-Liguori, M^me^ Sadlier de New York. [2] La présence de ces distingués personnages rehaussait la fête et honorait le personnel enseignant. La très honorée Mère fut satisfaite du succès des enfants.

Le même jour, les élèves des Etats-Unis quittaient le pensionnat pour se rendre dans leurs foyers respectifs ; sœur Marie-de-Sainte-Léocadie, assistante provinciale, et sœur Marie-de-Sainte-Chantal (Julia Hale), les accompagnaient. La dernière devait passer la saison d'été dans la grande ville américaine, afin de répondre aux parents qui désiraient nous confier leurs enfants en septembre prochain.

Le 4 juillet eut lieu la clôture de la visite régulière. Selon l'usage, la vénérée visitatrice adressa à la communauté réunie des conseils pour la sanctification personnelle de chacune. Les *chroniques* désignent sous la dénomination de *relique* l'acte de visite où sont consignés les avis donnés alors aux religieuses. Nous avons en mains cette *relique;* nous en exposerons quelques parcelles au grand jour, pour l'édification commune :

« 1° Ranimez et affermissez en vous, mes chères filles, l'esprit de communauté qui n'est autre que *l'esprit de famille*. Cet esprit doit porter toutes les religieuses à s'aimer et à se supporter mutuellement, à se rendre service, à se soulager dans le travail et la souffrance ; enfin, à vivre comme des sœurs attachées au service du même Maître, ayant les mêmes intérêts et attendant la même récompense.

« 2° Pardonnez-vous réciproquement vos torts et vos défauts de caractère. Ne vous laissez pas dominer par la

[2] Cette dame venait d'offrir à la bibliothèque anglaise, la collection complète des ouvrages dont elle est l'auteur.

susceptibilité toujours trop prompte à supposer des intentions malveillantes et à s'offenser des moindres manquements involontaires.

« 3° N'oubliez jamais les strictes et saintes obligations contractées par la profession religieuse. Rappelez-vous fréquemment la pratique de l'obéissance qu'on a vouée à Dieu, de manière qu'en obéissant aux supérieures: générale, provinciale ou locale, c'est à Dieu que nous obéissons. »

Toutes les vertus religieuses passent à leur tour: la douce et sainte *charité* est présentée jusque dans ses moindres détails, relativement aux supérieures, aux compagnes, aux élèves.

« Pour vous encourager, ajoute la digne Mère, et pour vous aider à surmonter les difficultés que la nature oppose à l'accomplissement de vos devoirs, recourez aux pensées de la foi; vous adoucirez ainsi les peines de surcroît que l'on se fait à soi-même et aux autres, et sans mérites, quand on en vient à oublier cette grande parole du divin Maître: « Que celui qui veut être mon disciple se renonce lui-même, qu'il prenne sa croix tous les jours de sa vie et qu'il me suive. »

La dévouée Mère souligne fortement la régularité à tous les exercices de la règle,le *maintien religieux, le respect pour les prêtres, la bonté, la sympathie pour les malades.* Elle exhorte encore ses filles à ne jamais annoncer à ces dernières, des nouvelles pénibles, de ne jamais leur rapporter certains faits qui seraient de nature à les affecter, ou à troubler la paix suave qui doit régner dans leur cœur; car ce serait augmenter leurs souffrances. De leur côté, les malades sont engagées à témoigner une filiale reconnaissance aux infirmières qui se sacrifient pour soulager les infirmités.

Les études, les élèves, les classes ne sont pas oubliées ; elle entre dans les moindres détails. Ce cœur de mère est vaste: chaque personne, avec son cortège de faiblesses, toutes les œuvres, avec les ennuis qui les accompagnent, les dévouements qu'elles exigent, y trouvent asile et protection.

L'excellente Mère termine par ces paroles qui achèvent de dévoiler son âme: « Nous vous conjurons, mes chères filles de Saint-Laurent, de vous rendre heureuses les unes les autres, par l'esprit de charité, de support et de condescendance, lequel esprit, en mortifiant l'amour-propre et la susceptibilité, adoucit les peines de la vie présente et laisse goûter à l'âme les consolations de l'épreuve soufferte avec résignation. »

C'était là son chant d'adieu... Le lendemain, 5 juillet, elle partait en compagnie de sœur Marie-de-l'Immaculée-Conception. Nous n'essaierons point de parler des tristesses de cette journée. Les chroniques s'expriment ainsi: « La scène qui s'est passée au moment du départ ne se décrit point. Les larmes versées alors étaient l'expression de la douleur la plus profonde... Chacune sentait qu'elle perdait une mère et le chagrin était d'autant plus vif que plus d'une ne pouvait guère espérer la revoir.

« Puissent les fatigues de ce long voyage, entrepris pour le bien des âmes, nous être un encouragement à marcher dans les voies de la perfection évangélique. Les sœurs de notre province en particulier, devront être fidèles, puisqu'elles ont tant reçu de cette excellente Mère!... »

Notre vénérée Fondatrice aurait pu répéter, au moment de quitter Saint-Laurent, ces paroles du divin Maître: « Il vous est avantageux que je m'en aille », tant le cœur humain est prompt à s'éprendre des amabilités d'un autre cœur. Elle connaissait aussi ce conseil de l'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ: « Apprenez à quitter, pour l'amour de Dieu, l'ami qui vous est le plus cher et le plus utile. » [3] Cette grande leçon, Mère Marie-des-Sept-Douleurs l'avait vécue: elle savait aimer profondément, et saintement.

Avant de quitter Montréal, notre vénérée Mère aurait voulu saluer M^gr^ Bourget, mais il était absent; en compensation, elle écrivit à Sa Grandeur, dès son arrivée au Mans.

[3] Imit., Liv. 2e, ch. IX.

Le 12 juillet, sœur Marie-de-Sainte-Léocadie arrivait de New York où elle avait eu le bonheur de rencontrer notre très honorée Mère. Elle était accompagnée de sœur Marie-de-Sainte-Léonie (Paradis), qui avait passé huit années à l'orphelinat de Saint-Vincent-de-Paul à New York.

Il avait été décidé en conseil que sœur Marie-de-Sainte-Rose-de-Lima qui venait de faire sa profession perpétuelle, partirait pour la France en qualité de maîtresse de musique. Pour plus d'une bonne raison, elle ne put quitter Saint-Laurent en même temps que notre Mère générale. C'est pourquoi, le 18 juillet, Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez conduit à New York la jeune sœur qui se joindra à la vénérable voyageuse pour la traversée de l'océan. Sœur Marie-de-Sainte-Léonie veut être de la partie: et, présumant la permission, elle part: « car, dit-elle, j'ai une grave question à traiter avec notre révérende Mère... » Nous savons maintenant que la question était grave, en effet, et qu'elle fit bien d'escompter le bon vouloir de sa supérieure majeure. [4]

[4] Sœur Marie-de-Sainte-Léonie devint, dans la suite, fondatrice des *Petites Sœurs de la Sainte-Famille.*

Le 4 octobre 1874, par l'intermédiaire du révérend Père Lefebvre, c. s. c., et suivant une suggestion de Mgr E.-C. Fabre, Mère Léonie jetait les bases de la belle communauté qui rend de si grands services au clergé séculier et régulier. Sœur Marie-de-la-Rédemption (Pauline Rajot), dont il est fait mention dans la première partie de cette histoire, s'était également donnée à cette œuvre.

Ainsi, l'année qui suivit sa sainte mort, notre vénéré Père Fondateur, du haut du ciel, réalisa le projet qu'il avait d'abord conçu: fonder une communauté qui vint en aide aux Pères de Sainte-Croix, et au clergé en général. Il avait abandonné son projet par obéissance à Sa Sainteté Pie IX.

Mère Léonie, née Marie-Virginie-Alodie Paradis, décéda pieusement et soudainement à Sherbrooke, le 3 mai 1912. C'est dans cette ville que, protégée par Mgr Larocque, elle avait fixé sa maison mère. A sa mort, la courageuse fondatrice laissait son œuvre prospère et six cents religieuses estimées et vénérées de tous.

Elle avait 72 ans d'âge, 55 ans de vie religieuse et 38 ans de supériorité.

« Son dernier acte, au dernier soir de sa vie fut de rendre grâces à Dieu... Elle sentait profondément, dans la plus sincère humilité pourtant, que Dieu avait daigné faire par elle quelque chose pour son Eglise et pour son clergé... »

Toutes les affaires étant réglées, nos chères voyageuses, s'embarquent pour la France sur le steamer la *Ville de Paris*, c'était le premier bateau français qui partait de New York depuis que la Prusse avait déclaré la guerre à la France. Pour cette raison, les inquiétudes filiales se firent *vastes comme l'océan* et le courrier tardait indéfiniment, au gré des sœurs, à apporter des nouvelles.

Après un séjour de trois semaines à New York, Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez revint enfin à la maison provinciale où l'attendaient, bien impatiemment, les missionnaires réunies pour la retraite annuelle. Elle arriva le 10 août, en la fête de saint Laurent. Elle apparut aux chères sœurs comme un rayon de lumière dans les ténèbres ; l'absence d'une mère dans la maison, produit le même effet moral que l'absence du soleil dans la nature: alors tout est sombre et triste.

* * *

Le 16 août, le plus profond silence envahissait la communauté. La retraite avait eu raison des joies naturelles et des bruits humains; il fallait tout oublier pour rester *seules avec Dieu seul;* faire taire la langue, le cœur et l'imagination, puis, s'efforcer de réparer, par le recueillement, la prière et la solitude toutes les distractions de l'année. Le Saint-Esprit fit entendre aux religieuses cette parole que l'on trouve en saint Marc, ch. IV, v. 31: « Venez à l'écart, dans un lieu désert, et reposez-vous un peu ». Comme il était doux de se rendre à cette invitation!

La retraite prêchée par le révérend Père Lankake, s. j., se clôtura le 25 août, par la rénovation des vœux. On chanta à la messe le cantique composé par notre très révérend Père Fondateur. Aujourd'hui ce cantique est de tradition. Point de clôture de retraite sans entendre chanter, par des centaines de voix émues:

« O jour heureux, où renonçant au monde
A Jésus-Christ, je m'unis pour toujours.
Oui, ton retour de délices m'inonde,
De mon bonheur rien n'a tari le cours. ».

.....

* * *

Notre bonne sœur Marie-de-Sainte-Madeleine, alors en France, mandait aux sœurs de Saint-Laurent: « Notre très honorée Mère est arrivée le 16 août, très fatiguée, mais heureuse de se retrouver à la maison mère. Néanmoins, les troubles extérieurs de la guerre franco-prussienne la préoccupent beaucoup, et avec combien de raison! »

* * *

Nous avons eu l'occasion de constater, plus d'une fois, que le temps a des ailes; le poète n'a-t-il pas dit: « Sur les *ailes* du temps, la tristesse s'envole. » Pour ce qui regarde l'époque où nous sommes, le temps s'envolait et emportait les sœurs loin du séjour de la quiétude et du repos. Les premières partantes furent: sœur Marie-de-Sainte-Anne (Robitaille), et sœur Marie-de-Saint-Vincent-de-Paul (Catherine Smith). Elles étaient désignées pour la maison de New York, l'une comme maîtresse de français, l'autre comme aide à la cuisine. La préfète d'études provinciale, sœur Marie-de-Saint-Bernard, leur adjointe, devait être de retour le 4 septembre pour la rentrée, avec sœur Marie-de-Sainte-Chantal qui, on s'en souvient, avait dû passer les vacances aux Etats-Unis.

* * *

Le 27 août, le Conseil général crut opportun de remanier les obédiences soumises à son approbation par le Conseil provincial. Ces changements ont imposé de bien grands sacrifices, est-il dit dans les *chroniques*. Mais quelle édification pour les compagnes et quelle consolation pour les supérieures à la vue de tant de générosité et de soumission!...

L'année scolaire 1870-1871 s'annonçait prospère : les élèves venues nombreuses paraissaient bien disposées au travail. De nos différents établissements, les nouvelles arrivaient consolantes. La bénédiction divine descendait, attirée sans doute par la générosité des ouvrières.

* * *

Le 26 septembre, une lettre de faire-part annonçait la mort de notre chère sœur Marie-de-Sainte-Mélanie. [5] « Cette nouvelle disent les *chroniques*, est un grand sujet de peine pour toutes les sœurs qui connaissent et affectionnent cette bien-aimée défunte. Durant les seize années qu'elle a passées dans la province du Canada, elle a toujours édifié par sa régularité et son dévouement, surtout pour l'instruction des enfants pauvres. Passée à notre maison mère au Mans, en avril 1868, elle a bien vite gagné l'estime de toutes les sœurs par son caractère gai et conciliant. Atteinte d'une maladie de poitrine, dès avant son départ du Canada, elle n'a cessé de travailler que peu de jours avant sa mort. Sa patience, son courage, ont plus d'une fois, arraché des larmes à celles qui en étaient témoins. »

Comme nous avons le bonheur de posséder la lettre circulaire relatant la mort de notre chère sœur, nous en reproduisons les parties qui nous intéressent.

QUE LE SAINT NOM DE DIEU SOIT BÉNI !

Le Mans, de notre maison mère,
ce 4 septembre 1870.

« Mes chères filles,

« A mon retour d'Amérique, j'avais retrouvé notre bien-aimée sœur Marie-de-Sainte-Mélanie beaucoup souffrante, mais luttant toujours avec la même énergie contre le progrès

[5] Elle était entrée en religion à l'âge de 13 ans, 9 mois, 13 jours.

du mal qui la consumait depuis des années. Debout jusqu'à son dernier jour, cette chère enfant n'a pu croire un seul instant à sa défaillance imminente, et le paisible assoupissement du juste est venu la surprendre samedi matin, troisième jour du présent mois, avant qu'elle n'ait rien perdu de sa vigueur morale, immédiatement après la réception des derniers sacrements, à notre école communale de l'Avenue de Paris, où elle avait demandé à remplir son obédience jusqu'à la fin.

« Notre chère sœur Marie-de-Sainte-Mélanie (dans le monde, Delphine Perrin), est née à Sainte-Scholastique, comté du Lac-des-Deux-Montagnes, Bas-Canada, le 14 octobre 1838; elle a vécu en religion 17 ans, 8 mois et dix-huit jours. Son corps repose au cimetière de Sainte-Croix, en la ville du Mans.

« Vous vous empresserez, mes chères filles, d'acquitter envers notre regrettée défunte les suffrages prescrits par l'article 143 de nos Constitutions; et, par vos ferventes prières pour cette bonne âme, vous ranimerez en vous la salutaire ferveur du culte des morts, qui, en multipliant nos intercesseurs dans le séjour de la paix éternelle, nous obtient la grâce de rendre plus méritoires les vicissitudes de l'existence mortelle.

« Vous n'ignorez plus, mes chères filles, par quels désastres, le fléau de la guerre éprouve notre pauvre France. Au milieu de ces lamentables calamités, nous continuerons de demeurer confiantes dans la bonne Providence, si votre charité nous aide à l'invoquer, si surtout, vous offrez chaque matin au Seigneur, par l'entremise de Notre-Dame des Sept-Douleurs, le parfait accomplissement de la règle pendant la journée. J'attends cette sympathique assistance de l'excellent esprit religieux qui vous anime et qui m'a procuré, pendant ma visite générale, des consolations que je n'oublierai jamais, et dont j'aurais tant aimé à vous témoigner, dans des circonstances moins douloureuses, ma toute cordiale sa-

tisfaction. Recevez-en du moins ici l'affectueuse expression, mes bien chères filles, avec l'assurance de mon plus entier attachement à chacune de vous en J. M. J.

Sœur MARIE-DES-SEPT-DOULEURS,
supérieure générale. »

Dans la même lettre, il était annoncé en post-scriptum que notre bonne sœur Marie-de-Sainte-Madeleine (Gohier), venait d'être nommée économe générale. La charge de secrétaire générale qu'elle occupait alors fut confiée à la chère Mère Marie-d'Egypte. Cette nouvelle intéressa beaucoup le personnel de Saint-Laurent.

* * *

Le mois d'octobre procurait aux élèves le très grand avantage spirituel de la retraite. Dès le quatrième jour du mois, le révérend Père Lankake, s. j., le prédicateur de la retraite des religieuses aux vacances dernières, ouvrait les pieux exercices : ils devaient durer trois jours. Les sermons furent donnés en français et en anglais, par le même Père. Ce bain salutaire, dans lequel sont purifiées les âmes de nos chères jeunes filles, influe sur toute leur année scolaire. La piété est plus soutenue, le devoir plus aimé, la charité plus ardente et, partant, les progrès dans la formation morale et intellectuelle plus considérables.

A la fin du mois, on célébra la fête patronale de la nouvelle Mère provinciale. Il y eut peu de démonstrations, mais les élèves apprirent, avec une grande joie, l'*annonce d'un congé sans cloche.* La gent écolière n'a pas coutume de dédaigner ces sortes de privilèges.

Cependant, on crut devoir se reprendre à la fête du pensionnat, le 21 novembre. Toute la journée, il y eut beaucoup de va-et-vient dans la maison : l'atmosphère était imprégnée de gaîté. Le soir, une séance clôtura cette journée. Le révérend Père prédicateur de la retraite d'octobre présidait, accompagné de plusieurs Pères de Sainte-Croix.

Tandis que l'on s'en donnait à cœur joie, entre les quatre murs du couvent, où les bruits du monde ne pénètrent pas à leur aise, là-bas, par delà l'océan, se jouait un drame formidable entre deux grandes puissances: la France et la Prusse. Le sang coulait de toutes parts; les maux les plus lamentables affligeaient les nations en révolte, et l'Europe entière. Notre très Saint-Père le Pape, Pie IX, gémissait et toute l'Eglise avec lui.

Mgr Ignace Bourget écrivit alors une lettre pastorale par laquelle Sa Grandeur demandait un triduum de prières pour obtenir la cessation de tant de maux, la délivrance de Rome et des Etats pontificaux. [6] Dans cette extrémité, Dieu seul pouvait sauver l'Eglise et la France: la prière fervente, pressante, ininterrompue devait aider à retenir la vengeance du ciel, prête à écraser ces peuples qui avaient bien mérité les châtiments dont ils souffraient, ou dont ils étaient menacés.

On se dévoue à la réparation, on prie, on supplie et chacune veut faire sa part aussi généreuse que possible. En face d'une si grande détresse, comme on déplore son impuissance à soulager!... Vous, bon Maître, Vous, le divin Offensé, le divin Bafoué, Vous, la Miséricorde, *ayez pitié!*

* * *

Le 13 décembre, la supérieure provinciale partit pour New York, elle y conduisait sœur Marie-de-l'Incarnation (Félicité Louvel), venue au pays avec trois compagnes, le 22 mai 1863; celle-ci devait remplacer sœur Marie-de-Sainte-Véronique (Vermette) employée à l'orphelinat depuis six ans et demi. Cette dernière resterait à Saint-Laurent jusqu'à nouvel ordre: or, l'ordre ne fut pas réitéré.

Notre bonne sœur Marie-de-Sainte-Véronique n'a jamais quitté la maison mère. Elle reçut des leçons de peinture et devint, par la suite, maîtresse de dessin linéaire et artistique

[6] 12 décembre 1870.

au pensionnat. Elle y exerça son art durant vingt années, et ne cessa de manier le pinceau pour charmer sa belle vieillesse. Le malin cherchera vainement les miettes du temps qu'elle aura perdu.

La chère sœur est morte, jubilaire, le 21 mai 1929.

* * *

Le voyage de Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez à New York se prolongea onze jours. Le 24 décembre, elle revenait à Saint-Laurent où les élèves l'attendaient avec impatience: au cours de la réception préparée en son honneur, les aînées présentèrent une chasuble en drap d'or, la première du genre qui entrait au vestiaire de la sacristie. Naturellement, à la messe de minuit, la belle chasuble brillait sur les épaules de l'officiant. Les grandes filles en étaient toutes fières, et leur pieux orgueil témoignait du bon esprit qui les grandissait encore aux yeux de leurs maîtresses. La bonne Mère fut vivement touchée de la délicatesse de ses chères pensionnaires, et le divin Roi de la crèche leur accorda, nous n'en pouvons douter, une large bénédiction.

Le 26 décembre, M^gr^ Bourget adressait aux élèves du pensionnat une lettre circulaire qu'il intitulait *Bouquet de Myrrhe*. Cette lettre rappelait brièvement les malheurs qui, dans ce moment encore, affligent le Souverain Pontife, la France, l'Europe; et, par suite, jettent tant de familles dans la désolation. Sa Grandeur prie les enfants de prendre l'esprit de l'Eglise, leur Mère, plongée dans un deuil immense, et de faire le sacrifice des petites vacances qu'elles ont ordinairement au commencement de janvier.

Le sacrifice fut accepté, d'abord par les parents, puis par les enfants. Les maîtresses avaient bien leur part à offrir, certes; elles surent la faire généreuse.

* * *

Le document de Monseigneur notre évêque, mérite d'être reproduit en entier, étant donnée sa haute importance; nous le conserverons comme une relique:

UN « JOUR DE L'AN » EN HABITS DE DEUIL

Circulaire aux élèves des Couvents, Académies et autres Institutions, 11 décembre 1870.

« Mes chères Enfants, Nous voici bientôt à la fin d'une année, qui a vu couler des fleuves de sang et de larmes, et a entendu de longs et pénibles gémissements. Celle qui nous arrive ne se passera peut-être pas sans une chaîne d'événements tout aussi déplorables. Espérons cependant qu'il n'en sera pas ainsi.

« Le Jour de l'An, qui a coutume d'apporter avec lui tant de joies et de plaisirs, ne peut donc être, pour les âmes compatissantes, qu'un jour bien triste. Car notre Père est dans une grande affliction, et des milliers de familles pour lesquelles nous avons nécessairement de vives sympathies, sont plongées dans le deuil.

« En présence de ces faits douloureux, je me sens inspiré, Mes Chères Enfants, de vous envoyer des étrennes qui vous fournissent l'occasion de montrer au monde que, malgré votre jeune âge, vous savez vous associer aux calamités publiques; c'est tout simplement un beau et bon Bouquet de Myrrhe. Or, j'ai l'intime conviction que vous le recevrez avec bonheur, quand je vous en aurai fait connaître la nature et le prix.

« La Myrrhe est, comme vous le savez, une gomme odorante qui coule d'un arbrisseau qui pousse sur le Calvaire et est arrosé du Sang du Sauveur mourant, et des larmes de sa Mère navrée de douleurs. Aussi, l'Eglise en célébrant la fête de « Notre-Dame de Pitié », met-elle à la bouche de cette Mère affligée ces paroles mystérieuses: J'irai à la montagne de la myrrhe et à la colline de l'encens.

« Maintenant, il vous est facile de comprendre,Mes Chères Enfants, que le bouquet de la nouvelle année que je vous adresse, avec une affection toute paternelle, ne peut-être qu'un sacrifice souverainement agréable aux Saints Cœurs de Jésus et de Marie et répandant dans le monde un parfum délicieux.

« Eh bien ! ce sacrifice, c'est celui des petites vacances que l'on a coutume de vous donner à la fin de l'année pour vous procurer, avec un peu de repos, les jouissances de la famille. Car, comme vous le savez, les familles dans le deuil ne font point de visites et n'en reçoivent pas au Jour de l'An.

« Appartenant toutes à la grande famille chrétienne, vous êtes vivement émues, je n'en doute pas, en voyant le Père commun sur un nouveau Calvaire attaché à une croix pesante. Vous entendez retentir au loin les échos lugubres, les soupirs déchirants que poussent des milliers de familles. Hélas ! que de pères et de mères arrosent aujourd'hui de leurs larmes les tombes de leurs enfants chéris, tombés sur les champs de bataille ! Que d'enfants éplorés, devenus orphelins, redemandent en vain leurs pères tendrement aimés !

« Connaissant vos bons cœurs comme je les connais, j'ai l'intime conviction qu'en apprenant ces tristes nouvelles, vous avez pris vos habits de deuil. Or, avec ces lugubres vêtements, vous ne pourriez convenablement vous montrer dans le monde dont les joies ne peuvent que vous être à charge.

« Ce sacrifice qui vous est suggéré et que vous ferez de votre plein gré, vous l'offrirez à Dieu pour apaiser sa juste colère. Vos religieux parents en feront autant, je n'en doute pas, et attireront par ce moyen d'abondantes bénédictions sur leurs enfants et petits-enfants jusqu'à la dernière génération.

« Au reste, vous pouvez vous dédommager mutuellement de ce sacrifice qui exhale tout le parfum de la myrrhe, en faisant, dans un jour de congé qui vous sera donné à cette fin, quelques belles et touchantes démonstrations, pour prouver que vous prenez une large part aux douleurs du Père commun et à celle de la Fille aînée de l'Eglise.

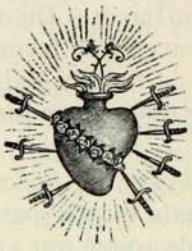
« Pour donner un nouveau prix à votre sacrifice et rendre votre Bouquet de Myrrhe plus odorant, vous pourriez appliquer au soulagement du Vicaire de Jésus-Christ, que la Révolution a dépouillé de tout, le fruit de vos épargnes. Ce

sera un ruisseau de charité qui se mêlera à tous les autres, de toutes les parties du monde, dans le sein de ce Père affligé.

« Enfin, puisque nous nous trouvons placés entre deux années, une qui se termine et l'autre qui va commencer, j'appelle sur vous, Mes Chères Enfants, les abondantes bénédictions du Père Céleste, et je le supplie humblement de récompenser le généreux sacrifice que vous allez faire pour son amour, en vous donnant les dons les plus parfaits qui feront de vous toutes, des enfants accomplies aux yeux de Dieu et des hommes.

« Ne cessez de prier pour l'Eglise et pour Notre Saint-Père le Pape, sans oublier celui qui est de vous toutes, le très dévoué et affectionné père en Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

IGNACE, *évêque de Montréal.*



CHAPITRE QUINZIÈME

SOMMAIRE: **1871**. — La guerre franco-prussienne. — Lettre de la Mère générale à sœur Marie-de-Saint-Jean-Baptiste. — Bel acte de générosité des élèves. — Fondation de l'Académie Saint-Ignace, à Montréal. — Décès de sœur Marie-de-Sainte-Louise. — Nouvelle du Mans. — Lettre de Mgr Bourget. — La Mère provinciale à Sainte-Scholastique. — Mgr Taschereau. — Vêture. — La *reine de mai*. — Pèlerinage à Notre-Dame-de-Bon-Secours. — Incendie au village de Saint-Laurent. — La Supérieure générale écrit aux élèves de Saint-Laurent. — Retraite annuelle. — Profession religieuse. — Une postulante est confirmée.

Les tristesses de l'Europe ont leur répercussion au Canada: depuis le 13 décembre 1870, jusqu'au 18 février 1871, pas une lettre n'est venue de notre très honorée Mère générale: l'anxiété filiale s'accentue de jour en jour. Enfin, le 21 janvier, notre vénéré Fondateur écrit à Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez pour la remercier des vœux qu'elle lui avait adressés en décembre dernier. Malgré l'interception générale des lettres, la sienne put nous parvenir providentiellement. Le digne Père se dit affligé de l'épreuve terrible que subit la pauvre France, mais il se résigne et il espère; il ajoute: « Je viens de recevoir, *par ballon*, une lettre de l'abbé Marseul; entre autres choses, ce bon abbé me dit: « Nous sommes ici (à Paris) tranquilles avec des approvisionnements qui nous conduiront à trois mois, au moins, pour la viande rationnée à cinquante grammes par tête. Nous avons du pain et du vin pour bien plus longtemps encore . . . »

Ces calamités qui désolent la France avaient été annoncées par la très sainte Vierge, lors de son apparition de la Salette à Mélanie et à Maximin.

La première avait écrit à la vicomtesse de J . . . , au sujet des apparitions, et cette noble dame eut l'obligeance de communiquer, au très révérend Père Moreau, ce qui suit:

1° « Le temps de ma justice approche, les crimes de la terre percent la voûte des cieux, je vais frapper le monde d'une manière sans exemple, nul n'échappera au châtiment;

2° « Pie IX ne quittera plus Rome;

3° « Que mon vicaire se défie de Napoléon: il a le cœur double, et quand il s'élèvera jusqu'à se faire chef de l'Eglise, il tombera sur son épée. »

« Depuis la communication de ce secret, ajoute notre révérend Père, j'ai copié une lettre de Maximin écrite de la sainte Montagne, le 9 octobre, à un ancien élève de Sainte-Croix, aujourd'hui zouave pontifical, qui me l'a apportée et dans laquelle il me dit, sans user de son secret, qui regarde le triomphe, qu'il est dans la conviction personnelle que Dieu prépare un secours extraordinaire à la France; que l'homme destiné à une si glorieuse mission s'y dispose avec beaucoup d'activité; que cela finira plus tôt qu'on ne pense et que la France ne perdra pas la mission civilisatrice chrétienne.

« En attendant ces miracles de la divine Miséricorde, voilà le Mans, ma chère mère, menacé de l'invasion des Prussiens qui sont à dix lieues de nous; mais on se prépare à une vigoureuse défense. Notre ville est encombrée de militaires, les églises sont converties en dortoirs, Sainte-Croix est transformé en ambulance, où il y a cent cinquante malades avec un bataillon de zouaves pontificaux lequel va partir pour les environs, avec cent mille hommes.

« Quatre sœurs de Sainte-Croix sont installées dans mon ancienne chambre pour préparer des remèdes et des linges et sept ou huit autres sont dans les différentes ambulances de la ville. »

Si ces nouvelles n'apportaient pas de consolations aux Marianites du Canada, du moins, elles soulageaient les cœurs en les tirant d'une inquiétude mortelle : nos sœurs vivaient encore là-bas; ce point importait beaucoup. Dans leur impuissance à partager les angoisses de leurs sœurs françaises, les Marianites de Saint-Laurent suppliaient le ciel de secourir les courageuses infirmières.

* * *

Une autre lettre suivit; elle était datée du 8 février et nous parvenait tardivement, grâce à l'obligeance d'un soldat prussien qui avait bien voulu mettre sa signature sur l'enveloppe.[1] Notre chère compatriote, sœur Marie-de-Sainte-Madeleine (Gohier), écrivait à Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez: « Je suppose, chère mère, que vous pensez souvent, devant notre bon Sauveur, aux pauvres habitants de votre chère patrie... Hélas! que de désolations, que de désastres! Pauvre France!... Le Mans n'a pas encore été éprouvé directement par les perfides atteintes de ses cruels ennemis; mais malheureusement tout porte à croire qu'il n'en sera pas plus préservé que tant d'autres départements. Priez que le ciel nous garde en cette funeste rencontre. Plusieurs de nos sœurs ont grand'peur. Qui croirait que sœur Marie-de-l'Immaculée-Conception en est presque malade? Quant à moi, je suis du nombre de celles qui sont ni trop braves ni trop poltronnes. Je m'abandonne à la garde de Dieu qui régit, lui-même, tous les mouvements de cette épouvantable guerre, pour l'accomplissement de ses desseins.

« J'espère que vous avez trouvé moyen de vous tenir au courant des principaux faits qui se passent sur ce triste théâtre. Nous comptons sur vous, chère mère, pour rassurer nos familles qui s'inquiéteraient sur notre sort. Notre très honorée Mère a eu l'occasion de voir monseigneur l'évêque qui lui dit: « Je ne vois pas que vous ayez bien raison

[1] Ce soldat avait été charitablement soigné par les Marianites.

de craindre pour vos personnes; quand même les prussiens viendraient au Mans. C'est au pillage qu'ils se livrent surtout, et comme vous n'êtes pas riches, ils auront bientôt pris leur parti. »

Heureuse pauvreté! Après cette lecture, instinctivement chacune s'écrie: « Merci, mon Dieu, de ce rayon d'espoir! »

A la même époque, février 1871, sœur Marie-de-Saint-Jean-Baptiste, supérieure à Sainte-Scholastique, recevait la lettre suivante, qu'elle s'empressa de communiquer à la Mère provinciale.

QUE LE SAINT NOM DE DIEU SOIT BÉNI !

Le Mans, avenue de Paris, 17 février 1871.

« Ma chère fille Marie-de-Saint-Jean-Baptiste,

« Quoique bien pressée et toujours tourmentée, je ne veux pas laisser partir cette lettre sans vous remercier de vos vœux de bonne année, ainsi que ceux de vos compagnes. Les miens pour vous toutes, sont bien multiples et bien étendus. Les douleurs et les angoisses passées et présentes depuis mon retour d'Amérique, ne m'ont pas fait oublier mes chères filles des pays lointains. Tous les jours, je les recommande et les confie à Jésus, Marie, Joseph, ainsi qu'à leurs bons anges gardiens; leur souvenir me poursuit partout et je gémis de ne pouvoir leur écrire comme je le voudrais si bien. Espérons qu'un meilleur temps viendra adoucir nos maux. Ah! que j'ai souffert et que je souffre, ma fille; dans l'éternité, seulement on le saura; car il y a bien des genres de souffrances pour une mère, et ses angoisses ne sont pas toujours visibles.

« Le dévouement de nos sœurs à soigner les malades et les blessés est au-dessus de tout éloge. Le bon Dieu aura, je l'espère, cette générosité pour agréable. Elles ont été, et sont encore, au milieu de toutes sortes de souffrances, de maladies, de blessures et de douleurs; vingt et une sont

employées en divers endroits. Il n'y a pas de titre qui dispense du travail; il faut être capable de tout; j'ai été infirmière, économe, ménagère, etc.

« Que de douleurs on peut éprouver, ici-bas, sans mourir! Cependant, il est mort en France et au Mans un grand nombre de personnes des suites de la peine et des chagrins, sans parler de la misère. O mon Dieu! que vos châtiments sont terribles! que le péché est donc un grand mal! Hélas!... Mais espérons, car Marie vient encore de se faire voir à quatre ou cinq enfants dans la Mayenne, [2] dans mon pays, près de la Bretagne, toujours si pieux et si priant; Marie promet la fin des châtiments; elle a dit: Priez, mes enfants, mon Fils se laisse toucher. »

« Assurez de mon meilleur souvenir vos chères filles et sœurs. Adieu, ma fille, priez bien pour nous, surtout pour votre chère mère au pied de la croix.

Sœur MARIE-DES-SEPT-DOULEURS, M. de S.-C. »

* * *

Après des récits si émouvants, il est aisé de supposer de quelles sympathies et de quelles inquiétudes pouvaient être saisis les cœurs des Marianites du Canada. La ferveur des âmes fut renforcée d'autant; on demanda, par des prières instantes, grâce et miséricorde pour ces peuples aveugles qui avaient accumulé les foudres du ciel sur leurs têtes. Le lendemain, 19 février, jour consacré à l'action de grâces pour l'approbation de nos constitutions, devint aussi un jour d'ardentes supplications. Attentif à nos prières, Jésus-Eucharistie si bon, même quand il frappe, dut adoucir un peu, là-bas, les rigueurs de sa juste colère.

* * *

Le 3 mars, M. le grand-vicaire Truteau, délégué par Mgr de Montréal, présidait une cérémonie de vêture. Mesdemoi-

[2] A Pontmain, le 17 janvier 1871.

selles Célina Barrette, Rose-de-Lima Deguire, Anna Dugas, Marie Hébert, Philomène Poirier, se dépouillaient des livrées du monde, pour prendre celles des fiancées de Jésus. Elles reçurent un nom nouveau ainsi que nous le lisons dans les Saints Livres: « Je donnerai, dit le Seigneur, un nouveau nom à celui qui sera victorieux », et l'officiant empruntant ces mêmes paroles, ajoute: « en voici un que je vous donne de sa part pour vous aider à triompher du démon, du monde et de vous-même » :

Mlle Célina Barrette, vous vous appellerez désormais: Sœur Marie-de-Saint-Ephrem;

Mlle Rose-de-Lima Deguire, Sœur Marie-de-Sainte-Julie;

Mlle Anna Dugas, Sœur Marie-de-Sainte-Amélie;

Mlle Marie Hébert, Sœur Marie-de-Sainte-Blandine;

Mlle Philomène Poirier, Sœur Marie-de-Sainte-Onésime.

Dans cette même circonstance, sœur Marie-de-Saint-Gabriel (Eugénie Piché) [3] prononçait les vœux perpétuels.

A cette fête, toujours de première classe, plusieurs prêtres avaient bien voulu honorer la communauté de leur présence; deux d'entre eux se trouvaient proches parents des nouvelles élues; messire Barrette, frère de sœur Marie-de-Saint-Ephrem, monsieur le curé Piché, de Terrebonne, frère de la jeune professe et monsieur l'abbé Gratton, son cousin. A cette époque, la cérémonie avait lieu dans la matinée, et il arrivait très souvent que le père et la mère mangeaient à la même table que leur fille, dans un réfectoire privé. C'étaient vraiment des agapes familiales.

* * *

La solennité de Pâques approchait et les pensionnaires paraissaient avoir dans leur cœur un mystère qu'il leur tardait de révéler. Enfin, le dimanche, 9 avril, elles n'y tinrent plus; les aînées demandèrent donc à être reçues chez

[3] Deviendra supérieure générale en 1902.

la mère provinciale; la permission fut accordée. Alors, elles exposent à la bonne mère le projet qu'elles ont formé, de leur *propre mouvement*, de sacrifier leurs prix en faveur des pauvres du Mans, si cruellement éprouvés par la guerre qui désole la France. Comme il a été reconnu que ce beau geste de générosité ne leur a pas été inspiré par les maîtresses, qu'il n'est qu'une décision spontanée de leur bon cœur, la Mère supérieure, tout émue, acquiesce à leurs pieux désirs. La somme d'argent destinée aux prix est envoyée à la très honorée Mère générale, et, vers la fin de l'année scolaire, juste avant d'entrer en vacances, les élèves reçoivent la lettre suivante:

QUE LE SAINT NOM DE DIEU SOIT BÉNI !

Le Mans, avenue de Paris, 67,
20 juin 1871.

« Mes chères enfants,

« J'ai été touchée jusqu'aux larmes en apprenant le généreux sacrifice que vous faites de vos prix, si justement mérités à la fin de votre année scolaire, en faveur des malheureux Français que le fléau de la guerre a ruinés et saccagés. Ah! que votre sympathie dans leur malheur a de prix à mes yeux; elle me remplit d'espérance pour votre avenir. Vous comprenez déjà que la compassion pour les affligés est, entre toutes les vertus chrétiennes, la plus chère au Cœur de Notre-Seigneur, puisqu'il a dit: « Je regarde comme fait à moi-même ce que l'on fait au plus petit des miens. » Et cette autre parole: « Un verre d'eau, donné en mon nom, ne restera pas sans récompense. »

« Je vous félicite, mes chères enfants, et je regrette de ne pouvoir le faire de vive voix; oui, je vous félicite de la bonne œuvre que vous venez d'accomplir. Comme vous le dites bien, « vous trouverez votre récompense dans le souvenir de votre sacrifice pour le soulagement du pauvre! » Qu'elle est belle et sublime celle-là, mes enfants, et que vos

cœurs l'ont bien compris!... Mais là ne se borne pas votre triomphe, le divin Maître vous en réserve un autre plus magnifique et plus durable! Je ne veux pas l'amoindrir en vous louant trop longuement; car Jésus-Christ a dit que *la main gauche doit ignorer ce que fait la main droite*; et cette maxime vous l'avez comprise encore en confondant vos offrandes en une seule. Soyez bénies, mes chères enfants! ... et, en retour, comptez sur les prières et le plus tendre souvenir de votre affectueuse et dévouée en J. M. J.

Sœur MARIE-DES-SEPT-DOULEURS, M. de S.-C.,
supérieure générale.

* * *

FONDATION DE L'ACADÉMIE SAINT-IGNACE DE MONTRÉAL

Depuis quelques semaines, il était question de fonder, dans la ville de Montréal, un *ouvroir pour les jeunes filles.* Mais comme cette œuvre répondait trop peu au but de notre institut et ne devait pas rapporter suffisamment pour défrayer les dépenses de l'installation, Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez sollicita et obtint facilement de Mgr Bourget, la permission d'ouvrir un externat annexé à l'ouvroir, dans ce quartier qu'avaient habité, précédemment, les dames du Sacré-Cœur. La tradition rapporte qu'elles en sont parties par suite de certaines difficultés que nous ignorons. « Il est certain, cependant, qu'elles ont regretté longtemps de l'avoir laissé », nous disent les *chroniques.*

Le local est petit, mais peut répondre aux besoins du moment. Donc, à partir du 1er mai prochain, les sœurs seront locataires de l'immeuble 105½, rue Saint-Hubert.

La nouvelle maison, placée sous le haut patronage de Mgr Ignace Bourget, pourra recevoir les jeunes filles âgées d'au moins treize ans, désireuses d'y apprendre un état selon leur aptitude et leur goût.

On doit y enseigner: 1° les ouvrages de lingerie en tous genres; 2° les habillements d'enfants des deux sexes; 3° les habillements d'hommes pour les tailleurs et les magasins; 4° les ornements d'église.

* * *

La maison est bénite, le 3 juin, par Mgr Bourget, accompagné d'un prêtre de l'évêché. Mère provinciale et ses trois conseillères sont présentes à cette cérémonie. Il n'y avait, alors, dans la maison, pour tout ameublement, qu'un crucifix, une statue de Notre-Dame au pied de la croix, une statue de saint Joseph, une table et quelques chaises.

Après avoir fait le tour du nouveau couvent, ce qui ne constituait pas un long exercice, Monseigneur adresse aux sœurs une courte allocution où il rappelle que toutes les œuvres de l'Eglise ont commencé dans la pauvreté de Bethléem. Il souhaite que ce petit grain de sénevé, jeté au sein de sa ville épiscopale, produise *un grand arbre et que cet arbre porte de bons et nombreux fruits.* De ce jour-là, l'ouvroir reçut officiellement son appellation permanente: *L'Ouvroir Saint-Ignace.*

Le 5 juin, sœur Marie-des-Anges (Cousineau) et sœur Marie-de-Saint-Julien (Dagenais) se rendent à Montréal pour s'occuper d'achats d'ameublement, etc. Dans le silence et la prière, toutes les religieuses forment des vœux pour la réussite de cette nouvelle entreprise. Elles la veulent entièrement à la gloire de Dieu et pour le bien de la société montréalaise. Au point de vue temporel, les sœurs trouveront désormais, dans la ville, un *pied à terre,* quand elles s'y rendront par affaires; ce qui n'empêchera pas notre éternelle reconnaissance envers les charitables sœurs de la Congrégation Notre-Dame pour nous avoir hébergées, durant de si longues années, avec *toujours* la même courtoisie... En plus du gîte que nous trouverons au numéro 105½, rue Saint-Hubert, cette fondation contribuerait à faire connaître la communauté de Saint-Laurent et son pensionnat. Ce qui arriva, effectivement.

Tout en s'occupant de l'achat des meubles, les sœurs ont à répondre à la demande des dames désirant placer leurs jeunes filles comme apprenties, ou comme élèves.

A la fin de juillet, les sœurs auraient pu entrer dans leur résidence, mais la nomination aux différents offices ne devant avoir lieu que vers la mi-août, elles ne prennent leur emploi que dans les derniers jours de ce mois. Sœur Marie-de-Saint-Henri (Lecours), nommée assistante, devait avoir la charge de la maison durant quelques semaines ; sœur Marie-de-Sainte-Marcelline (Campeau), économe et directrice de l'ouvroir; sœur Marie-de-Sainte-Thérèse (McMahon), maîtresse de musique. Sœur Marie-de-Saint-André (McGillis), arrive le 1er septembre comme maîtresse d'anglais et de dessin.

La rentrée des élèves a lieu ce même jour. Elles se présentent au nombre de *sept*. Ce chiffre est regardé comme un heureux présage: Notre-Dame des Sept-Douleurs bénira cette œuvre nouvelle, fondée dans l'humilité. D'autres élèves vinrent grossir le nombre la semaine suivante.

* * *

Messire Mercier, curé de la paroisse Saint-Jacques, visita les enfants vers la mi-septembre; le bon Père est heureux de constater que plusieurs de ses fillettes qu'il a vues, les années précédentes, dans les écoles séculières, sont maintenant sous la direction des religieuses. Il les félicita et promit à la supérieure de s'intéresser au progrès de l'établissement.

* * *

Vu l'exiguité du local, les sœurs ne purent, d'abord, garder le Très Saint Sacrement; elles devaient, selon le désir de Monseigneur, assister à la messe chez les bonnes sœurs de la Providence, dans leur chapelle de la rue Sainte-Catherine; le confesseur de cette communauté serait aussi celui des Marianites de Sainte-Croix. En quelques jours donc, la fonda-

tion était pourvue de tout ce que requiert la vie religieuse. Il ne manquait plus que le confesseur des élèves et leur catéchiste. M. Palatin, prêtre de Saint-Sulpice, s'annonça à la supérieure comme devant remplir l'une et l'autre fonction. Cette nouvelle fut accueillie avec une vive reconnaissance, et l'avenir a amplement prouvé que les élèves de la maison Saint-Ignace furent vraiment privilégiées, d'avoir un tel directeur. Le chapelain parut tout disposé à se dévouer pour les âmes nouvelles que la Providence lui confiait ; après quelques semaines, les maîtresses elles-mêmes se félicitèrent de voir leurs chères élèves entre si bonnes mains. La bonté, le zèle, le dévouement du saint prêtre lui eurent bientôt gagné tous les cœurs. [4]

* * *

Les mois de septembre et d'octobre s'étaient écoulés, l'externat fonctionnait on ne peut mieux, mais il n'y avait pas encore de supérieure attitrée; c'était regrettable. Le 10 novembre, Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez remédie à cet état de choses. Elle arrive à la mission pour sa visite régulière; après s'être bien renseignée sur tout ce qui concerne la nouvelle fondation, tant au point de vue spirituel que temporel, elle nomme avant son départ, sœur Marie-de-Saint-Henri, supérieure, et sœur Marie-de-Sainte-Thérèse, assistante.

L'année fut prospère, les élèves donnèrent satisfaction à leurs maîtresses, et les personnages distingués qui vinrent honorer de leur présence l'institution naissante, contribuèrent à la faire connaître davantage. Au mois de mai, il fallut ouvrir une nouvelle classe, à cause de l'augmentation con-

[4] De 1871 à 1903, trente-deux années durant, le *bon Père Palatin* a encouragé au travail, à la piété, à la vertu; il a guidé les vocations, ramené les brebis infidèles. Combien de générations d'écolières n'ont-elles pas bénéficié des vertus de sa grande âme apostolique! La Vierge du rosaire qu'il a tant aimée, a dû l'accueillir bien maternellement, quand, le 18 novembre 1903, il s'est présenté au ciel pour recevoir la récompense promise au *fidèle serviteur*.

sidérable des enfants. Sœur Marie-de-Sainte-Rosalie (Campeau), prit la direction de la classe enfantine et sœur Marie-de-Saint-Théodore (Desjardins), celle de la musique.

En somme, notre auguste Mère, Notre-Dame des Sept-Douleurs, se mettait de la partie, la bénédiction du ciel était visible.

* * *

Au cours des vacances de 1872, sœur Marie-de-Saint-Basile (Bertrand), avait remplacé sœur Marie-de-Saint-Henri, comme supérieure locale. A l'époque de la rentrée, voyant que les classes ne pouvaient contenir les enfants qui se présentaient, la supérieure projeta d'agrandir la maison; mais avant de travailler à la réalisation de son désir, il lui fallut organiser une petite fête de famille à l'occasion du jubilé sacerdotal de Sa Grandeur M^gr^ Bourget; cette fête devait avoir lieu le 15 octobre.

L'évêque de Montréal poussa la condescendance jusqu'à accepter de revoir le petit *grain de sénevé* qu'il avait béni l'année précédente. Cette rencontre, à l'occasion de son jubilé d'or, établissait un rapport plus intime entre le *père et les enfants*. Il serait superflu de dire que chaque élève remplit de son mieux le rôle qui lui était assigné. Monseigneur et les prêtres qui l'accompagnaient furent agréablement surpris de la tenue modeste et digne, dans sa simplicité, de ces chères enfants placées, pour la plupart, depuis deux mois seulement, sous la direction des religieuses.

En cette deuxième année, il avait fallu augmenter le personnel enseignant; outre la supérieure déjà nommée, nous trouvons sœur Marie-de-Sainte-Thérèse, assistante, sœur Marie-de-Saint-Irénée,économe, sœur Marie-de-Sainte-Rosalie, sœur Marie-de-Sainte-Marcelline et sœur Marie-de-Saint-Adolphe qui remplaçait sa sœur, sœur Marie-de-Saint-Théodore, transférée à Saint-Liguori.

Sœur Marie-de-Saint-Basile put reprendre son projet d'agrandissement. Or, au mois de mars, saint Joseph, l'excellent pourvoyeur de tous les *Bethléem*, chargé par la supérieure de négocier l'affaire, la conduisit à bonne fin, et en peu de temps. La supérieure avait remarqué, rue Saint-Hubert, No 91, une maison à louer, assez spacieuse; elle appartenait à M. Gédéon Ouimet, procureur général, nommé plus tard, surintendant de l'instruction publique. Elle se rend à la maison provinciale pour soumettre son projet: à savoir, la permission de louer cette propriété.

Sa requête est immédiatement acceptée par le Conseil. C'était le 19 mars, fête de saint Joseph, en laquelle se terminait une neuvaine pour obtenir que le principal obstacle à l'acquisition de l'immeuble fût levé, donc *gloire et reconnaissance à saint Joseph!* A partir de cette date, il n'est plus question de l'*ouvroir;* chaque maîtresse enseigne,à une heure fixe, les travaux de couture dans sa classe respective.

La nouvelle résidence est ouverte le 2 mai 1873. En donnant asile à un personnel plus considérable, on entrait du même coup, dans la voie du progrès. C'est dans cette voie et dans celle de l'honneur, que la maison Saint-Ignace a toujours marché: de simple externat, elle est devenue académie, puis, pensionnat.

Les différentes supérieures qui se sont succédé dans cette maison, et leurs adjointes, ont toujours trouvé dans les messieurs de Saint-Sulpice, — desservants de la paroisse Saint-Jacques, — des protecteurs, des conseillers, des guides qui ont contribué et qui contribuent encore à la vitalité et à la valeur intellectuelle et morale de cette institution.

De *belles vocations* se sont développées à l'ombre de ses murs. Nous aimerions dire: de *nombreuses vocations...*, mais, impossible!... puisque, après cinquante ans d'existence, nous ne comptons que cinquante-quatre religieuses, dont vingt-cinq pour Sainte-Croix. Nous comprenons, cependant, que l'ambiance des villes est moins favorable au développement des vocations religieuses que celle des campagnes.

De 1871 à 1883, notre matricule n'a enregistré que trois noms: sœur Marie-de-Saint-François-d'Assise (Anna Lanthier), qui ne passa que deux ans dans la communauté, de septembre 1881 au 21 juin 1883, jour de sa mort ; sœur Marie-de-Saint-Paulin (Eugénie Cédras), entrée en février 1879, décéda le 3 janvier 1929; sœur Marie-de-Saint-François-d'Assise (Exilda Lapierre), entrée le 4 septembre 1883. Cette dernière vit encore à l'heure où nous écrivons ces lignes (1930).

Il nous faut aller un peu partout pour trouver celles qui se sont dirigées vers d'autres instituts religieux. Le cloître du Précieux-Sang, le monastère des Clarisses, toutes nos belles communautés de Montréal, possèdent l'une ou l'autre de *nos petites fleurs* cultivées au parterre Saint-Ignace. Nommons d'abord la révérende Mère Amarine, née (Herminie Mayer), supérieure générale de la belle communauté des sœurs de la Providence de Montréal (1930), sœur Anne-de-Jésus (Goyer), est au Carmel de Lisieux, France; la Chine, même, possède sœur Laure-de-la-Croix (Laurette Hudon), religieuse franciscaine de Marie. Nous nous plaisons à voir dans cette riche moisson d'âmes apostoliques, une partie de la prophétie de notre vénérable évêque Fondateur: « Cet arbre donnera de *bons* et de *nombreux* fruits. » La *qualité* supplée à la *quantité*.

Nous ne saurions fermer cette page, concernant l'Académie Saint-Ignace, sans nous remémorer la faveur dont elle fut gratifiée en 1910. L'inoubliable procession du congrès eucharistique défilait devant sa porte; le cardinal Vannutelli, portant l'ostensoir, s'arrêta devant l'estrade sur lequel étaient artistement groupées plus de deux cents fillettes en costumes d'anges tenant en main ou des ostensoirs d'or, ou des fleurs de toutes variétés. Son Eminence élevant l'Hostie sainte traça sur elles l'auguste signe de la croix, bénédiction sublime qui émut profondément tous les spectateurs et qui ferma le cycle de tous les privilèges accordés à cette maison bénie. Quelques semaines plus tard, l'Académie Saint-Ignace était transportée au No 420 de la même rue Saint-Hubert.

Après cette longue digression, nous reprenons notre journal. La fin de novembre apportait un deuil: notre chère sœur Marie-de-Sainte-Louise (Agathe Henrichon), mourait à l'âge de quarante-sept ans, dont seize de vie religieuse. Elle avait séjourné à New York, à Saint-Laurent et dans divers établissements. Douée d'un beau caractère, elle laissait après elle de vifs regrets; ses compagnes qui lui survivent en parlent avec émotion. « *Cette bonne âme,* disent les chroniques, s'est toujours distinguée par une affection sincère pour toutes ses sœurs: elle paraissait plus heureuse du bonheur des autres que du sien propre. » Elle aimait le beau... elle se délectait dans la contemplation de la belle nature; aussi bien, elle était née au pied du Mont-Royal, à la Côte-des-Neiges, où le site pittoresque peut enivrer des âmes moins poétiques que la sienne.

En annonçant ce décès à la congrégation, en même temps que celui de deux autres religieuses, dont l'une française et l'autre allemande, notre très honorée Mère ajoutait: « Heureuses et bienheureuses celles d'entre nous, mes bien chères filles, qui, mourant dans le Seigneur, n'ont à rendre compte que pour elles-mêmes, et à recevoir avec joie l'assurance du bonheur éternel promis à la vie cachée en Dieu avec Jésus-Christ. Certainement, « ce n'est pas peu de demeurer dans une communauté, d'y vivre en paix et d'y persévérer fidèlement jusqu'à la mort »; mais combien il est plus sûr d'obéir que de commander! Attachons-nous donc, mes chères sœurs, de plus en plus à cette précieuse obéissance, qui, en unissant toutes nos volontés à la volonté divine, nous fera goûter pleinement le bonheur de la vie religieuse et, par la sainte habitude du renoncement, rendra notre dernier sacrifice plus doux et plus méritoire, et si nous devons nous glorifier de quelque chose, glorifions-nous dans le Seigneur Jésus, de l'inestimable vocation par laquelle il nous a choisies pour commencer un institut apostolique, ayant pour fin *l'extension du règne de la croix,* sous l'autorité de la Sacrée Congrégation. Mais, surtout, montrons-nous dignes d'une si grande mission, en portant dans nos cœurs l'amour de la croix. »

Dans la même lettre, notre très dévouée Fondatrice rappelle à ses filles que, par l'invocation de Notre-Dame des Sept-Douleurs,et par l'offrande d'une lampe continuellement entretenue devant la statue de cette auguste patronne,—par la communauté et les fidèles,—*elles doivent d'avoir été préservées des plus dures conséquences de l'invasion à force ouverte, qu'elles avaient trop raison de redouter.*

« Hélas! ajoute-t-elle, depuis le premier sang versé sur la terre après le péché originel, aucune génération n'a été exempte, en aucun lieu de la terre, des affreuses calamités qui désolent maintenant notre chère France. Ça n'a pas été la moindre de nos consolations, au milieu de tous les désastres, de voir nos sœurs de France si manifestement assistées de la grâce pour soutenir, pendant plusieurs mois consécutifs, les veilles sans repos, ni de jour ni de nuit, auprès des varioleux, des blessés dans nos sept ambulances du Mans, et dans nos autres maisons de la France converties en hôpitaux. Que le Père céleste soit béni pour les services de l'âme et du corps que ces chères filles ont pu rendre à plus de trois mille soldats, par amour pour Lui et avec un dévouement aussi pur qu'infatigable. . . »

Avant de clore sa lettre, elle demande aux sœurs de Saint-Laurent de ne pas oublier notre Saint-Père le Pape, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son règne; car, *nous lui sommes redevables de si grands bienfaits.* Elle spécifie, particulièrement, l'offrande de la sainte communion et des œuvres de toute la journée du 17 ou du 20 novembre, jour de son couronnement; puis la récitation du *Stabat*, pour appeler la Compassion de Notre-Dame des Sept-Douleurs, sur les douleurs de l'Eglise et de la France.

De son côté, notre saint évêque, si profondément attaché au chef suprême de l'Eglise, rappelait à tous ceux qui sont employés dans la grande et belle œuvre de l'éducation, l'obligation où ils sont de s'associer, ainsi que leurs élèves, aux

maux qui affligent l'Eglise et le monde entier : « Les temps que nous traversons, écrit Sa Grandeur, deviennent de plus en plus mauvais ; et le cœur se trouve saisi d'une douleur de plus en plus navrante, en apprenant ce qui se passe maintenant dans la grande ville de Paris.

« Pendant que la France est dans le deuil et la désolation, notre Saint-Père le Pape continue à être prisonnier dans son palais, et la Ville Sainte est toujours exposée à la misère et à la dévastation. Or, qui sait si cette fâcheuse situation ne s'aggravera pas encore davantage, en présence des faits déplorables qui s'accomplissent dans la vieille Europe.

« On est d'autant plus triste que l'on voit s'approcher, à travers ces sombres brouillards, un jour qui devrait être, pour le monde catholique tout entier, plein d'une sainte allégresse, savoir, le jour où notre bien-aimé Pontife verra les années de Pierre, jour à jamais mémorable, puisqu'il est unique dans l'histoire de la Papauté. . . »

Alors, Monseigneur insinue à tous les chefs des maisons d'éducation, dans les couvents, comme dans les collèges, de retrancher les démonstrations et jouissances publiques qui pourraient faire oublier que l'Eglise est en deuil avec son immortel Pontife, Pie IX. « Les élèves feront, je n'en doute pas, de grand cœur le sacrifice de leurs prix, dont la valeur sera déposée aux pieds du Père commun, tout en recevant les attestations honorables qu'auront méritées leur travail et leur sagesse. La bénédiction solennelle du Saint Sacrement accompagnée de chants appropriés aux circonstances, couronnera convenablement cette journée dont personne ne perdra le souvenir, à cause des grands événements dont elle consacrera pour ainsi dire les *douleurs*. . . »

Quel cœur eût pu rester sourd à cet appel ?. . . Mais nous avons vu plus haut que nos élèves avaient prévenu les désirs du pieux évêque, en sacrifiant leurs prix à l'avantage des malheureux sinistrés de la guerre.

Le 8 mai, Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez se rendait à Sainte-Scholastique avec sœur Marie-de-Saint-Basile. Or, chemin faisant, la bonne Mère fut blessée à la suite d'un accident survenu en voiture, ce qui l'obligea de prolonger son séjour au-delà du temps prévu. Si nos sœurs de Sainte-Scholastique sont heureuses de soulager leur Mère dans son malheur, celles de Saint-Laurent se désolent de son absence.

Par surcroît, le 12 mai, Mgr Taschereau, archevêque de Québec, accompagné de douze prêtres, honorait notre maison d'une visite et sans s'être *nullement annoncé*. Hélas! *le téléphone a été inventé trop tard!*... Après avoir été reçu au parloir par les sœurs conseillères, Monseigneur fut invité à passer à la salle de communauté où s'étaient réunies, professes, novices et postulantes. Dans une courte, mais substantielle allocution, Sa Grandeur parle des avantages de la vie religieuse. Impossible de conduire ces messieurs au pensionnat, au grand regret du personnel enseignant: les élèves n'avaient pas même eu le temps de revêtir leur uniforme; les maîtresses en demeurèrent toutes confuses. Le temps, de sa forte main, a effacé le mécompte; l'histoire, pourtant, s'en empare pour redire aux directrices des maisons d'éducation: « Soyez toujours prêtes ». Que vos élèves soient sans cesse revêtues, non seulement de *modestie*, mais encore... *d'un costume de réception.*

* * *

Après cet honneur, *mêlé de contretemps*, survient une fête religieuse: Mgr Bourget arrive au couvent dans la matinée, et préside la vêture de Mlle Marie-Anne Lanoy, nièce de messire L.-J. Barrette, curé de Saint-Liguori. La nouvelle novice reçoit le nom de sœur Marie-de-Sainte-Adélaïde.

Dans la soirée, Monseigneur se rend à l'invitation de la Mère supérieure qui le priait de vouloir bien accepter la présidence de la fête du couronnement de la *reine de mai*. Ce

devait être l'unique fête de l'année scolaire pour les raisons données ci-dessus, fête à laquelle furent invités les parents des élèves.

Dans l'auditoire, on remarquait le révérend Père Lopinto, supérieur des jésuites au collège Sainte-Marie, accompagné de l'un de ses Pères, M. le curé de Saint-Liguori, MM. Alphonse et Henri Desjardins, ce dernier, zouave pontifical.

M^lle^ O'Hanlon de Brooklyn, N. Y., fut présentée comme la *Reine* attendue; Monseigneur la couronna et elle reçut une médaille d'or [5] et des félicitations, de la bouche de Sa Grandeur qui s'intéressait si vivement au progrès intellectuel et moral de ses enfants.

Le caractère de cette réunion resta grave, pour se conformer au deuil universel. Les invités comprirent parfaitement cette réserve; et, après la séance,Monseigneur pria les dames et les messieurs, la communauté et le pensionnat de passer à l'église où il donna la bénédiction du Très Saint Sacrement.

* * *

Le 15 juin, les grandes élèves pensionnaires, accompagnées de leurs maîtresses, vont en pèlerinage à Notre-Dame de Bon-Secours, Montréal. Malheureusement, elles arrivent trop tard pour entendre la sainte messe. C'est un chagrin pour les pèlerines; mais le sacrifice atteint sans doute, en partie, la valeur du pieux désir. Au retour, elles visitent les deux grands cimetières catholique et protestant, et contemplent à loisir, le riche panorama qui s'étend devant elles. La nature printanière étale aux yeux émerveillés de cette jeunesse, ses premières fleurs et sa fraîche verdure. Bref! la journée est très agréable et chacune l'enregistre sur le calepin des beaux souvenirs.

La première communion qui eut lieu le 21 juin, en la fête de saint Louis-de-Gonzague,réjouit les toutes jeunes... Cette

[5] Cette médaille est au musée du couvent.

solennité n'aura jamais assez d'âge pour cesser de provoquer les plus pieuses émotions et faire verser des larmes de bonheur. C'est le cas de dire avec saint Augustin: « Beauté toujours ancienne et toujours nouvelle. »

UN INCENDIE AU VILLAGE SAINT-LAURENT

Un événement sinistre vint jeter le désarroi dans la communauté, aussi bien que dans le tranquille village de Saint-Laurent. Nous laisserons les *chroniques* nous dépeindre ce drame nocturne.

« Dans la nuit du 24 au 25 juin, à onze heures du soir, la communauté est éveillée par le tumulte que produit un incendie, dévorant une maison voisine du couvent, et par les cris des incendiés. En quelques minutes, le feu a fait un progrès tel, qu'il devait réduire en cendres, non seulement notre couvent, mais l'église et le presbytère, sans une assistance de la sainte Vierge, assistance qui tient du prodige. L'air dirigeait les flammes et les *bardeaux enflammés* du côté du couvent; la cour, le cimetière, le verger en étaient couverts, quand la bonne Mère supérieure eut soudain l'inspiration de faire jeter des scapulaires, des médailles de Notre-Dame du Sacré-Cœur au milieu du brasier. Au même instant, les flammes changent de direction et, *grâces en soient rendues à Marie, le couvent est sauvé...*

« Mais les flammes en changeant de direction, ont fait des dégâts terribles, sans qu'il soit possible d'arrêter le feu avant l'arrivée de la pompe du fort Saint-Jean-Baptiste, qui ne vint sur le théâtre de l'incendie qu'à six heures du matin. Plusieurs familles se trouvent sans pain, sans asile, sans ressource.

« Dans ce pénible événement, nous devons une reconnaissance des plus profondes aux bons Pères de Sainte-Croix et à leurs élèves, qui sont accourus dès le commencement de l'incendie et qui, montés sur le toit, n'ont cessé d'y jeter de

l'eau jusqu'à ce que le danger soit passé. Une partie de la clôture du jardin située devant le pensionnat a été brûlée. Tout le temps qu'a duré l'incendie, nos élèves n'ont cessé de prier à la chapelle et avec quelle ferveur!... » Ces dures impasses laissent dans la mémoire une impression plus durable que les ruines d'un incendie.

* * *

Le 4 juillet, dans un silence et une réserve qui ressemblent à un deuil, se termine l'année scolaire; il n'y a point de prix, mais chaque élève reçoit une *Attestation* qui désigne la classe suivie et le nombre de volumes mérités. Deux jours plus tard, les pensionnaires des Etats-Unis retournent dans leurs familles accompagnées des sœurs Marie-de-Saint-Bernard et Marie-de-Saint-André (McGillis).

* * *

Les élèves de la classe externe voyaient aussi se clore leur année scolaire; mais avant de quitter leurs maîtresses, elles eurent le plaisir d'entendre la lecture d'une lettre de notre révérende Mère générale, les remerciant de leur aumône en faveur des pauvres de France. Elles aussi avaient été portées, par leur bon cœur, à soulager, *un peu*, de bien grandes misères. Nous reproduisons cette lettre intégralement.

QUE LE SAINT NOM DE DIEU SOIT BÉNI !

Le Mans, avenue de Paris, 67,
20 juin 1871.

« Mes chères enfants,

« Et vous aussi, mes chères petites, vous avez voulu faire acte de générosité en faveur des pauvres de France devenus si nombreux par la double guerre que notre patrie vient de subir. Vous joignez votre offrande à celle de tant d'autres et vous l'appelez *modique!*... Oh! que devant le divin Appréciateur du vrai mérite, elle est grande et sublime! Car,

n'a-t-il pas fait cas, le bon Maître, du denier de la pauvre veuve, lorsqu'il fit remarquer à ses apôtres qu'elle avait plus donné par cette légère aumône que les riches en offrant leur superflu?... Donc, mes enfants, je vous félicite et demande de tout mon cœur à Jésus, Marie, Joseph de vous bénir et de vous récompenser de votre sacrifice d'autant plus généreux qu'à votre âge, on tient davantage à ces petits objets, fruits du travail et de l'application.

« Je suis heureuse de vous savoir dans de si beaux sentiments; le bon Dieu vous bénira, j'en ai la douce confiance. Pour ma part, je vous promets un souvenir tout particulier devant Dieu, en vous renouvelant l'assurance de ma plus tendre affection en Notre-Seigneur.

Sœur MARIE-DES-SEPT-DOULEURS, M. de S.-C.,
supérieure générale. »

Cette lettre remplit de joie les chères fillettes; sous l'impression de ce bonheur, elles entrèrent en vacances.

* * *

Le 27 juillet, le révérend Père Lory, jésuite, ouvre les exercices de la retraite annuelle.

Le 5 août, à deux heures, dans la soirée, sœurs Marie-de-Saint-Stanislas-Kostka (Héroux), et Marie-de-Saint-Théodore (Desjardins),[6] prononcent leurs vœux perpétuels. La cérémonie est présidée par Monseigneur, assisté de deux séminaristes; M. l'abbé Brissette, curé de l'Acadie, est présent.

Suivant les décrets de la Providence, pour la *dernière fois*, et sans le soupçonner, nous voyions notre vénérable Pontife officier dans notre chapelle, pour une cérémonie religieuse.

[6] Cette dernière vit encore (en 1930), et ce qu'elle emploie d'heures, chaque jour, à broder le filet pour des bas d'aubes ou de surplis!...

A la fin du mois, les religieuses entendent la douce voix de l'autorité désigner à chacune son poste de dévouement. Le 17 août, sœurs Marie-de-Saint-Jérôme et Marie-de-Saint-Basile se rendent à New York pour ramener les élèves ; le 7 septembre, les deux maîtresses reviennent avec vingt-cinq jeunes filles, de la grande cité ou des îles adjacentes.

Le troisième dimanche du mois de septembre, ramenait la fête patronale de la Congrégation et celle de la vénérée Mère générale. Pour en rehausser l'éclat, la tête, le cœur, la plume se mettaient à contribution. Si les vœux, le respect, l'amour filial se pesaient au poids, le colis deviendrait trop lourd, mais il nous est doux de penser *que l'amour porte son fardeau sans en sentir le poids* et que le cœur de la Mère à qui le *fardeau* est destiné est vaste comme l'océan... Donc, religieuses et élèves s'en donnèrent à qui *mieux mieux*. Les tendres impressions de la dernière visite régulière de Mère Marie-des-Sept-Douleurs, en mai 1870, n'étaient certes pas effacées : le colis qui partit de Saint-Laurent, devait le prouver. La réponse aux *bons mots*, aux délicats souvenirs expédiés en France, revint par le retour du courrier.

La lettre était ainsi conçue [7] : « J'ai reçu l'expression de vos souhaits à l'occasion de la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs, mon auguste patronne, et je les accepte avec une bien douce satisfaction, mes chères petites amies, car tout ce qui me rappelle le plaisir que j'ai goûté au milieu de vous, lors de ma dernière visite, est pour moi une consolation et une compensation apportées aux douleurs que nous avons dû éprouver depuis notre séparation. Dès mon retour à la maison mère, je me préparais à raconter à nos élèves l'accueil si flatteur et les jouissances que j'avais partagées avec les chères pensionnaires de Saint-Laurent, ainsi que leurs succès de fin d'année. Combien je me promettais d'intéresser mon jeune auditoire, qui devait m'écouter *bouche béante*. Oui, tel était mon espoir et le rêve dont je me berçais en tra-

[7] Pour cette fois, nous citons plus spécialement les lettres adressées aux élèves et aux novices.

versant l'océan. Ce rêve me servait de *calmant* à l'ennui que cause toujours la longue traversée de l'Atlantique. Hélas! à peine entrée à la maison mère, je ne vis que de gros nuages prêts à fondre sur nous; et je n'eus plus en perspective que les craintes et les anxiétés de la guerre. . . »

Elle ajoute, cette bonne Mère, que leurs élèves durent forcément rentrer dans leurs familles; et elle n'espérait plus les revoir. « Cependant, dit-elle, nous avons repris courage après la tempête, et nos enfants sont revenues plus nombreuses et plus disposées à profiter de l'éducation chrétienne. »

Son adieu se lit ainsi: « Soyez bénies de notre divine Mère des Douleurs, mes enfants, vous lui êtes chères à tant de titres! »

* * *

Cette dévouée Mère ne regardait pas aux fatigues occasionnées par les mille soucis de sa charge, elle s'oubliait pour ne songer qu'à être utile ou agréable aux autres. Dans la même circonstance, elle écrivait aux novices de Saint-Laurent. Après les avoir remerciées de tant de prières et de sacrifices offerts à ses intentions, elle les assure qu'elle prie pour leur avancement dans les vertus religieuses et pour leur persévérance dans la sublime vocation qu'elles ont eu le courage d'embrasser. « Que notre auguste patronne vous donne l'esprit propre de l'institut, mes chères petites novices, institut dévoué à honorer ses douleurs et à propager son culte. Profitez bien du temps précieux de votre noviciat, pour pratiquer l'abnégation de vous-même et le renoncement à votre volonté, pour obéir constamment et promptement le reste de votre vie. Oh! faites bien cet apprentissage: tout est là pour votre bonheur temporel et spirituel. »

* * *

Dans la soirée du 15 octobre, M^gr^ Bourget arrivait au couvent. Sa Grandeur y était amenée par une circonstance

exceptionnelle: une postulante, venue du Nouveau-Brunswick n'avait pas encore reçu le sacrement de confirmation; or, Monseigneur venait le lui conférer. Au bout de quelques jours passés dans la communauté, la supérieure s'aperçut que la vie de cette fille, — âgée de vingt-six ans, — ressemblait à un *écheveau mêlé*. Après une enquête préalable, M^lle^ Sophie déclara qu'elle avait déjà vécu plusieurs années dans un autre couvent; elle fut aussitôt prévenue que c'était là un empêchement à son admission dans notre congrégation. En conséquence, elle quitta la maison; si donc, elle ne put y séjourner assez longtemps pour *acquérir la perfection religieuse*, du moins, elle avait eu l'avantage d'en sortir *parfaite chrétienne*.

* * *

Le 30 octobre se leva enfin! longtemps à l'avance, maîtresses et élèves rêvaient de le passer dans la jubilation. Il en fut ainsi. La fête de la bonne Mère provinciale ramena dans la maison un soleil printanier, l'atmosphère se remplit de parfums, les fleurs se mêlèrent aux chants des enfants, si heureuses de célébrer le dévouement de leur Mère.

Au cours de la séance, les élèves des classes supérieures présentèrent à Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez, deux superbes chandeliers d'argent devant servir à la chapelle. Ces objets, consacrés au culte, représenteraient les donatrices auprès de Notre-Seigneur et quand elles seraient rentrées dans le monde, ils rappelleraient leur souvenir aux maîtresses, dont la charité les avait entourées d'affectueuse vigilance.

CHAPITRE SEIZIÈME

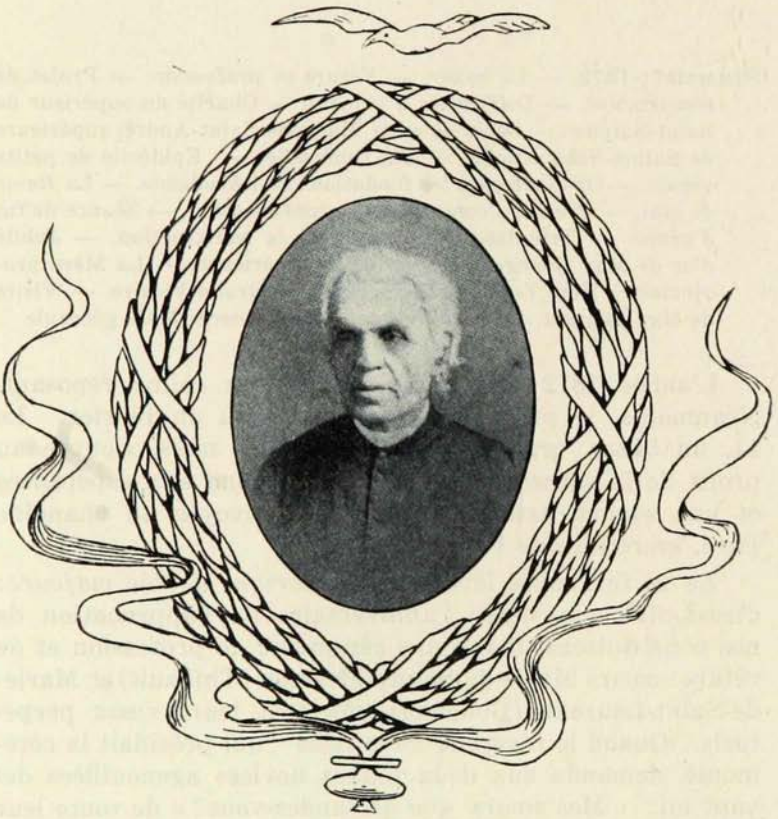
SOMMAIRE: **1872.** — Le bazar. — Vêture et profession. — Projet de construction. — Difficultés à vaincre. — Charité du supérieur de Saint-Sulpice. — Décès de sœur Marie-de-Saint-André, supérieure de Sainte-Scholastique. — Ses funérailles. — Epidémie de petite vérole. — On commence les fondations de l'Académie. — La *Reine de mai.* — Première communion et confirmation. — Séance de fin d'année. — Tribulations au sujet de la construction. — Jubilé d'or de Mgr Bourget. — Fête de la supérieure. — La Mère provinciale à New York. — Décès de M. le Grand-Vicaire. — Visite de Mgr Bourget. — Circulaire de la très honorée Mère générale.

L'année 1872 paraît au milieu d'un calme reposant. Néanmoins, le programme varie un peu en février. Le 11, un bazar organisé depuis quelques mois, s'ouvre au profit de la cathédrale. Le succès répond aux espérances et une somme assez *rondelette* est envoyée au chanoine Paré, secrétaire de l'évêché.

Le 19 février se lève sous la *rubrique double majeure*: c'est-à-dire que, outre l'anniversaire de l'approbation de nos constitutions, il y a une cérémonie de profession et de vêture: sœurs Marie-de-Sainte-Florence (Thibault) et Marie-de-Saint-Laurent (Gougeon) émettent leurs vœux perpétuels. Quand le révérend Père Rézé [1] qui présidait la cérémonie, demanda aux deux jeunes novices agenouillées devant lui: « Mes sœurs, que demandez-vous? » de toute leur âme, elles répondirent, suivant notre cérémonial: « Mon révérend Père, nous demandons, quoique indignes, la grâce de rester à jamais dans cette congrégation et d'y faire la profession religieuse par les vœux perpétuels de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. » Avec non moins d'ardeur, elles

[1] Le révérend Père Rézé était revenu de France, le 22 sept. 1869.

déclarèrent « que leur résolution était prise pour le temps et pour l'éternité. » Alors, invitées par l'officiant à prononcer leurs vœux, elles s'exécutèrent à haute et intelligible voix, et lurent en présence du représentant de l'évêque, de



Le bon M. BAYLE, p. s. s.,
supérieur de Saint-Sulpice et notre bienfaiteur.

la communauté et d'une nombreuse assistance, le serment sacré qui formera, pour jamais, un mur de séparation entre elles et le monde, serment qui les élève à la dignité d'épouses du Roi des rois, et qui les consacre à Dieu seul, pour l'éter-

nité. Trois postulantes revêtirent le saint habit: Mlles Léocadie Plourde, Adèle Breton et Célina Chamberland; elles reçurent les noms de sœur Marie-de-Sainte-Euphémie, sœur Marie-de-Saint-Martin et sœur Marie-de-Saint-Alexis.

* * *

Une question très importante occupait les membres du Conseil depuis quelques mois: il paraissait urgent d'agrandir le pensionnat, afin de loger les élèves d'une manière plus convenable et, du même coup, pourvoir les divers emplois de la communauté de pièces suffisantes et appropriées.

Un point sérieux apportait une entrave: le couvent était bâti sur un terrain appartenant aux messieurs de Saint-Sulpice qui en laissaient la jouissance à la communauté, sans exiger une trop grande rémunération; et, pour emprunter la somme nécessaire à la construction, il fallait hypothéquer l'immeuble qui *n'était pas à nous*. Or, le 20 février,le charitable monsieur Bayle, p. s. s., supérieur du séminaire de Montréal, donnait par écrit la permission d'hypothéquer le couvent que nous occupons et le terrain adjacent, afin de faciliter l'emprunt auquel nous devrions recourir, si la maison projetée se bâtissait, le printemps suivant. Par cet acte de bienveillance du charitable supérieur les difficultés se résolvaient; et il ne restait plus au conseil qu'à attendre la permission de la maison mère.

Quand le précieux document du supérieur de Saint-Sulpice arriva à Saint-Laurent, la mère provinciale se trouvait à Saint-Liguori pour sa visite régulière, en compagnie de sœur Marie-de-Saint-Bernard, secrétaire provinciale et préfète des études. Le 26, elle revenait de son voyage. Combien ne se réjouissent-elles pas, en apprenant la délicate intervention de la bonne Providence à l'égard du projet tant caressé!

* * *

Une autre nouvelle, bien pénible celle-là, l'attendait également: sœur Marie-de-Saint-André (Mc Gillis), rempla-

çante depuis quelques semaines de sœur Marie-de-Bon-Secours, comme supérieure à Sainte-Scholastique, était tombée malade soudainement et avait même reçu les derniers sacrements. Le médecin ne conservait nul espoir de guérison. La dévouée mère partit donc sans retard, oubliant sa profonde lassitude occasionnée par son voyage dans le Nord. Elle sentait que sa place devait être au chevet de la mourante; elle la trouva, en effet, dans un état désespéré. Immédiatement, elle écrit à ses filles de Saint-Laurent: « Un miracle seul sauvera la jeune supérieure . . . » Le miracle ne vint pas. Le bon Dieu a ses desseins qu'il ne nous est pas permis de sonder. Sœur Marie-de-Saint-André expira le 29 février, à onze heures et trois quarts du soir, calme, tranquille, sans paraître regretter un instant de mourir si jeune, quand une belle carrière de dévouement s'ouvrait à son zèle religieux.

Cette mort a été un sujet d'édification pour tous les témoins. En cette douloureuse circonstance on a pu admirer, une fois de plus, la paternelle sympathie de Monsieur le curé Tassé, de Sainte-Scholastique: il célébra un service solennel avant le départ de la chère défunte; et n'épargna rien pour atténuer, autant qu'il était en son pouvoir, la peine qui étreignait les cœurs. Plusieurs excellentes familles rivalisèrent de délicates attentions à l'égard des religieuses si éprouvées. Le convoi s'arrêta à Saint-Eustache et à Saint-Martin; MM. les curés de ces deux paroisses chantèrent un *Libera* pour l'âme de la chère sœur.

La dépouille mortelle, ramenée le 2 mars à la maison provinciale, était attendue par la communauté et le pensionnat, devant l'église où devait être chanté le service funèbre. « Pendant le *Libera* on n'entendit que des sanglots », ajoutent les *Chroniques*. Cette bien-aimée sœur avait été enlevée si subitement, et elle laissait, avec un avenir plein d'espoir, de pures et saintes affections. Son corps, déposé dans le caveau de l'église, y resta jusqu'à ce que la saison permît de le transporter dans notre cimetière.

Dans la lettre circulaire, adressée le 25 mars 1872, par notre très honorée Mère générale, à tout l'institut, il était dit: « Sœur Marie-de-Saint-André donnait de belles espérances pour les précieux services qu'elle promettait à notre province du Canada. »

Par le même courrier, notre Mère générale annonçait qu'à l'avenir, en plus des suffrages prescrits par les constitutions, une messe serait célébrée à la maison mère le premier vendredi de chaque mois à l'intention de nos sœurs défuntes et pour les besoins spirituels et temporels de la congrégation. Notre bonne Mère ajoutait: « Unissons-nous, ce jour-là particulièrement, dans la prière, dans la communion sacramentelle ou spirituelle et surtout dans les bonnes œuvres de l'obéissance religieuse pour témoigner à toutes celles qui ont été ici-bas nos sœurs par la grâce et par l'affection, qu'elles ne seront jamais oubliées. »

* * *

Le rêve d'agrandissement ne quittait point la pensée de Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez, et pour s'éclairer davantage sur une affaire aussi importante, elle se rendit à l'évêché le 18 avril, pour consulter Mgr Bourget qui lui donna de nouveau son adhésion. En outre, il promit de lui accorder de grand cœur, quand l'heure en serait venue, la permission d'emprunter le montant nécessaire pour bâtir l'Académie projetée. Donc, pour ce qui concerne la province du Canada, les difficultés s'aplanissaient; il ne restait plus qu'à attendre la décision du Conseil général; le premier courrier de France apporta la réponse souhaitée.

Les plans tracés, depuis de longs mois, furent confiés aux entrepreneurs: M. Louis Lamontagne reçut la maçonnerie et M. Olivier Deguise, de Montréal, entrepreneur général, s'occupa de la menuiserie, de la plomberie et surveilla les employés.

Le 21 mai, les ouvriers commencèrent à déblayer le terrain sur lequel devait s'élever l'académie. Les élèves applaudissaient à l'entreprise; mais celles qui devaient terminer

le cours d'études cette année-là, exprimèrent leur regret de ne pouvoir entrer dans le pensionnat: le nouveau plaît tant à la jeunesse.

* * *

Les travaux n'empêchèrent point la *Reine de mai* de recevoir sa couronne de la main du révérend Père Lopinto, supérieur des jésuites, qui présidait la fête, entouré de plusieurs Pères de Sainte-Croix. Mlle Adéline Côté, de Montréal, était à l'honneur; ses compagnes eurent l'amabilité de lui présenter une croix et une chaîne d'or. Comme les années précédentes, les parents assistaient à la séance qui se termina par de très beaux discours en faveur de notre humble institut.

* * *

Vers la même époque une épidémie de petite vérole sévissait au Canada. Dans la paroisse Saint-Laurent, et dans le village, nombreuses furent les victimes. Le couvent fut épargné: faveur extraordinaire attribuée à saint Roch et à saint Joseph que l'on avait tant priés! En reconnaissance de cette miraculeuse protection, les élèves se cotisèrent pour acheter une chaîne d'or que l'on plaça en ex-voto dans les mains de saint Joseph. Cette épidémie était sans doute une importation de l'Europe, car, le 30 avril de l'année précédente (1871), sœur Marie-de-Sainte-Madeleine écrivait du Mans: « Un bon vieux Père jésuite, âgé de soixante-cinq ans, a été atteint de la petite vérole, nous avons cru un moment qu'il en mourrait et il reçut les derniers sacrements; mais non, il s'en est tiré et il est bien maintenant. Dix-neuf religieuses de la Visitation ont été atteintes de cette maladie; et nous, point, grâce à la protection de saint Roch. »

* * *

L'association Notre-Dame-du-Sacré-Cœur progressait dans la province de Québec depuis 1865; les agrégés s'étaient multipliés; or, pour récompenser la communauté de son dé-

vouement, le révérend Père supérieur des Missionnaires de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur, à Issoudun, envoyait à la Mère supérieure un diplôme de zélatrice; pieux stimulant pour les sœurs à continuer leur œuvre de propagande, tout à l'honneur de la bonne Vierge qui les comblait de sa protection maternelle.

Le 1er juillet, eut lieu la séance de fin d'année. Vers deux heures de l'après-midi les parents remplissaient déjà la salle. Les élèves qui devaient recevoir la médaille de l'institut étaient: Mlles Annie O'Hanlon, Josie Shea, Katie McGuire et Mary Levins, presque toutes de New York: leurs pères étaient venus exprès pour être témoins des succès de leurs filles. Toutes les élèves du Canada comptaient dans l'auditoire des représentants de leurs familles. « D'après le témoignage des personnes les moins intéressées, disent les *chroniques*, la séance a été goûtée de tous les assistants. »

Vraiment, en dépit de la lenteur avec laquelle se développe notre institut, nous sentons combien est forte l'intervention de la Providence à notre égard. Les succès remportés par nos élèves à la maison provinciale, ou dans les établissements, consolident chaque année le renom de notre congrégation. Les humbles débuts de 1847 ne laissaient pas entrevoir un avenir aussi prometteur. Le regard prophétique de notre vénéré Fondateur et de Mgr Bourget avait porté juste. Après un quart de siècle de travaux ardus, d'attente et de confiance, la Providence nous frayait un chemin... nous pouvions aller de l'avant et *grandir* en *espérant*.

* * *

Une dizaine de jeunes filles demandèrent leur admission au noviciat, en cette année mil huit cent soixante-douze; une seule entra; les neuf autres, découragées par la trop *longue attente* d'une réponse devant venir d'outre-mer, prirent une autre direction.

Les travaux du futur pensionnat se poursuivaient, mais non pas sans apporter de nombreuses tribulations: la Mère

Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez avait envoyé au Mans les plans et devis de la construction projetée, mais le premier envoi s'égara. Tandis que là-bas, le Conseil général se désole du retard et qu'il envoie lettre sur lettre demandant des explications à Saint-Laurent, le premier soumissionnaire se décourage et retire sa soumission, beaucoup plus avantageuse, cependant, que la deuxième. Enfin, tout arrive au Mans en bon état. Le Conseil général s'empresse d'examiner les papiers, prend connaissance des moindres détails, pèse les raisons pour ou contre l'approbation, et finalement approuve tout. Immédiatement, la bonne Mère générale et sœur Marie-de-Saint-Liguori se rendent à pied au bureau de poste d'où elles expédient à New York le télégramme suivant:

« Sœur, madame Alphonse, plans, devis, postulantes, approuvés. »

Signé: Gascoin. »

Cette dépêche mettait un terme aux anxiétés de la Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez.

L'épreuve terminée, les sœurs se préparèrent à célébrer le jubilé d'or de prêtrise du vénérable Père Basile-Antoine-Marie Moreau, notre pieux Fondateur. Dans une lettre datée du 11 juillet, la très honorée Mère Marie-des-Sept-Douleurs écrivait à toute la congrégation: « Notre très révérend Père Fondateur va finir sa cinquantième année de sacerdoce le 11 août prochain, il faut donc que notre institut prépare une fête à cette occasion; fête spirituelle surtout, en faisant offrir à cette date, dans les établissements où il y a chapelle, une messe à laquelle toutes les sœurs communieront en action de grâces et pour les besoins de notre vénéré Père. On pourra permettre de parler au dîner et les sœurs se livreront à une joie toute spirituelle.

« Il faut aussi adresser à notre vénéré Fondateur des congratulations et des hommages de piété filiale. Votre let-

tre arrivera peut-être en retard; mais enfin notre bon Père saura, qu'en cette solennelle circonstance, ses filles n'ont pas oublié celui à qui elles doivent leur existence religieuse. » [2]

Point n'était nécessaire de recommander l'allégresse, il y en avait toujours en réserve à Saint-Laurent; la prière et la reconnaissance ne firent point défaut, non plus; et, le 11 août, le bonheur eût été au complet, sans la grande distance qui séparait les filles du plus vénéré et du plus saintement aimé des Pères.

La réponse du très révérend Père Fondateur aux vœux de ses filles spirituelles ne parvint à Saint-Laurent qu'au commencement de septembre, dans une lettre datée du 13 août 1872. Elle était ainsi conçue:

« Voilà, en effet, mes chères filles, cinquante ans que fut imprimé en mon âme le caractère sacerdotal, et que je vis pour la première fois Jésus-Christ s'incarner entre mes mains en recevant, par les paroles sorties de sa bouche adorable, il y a dix-huit siècles, et répétées par mes lèvres, l'être sacramentel qui permet de le sacrifier...

« A ce seul souvenir, mon âme s'attendrit encore, et volontiers, je chante avec Marie devenue Mère de Dieu et la nôtre: « *Mon âme glorifie le Seigneur, et mon esprit est ravi de joie en Dieu mon Sauveur parce qu'il a fait en moi de grandes choses.* » Je vous remercie sincèrement, mes chères filles, de m'avoir aidé, par vos prières et vos actions de grâces, à célébrer l'anniversaire de ce jour mémorable. Soyez-en donc bénies, chères filles, dont je relis avec tant de consolation les noms que vous avez bien voulu me rappeler parce que chacun ne réveille en moi que des souvenirs agréables.

« Le vôtre en particulier, chère Mère provinciale, me rappelle que, depuis dix-huit ans, vous n'avez cessé d'être ma joie et ma consolation.

« Toutes et chacune cependant, vous pouvez prendre votre

[2] La terrible guerre franco-prussienne avait empêché de célébrer cette fête à sa date: le 11 août 1871.

part dans ces sentiments de mon cœur et jamais je n'oublierai que votre communauté est une des premières que j'ai fondées à l'étranger.

« L'accueil qu'on m'y fit lors de mon voyage à Saint-Laurent, en 1857, sera toujours aussi un de mes meilleurs souvenirs. Je ne cesserai de bénir Dieu de vous avoir maintenues dans l'union avec votre maison mère et la fidélité à vos constitutions.

« Ces derniers mots me rappellent la bonne sœur Marie-de-Sainte-Léocadie en particulier et à ce nom, comme au vôtre, ma chère Mère et fille en Jésus-Christ, mon cœur s'attendrit encore. J'en rencontre d'autres dans votre liste, que vous avez eu la bonne pensée de m'envoyer, qui me sont aussi restés bien chers, depuis qu'il m'a été donné de les connaître, et il n'en est pas un que je ne regarde comme un des fleurons de la couronne qui m'environnait, hier, au saint autel. Que d'émotions j'ai ressenties dans notre petite chapelle où j'ai célébré solennellement!

« Puissiez-vous, mes chères filles, continuer de faire l'œuvre de Dieu et ma joie ici-bas, jusqu'au jour où nous serons réunis dans une vie meilleure, pour ne plus jamais nous séparer, ni cesser d'aimer le Dieu qui nous a appelées, de tant de pays divers; et par des voies si différentes, à former la congrégation, à qui Pie IX a daigné donner une existence canonique dans l'Eglise. C'est le vœu que je répéterai souvent pour chacune de vous, en vous mettant toutes sur ma patène sacrée à côté de la victime adorable, par l'intercession de Marie et de Joseph, en qui je serai, jusqu'à mon dernier soupir, ma chère Mère et mes chères filles,

Tout à vous,

B. MOREAU ».

* * *

Cette fête passa, elle eut un lendemain plein de bonheur intime. Mais le surlendemain?... le départ des missionnaires!... Si le sacrifice généreusement accepté ne détruit pas

le bonheur, il voile, du moins, la joie que le cœur éprouve à vivre en contact avec d'autres cœurs, frères du sien, selon que la sainte Ecriture le proclame : « Qu'il est doux et agréable à des frères d'habiter ensemble. » Cependant, le 22 août, il ne restait plus une seule missionnaire à la maison provinciale. Le vide était grand !... Le travail absorbant des journées devait le remplir.

Le 9 septembre,tandis que maîtresses et élèves se livraient à leurs travaux accoutumés, Mgr Bourget arrive à l'improviste. Comme une traînée de poudre, la nouvelle se répand dans la maison. Au grand chagrin de toutes, la visite n'est pas longue : la Mère provinciale et les sœurs conseillères sont les seules favorisées dans cette occasion.

* * *

Une lettre circulaire de notre révérende Mère, reçue dans le même temps, annonçait la mort d'une excellente religieuse, sœur Marie-de-Jésus-Souffrant. Depuis plusieurs années, elle était rentrée de la mission du Bengale et refaisait, à la maison mère, sa santé délabrée, lorsque, à l'époque de la guerre, le service des ambulances, auquel elle prit part, lui causa un épuisement dont elle ne se remit point. Après avoir recommandé cette chère défunte aux prières de la communauté, notre très honorée Mère ajoutait : « Mes chères filles, les autorités proposées à l'ambulance des blessés et des mourants pendant notre terrible guerre, ont cru devoir reconnaître le dévouement de nos sœurs infirmières par des *mentions* et des *croix honorifiques*. Souvenons-nous toutes qu'en entrant dans la famille bénie de Notre-Dame des Sept-Douleurs, nous avons reçu pour insigne la croix du Sauveur-Jésus ; tout l'honneur auquel nous devons prétendre, c'est de porter dignement, et avec amour, devant Dieu et devant les hommes, cette marque inestimable de notre conformité à la mort de Notre-Seigneur, et de sa glorieuse résurrection... »

Combien il nous est doux de citer de tels passages qui

peignent l'humilité de notre vénérée Mère. Nous le faisons à chaque occasion favorable; et à force d'entendre parler *charité, humilité,* ses filles vivront à leur tour, ces grandes leçons. L'illustre réformatrice du Carmel pensait ainsi, puisqu'elle écrivait: « On excite les enfants de noble race à devenir vertueux, en leur parlant des vertus de leurs ancêtres; on leur raconte leurs entreprises, leurs exploits, leur bonté; ainsi on les porte à devenir braves et généreux comme eux. » La conclusion s'impose: N'aurions-nous pas à rougir nous-mêmes, si nous étions moins courageuses, moins vertueuses que nos vénérables devancières? Au reste, nous les suivrons de moins loin, si l'amour et le respect pour nos saintes constitutions se maintiennent à leur véritable diapason.

* * *

Le 18 octobre, M^gr^ Bourget revenait à la communauté accompagné de douze prêtres. Cette fois, il était bien attendu. L'année 1872 marquait pour le saint évêque, le *cinquantenaire* de son sacerdoce. Or, il est dit au *Lévitique,* chap. XXV, 11: « La *cinquantième* sera pour vous le Jubilé. » Le vénéré pontife du diocèse de Montréal se rendait à cette invitation des Livres Saints. La grande fête jubilaire devait se dérouler à la cathédrale: mais Monseigneur n'ignorait pas que le personnel des maisons religieuses, et les pensionnaires des grandes institutions ne pouvaient toutes y participer ; en bon et tendre père, il s'assujettit à se rendre, dans chaque communauté, à tour de rôle. C'est ainsi que notre humble Institut avait l'honneur de recevoir ce prince de l'Eglise, avec sa suite si distinguée.

Le digne jubilaire fut reçu d'abord à la salle de communauté, décorée, ainsi que les principales pièces de la maison, de guirlandes et d'inscriptions qui disaient un peu les sentiments des religieuses. Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez lut une adresse de circonstance, pour compléter ce qui ne pouvait être écrit sur les murs; car les sentiments étaient *immenses* et les murs si *étroits.* Monseigneur parut

touché de ces démonstrations filiales et, dans sa réponse, il ajouta: « Mes chères filles, depuis que vous êtes dans mon diocèse, je vous ai toujours vues à l'œuvre, luttant contre bien des difficultés et triomphant de bien des obstacles. Vous m'avez toujours témoigné la plus entière soumission et le plus profond respect; ici, je dois vous rendre le témoignage que vous ne m'avez jamais donné que de la satisfaction. Je pense, j'espère, mes chères filles, que vous continuerez de faire la consolation de mes vieux jours. » La communauté offrit une croix entourée de fleurs en cire sous globe.

Chez les élèves, un trône avait été préparé pour Sa Grandeur. Dans le fond de la salle de réception, le buste de Monseigneur émergeait du milieu des fleurs et des fillettes. Il y eut présentation d'adresses: française et anglaise. Le chant et la musique, judicieusement choisis pour la circonstance, produisit un bon effet ainsi que les pièces exécutées avec beaucoup de naturel et de simplicité. Les pensionnaires offrirent au vénérable jubilaire une tige de lis en fleurs recélant vingt pièces d'or dans leur calice.

Monseigneur complimenta les élèves de leur savoir faire et de leur générosité. « Vos manières simples et distinguées me plaisent, mes enfants, conservez-les toujours. »

Au cours de notre pèlerinage terrestre, il nous faut traverser bien des étapes, souvent très pénibles, et devant lesquelles la nature se montre parfois revêche; celle-ci, du moins, consola les cœurs et fit oublier bien des misères . . .

Les fêtes jubilaires se prolongèrent encore; le 29 octobre, en l'église Notre-Dame, Monseigneur chanta une messe solennelle à laquelle chaque communauté religieuse, chaque société, chaque corps de métier devait figurer. La supérieure provinciale et deux sœurs s'y rendirent pour représenter la congrégation.

L'évêché donna aussi son banquet pour la même circonstance et Monseigneur demanda des délégués. Chaque communauté y envoya le sien. Le choix du Conseil se porta sur M. Olivier Deguise, citoyen de Montréal aussi recommanda-

ble par sa position sociale que par ses qualités personnelles. Au reste, notre maison était heureuse de lui conférer cet honneur à titre de gratitude.

* * *

Dans l'intervalle, le 29 octobre, au soir, les élèves offraient leurs hommages à la Mère provinciale et lui présentaient une lampe d'argent pour le nouveau sanctuaire. Nous le pouvons constater, nos pensionnaires possédaient bien le véritable esprit de famille, puisqu'elles saisissaient toutes les occasions de complaire à leur mère et à leurs maîtresses; ce qui contribuait, d'ailleurs, à les attacher à la maison.

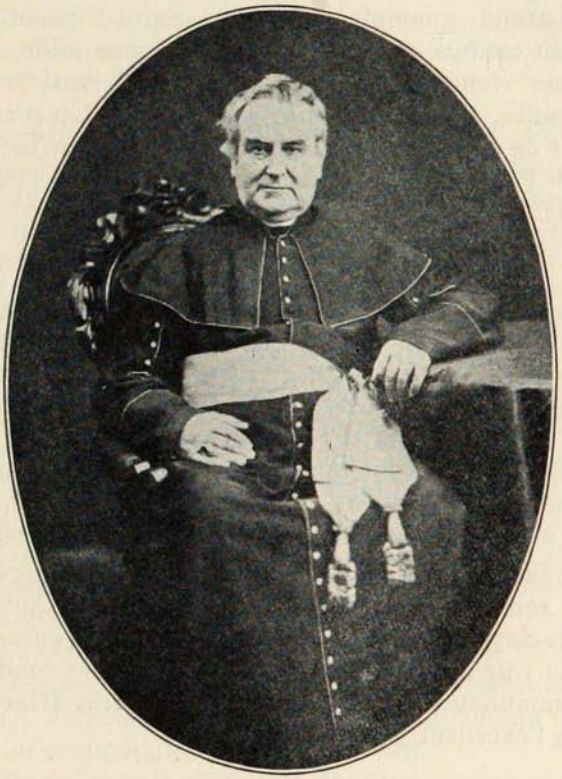
Le lendemain, en la fête de saint Alphonse-Rodriguez, notre vénérable évêque accordait une indulgence à l'occasion de son *jubilé d'or*. Il y eut donc, à la messe, communion générale; le chant et la musique priaient avec les âmes reconnaissantes, qu'un même amour rassemblait au pied de l'autel.

* * *

Vers la mi-novembre, M. le grand-vicaire Truteau envoya à la communauté, comme souvenir jubilaire, une brochure des circulaires de M^gr^ Bourget, publiées sous le titre de *Fioretti* ainsi qu'une photographie de Sa Grandeur pour chacune des sœurs; elles furent très sensibles à cette délicate attention; le volume est précieusement conservé à la bibliothèque de la maison mère.

L'année 1872 allait bientôt disparaître; de nombreux événements l'avaient rendue mémorable; les négociations au sujet de la construction du pensionnat ne figuraient pas parmi les moindres. Les travaux suivaient leur cours, les murs extérieurs étaient terminés; tout allait pour le mieux, croyait-on; on ne voyait pas le grave souci qui s'élevait dans le cœur de la supérieure et de l'économe. Rien de gigantesque, pourtant, dans ces travaux, mais pour la communauté, vieille seulement d'un quart de siècle, le fardeau était lourd,

la dette contractée pesait fortement sur les épaules de celles qui en avaient la responsabilité. Mgr Bourget avait poussé la complaisance jusqu'à se rendre garant pour la jeune Corporation des Marianites de Sainte-Croix, mais il fallait satis-



M. le grand-vicaire TRUTEAU,
décédé le 28 décembre 1872.

faire à la justice et s'acquitter au temps convenable. Pour résoudre la difficulté, qui rendait si perplexe le Conseil administratif, Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez se décida d'aller à New York: elle avait vécu dans la grande

cité, elle y avait exercé les œuvres de l'apostolat, elle y comptait des amis généreux; encouragée par son Conseil, elle partit le 20 décembre.

Son voyage obtint les plus consolants résultats: sans tendre la main, elle rapporta plusieurs milliers de dollars. M. l'abbé Lafond, aumônier de l'asile Saint-Vincent-de-Paul, qui l'avait connue et appréciée, lui en donna mille. D'autres ressources viendront plus tard, ainsi que nous le verrons dans la suite. La bonne Mère revint à Saint-Laurent, le dernier jour de décembre. Son cœur exultait de gratitude envers la bonne Providence; elle confia à son Conseil l'espoir qui l'animait.

* * *

Avant même d'arriver au couvent, elle avait appris la mort de M. le grand-vicaire Truteau survenue le 28 décembre. Toutes les sœurs, bien attristées, partageaient le deuil du diocèse. Outre la perte d'un ami sincère de notre congrégation, la mort de ce digne prêtre affectait spécialement notre vénérable évêque, qui considérait son grand-vicaire comme *un autre lui-même*. A ces deux points de vue, les sympathies et les prières ferventes redoublaient d'intensité.

Le 2 janvier, pour le service funèbre, notre Mère provinciale se rendit à la cathédrale avec son assistante, sœur Marie-de-Sainte-Léocadie. Le même jour, elles eurent le privilège de voir Monseigneur et de lui offrir les condoléances de la communauté. Sa Grandeur semblait très affectée de la mort de l'excellent prêtre, M. Truteau.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

SOMMAIRE: **1873.** — Profession et vêture. — Maladie et mort du Fondateur. — Angoisses de ses filles. — Circulaire de Mère Marie-des-Sept-Douleurs.

Au lendemain des funérailles de M. le grand-vicaire Truteau, une fête intime, bien spirituelle, se déroulait dans l'église paroissiale. Il s'agissait de vêture et de profession perpétuelle. La cérémonie était présidée par le révérend Père Gastineau, c. s. c., délégué par M^gr^ Bourget. Outre l'officiant, nous remarquions au chœur plusieurs Pères de Sainte-Croix, MM. Barrette, curé de Saint-Liguori, O'Connor, d'Alexandria, et l'abbé F. Kavanagh.

Les jeunes filles qui se dépouillaient ce jour-là des livrées du siècle étaient: M^lles^ Onésime Kavanagh, Alix Rodrigue, Clémentine Berthiaume et Joséphine McDonell. Elles reçurent les noms de sœurs Marie-de-Sainte-Flavie, Marie-de-Saint-Clément, Marie-de-Saint-Aquila et Marie-de-Saint-André; les professes: sœurs Marie-de-Sainte-Catherine-d'Alexandrie, Marie-de-Sainte-Julie,Marie-de-Saint-Ephrem et Marie-de-Saint-Onésime.

A l'heure où nous imprimons ces lignes, une de ces nouvelles professes vit encore: sœur Marie-de-Saint-Onésime emploie les jours de sa vieillesse à prier au pied du tabernacle pour sa communauté qu'elle aime tant.

Sœur Marie-de-Saint-Ephrem, dont nous avons parlé dans la fondation de Saint-Liguori, est décédée le 10 mai 1927. Cette dernière avait célébré son jubilé d'or avec sa compagne, sœur Marie-de-Saint-Onésime, en même temps que nos grandes fêtes du « Soixante-quinzième » de fondation au Canada. [1]

[1] Juin 1923.

Le premier mois de l'année n'est pas écoulé quand *la croix*, « notre arbre de vie », à nous plus spécialement, se dresse dans toute sa majesté. Son ombre épouvante d'abord les pauvres Marianites : une lettre datée du Mans, le 6 janvier, nous annonce que le révérend Père Fondateur est très mal et qu'il y a lieu de s'inquiéter. Or, ce triste message nous parvenait le 21. A la lecture de cette lettre, les cœurs se serrent : la crainte les envahit. — Quinze jours ont passé depuis le départ de cette lettre : le mal se serait-il accru?... Aujourd'hui, comment vont les choses là-bas?... Ah! comme il n'est pas facile de rapprocher les distances et combien l'on souffre, à certaines heures, de se savoir trop loin! Les sœurs désolées roulent dans leur esprit toutes les conjectures possibles, quand le lendemain, 22 janvier, une dépêche télégraphique envoyée de New York par Mère Marie-des-Archanges, supérieure de cette maison, annonce la mort de notre très vénéré Fondateur ; elle-même, la chère Mère, en avait été avertie par *câblogramme*. Il y a des douleurs qui frappent comme la foudre, mais qui ne se décrivent pas. La consternation est à son comble... On ne peut croire à la triste réalité. Les larmes, le silence, sont les seuls interprètes d'une si profonde affliction. Enfin, l'on se ressaisit : toute la communauté se rend à la chapelle ainsi que les pensionnaires ; le chemin de la croix se fait en commun. On multiple les suffrages pour obtenir au plus tôt le repos éternel de l'âme si chère, et on la prie de secourir celles qu'elle a quittées ici-bas. Le 23, un service solennel est chanté dans notre chapelle pour le très regretté défunt ; tous les cœurs sont là-bas, auprès de sa dépouille mortelle. Ils l'accompagneront jusqu'au tombeau qui recevra son corps, en attendant la résurrection. Les *chroniques* ajoutent : « O Père vénéré, laissez-nous arroser de nos larmes la terre qui vous dérobe à nos yeux. Bénissez, du haut du ciel, la famille que vous laissez orpheline et faites qu'un jour, nous vous soyons toutes réunies dans la cité des saints. »

Heureuses celles de nos sœurs qui ont reçu de sa main une dernière bénédiction et qui ont assisté à ses derniers mo-

ments ; malgré la douleur amère, c'est une consolation. Maintenant, nous brûlons d'impatience de recevoir les détails de la maladie et de la mort de notre très regretté Père.

Dès le 24 février, une lettre circulaire arrive à Saint-Laurent, mais ce n'était qu'une lettre officielle de faire-part, ne renfermant aucun détail. Le sixième anniversaire de l'approbation de nos constitutions se lève donc au milieu du deuil le plus profond ; nos prières montent au ciel avec une ferveur pleine de reconnaissance au souvenir de notre vénéré Fondateur à qui, après Dieu, nous sommes redevables de cet immense bienfait.

Plus d'un mois s'est écoulé et, de France, rien ne vient ; aucun détail encore de la mort du pieux Fondateur. Les sœurs ne se lassent pas d'espérer : notre très honorée Mère n'allait pas priver ses filles éloignées, d'une si légitime satisfaction. Entre temps, une lettre circulaire de M^gr^ Bourget vint apporter un peu de consolation. . .

A peine la voix paternelle de notre évêque vénéré s'était tue que notre très honorée Mère générale nous donnait dans une longue lettre, les nouvelles impatiemment désirées. Nous reproduisons *in extenso* ce document qui forme une des plus belles pages de notre histoire.

LETTRE CIRCULAIRE

de la supérieure générale des sœurs Marianites de Sainte-Croix

QUE LE SAINT NOM DE DIEU SOIT BÉNI !

Le Mans, de notre Maison Mère,
le 8 février 1873.

« Mes chères et affligées sœurs,

« Ma douleur est bien lente à me rendre le calme dont j'ai besoin pour vous entretenir de la perte lamentable de notre très bon et très vénéré Fondateur. Mes dépêches immédiates ont dû porter aussitôt la triste nouvelle jusqu'à nos éta-

blissements les plus éloignés, et vous avez pu vous transporter en esprit autour de son cercueil encore ouvert,pour offrir avec nous à la miséricorde divine le sacrifice de vos regrets et les premiers suffrages de la sainte Eglise. Mais je sens combien vivement vous désirez connaître de quelle manière il a plu à Dieu de rappeler son courageux et fidèle serviteur, dont nous célébrions avec tant de bonheur, il y a seulement quelques mois, la cinquantième année de ministère, de bonnes œuvres et d'abnégation. Ah! que ne vous a-t-il été donné comme à moi, mes bien chères filles, d'assister aux derniers jours d'une vie si précieuse devant Dieu et devant l'Eglise! Vous auriez appris de notre Père lui-même, après tant de saintes leçons et tant d'exemples édifiants, combien la mort est douce et heureuse quand on a travaillé toute la vie pour Dieu seul.

« Ce fut le premier jour de cette année, la soixante-quatorzième de son âge, que notre excellent Père se sentit arrêté dans sa course laborieuse et dans l'exercice même de son infatigable charité. Il avait reçu, la veille, avec sa bonté et sa gaieté ordinaires, les souhaits de sa famille et de notre communauté, et il était allé, dans la soirée, au bourg d'Ivré-l'Evêque, près du Mans, visiter M. le curé malade, et se mettre à sa disposition pour son allocution pastorale du nouvel an, à l'office du matin. Subitement, dans la nuit, notre très révérend Père fut atteint de vives douleurs d'entrailles qui, malgré les soins immédiats, ne lui permirent d'adresser que quelques paroles à l'assistance des fidèles, et l'obligèrent à se faire reconduire au Mans, aussitôt après la célébration du saint Sacrifice. Le médecin, appelé sans délai, commença un traitement qui fut plein de sacrifices pour notre très révérend Père, inhabitué aux soins d'infirmerie, et dont les malaises, quoique aggravés par un oubli de lui-même, sans pitié pour son âge, n'avaient pas encore jusque-là résisté à la puissante énergie de sa constitution. On l'a entendu un jour, pendant sa maladie, dire au médecin qu'il souffrait depuis cinq mois, et il n'avait rien retranché

de ses trois jeûnes perpétuels de chaque semaine, et il n'avait rien ajouté à son austère collation de chaque soir, et à l'eau qui était depuis de longues années sa seule boisson.

« Le quatrième jour, après beaucoup d'instances du médecin et de notre père Aumônier qui le demanda comme un exemple d'obéissance, notre très révérend Père consentit à quitter le siège incliné sur lequel il couchait depuis plus de vingt-cinq ans, pour être plus prêt, pendant les nuits, à noter les pensées qui traversaient son sommeil. Il changea aussi la cellule étroite dont le volume d'air ne suffisait plus à son état de souffrance, pour une chambre spacieuse où il accepta le lit préparé, et permit qu'on entretînt du feu, ce qu'il ne s'accordait jamais pendant les hivers les plus durs. Dès ce moment,notre très bon Père se résigna avec une docilité d'enfant aux plus pénibles exigences de son infirmité, et à toutes les attentions de notre sœur infirmière. Pour sanctifier sa condescendance aux soins dont il était l'objet, il pensait au divin Enfant-Sauveur dans sa crèche, *pannis involutum*, « enveloppé de langes » disait-il, « et se laissant mettre où on le voulait ». Il ajoutait, en esprit de reconnaissance, ces paroles du Psalmiste: *Stratum versasti in infirmitate.* « Seigneur, c'est vous-même qui, dans votre charitable providence daignez préparer le lit de votre serviteur malade. »

« A mesure que le mal augmentait, l'âme du vénérable infirme s'élevait à Dieu par des aspirations plus continuelles. Pendant les six derniers jours, il ne cessa plus de prier. A quelque heure qu'on s'approchât, dans la journée ou pendant ses insomnies prolongées de la nuit, on l'entendait réciter des invocations que sa pieuse et fidèle mémoire puisait dans les Livres Saints ou dans la liturgie. Son recours le plus habituel était à la très sainte Mère de Dieu, de qui sans doute, il reçut alors quelque consolation particulière, car il dit à un moment : *Qu'on a bien fait de me consacrer à la Sainte Vierge!*

« A l'accent de sa prière si patiente et si dévote, au mouvement si tranquille de ses lèvres, quand sa voix se reposait, on se demandait, en doutant, si la nature du vénéré malade

se sentait aux prises avec des souffrances mortelles. La vérité est qu'il ne conversait plus qu'avec Dieu, qu'il ne demandait rien pour son soulagement, et qu'il ne fit entendre, pendant sa maladie de vingt jours, ni une parole, ni un soupir de plainte. Et cependant, avec quels remercîments il recevait tout ce que notre sœur infirmière lui présentait! Avec quel empressement il étendait sa main vers notre Père Aumônier, son neveu, quand il entendait sa voix dans les crises ou les défaillances qui l'accablaient à certains moments! Avec quelle expression de contentement il lui disait: « Te voilà! » Mais c'était pour reprendre aussitôt avec lui le cours de ses effusions ferventes, qui ne s'interrompait que pendant les rares intervalles d'assoupissement.

« Notre très révérend Père,accoutumé depuis si longtemps au détachement de la vie par la méditation des fins dernières et par les plus rudes épreuves, n'en conserva pas moins jusqu'au dernier jour l'espoir de recouvrer ses forces, et de reprendre bientôt ses travaux apostoliques, pour lesquels il avait disposé de tout son temps jusqu'à Pâques. Dans les derniers jours, il avait fait écrire à un curé du diocèse que son état de santé ne lui permettrait pas de se rendre chez lui le 19, qui fut la veille de sa mort, pour donner la mission qu'il avait promise. Mais il était tout préoccupé de l'embarras que son absence imprévue pourrait causer à ce vénérable ami, et il demanda, après quelques jours, qu'on l'informât du mieux qu'il éprouvait et de son grand désir de remplir son engagement.

« Notre très révérend Père s'attendait de jour en jour à pouvoir assister au saint Sacrifice et même à le célébrer. Mais comme il voyait se prolonger le temps qu'il appelait sa convalescence, il se prépara à recevoir la sainte Communion dans sa chambre,où elle lui fut apportée de très grand matin, parce qu'il ne pouvait, dans son profond respect pour la divine Eucharistie, se déterminer à communier en viatique. A l'heure qu'il avait marquée, il se tint levé, malgré sa très grande faiblesse, pour témoigner plus humblement sa foi et sa dévotion, qu'il manifesta surtout en disant avant de com-

munier: « Vous m'en êtes témoin, ô mon Dieu! mon âme obéit à mon corps en ce moment solennel, et si je n'étais retenu par la maladie, ce ne serait pas assis dans ce fauteuil que je voudrais vous recevoir, mais bien les deux genoux en terre et le front dans la poussière. Du moins, ô mon Dieu, j'unis les ardents désirs de mon cœur aux adorations des anges et aux hommages que les Saints, en de semblables circonstances,ont rendus à votre auguste Majesté. « *Jesu, quem velatum nunc aspicio, Oro, fiat illud, quod tam sitio; Ut te revelata cernens facie, Visu sim beatus tuæ gloriae.* » Après avoir communié, il dit: *Deo gratias!* puis commença le *Te Deum.*

« Quelques jours après, le vendredi 17, fête de saint Antoine, quand l'intensité persévérante de la fièvre eut déterminé dans l'état général du vénéré malade des accidents qui décourageaient toutes les illusions, notre Père Aumônier lui porta le Saint Viatique, accompagné, comme la première fois, par tous les membres de notre Conseil général. En s'approchant du lit, notre Père Aumônier dit à Sa Révérence : « C'est moi, mon bien cher révérend Père, je reviens vous apporter le Dieu Sauveur de nos âmes, votre Consolateur et le nôtre, le Seigneur Jésus, qui fut la *joie* de votre jeunesse sacerdotale, l'*inspirateur* de toutes vos œuvres, le plus intime et bien souvent le seul *confident* de vos épreuves, votre plus ferme *soutien* dans le travail et dans la lutte. Il vient maintenant souffrir avec vous, vous encourager, vous fortifier par les mérites de sa divine patience, jusqu'à ce qu'il remplisse vos ardents désirs en vous donnant la bienheureuse paix de son Paradis. » Le vénérable communiant s'unit de cœur et de parole à ces sentiments, puis récita le *Confiteor* et reçut son Dieu avec les marques de foi les plus édifiantes.

« Dans la soirée de ce même jour, je priai notre Père Aumônier de nous introduire auprès de notre bien-aimé Père et de lui demander pour toutes et chacune de nous, mes bien chères filles, le triste mais bienfaisant souvenir d'une dernière bénédiction. Quand cette demande eut été agréée de Sa Révérence et que toutes les sœurs de la maison mère

furent rangées à genoux devant son lit, le Père Aumônier lui dit en notre nom: « Mon bien cher Père, c'est la communauté de vos filles spirituelles, à qui vous avez donné la vie religieuse, qui viennent vous offrir le pieux hommage de leurs tendres sympathies pour vos souffrances, avec celui de leur reconnaissance éternelle pour les bienfaits de votre dévouement et de votre exemple. Elles sont à genoux pour demander votre bénédiction de Fondateur et de Père, et elles vous promettent, pour la recevoir, l'assistance de leurs plus ferventes prières et une inviolable fidélité à la Règle que vous leur avez donnée. »

« Oui, de tout mon cœur », répondit notre Père Fondateur, en étendant sa main, « que Dieu vous bénisse par ma main. *Benedictio Dei.* Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. » Notre Père Aumônier ajouta: « Toute votre congrégation des Marianites est là, mon cher révérend Père, vos filles des maisons les plus lointaines sont toutes unies dans la même intention et le même désir à leur révérende Mère générale, qui vous les représente et vous prie de les bénir en sa personne. »—« Je vais recommencer à les bénir », reprit notre bon Père, « Bénédiction, Absolution, tout ce que je puis donner. »

« Le vénéré malade reçut le sacrement de l'Extrême-Onction, le lendemain samedi, à neuf heures et, le soir du même jour, la Bénédiction Apostolique avec l'Indulgence plénière *in articulo mortis.* Sa Révérence suivait avec la plus touchante expression notre Père Aumônier dans la récitation des prières liturgiques.

« Le dimanche 19 fut pour nous un jour de terribles anxiétés. Je passai la nuit dans la chambre de notre Père mourant avec notre Père Aumônier et trois de nos sœurs. Il eut un moment de plus grande souffrance, que la voix et la main du Père Aumônier l'aidèrent à passer plus doucement. Vers le matin, sa respiration devint plus embarrassée, et à neuf heures et demie, commencèrent ses derniers moments. Ce n'était point une agonie, mais un commencement de sommeil pendant lequel notre Père ne perdit point entièrement con-

naissance, et ne cessa pas un instant d'entendre les voix qui recommandaient son âme à Jésus, à sa sainte Mère, à saint Joseph, aux Anges et à tous les Saints protecteurs du céleste itinéraire, particulièrement à ses patrons du Baptême et aux saints qu'il avait le plus souvent invoqués dans ses travaux de Missionnaire et de Fondateur: saint Vincent de Paul, saint Alphonse de Liguori, saint Ignace.

« A midi et demi, le mouvement de sa poitrine se ralentit et nous n'entendîmes plus sa respiration. A ce moment, la grande et ascétique figure de notre Père s'éclaira d'une beauté calme et sereine qui fut remarquée; son âme parut rayonner plus vivement sur le large front qu'elle animait encore. Alors notre révérend Père Aumônier prononça une suprême bénédiction sur le bien-aimé mourant que nos sanglots ne pouvaient retenir, et lui donna, pendant qu'il exhalait ses derniers soupirs, le baiser filial de la paix éternelle.

« Ainsi retourna au Dieu tout-puissant, qui l'avait créé, l'esprit immortel de notre Révérendissime et très cher Père dans le Seigneur, Basile-Antoine-Marie Moreau, missionnaire apostolique, ancien sous-supérieur du Séminaire du Mans et l'ancien chanoine honoraire de la cathédrale du Mans, fondateur de la maison du Bon-Pasteur du Mans, fondateur de la maison de Sainte-Croix, au Mans, et de l'institut religieux du même nom, fondateur de la Congrégation des sœurs Marianites de Sainte-Croix; né le 11 février 1799 à Laigné-en-Belin, département de la Sarthe (France), décédé le 20 janvier de la présente année 1873,en son domicile, rue Notre-Dame, 20, auprès de la Maison de Sainte-Croix.

« Notre révérend Père Aumônier, maîtrisant sa douleur, voulut vaquer lui-même aux préparatifs des honneurs funèbres. Il nous procura la consolante faveur de célébrer les obsèques de notre Père Fondateur dans la chapelle de notre maison mère où il offrait chaque jour le saint Sacrifice. Son corps y fut exposé jusqu'au départ pour le cimetière, et gardé jour et nuit par six d'entre nous.

« Nous pûmes alors, mieux que jamais, nous convaincre de la sincère et intime vénération que la population avait

conservée pour la personne de notre très révérend Père, en voyant le concours incessant des fidèles de toute classe qui vinrent le visiter dans sa bière, et, en priant pour lui, faire toucher à son corps leurs objets de piété. Cet hommage du sentiment public ne s'arrêta point pendant la célébration du service funèbre, et même au milieu du saint Sacrifice, des personnes s'ouvrirent un passage dans l'assistance pour atteindre jusqu'au cercueil. Il est vrai de dire que la vue de notre vénérable Père, couché dans sa parure sacerdotale, avait un attrait de quiétude et de vertu inexprimable. La mort, en passant sur son visage, creusé par les durs labeurs d'une vie sans repos, l'avait rajeuni, rempli et comme embaumé. Ses lèvres priaient encore, mais avec une singulière expression de ferveur, et, en priant, elles semblaient aspirer avec délices une suavité nouvelle. Il fut impossible, pendant les quarante-huit heures qui précédèrent son inhumation, d'observer dans ses traits et dans l'air extérieur aucune trace des terribles ravages du mal qui avait, en quelques jours, envahi tout son sang.

« Le Service *d'obit* fut célébré par M. l'Archiprêtre de la Cathédrale, et le cierge d'honneur fut porté par M. le Doyen du Chapitre. Deux des quatre sièges d'honneur, auprès du défunt, étaient occupés par M. l'Archiprêtre de La Flèche, chanoine honoraire, et M. l'Aumônier du Monastère de la Visitation du Mans, chanoine honoraire; les deux autres, par le très révérend Père Gardien du Couvent des Capucins du Mans, et par le très révérend Père Recteur du collège des Jésuites de la maison de Sainte-Croix. Ce fut encore pour notre Père Aumônier une grande consolation, que nous partageâmes avec la pieuse famille du défunt, de pouvoir, avec l'autorisation de M. le maire du Mans, déposer les restes mortels de notre très révérend Père Fondateur dans la chapelle du cimetière dont il avait obtenu autrefois la concession légale pour les membres de son institut. Cette justice de la mort fut accueillie avec des sympathies unanimes, par le nombreux cortège d'ecclésiastiques et d'amis qui suivaient le regretté défunt au lieu de son repos.

« Un service solennel de septime, avec diacre et sous-diacre a été célébré le mercredi suivant, dans notre chapelle conventuelle, avec le concours d'anciens élèves du Père Fondateur dans l'Institution de Sainte-Croix. Après le service du trentième jour, que nous célébrerons le 21 février, nous continuerons les mêmes suffrages solennels de mois en mois jusqu'à la date anniversaire du plus grand deuil qui puisse affliger notre congrégation.

« Pour vous, mes bien chères filles, vous compléterez dans chacune de nos maisons le nombre de trois messes pour le repos éternel de notre Père Fondateur, et secondairement, pour celui de toutes les défuntes de notre congrégation, en y comprenant le service qui a dû être célébré dans nos maisons principales à la première nouvelle du décès.

« De plus, et aux mêmes intentions, avec l'avis de mon conseil, notre maison mère et nos maisons provinciales feront dire chacune soixante messes pendant le cours de la présente année à l'autel de la chapelle conventuelle.

« Chaque sœur offrira, aux mêmes fins, trois communions, trois chemins de Croix et trois chapelets.

« Le jeudi de chaque semaine, sept sœurs de notre maison mère se rendront en silence à la chapelle funéraire où notre très révérend Père Fondateur repose, et elles réciteront à genoux autour de sa tombe, pour son repos éternel et pour celui de toutes nos sœurs défuntes, le Psaume *De profundis*, puis sept *Pater*, et sept *Ave* et sept *Gloria Patri*, etc.

« A la prière du soir, on dira, au lieu de la recommandation accoutumée, celle-ci : *Pour notre Père Fondateur et nos sœurs décédées*, etc. [2]

« Les exercices publics de fin d'année, dans nos établissements scolaires, où ils sont en usage, devront présenter à l'assistance le caractère de gravité simple et recueillie qui convient à notre deuil. On retranchera donc les récitations

[2] Maintenant, nous disons : « Pour nos vénérés fondateurs et nos sœurs décédées, pour nos parents et bienfaiteurs défunts et pour tous les fidèles trépassés : Donnez-leur, Seigneur le repos éternel. — Et faites luire pour eux la lumière éternelle. Qu'ils reposent en paix! »

dialoguées et les opérettes, et on se bornera à la lecture des compositions faites par les élèves. On pourra varier ces lectures par des morceaux de musique, dans la mesure nécessaire ou utile pour attester les progrès individuels qui auront mérité cette distinction publique.

« Mais pendant que nous rendrons ces premiers hommages à notre Fondateur, souvenons-nous, mes bien chères sœurs, que ce bon Père attend de la charité de ses filles un autre suffrage plus intime et plus durable, sans lequel nos prières, nos communions et même le saint Sacrifice n'auraient point auprès de Dieu toute leur efficacité. Ce suffrage particulier que notre Père Fondateur nous demande, c'est, mes chères filles, le sacrifice de nous-mêmes par une entière obéissance à la règle de perfection qu'il nous a donnée, obéissance deux fois sacrée, et par le vœu que nous avons fait, et par la promesse de fidélité que j'ai renouvelée à notre Père mourant au nom de toute notre congrégation. Aimons-la donc plus que jamais, cette précieuse règle par laquelle notre Fondateur continue à vivre et à demeurer au milieu de nous. Vénérons-la comme le monument le plus saint de sa foi, de son zèle et de sa prière, assistés par l'esprit de Dieu pour la création d'un Institut que l'Eglise, malgré notre indignité et notre néant, a marqué du sceau inviolable de son approbation. Observons-la fidèiement et dans tous ses points cette règle si facile et si douce en laquelle réside l'esprit de notre Père, et où les sœurs Marianites de Sainte-Croix devront, en tous temps et en tous lieux, puiser avec reconnaissance la vie de leurs âmes et celle de tout l'Institut.

« Oui, mes chères filles, la règle, pratiquée comme notre Père nous l'a donnée, comme le Souverain Pontife l'a approuvée; la règle, c'est-à-dire l'esprit religieux, l'esprit de notre Fondateur, qui doit être celui de toute la congrégation, la règle seule nous conservera, nous affermira et nous développera pour la plus grande gloire de Dieu et pour l'édification de l'Eglise. Or, l'esprit de notre institut est principalement un esprit de foi et d'abnégation absolument nécessaire pour nous dépenser sans réserve au service de Dieu,

dans les offices de dévouement que sa Providence nous a assignés par nos constitutions. A l'exemple de notre Père, cherchons et voyons Dieu en toutes nos actions, rapportons-lui toutes nos intentions, ne nous recherchons nous-mêmes en rien, ne mettons notre désir et notre confiance ni dans le nombre des personnes, ni dans celui des maisons, ni dans l'éclat des œuvres extérieures, mais uniquement dans la toute-puissante bonté du Père céleste qui a fait son Eglise avec douze hommes dépourvus de tout, et qui a daigné nous créer en congrégation religieuse, alors que la supérieure générale et son administration n'avaient plus de demeure assurée. Soyons désormais toutes à Dieu, au pied de la Croix où Notre-Seigneur nous a données à sa sainte Mère, et nous honorerons devant l'Eglise le nom auguste et aimable de la Vierge des Sept-Douleurs, et nous rendrons de justes actions de grâces à la très chère âme de notre Père, et nous mériterons pour notre famille religieuse les longues années promises par le Seigneur à la piété filiale.

« Je m'arrête, mes bien chères filles, me sentant incapable de vous rien dire, aujourd'hui, de la vie si utilement remplie de notre vénérable Père ; mais je ne voudrais pas vous priver plus longtemps de la communication du précieux Bref que Sa Révérence reçut de notre Saint-Père le Pape, à l'occasion de son jubilé sacerdotal, et qui a été la plus grande joie de son cœur, après l'approbation de nos Règles par le Saint-Siège.

(TRADUCTION)

Au très révérend Père Basile Moreau, le Mans.

« Très révérend Père,

« J'ai eu le soin de soumettre à notre Saint Seigneur la supplique que votre Paternité a adressée, afin d'obtenir quelques faveurs spirituelles à l'occasion de la Messe que vous célébrez pour la cinquantième année depuis le premier Sacrifice offert par vous. Or, Sa Sainteté, en ayant connaissance, vous a accordé avec bonté, à cette occasion, la Béné-

diction Apostolique avec indulgence plénière. C'est pourquoi je m'empresse avec joie d'annoncer cette nouvelle à votre Paternité.

« Sur ce, je prie Dieu de vous accorder toutes sortes de prospérités.

« Du Palais de la Sacrée Congrégation de la Propagande, le 9 septembre 1872.

Votre affectionné,

Al. card. BARNABO,
Jean SIMEONI, *secrétaire.*

« Recevons aussi, mes chères filles, avec une très humble gratitude, et conservons pieusement ce témoignage insigne de condoléance que l'Eminentissime Cardinal Préfet de la Propagande daignait m'adresser hier:

« Très révérende Mère,

« J'ai appris avec grande peine la nouvelle de la mort du révérend Seigneur Basile Moreau, Fondateur et Supérieur général de l'Institut de Sainte-Croix.

« Al. card. BARNABO. »

« Bénissons Dieu dans notre affliction et consolons-nous en priant.

« Cette lettre circulaire sera lue dans toutes nos maisons, à la lecture spirituelle, le jour même qu'on la recevra. Elle sera traduite en anglais pour celles de nos sœurs qui ne pourraient pas l'entendre en français. Chaque supérieure ou directrice d'établissement m'écrira pour m'informer qu'elle l'a reçue.

« Votre tout affectueusement dévouée en J. M. J..

Sœur MARIE-DES-SEPT-DOULEURS,
Supérieure générale.

Sœur MARIE-D'EGYPTE,
Secrétaire générale. »

Il est superflu d'ajouter que la lecture de cette lettre fit couler bien des larmes. Les *chroniques* le soulignent. Si, aujourd'hui, après un demi-siècle, les filles du vénéré Fondateur, qui n'ont pas eu le bonheur de le connaître personnellement, sentent leur cœur s'étreindre d'une vive émotion au récit de ses derniers moments, on comprend l'angoisse de celles à qui le regretté Père avait enseigné la voie de la perfection religieuse et qui avaient bénéficié de la fermeté et de la suavité de sa direction.

« Cette lettre, remarque M. le chanoine Ch. Dugas, fait honneur à celle qui l'a écrite, à sa communauté, aussi bien qu'à la mémoire de celui dont elle raconte les derniers moments avec tant de cœur, de reconnaissance, de dignité et de franchise, sans la moindre exagération, tout comme on parle de la vérité. C'est un monument de piété filiale, le premier érigé à la mémoire de cet humble prêtre « monument plus durable que l'airain » [3] et il est dû à la main ou plutôt au cœur d'une femme.

« Le Fondateur de l'Institut de Sainte-Croix aura sans doute, tôt ou tard, un monument qui dira aux générations futures quel homme de bien fut le Père *Basile-Antoine-Marie Moreau;* mais en attendant, nous avons dévoilé devant le public, celui que la communauté des sœurs de Sainte-Croix, par sa supérieure générale, lui a érigé dans les archives des diverses maisons de l'Institut. »

* * *

La lettre de faire-part était ainsi conçue:

Le Mans, ce 20 janvier 1873.

« Les membres de la famille et la communauté des sœurs Marianites de Sainte-Croix vous invitent avec douleur à prier pour le repos de l'âme du *très révérend Père Basile-Antoine-Marie Moreau,* missionnaire apostolique, ancien di-

[3] Horace.

recteur au grand séminaire du Mans, et ancien chanoine honoraire de la cathédrale du Mans, Fondateur de la maison du Bon-Pasteur du Mans, Fondateur et ancien supérieur général de l'institut de Sainte-Croix et de la Congrégation des sœurs Marianites de Sainte-Croix, décédé en son domicile, rue Notre-Dame, ce lundi, vingtième jour de janvier 1873, dans sa 73e année, après avoir reçu tous les secours de la sainte Eglise, et à venir assister au service d'*obit* qui sera célébré pour le repos de son âme, mercredi matin, à dix heures, dans la chapelle de la maison mère des sœurs Marianites, avenue de Paris, 67; et qui sera suivi de la sépulture au cimetière de Sainte-Croix. »

PRIEZ POUR LUI

* * *

Malgré le chagrin apporté par ce douloureux événement, la Mère supérieure de Saint-Laurent continua de gérer les affaires matérielles de sa maison. Son voyage à New York, en décembre précédent, s'était effectué dans les meilleures conditions et on nous en avait laissé entrevoir les plus heureux résultats. Or, le 26 février, une lettre de M. Thomas Connell mandait, sans retard, la Mère provinciale dans la grande ville américaine. Celle-ci partit aussitôt, amenant sœur Marie-de-Saint-Michel et abandonnant l'issue de son voyage aux mains de la bonne Providence.

Après une absence de deux semaines, la dévouée Mère revint avec deux pensionnaires, et rapportant la somme de cinq mille deux cents dollars, don généreux de M. Connell, sur les représentations de M. Philippe Lyons. « Grâces soient rendues à saint Joseph qui est venu à notre secours au moment où nos affaires donnaient des inquiétudes mortelles », disent les *chroniques*.

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

SOMMAIRE: **1873**. — Annonce du Chapitre général. — Le Coadjuteur de Mgr Bourget. — Mort de M. Thomas Connell. — Première messe dans la nouvelle chapelle. — Première communion. — La *Reine de mai*. — Mgr de Birtha. — Mère provinciale et son assistante en France. — Service solennel pour le repos de l'âme de M. Connell. — Mgr Edouard-Charles Fabre. — Sa première visite pastorale. — Résultats des décisions capitulaires. — Retour des capitulantes. — Vêture et profession.

Six années s'étaient écoulées depuis la réunion capitulaire de 1867 tenue à New York; l'heure allait donc sonner où, selon les saints canons, il faudrait procéder à un autre Chapitre général, ce que la très honorée Mère fondatrice annonce dans sa 22e lettre-circulaire:

« Mes chères filles,

« Je m'empresse, selon le devoir de ma charge, de convoquer par la présente lettre circulaire, le Chapitre général de notre congrégation qui devra s'assembler en session ordinaire à notre maison mère, dans les jours qui suivront le 15 juin prochain, sous la présidence de Mgr l'évêque du Mans, délégué apostolique. . . »

Puis, elle rappelle l'importance et la solennité des Chapitres généraux de congrégations, l'honneur insigne de se réunir ainsi sous les auspices du Saint-Siège. La révérende Mère engage les sœurs à lire immédiatement la constitution cinquième déterminant la composition du Chapitre général, ses attributions et ses travaux. Renouveler, par l'élection, l'administration générale de l'Institut et ses administrations provinciales, raffermir l'observance régulière, examiner

l'état du temporel dans toutes les maisons, régler toutes les questions de discipline et d'administration qui intéressent le bien général ; tels sont, dans tous les ordres religieux, les graves objets des délibérations capitulaires.

« En ce qui nous concerne, mes chères filles, la session prochaine du Chapitre général aura un intérêt spécial, le plus considérable pour l'avenir de notre congrégation, puisque nous devrons alors prendre connaissance du texte de nos Règles, mis en rapport avec nos saintes constitutions, et dont les principales au moins, tant communes que particulières, pourront, je l'espère, avec l'aide de Dieu, être lues et étudiées à la lumière de son esprit, pendant le cours de la session.

« Pour accomplir une œuvre si importante et nous acquitter dignement des devoirs qu'elle impose à chacune des capitulantes, nous avons grand besoin du secours de la grâce sans laquelle nous ne pouvons absolument rien. Et comme le Chapitre général traitera les affaires spirituelles et temporelles de toute la congrégation, tous les membres de notre famille religieuse doivent à ceux qui la représenteront dans l'assemblée générale leur part d'assistance et de coopération, laquelle consiste, pour toutes et chacune d'entre nous, mes chères filles, à prier avec ferveur à l'intention du Chapitre et à rendre notre prière efficace par l'observation la plus exacte de la discipline régulière. Celles qui sont en charge ont, en outre, l'obligation de conscience de préparer pour l'époque de la session, les comptes rendus et autres travaux demandés dans la présente lettre circulaire . . . »

Enfin, la prudente Mère prescrit les prières à réciter et la manière de procéder pour l'élection des députées. Elle entre dans les menus détails. Son œil clairvoyant prévoit toutes les possibilités ; après avoir insisté davantage sur le grand recours à la prière, elle termine par ces paroles : « Afin que je puisse moi-même remplir moins imparfaite-

ment les devoirs qui m'incombent, je demande la plus grande part dans les prières que nous allons commencer et je vous renouvelle mes plus affectueux sentiments en J. M. J. »

Cette lettre se passe de commentaire, elle est par elle-même une lumière qui met au grand jour les graves obligations des capitulantes. Elle fut reçue avec tout le respect qu'elle méritait. Les prières prescrites furent récitées avec ferveur et l'on ajouta, celles que Mgr Bourget avait demandées dans sa lettre du 12 avril, pour le succès du concile provincial de Québec, lequel devait avoir lieu au mois de mai suivant.

* * *

Un événement d'une toute autre nature, mais d'où pouvaient résulter de graves conséquences, tant pour notre communauté que pour le diocèse, se préparait à l'évêché. Mgr Bourget portait, depuis trente-six ans, le lourd fardeau de l'épiscopat; et les infirmités de la vieillesse menaçaient de paralyser ses forces physiques. Les œuvres si belles et si grandes qu'il avait créées pour la gloire de Dieu, la prospérité de l'Eglise catholique dans la province de Québec et pour le maintien de la foi du peuple canadien, avaient épuisé ses énergies; il demanda à Rome un coadjuteur et il l'obtint sans retard.

Le 23 avril, une lettre de l'évêché annonçait le sacre de M. le chanoine Edouard-Charles Fabre pour le 1er mai prochain. Il devenait ainsi coadjuteur de Mgr Ignace Bourget, avec droit de succession au siège épiscopal de Montréal.

Le Saint-Esprit, qui ne cesse de soutenir l'Eglise du Christ, ne peut manquer d'éclairer ceux qui la gouvernent. Le choix du chanoine Fabre venait d'En Haut... Ses hautes qualités sacerdotales l'avaient rendu digne de succéder aux Lartigue et aux Bourget. Il fut sacré dans l'église du Gésu, sous le titre d'évêque de Gratianapolis. Quatre sœurs s'y rendirent pour représenter la communauté.

Quelques jours plus tard, le 7 mai, Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez et sœur Marie-de-Saint-Bernard (Jolly) élues députées pour le prochain Chapitre général, se rendaient à l'évêché demander à Mgr Bourget de bénir leur voyage en France. Avec sa bénédiction, Sa Grandeur leur donna, en outre, une lettre de recommandation.

Peu de temps avant son départ, la Mère provinciale apprenait, par dépêche, la mort du généreux bienfaiteur, M. Thomas Connell. Il allait de soi que toutes les sœurs offriraient pour cette chère âme des suffrages nombreux et fervents.

* * *

Depuis la pose de la première pierre de *l'académie*, le temps a passé et les travaux ont suivi leur cours. Aujourd'hui, ils sont quasi parachevés. C'est le couronnement de l'œuvre qui a valu à la supérieure et à l'économe des inquiétudes angoissantes. Cet édifice fut aussi le bouquet de *noces d'argent* de l'institut (1847-1848, 1872-1873).

En la fête de Notre-Dame de Bon-Secours, 24 mai, Mgr Pinsonnault, évêque de Birtha, célèbre la première messe dans notre nouvelle chapelle, [1] parée de ses plus beaux ornements. Notre chère sœur Marie-de-Saint-Hyacinthe, alors sacristine, s'y entendait en fait de parure; elle n'épargna ni peines, ni fatigues. A cette messe eurent lieu la première communion et la confirmation de treize jeunes pensionnaires. Les émotions, de part et d'autre, se trahissaient dans toutes les physionomies: un bonheur intime se reflétait sur le front si pur des petites privilégiées.

Les mères, présentes à cette fête, pleuraient d'attendrissement en contemplant leurs filles radieuses de pureté. De leur côté, les religieuses installées dans la nouvelle chapelle, songeaient avec émotion aux libéralités de la Providence, dans le succès d'une entreprise, presque téméraire, les moyens humains leur manquant au début.

[1] La troisième forme de chapelle depuis la fondation.

Dans l'après-midi, M^gr^ de Birtha accompagné de quelques religieux de Sainte-Croix, présidait la fête du couronnement de la *Reine de mai.* M^lle^ Marie-Louise DeGuise, par sa bonne conduite et sa politesse, avait mérité d'être à l'honneur.



Mgr PINSONNAULT,
évêque de Birtha.

Comme la distribution des prix devait être privée, à raison du grand deuil qui enveloppait la congrégation, par la mort de son Fondateur, les autorités de la maison décidèrent d'anticiper la distribution des médailles d'or, qui ne sont données qu'à la clôture de l'année scolaire. Le travail ardu

des concurrentes, le beau et bon rapport des examinateurs avaient inspiré cette décision. Or, dans cette même séance, M^lles^ Marie-Louise DeGuise, de Montréal, Annie Molloy, de Brooklyn et Lizzie Lyons, de New York, recevaient la médaille d'or méritée par celles qui ont terminé, avec honneur, le cours d'études de l'institut. M^gr^ Pinsonnault félicita les jeunes filles de leur labeur constant que couronnait un si beau succès; il ajouta: « Vos décorations vous rappelleront quelle ardeur et quelle générosité requerront vos devoirs de chrétiennes, quand vous ne serez plus sous la garde vigilante de vos maîtresses et de la règle du couvent. » En somme, cette journée marquait une nouvelle étape dans la vie du pensionnat.

Les élèves, cependant, apprirent avec chagrin que la fête du *couronnement de la Reine de mai* venait d'être célébrée pour la dernière fois. Le Conseil général, *pour des raisons motivées*, la supprimait définitivement.

* * *

Trois jours après ces fêtes, Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez et sœur Marie-de-Saint-Bernard quittaient Saint-Laurent pour se rendre au Chapitre général en France. Depuis treize années, sœur Marie-de-Saint-Bernard n'avait pas revu son pays, sa mère, ses frères et ses sœurs: son cœur se fondait de joie à la pensée qu'elle allait bientôt les embrasser, leur redire de vive voix ce qu'elle avait écrit si souvent: « La religion ne détruit pas l'amour de la patrie, ni l'amour de la famille, elle l'ennoblit... » Le 31 mai, les deux chères voyageuses, à New York, montaient à bord du paquebot *La Ville de Paris*, et, en leur qualité de françaises, la compagnie leur accordait un passage gratuit.

Avant son départ, la Mère provinciale avait demandé à l'économe, sœur Marie-de-Sainte-Scholastique (Kavanagh), la célébration d'un service solennel pour le repos de l'âme de notre bienfaiteur, M. Thomas Connell. Rien ne fut épargné

pour donner à cet office funèbre toute la pompe possible. La communion générale et le chemin de la croix furent offerts pour le charitable défunt.

Le 10 juin, Mgr E.-C. Fabre arrivait à la paroisse pour y administrer le sacrement de confirmation; il se trouvait donc l'hôte du révérend Père Véniard, curé, c. s. c. Les trois membres présents du Conseil se rendirent au presbytère pour offrir au nouvel évêque les hommages de la communauté : sœurs Marie-de-Sainte-Scholastique, Marie-des-Anges et Marie-de-Saint-Basile. Elles reçurent de Sa Grandeur l'accueil le plus cordial, et le lendemain, Monseigneur honorait de sa présence notre famille religieuse et son pensionnat. Cinq prêtres l'accompagnaient.

Les élèves profitèrent de la circonstance pour féliciter le nouveau prince de l'Eglise de sa haute élévation. Notre nouvelle salle de réception, ouverte pour la première fois, ne pouvait être plus honorablement inaugurée.

Dans la réponse à l'adresse présentée, Monseigneur fit entendre que notre communauté serait l'objet de sa sollicitude, comme elle l'avait été de la part de Mgr Bourget. Nous savons maintenant, qu'il nous a été fidèle jusqu'à sa mort.

* * *

A travers les incidents qui activaient la vie de communauté, des nouvelles impatiemment attendues, arrivèrent de France; une lettre, datée du 6 juillet, apportait le résultat des délibérations capitulaires. En voici le texte :

QUE LE SAINT NOM DE DIEU SOIT BÉNI !

Le Mans, de notre maison mère,
6 juillet 1873.

« Mes chères filles en Notre-Dame des Sept-Douleurs,

« Il vous tarde autant qu'il vous importe de connaître l'issue du Chapitre général que nous venons de célébrer, et je

m'empresse de satisfaire votre légitime attente en promulguant, par la présente lettre circulaire, dans toutes les maisons de l'Institut, les élections et les décisions capitulaires ci-après, dans la forme authentique où elles ont été rédigées et lues en assemblée de communauté dans la séance solennelle de clôture :

« Dans le Chapitre général des sœurs Marianites de Sainte-Croix, assemblées le vingt-quatrième jour de juin de l'an mil huit cent soixante-treize de Notre-Seigneur, à la maison mère, sous la présidence du révérendissime Charles Fillion, évêque du Mans, les sœurs capitulantes soussignées ont élu, légitimement, à la majorité des suffrages requis par nos constitutions, nos chères sœurs :

Marie-des-Sept-Douleurs, supérieure générale ;
Marie-de-Saint-Liguori, première assistante générale ;
Marie-de-la-Nativité, deuxième assistante générale ;
Marie-de-l'Assomption, troisième assistante générale ;
Marie-d'Egypte, secrétaire générale ;
Marie-de-Sainte-Madeleine (Gohier), économe générale ;
Marie-de-Saint-Eugénie (française), trésorière générale ;
Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez, supérieure de la province du Canada ;
Marie-de-Saint-Eutychius, supérieure de la province de la Louisiane ;
Marie-de-l'Immaculée-Conception, maîtresse des novices à la maison mère ;
Marie-de-Saint-Jean-Baptiste, maîtresse des novices au Canada ;
Marie-de-la-Sainte-Famille, maîtresse des novices à la Nouvelle-Orléans ;
Marie-de-Sainte-Madeleine, visitatrice de la province de France ;
Marie-des-Archanges, visitatrice en Amérique.

« Suivent les résolutions adoptées au cours des délibérations . . . et dont Mère Marie-d'Egypte, secrétaire du Chapitre, donna lecture en présence du révérendissime président et de toutes les sœurs capitulantes ; puis, Mgr Fillion adressa la parole avant la clôture de la session. Sa Grandeur daigna, en terminant, féliciter le Chapitre de l'esprit de justice, de sagesse et d'union dans lequel toutes les affaires soumises aux délibérations capitulaires avaient été traitées. Monseigneur voulut bien ajouter qu'il était heureux d'avoir été choisi pour présider notre humble assemblée, car il a trouvé l'occasion de connaître notre congrégation.

« Monseigneur exhorta les capitulantes à aimer de plus en plus notre institut, à nous bien pénétrer de son esprit, par une lecture assidue de nos constitutions et de nos règles et par la pratique de notre *Directoire*, à tendre de jour en jour à une perfection plus haute par la fidélité toujours plus religieuse aux engagements de notre profession ; enfin, à travailler avec dévouement à la sanctification des enfants en leur inculquant la piété chrétienne, l'amour de la sainte Eglise ; et à leur procurer l'instruction utile, en rapport avec les devoirs qu'elles auront à remplir.

Notre révérende Mère ajoute : « C'est dans cet esprit, mes chères filles, que nous devons toutes recevoir et pratiquer nos règles, mises en rapport avec le sens et l'esprit de nos constitutions et, à ce titre, approuvées par le Chapitre général. »

Elle termine en prescrivant la récitation en commun du *Benedictus* dans toutes les maisons.

La lecture de cette importante lettre circulaire et la récitation fervente du *Benedictus* dirent au bon Dieu la profonde gratitude de chacune des sœurs qui apprenaient, par la bouche de Mgr l'évêque du Mans et par la voix du Chapitre général, que la congrégation des Marianites continuait sa marche dans l'Eglise du Christ. Ses membres pouvaient et devaient, en toute sécurité, se laisser conduire par les saintes règles et qu'ainsi, ils ne manqueraient pas d'arriver au ciel, terme de leur pèlerinage.

La Mère provinciale et la déléguée revinrent à Saint-Laurent le 14 du mois d'août; leur absence avait duré deux mois et demi. Par une délicate attention de la Providence, les sœurs missionnaires se trouvaient à la maison provinciale. Bien grande fut la joie du revoir ! Les questions se multipliaient... les récits allaient toujours s'amplifiant... Il n'y avait pas de temps à perdre : le lendemain, chacune devait s'ensevelir dans le silence de la retraite, que le révérend Père French, s. j., dirigea. Ce bon religieux *n'était pas l'émule* de son frère en religion, — le célèbre Bourdaloue, — mais le Saint-Esprit *se fit éloquent* en sa place.

Le Père prédicateur, délégué par M^gr^ Bourget, présida la cérémonie de vêture et de profession, le jour de la clôture de la retraite. Les sœurs Marie-de-Saint-Martin, Marie-de-Sainte-Euphémie et Marie-de-Saint-Alexis émettaient les vœux perpétuels; M^lles^ Virginie Hamel et Adèle Jarry, en se dépouillant des livrées du siècle, reçurent les noms de sœurs Marie-de-Sainte-Romaine et Marie-de-Saint-Théophile. C'était la première fête de ce genre dans la nouvelle chapelle.

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME

SOMMAIRE: **1873**. — Visite de Mgr Bourget. — Bénédiction de l'Académie. — Le Conseil provincial. — Le supérieur ecclésiastique. — L'abbé Martineau, chapelain. — Erection du chemin de la croix.— Sœur Marie-de-Saint-Bernard à New York.—Une lettre du Mans. — Don des élèves. — Décès de la supérieure de la Nouvelle-Orléans. — Mgr E.-C. Fabre. — Circulaire de Mgr Bourget. — Visite de deux Pères Trappistes. — La Sacrée Congrégation approuve les actes capitulaires. — Décès de sœur Marie-de-Saint-Alexis.

Les sœurs missionnaires se préparaient à quitter la maison provinciale pour se rendre au lieu de leur obédience, lorsque M^gr^ Bourget arriva à Saint-Laurent: « Je n'ai pas voulu laisser les sœurs se disperser sans donner à celles qui désirent me parler, l'occasion de le faire. » Cette condescendante bonté ne surprit personne, sans doute, mais combien les sœurs en furent touchées! Le 26 août, Sa Grandeur ouvrit la visite canonique, et vit les sœurs en audience privée. Le lendemain, Monseigneur célébra la messe dans notre chapelle, et, dans l'après-midi, sans grande solennité, bénit la nouvelle académie, bien que les travaux ne fussent pas encore entièrement terminés. Quelques bons Pères de Sainte-Croix étaient présents ainsi que toutes les sœurs missionnaires.

Monseigneur dressa le procès-verbal de la cérémonie, et la bénédiction du Très Saint Sacrement clôtura cette remarquable journée.

Le jour suivant, Sa Grandeur continua à recevoir les sœurs, ce qui n'empêcha pas, cependant, la distribution des obédiences. Cette année-là, le conseil provincial se composait comme suit:

Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez, supérieure provinciale,

Sœur Marie-de-Saint-Bernard, (Jolly) assistante provinciale, avec dispense d'âge: elle n'avait que trente-trois ans;

Sœur Marie-des-Anges, conseillère provinciale,

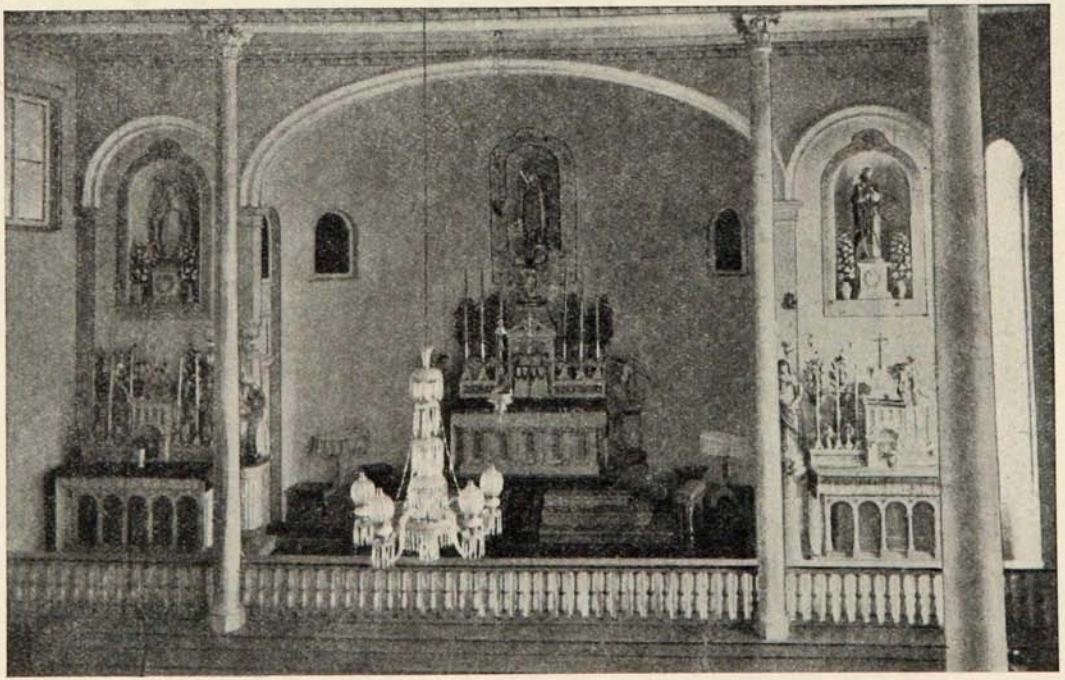
Sœur Marie-de-Sainte-Scholastique, économe,

Sœur Marie-de-Saint-Basile, préfète des études et examinatrice des aspirantes à la vêture et à la profession, avec dispense d'âge: elle n'avait que vingt-huit ans.

Le soir, avant son départ, Monseigneur assembla les sœurs. Dans une paternelle allocution, il les exhorta à se tenir fortement attachées à la maison mère et à pratiquer exactement la nouvelle règle, approuvée par le Chapitre général dans sa session de juin dernier. Au cours de la visite canonique, Monseigneur annonça que pour des raisons, *par lui examinées*, il allait nommer un *supérieur ecclésiastique*, qui pourrait s'occuper des besoins spirituels de la communauté, et un *chapelain* particulier qui serait entièrement à la disposition du couvent. Monseigneur ajouta qu'en agissant ainsi, il faisait pour nous, ce qu'il avait fait depuis longtemps pour toutes les communautés de son diocèse.

L'attente ne fut pas longue. Dès le 9 septembre, M^gr^ Edouard-Charles Fabre arrivait au couvent et annonçait à la Mère provinciale que M^gr^ Bourget l'avait nommé *supérieur ecclésiastique* de notre communauté; qu'en cette qualité, il se ferait un devoir de nous visiter souvent. Comme Sa Grandeur voulait annoncer elle-même cette nouvelle, les sœurs se réunirent. Quel ne fut pas leur bonheur d'entendre cette décision qui, en les honorant, accroissait leur gratitude à l'égard de M^gr^ Bourget.

Il ne restait donc plus que le chapelain à attendre. Or, le 12 septembre, M^gr^ Fabre, se rendant à Sainte-Thérèse, arrête à Saint-Laurent pour annoncer que M. l'abbé Marcel



CHAPELLE CONSTRUITE EN 1872
troisième forme.

Martineau, notre futur chapelain, arriverait dans la soirée, « il sera chargé, dit Sa Grandeur, non-seulement des religieuses et de leurs pensionnaires, mais encore des externes qu'il confessera et à qui il enseignera le catéchisme. »

* * *

Avec ce nouveau chapelain les sœurs seront soustraites à la direction spirituelle des dévoués PP. de Sainte-Croix. Le sacrifice eût été très grand, si les raisons motivées n'eussent aidé à comprendre l'urgence de la décision épiscopale. D'abord, cette rupture a été sollicitée par notre très honorée Mère, fatiguée, à juste titre, des négociations du Père Sorin, qui voulait amener les sœurs de Saint-Laurent à se séparer de la maison mère de France, pour s'unir aux sœurs de l'Indiana. Nous citons deux articles importants de la circulaire de la Mère générale:

3° « Que l'un des derniers supérieurs du collège Saint-Laurent avait poussé ses prétentions au gouvernement de notre province du Canada, jusqu'à solliciter et à obtenir de la bonne foi surprise du très digne évêque de Montréal, des pouvoirs de supérieur sur notre maison provinciale.

4° « Que des religieux du révérend Père Sorin, habitant Paris, et voyageant l'année dernière de France en Amérique, sont allés, ainsi qu'ils le disent, faire une demande auprès de nos sœurs du Canada pour les amener à une séparation de la maison mère et à une jonction avec les sœurs séparées du Père Sorin; démarches toutes vaines d'ailleurs et repoussés comme il convenait » . . .

Plusieurs autres raisons, dont nous n'avons pas à nous occuper ici, justifiaient la manière d'agir de notre très honorée Mère Marie-des-Sept-Douleurs; laquelle, cependant, n'a pas cessé de tenir les RR. PP. de Sainte-Croix en grande estime; elle savait, comme nous le savons nous-mêmes, que « la nécessité ne connaît point de loi ».

Donc, tout était prêt pour recevoir le chapelain annoncé par Mgr Fabre. Le conseil provincial lui souhaitait la bienvenue vers cinq heures de l'après-midi. Ainsi que nous le pouvons constater, rien ne traînait en langueur.

La nouvelle chapelle ne possédait pas encore les stations du chemin de la croix; après la demande qui lui fut présentée, Mgr Bourget autorisait la supérieure provinciale à le faire ériger. En conséquence, le révérend Père Geoffrion, c.s.c., supérieur du collège de Saint-Laurent, très charitable et très zélé pour les œuvres des Marianites, présida l'érection des stations, le 3 octobre. Quel précieux avantage pour les chers défunts!

* * *

Une circonstance exceptionnelle sollicitait la présence de l'assistante provinciale à New York. Le Conseil général venait de la nommer pour diriger une académie, jusque-là confiée aux soins des révérends PP. de la Miséricorde, et maintenant remise entre les mains des sœurs Marianites de Sainte-Croix. Malgré le sacrifice que s'imposait le Conseil provincial, il consentit au départ de la chère sœur Marie-de-Saint-Bernard (Jolly). Elle partit avec sœur Marie-de-Sainte-Adélaïde (Lanoy), destinée à l'asile Saint-Vincent-de-Paul.

L'absence de l'assistante ne fut pas longue, au bout de six semaines, le 22 octobre, elle revenait à Saint-Laurent. Durant ce court espace de temps, notre chère sœur avait su mettre toutes choses au point, et assurer aux classes une marche progressive. Sœur Marie-de-Saint-Victor [1] (Gotard), quitte Saint-Laurent, à son tour, et se rend à New York, comme directrice de la nouvelle académie.

Vers la même époque, le courrier apportait du Mans des lettres précieuses que le cœur savourait à loisir.

[1] Cette chère sœur faisait partie de la première colonie envoyée au Bengale. A son retour, elle passa neuf années à Saint-Laurent.

A la chère sœur Marie-de-Saint-Jean-Baptiste, la très honorée Mère générale écrivait le 6 novembre 1873: « Je crois, tout de même, que l'on ne m'en voudra pas de faire attendre mes réponses. Si l'on comprenait ce que c'est que d'établir une maison mère, ce que c'est que de fonder et affermir une congrégation, car, hélas! tout était à faire après l'approbation de Rome et la séparation avec les religieux de Sainte-Croix. Dieu seul sait combien nous avons eu ici de travail et de peine pour en venir à donner une forme à notre congrégation, créée, il est vrai, mais non formée et soutenue; vous ne pouvez guère vous en faire une idée juste, ma fille; c'est là encore ce qui peut rendre impénétrable, pour vous, ce silence involontaire et tous ces sacrifices qui semblent à chacune si redoutables, si effrayants et dont on ne voit pas la nécessité . . .

« Plus tard, celles qui nous suivront n'auront point tous ces labeurs ; elles n'auront qu'à suivre les constitutions, qu'elles trouveront toutes faites; elles ne seront pas ballotées par le flux et le reflux d'une œuvre qui commence et qui joint, à la pauvreté matérielle, le manque de sujets vraiment religieux, dont la santé soit assez bonne pour faire le travail entrepris ; de là, surcharge pour celles qui ont encore un peu de santé et de dévouement . . . »

Puis la chère Mère générale mandait à toutes ses filles le 26 novembre 1873:

« Soyez bénies et remerciées, mes filles bien-aimées, pour l'offrande que vous avez faite à votre maison mère, par l'intermédiaire de votre Mère provinciale et de la députée, lors du Chapitre général. Ah! j'ai bien reconnu mes chères filles du Canada! et j'aime à me rappeler les moyens industrieux qu'elles savent prendre pour satisfaire leur cœur et le désir qu'elles ont de me faire plaisir. Ah! que je suis sensible à ces procédés délicats . . . et combien j'éprouve le besoin de vous témoigner de plus en plus, mon tendre et affectueux attachement pour vos âmes.

« Après les travaux du Chapitre et de la retraite générale, j'ai eu enfin l'avantage de pouvoir me recueillir pendant quelques jours. Comme j'ai pensé à vous toutes, mes chères filles, dans ces heures bénies de récollection, où seule avec Dieu seul, j'ai pu réfléchir sur les graves obligations que nous impose notre sainte vocation! Combien j'ai prié pour chacune de vous! Hélas! je vous distinguais même par vos noms, comme si le bon Maître ne connaissait pas mieux que moi vos besoins; mais que voulez-vous, mes chères enfants, ma sollicitude maternelle me portait à cette méthode et soulageait mon cœur. Je voudrais tant vous voir heureuses! Je sais, cependant, que la croix ne vous sera pas épargnée et je voudrais vous aider à l'accepter avec soumission, avec courage, ainsi, vous la rendre plus légère et plus méritoire.

« Hélas! mes filles très chères, vous voilà toutes rentrées dans vos charges et dans vos obédiences respectives, vous êtes sur le champ de bataille: le démon vaincu dans la retraite, terrassé par les efforts et les fruits des exercices, reviendra bientôt, s'il n'est déjà revenu, reprendre la place qu'il a perdue.

« Ah! voilà l'assaut que je redoute chaque année pour les membres de notre congrégation et ce qui me porte à prier pour chacune de mes filles, et en particulier, dans cette fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs, parce que notre patronne, « plus forte qu'une armée rangée en bataille », nous aidera à terrasser celui dont elle a écrasé la tête; mais prions-la avec humilité, confiance et persévérance . . .

« Du courage donc, mes chères filles, et croyez bien que je suis plus que jamais,

« Votre toute dévouée en Notre-Dame des Sept-Douleurs . . . »

Par le même courrier, notre très honorée Mère ajoutait un mot à sœur Marie-des-Anges (Cousineau) [2]: « Je vois

[2] Elle était conseillère provinciale et la première en charge en l'absence de la Mère supérieure et de son assistante.

avec bonheur la part que vous avez prise au deuil général de la congrégation, à l'occasion de la mort de notre très révérend Père Fondateur. Vous avez prouvé, par vos prières et la solennité que vous avez mise dans la célébration du service, le respect et la vénération que vous aviez pour notre très regretté Père.

« Je remercie aussi monsieur le curé et la fabrique de Saint-Laurent pour leur générosité en faisant chanter un service. Il est consolant, au milieu des peines, de rencontrer quelqu'un qui comprend notre douleur et y sympathise.

« Nous devons beaucoup à notre Fondateur, mais soyons assurées qu'il a eu pour agréable, toutes nos prières et nos bonnes œuvres; du haut du ciel, il nous protégera. »

* * *

La fin d'octobre approchait et les pensionnaires voulurent donner un nouvel éclat à leur piété filiale. Elles trouvaient leur nouveau pensionnat très joli, mais trop dépourvu d'ornements. Elles réussirent, de concert avec leurs parents, à acheter deux statues, dont l'une de la très sainte Vierge, l'autre de saint Joseph: ces deux statues décoreraient la salle d'études, servant aussi de salle de réception. Cette délicatesse plut à la bonne Mère supérieure, et les maîtresses en furent également réjouies. La gratitude de ces chères enfants envers celles qui se dévouaient pour leur bonheur à venir, faisait oublier les grandes fatigues d'un zèle sans repos ni trève.

A l'occasion de la même fête, — celle de la Mère supérieure, — on offrit à la chapelle les belles vignes dorées apportées de France par sœur Marie-de-Saint-Bernard (Jolly). Cette riche parure a toujours fait nos délices. Après trente années d'usage, on l'a restaurée; mais aujourd'hui les grappes dorées sont classées avec les reliques *du bon vieux temps.*

Cette fête eut un triste lendemain: la nouvelle foudroyante de la mort de sœur Marie-de-Saint-Eutychius (Bridget Looby). On s'en souvient peut-être? la chère sœur avait été envoyée en 1865, d'Alexandria à la Louisiane, pour remplir la charge de supérieure locale. Or, à l'époque du dernier Chapitre général en juin dernier, elle avait été élue députée de sa province, puis, nommée par le Chapitre, supérieure provinciale à la Nouvelle-Orléans. En revenant de France, elle s'arrêta à New York où elle tombe malade d'épuisement, et elle meurt avant d'arriver à la mission qui lui est assignée... Cette nouvelle jeta la désolation dans la communauté de Saint-Laurent où elle avait vécu plusieurs années et où elle était religieusement estimée. Son bon esprit, son respect pour les saintes observances, sa douceur, sa fermeté lui avaient mérité toutes les sympathies. L'enceinte de notre couvent, où elle a travaillé, souffert et beaucoup prié, est encore toute pleine de son souvenir.

La lettre de faire-part, apportant la pénible nouvelle aux établissements, soulignait cette idée frappante: « Lorsque notre bien-aimée défunte votait avec nous, il y a trois mois, la *compensation* accordée par le Chapitre à celles qui, étant constituées en autorité, répondent de la sanctification de leurs compagnes, elle ne pensait pas que cette pieuse satisfaction lui serait accordée si tôt. » Elle a sacrifié même sa santé, à la sainte obéissance. Le bon Dieu a agréé ses intentions généreuses et l'a exemptée des épreuves du commandement.

« Puissions-nous toutes, mes chères filles, estimer de plus en plus et chercher, par-dessus tout, les mérites de l'obéissance religieuse. Puissent celles d'entre nous, participant, dans une mesure quelconque, au gouvernement de nos maisons, considérer surtout dans l'honneur que la religion leur fait, l'obligation d'une fidélité plus exemplaire aux constitutions et aux règles. En exerçant dans cet esprit d'obéissance la part d'autorité qu'il plaît au souverain

Maître de conférer à notre indignité, nous adoucirons pour nous-mêmes les rigueurs du jugement réservé à celles qui président. »

Notre dévouée mère ne manquait jamais l'occasion de rappeler à toutes ses filles les principes fondamentaux de leur sanctification. Elle ne voulait pas des religieuses de *plâtre;* son idéal visait à la perfection de la structure religieuse. Sa ténacité de Bretonne, éclairée de la lumière d'En-Haut, la portait à ne vouloir embellir la maison de l'Epoux qu'avec des ornements de *marbre;* et c'est ce *marbre* qu'elle s'appliquait à tailler, à ciseler, pour façonner une religieuse digne du divin Statuaire. Il ne restait donc plus, aux intelligentes *statues*, qu'à se laisser travailler. A leur générosité, à leur docilité était attaché leur bonheur.

* * *

Le 7 novembre, Mgr Fabre vint à la communauté pour faire subir l'examen canonique à une novice, sœur Marie-de-Sainte-Amélie, et à trois postulantes en vue de la profession et de la vêture. L'examen terminé, Monseigneur donna aux sœurs une instruction pratique sur nos obligations de religieuses, suivie de la bénédiction du Très Saint Sacrement. Comme nous en étions encore à l'octave de la saint Charles, les pensionnaires profitèrent de la circonstance pour présenter à leur premier pasteur l'hommage de leurs vœux: la musique, le chant, des adresses traduisirent le respect et l'affection de la jeune famille que Mgr Bourget confiait récemment à son futur successeur.

Mgr Fabre se trouvait encore à la maison provinciale le 10 du même mois; il eut la bienveillance de recevoir toutes celles qui désiraient l'entretenir des choses de leur âme. Nous sommes des aveugles, nous dit formellement le saint Evangile, nous marchons à tâtons dans la voie de la perfection évangélique; il nous faut un guide sage et éclairé,

autrement, nous tomberions dans le précipice; la divine Providence déléguait à la communauté le plus sage conducteur des âmes, le plus éclairé des guides . . .

Cette direction dilatait les cœurs, les poussait courageusement vers les sommets, affermissait les indécises, fortifiait les faibles; et les timides, dont les ailes appréhendaient les fortes envolées, s'inspiraient de la prière de l'Epouse des Cantiques: « Attirez-nous après vous, Seigneur Jésus, et nous courrons à l'odeur de vos parfums. » Ces communications spirituelles enflammaient aussi les cœurs, tels ceux des disciples se rendant de Jérusalem à Emmaüs. Il y aura toujours, de par le monde, des âmes chancelantes, hésitantes, désillusionnées qui, bien volontiers, déserteraient Jérusalem: un pieux compagnon de route, Jésus caché dans son prêtre, dessille les yeux et remet dans le bon chemin.

Le lendemain, Monseigneur célébra la messe dans notre chapelle et en quittant le couvent, dans la matinée, il annonça à la Mère supérieure sa visite canonique pour le 7 janvier.

* * *

Vers la fin de novembre, notre Mère supérieure donne lecture d'une lettre circulaire de Mgr Bourget au sujet des Quarante-Heures; il exhorte, sollicite, presse le clergé, les communautés religieuses et les fidèles à s'embraser de l'amour du Cœur de Jésus et à célébrer les Quarante-Heures avec beaucoup de solennité, d'en faire, en un mot, des jours d'ardente réparation. « Car, dit la circulaire, Dieu est blasphémé, sa religion est outragée, son Eglise persécutée, son Vicaire insulté et méprisé par les gens du monde, comme Jésus le fut par Pilate et par Hérode.

« Encore à l'heure qu'il est, le monde entier est comme sur un volcan, les nations frémissent, les peuples s'agitent, les princes forment d'horribles complots contre Dieu et son Christ.

« Ces épouvantables convulsions sont occasionnées par le poison des plus funestes erreurs qui ont été disséminées et colportées d'un bout du monde à l'autre par tant de mauvais journaux, tant de livres impies qui circulent plus que jamais dans les rangs de la société, qui sont lus et relus dans tous les salons, qui sont proclamés dans toutes les tribunes de pestilence.

« Comme vous le voyez, Dieu ne se réconcilie pas avec le monde, parce que le monde ne veut pas se réconcilier avec lui . . . »

Après ces pages éloquentes et persuasives, le saint évêque ajoute: « Quoique le ciel paraisse être d'airain, ne doutons pas que si nous frappons avec foi et persévérance, la porte en sera ouverte à notre prière, si surtout, avant d'arriver là, elle est déposée au pied du tabernacle et si elle passe par le Sacré-Cœur de Jésus. »

Monseigneur indique ensuite le programme réparateur à suivre durant les heures d'exposition, et pour chaque jour de l'année. Toutes les sœurs entrèrent dans les vues si élevées et si saintes de leur vénérable pasteur, autant du moins, que les pauvres forces humaines le permettaient.

* * *

Le mois de décembre amena à la communauté un visiteur très apprécié dans la personne d'un révérend Père Trappiste du monastère d'Aigueperse (France), il était accompagné d'un frère lai; ils furent reçus à la salle de communauté. Le bon père entretint les sœurs des persécutions entreprises contre le Souverain Pontife et la sainte Eglise, pour qui il demanda des prières. Le récit navrant des maux qui désolaient le chef de la catholicité, notre père commun, faisait mal à entendre; puis, le savant Trappiste savait si bien dire! . . . Toutes les sœurs, mais plus spécialement les Françaises, — *cela va de soi*, — furent émues en entendant leur compatriote . . . En fait, ne leur apportait-

il pas quelque chose de la patrie, qu'elles aimaient tant et qu'elles n'avaient quittée que pour obéir à la voix de Dieu: « *Sors de ton pays, et viens dans la terre que je te montrerai.* » Dans cette terre étrangère, le bon Maître ne se laissait point vaincre en générosité; Il ne leur ménageait ni la CROIX qui sanctifie, ni la consolation qui soutient les courages.

* * *

Une lettre datée du 3 décembre, parvenue à Saint-Laurent le 27 du même mois, annonçait aux sœurs que tous les actes du Chapitre général, tenu en juin dernier, après examen diligent de la Sacrée Congrégation de la Propagande dans son assemblée du 25 août, avaient été jugés *dignes* de son assentiment, et la très honorée Mère fondatrice en informait la congrégation.

« Un si heureux résultat, mandait-elle, est certainement dû aux prières adressées au ciel dans toutes nos maisons avant et pendant la session; c'est aussi la récompense des dispositions vraiment religieuses avec lesquelles chacune des capitulantes a rempli son devoir, au nom de toute la congrégation, dans cette circonstance solennelle. . . »

Dans la même lettre, Mère fondatrice citait une décision du Chapitre ayant pour objet les représentations dramatiques. Le décret était ainsi rédigé: « Les drames et travestissements sont exclus du programme des fêtes scolaires dans toutes nos maisons. On se bornera à la lecture des compositions des élèves, à quelques récitations entremêlées de morceaux de musique ou de chant. *Si le fondateur d'un établissement insiste pour que les élèves représentent quelques sujets dramatiques, on fera choix du plus simple et du plus moral, sous le contrôle de la supérieure provinciale.*

« La Sacrée Congrégation ordonne que la dernière partie de ce décret: « Si le fondateur, etc . . . », soit supprimée, ou si l'on tient à la conserver, qu'il y soit ajouté la défense ex-

presse aux jeunes filles, qui récitent des pièces dramatiques, de ne jamais remplir des rôles d'hommes ni d'en revêtir les costumes.

« Conformément à cette décision et pour assurer l'exécution la plus entière des intentions qui l'ont inspirée, le Conseil général dans sa délibération du 24 novembre dernier a conclu la suppression de la dernière partie du décret ci-dessus à partir des mots: « Si le fondateur . . . »

« Au reste, par cette suppression, les exercices scolaires que l'usage des lieux peut nous obliger à rendre publics, ne perdront rien de leur utilité réelle, ni de leur agrément, comme le dit très bien un journaliste, en rendant compte à ses lecteurs de ce qu'il a vu et entendu dans une de nos maisons à la dernière distribution des prix. Après avoir motivé par le deuil de notre congrégation les proportions plus modestes et le caractère plus grave de la séance, le rédacteur ajoute: « Nous y avons plutôt gagné que perdu ».

« Cette appréciation sera toujours celle des auditeurs sérieux et des personnes capables de prendre intérêt à une exhibition scolaire agréablement variée, pas trop longue et surtout bien préparée, ce qui sera d'autant plus facile qu'on retranchera l'accessoire superflu des tragédies et des comédies. »

* * *

La très honorée Mère exprime un dernier vœu: la récitation du *Te Deum* en actions de grâces pour la célébration du Chapitre général et l'offrande de la communion de Noël pour la sainte Eglise et pour notre Saint Père le Pape.

« Je désire et j'espère, avec la grâce de Dieu, dit-elle en terminant, pouvoir faire au printemps prochain la visite de toutes nos maisons. Je recommande tout particulièrement cette intention à vos prières, mes chères filles. »

Ces grandes décisions connues, il ne restait plus qu'à les mettre en pratique; l'occasion s'en présenterait à cer-

taines époques, et la bonne volonté ne manquait point aux religieuses, attentives à soumettre leur jugement à celui de l'autorité.

* * *

Depuis l'inauguration de la chapelle, aucun service funèbre n'y avait été chanté. Mais voilà que, par une coïncidence remarquable, la première des professes qui prononçait ses vœux perpétuels, le 21 août dernier, mourait en décembre ; alors le nouveau sanctuaire se revêtit d'ornements de deuil.

Sœur Marie de Saint-Alexis (Chamberland) s'éteignit le 20 décembre 1873, après six mois d'une maladie de poitrine. Sa résignation admirable, son calme parfait égalèrent ses souffrances, devenues très grandes, les six derniers jours qui précédèrent sa mort. De tout cœur, elle fit le sacrifice de sa vie, heureuse de mourir peu de temps après sa profession religieuse, considérée comme un *second baptême.* Elle ne passa que deux années en communauté ; volontiers, elle eût donné plus au bon Dieu ; mais le souverain Maître de la vie l'appelait et elle prononça amoureusement le « fiat ». Ainsi que Frédéric Ozanam, elle croyait, la petite sœur, « que nous ne sommes ici-bas que pour accomplir la volonté de la Providence. Cette volonté s'accomplit jour par jour et celui qui meurt, laissant sa tâche inachevée, est aussi avancé, aux yeux de la divine Justice, que celui qui a le loisir de l'achever tout entière. » Le dévouement dont elle avait fait preuve, son amour du travail, sa profonde estime de sa vocation, son respect pour l'observance des constitutions la distinguaient entre toutes ses sœurs. Comme elle fut sage d'avoir employé si scrupuleusement les années de sa courte vie à composer et à mériter sa couronne immortelle ! Cette mort prématurée fut une prédication vivante : ses jeunes compagnes s'imprégnèrent davantage de cette sentence que la sainte Eglise a placée dans l'Office divin : « Bienheureux les morts qui meurent dans le Seigneur ! »

CHAPITRE VINGTIÈME

SOMMAIRE: **1874**. — Visite canonique. — Vêture et profession.—Sœur Marie-de-Sainte-Amélie. — La Mère fondatrice. — Sa prochaine visite au Canada. — Mort du cardinal Barnabo. — Le cardinal Franchi. — Première procession du Très Saint Sacrement. — Chez les sœurs du Précieux-Sang. — Mort de sœur Marie-de-Sainte-Julie. — Visite de Mgr Groësbriand. — Sœur Marie-de-Saint-Gabriel part pour la France. — Sœur Marie-de-Saint-André (McDonell). — Visite du Supérieur des Jésuites. — Retour de sœur Marie-de-Sainte-Rose-de-Lima. — Arrivée de la Mère générale précédée d'une déception. — Service solennel pour le repos de l'âme du Fondateur. — La Garde d'honneur. — Départ du chapelain, l'abbé Martineau.

Ainsi qu'il était convenu, depuis le 7 novembre, M^gr^ Fabre arrive à la communauté le 7 janvier pour sa visite canonique, qu'il ouvre selon le cérémonial prescrit par notre Directoire spirituel. Sa Grandeur expose d'abord aux sœurs réunies le but de sa visite, à savoir: le bien général de notre Institut et le bonheur particulier de chacune.

Le lendemain, la cérémonie de vêture et de profession religieuse est présidée par Sa Grandeur. M^lles^ Mary Craven, Emma Copping et Rose McGillis revêtent l'habit de la congrégation et reçoivent les noms de sœurs Marie-de-Sainte-Claudia, Marie-de-Saint-Firmin et Marie-de-Saint-Zénon. On remarquait au chœur plusieurs prêtres, parents et amis des nouvelles religieuses.

Sœur Marie-de-Saint-André (Joséphine McDonell), prononçait, ce jour-là, les vœux annuels, en attendant l'âge canonique pour l'émission des vœux perpétuels. Il n'y eut qu'une profession perpétuelle: celle de sœur Marie-de-Saint-Amélie, (Anna Dugas).

A l'heure où nous écrivons ces lignes, sœur Marie-de-Sainte-Amélie, la professe de ce 8 janvier 1874, s'en est allée au ciel, après avoir passé près de cinquante ans au service de Dieu et de notre congrégation ; nous lui devons d'insérer son nom et ses œuvres dans cette histoire *dont elle a préparé les fondements.*

Sœur Marie-de-Sainte-Amélie avait revêtu l'habit des Marianites, le 3 mars 1871 ; mais, avec l'autorisation de qui de droit, sa probation avait été prolongée au-delà du temps ordinaire. La novice, menacée de surdité, se voyait contrainte d'attendre l'heure de la Providence pour sa guérison. Mgr Bourget ne voulut jamais consentir à la laisser rentrer dans sa famille : « Retournez à Saint-Laurent, dit-il un jour à son père et à sa mère, et recommandez aux sœurs, *en mon nom,* d'admettre cette enfant. *Elle sera un sujet précieux et rendra des services éminents.* »

Il n'y avait pas à hésiter. On se rendit aux désirs du pieux prélat, et le 8 janvier 1874, la novice devenait membre perpétuel de notre congrégation, par l'émission des saints vœux. Nous savons maintenant que la prophétie de notre évêque s'est réalisée : d'abord, employée à l'enseignement dans les classes, la jeune sœur n'eut guère de succès, car elle ne possédait pas le don de communiquer sa science ; en revanche, elle charmait les élèves par ses causeries aimables et instructives, et celles-ci chérissaient cette maîtresse qui se montrait si heureuse au milieu d'elles.

Avec les années, l'infirmité qui avait failli lui faire sacrifier sa vocation, s'accentua. Un jour vint où on dut la retirer de l'enseignement, la chère sœur en ressentit un contre-coup douloureux et versa des larmes amères ; elle se plaisait au milieu des enfants ; elle aimait leur âme et la voulait bien façonnée pour Dieu, pour l'Eglise, pour la société. En fait, sœur Marie-de-Sainte-Amélie fut une éducatrice, et a toujours placé au premier rang la formation morale de la jeune fille. Quand il ne lui fut plus donné de se transporter elle-même sur le champ de l'apostolat, elle excitait ses sœurs à s'y livrer entièrement ; elle grondait amicalement celles qui

laissaient paraître un manque d'effort, encourageait les timides, stimulait davantage les énergiques; volontiers, elle se serait substituée à toutes. C'est qu'elle aimait sa communauté; son cœur tressaillait au nom de *Sainte-Croix.*

Pour l'honneur de sa famille religieuse, elle se soumit au plus assujettissant labeur. Après avoir rempli la double charge de conseillère et de secrétaire générale, elle se dévoua à l'étude de l'histoire naturelle, en vue de la création d'un musée qui provoque, aujourd'hui, l'admiration de tous les visiteurs. Elle trouva chez les Pères de Sainte-Croix un auxiliaire puissant, le docte et charitable Père Carrier, qui l'encouragea dans ce travail immense; il se constitua son professeur et lui vint en aide en maintes rencontres. Puis, elle se livra en même temps à l'herborisation et prépara un *herbier* composé de plus de mille huit cents plantes. Lors de l'exposition colombienne à Chicago, le *Catholic World,* de Saint-Louis, lui décernait cet éloge: « Cet herbier est le plus complet et le mieux fait de l'exposition. »

En outre, sœur Marie-de-Sainte-Amélie fut la première annaliste de la communauté. Certes, ce n'était pas une *petite besogne* que de refaire l'histoire primitive de la congrégation, quand les quatorze premières années des chroniques avaient été détruites *accidentellement.* Que de laborieuses investigations! que de recherches! que de correspondance en France et aux Etats-Unis! que de voyages pour découvrir, ici et là, des miettes, qui, en s'amoncelant, aident à l'annaliste actuelle à former un mets précieux qui nourrira les générations futures de notre institut. [1]

Anticipant sur les dates, ajoutons qu'elle fut chargée de la rédaction de notre *bulletin mensuel* l'espace de vingt-et-

[1] Dans ce travail absorbant, notre bonne Sœur Marie-de-Sainte-Amélie, reçut le secours de son frère, M. le curé de Saint-Polycarpe, (l'abbé Charles Dugas). Il revit les centaines de pages préparées par sa sœur; ce travail pénible causa une fatigue excessive au curé déjà chargé de travaux. Sœur Marie-de-Sainte-Amélie s'en plaignait en disant: « Mon frère se fait mourir pour moi... »

La communauté est profondément reconnaissante à M. Dugas pour les inappréciables services rendus à sa chère sœur.

une années (1900-1921). Ce Bulletin *naquit un jour de la piété filiale*, voici comment. Mère Marie-de-Saint-Basile, supérieure générale, en visite officielle aux Etats-Unis, recevait de la secrétaire générale, Mère Marie-de-Saint-Arsène, le compte rendu, assez détaillé, des divers incidents de la vie journalière de la communauté de Saint-Laurent. Ces menus faits intéressaient beaucoup les chères missionnaires à qui Mère Marie-de-Saint-Basile les communiquait. Sur la demande réitérée des sœurs, il fut décidé que, périodiquement, la maison mère enverrait de ses nouvelles dans les divers établissements. Or, pour cette douce besogne, on ne trouva point de *plume plus habile* que sœur Marie-de-Sainte-Amélie. La dévouée sœur accepta ce surcroît de travail; et, pour complaire aux chères *éloignées*, elle rédigea le *Bulletin mensuel*, au grand contentement de toutes les missionnaires que ces feuillets rapprochaient de la maison mère.

Un de nos anciens aumôniers écrivait au lendemain de la mort de notre regrettée sœur: « Elle a su incarner dans sa vie, les pures et saines traditions que lui avaient transmises les fondatrices de la belle communauté de Saint-Laurent. » [2]

Pour terminer cette analyse, fort succincte, d'une existence si pleine, nous donnerons en entier son testament spirituel, écho d'une vie généreuse et confiante: « Mon Dieu, que votre volonté soit faite! Je remets mon âme entre les mains de votre miséricorde! »

Elle mourut le 17 février 1922, âgée de soixante-dix ans, après cinquante-deux années de vie religieuse...

* * *

Nous sommes au mois de janvier 1874. Notre très honorée Mère Marie-des-Sept-Douleurs annonce « aux filles de son cœur » sa prochaine visite au Canada et leur formule ses vœux de « bonne année ». Les voici en résumé: « Ce bonheur que je vous souhaite ne peut être sans mélange,pendant

[2] Lettre du 19 février 1922, l'abbé J.-Z. Dufort, ancien aumônier.

que nous sommes dans le lieu de notre exil; mais celui que procure la bonne conscience suffit pour donner la félicité dans le temps, et l'espérance du bonheur sans fin de l'éternité. »

Puis, tout naturellement, la pensée allait au vénéré Fondateur: quelques jours encore et notre chapelle se couvrirait de deuil pour célébrer le premier anniversaire de la mort du très révérend Père Moreau. En effet, le 20, un service solennel fut chanté, hommage de reconnaissance filiale offert pour le repos de l'âme du plus regretté des pères.

* * *

Au cours du mois, nous eûmes le plaisir d'enregistrer la visite de M. Bayle, supérieur de Saint-Sulpice,l'excellent prêtre qui nous fut si bienfaisant!

Vint la fête de M^gr^ Bourget qui commençait si bien le mois de février. En retour de leurs hommages de filiale gratitude, Sa Grandeur adressa aux sœurs la lettre suivante:

Montréal, le 1er février 1874.

« *Aux religieuses du couvent de Saint-Laurent,*

« Mes chères Filles,

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez adressée pour me présenter votre bouquet de fête avec votre piété filiale accoutumée. Je vous remercie cordialement des vœux ardents que vous formez tous les jours pour moi et que vous m'offrez de si bon cœur à l'occasion de la Saint-Ignace. J'espère que ces vœux seront exaucés, et qu'il m'en reviendra beaucoup de bien au temporel comme au spirituel. Car le Seigneur qui est toujours si bon et si miséricordieux ne saurait rien vous refuser, surtout lorsque vous lui demanderez sa divine assistance, en faveur de votre très indigne évêque, afin qu'il puisse remplir convenablement les devoirs de la terrible charge qui lui est imposée.

« Je profite de cette occasion, pour vous renouveler les vœux que je ne cesse de faire pour vous dans l'intérieur de mon âme, afin d'obtenir que votre communauté soit de plus en plus animée du bon esprit qui fait son plus précieux trésor, et accomplisse avec une ferveur toujours nouvelle les saintes œuvres dont l'a chargée la divine Providence.

« Je vous bénis donc de tout mon cœur, en suppliant Notre-Seigneur de vouloir bien charger saint Ignace de nous communiquer quelque chose de son esprit de sacrifice qui l'a surtout distingué parmi tous les saints qui règnent avec lui dans la gloire. En vous bénissant, je bénis aussi toutes vos œuvres, afin qu'elles puissent contribuer à la plus grande gloire de Dieu, et au plus grand bien des âmes qu'il a confiées à votre charitable sollicitude.

« C'est dans ces sentiments du vif intérêt que je vous porte à toutes, que je demeure,

« Mes chères Filles,

« Votre très dévoué Père en N.-S.,

IGNACE, *évêque de Montréal.* »

Combien ces paroles *encourageantes*, tombées d'un tel cœur, donnaient aux sœurs, si peu confiantes dans leurs mérites, le courage de poursuivre la tâche journalière.

Le 19 février, M^gr^ Fabre avait eu la bienveillance de venir nous donner la bénédiction du Très Saint Sacrement, à l'occasion du septième anniversaire de l'approbation de nos constitutions. La présence de Sa Grandeur donnait à la fête un cachet de grande solennité.

Mais le deuil suit de près les réjouissances : le 24, Mère provinciale, informée de la mort de Son Eminence le Cardinal Barnabo, s'empresse, pour répondre au désir de M^gr^ Bourget et de toutes les Marianites, de solliciter des prières spéciales en faveur de ce prince de la Sainte Eglise, qui, pendant dix-huit années, a dirigé avec un zèle infatigable la

Sacrée Congrégation de la Propagande. Notre Institut doit un double tribut de reconnaissance à cet illustre cardinal qui s'est toujours occupé des affaires de notre congrégation. Il fut un ami dévoué de notre regretté Père Fondateur dont il comprit les douleurs et sympathisa à toutes les souffrances. La mort les réunit dans le ciel, pour la conquête duquel ils ont tant peiné, au cours de leur pèlerinage terrestre. Pour chacun, les sœurs offrirent de généreux suffrages.

Le cardinal Franchi, qui remplaça l'auguste défunt dans la haute fonction de Préfet de la Propagande, écrivait à notre Mère Marie-des-Sept-Douleurs : « Je continuerai, comme mon très regretté prédécesseur, à m'occuper de tous les intérêts de votre congrégation. » Que Dieu est bon ! Comme nous avons raison de vivre confiantes dans la Religion où nous ne sommes jamais orphelines : notre immortelle Mère, la sainte Eglise, veille sans cesse sur nous, et, avec quelle sollicitude !

* * *

Mgr Ignace Bourget, dont le zèle pour la gloire de Dieu augmentait en proportion de la diminution de ses forces physiques, travaillait alors à donner à la dévotion au Sacré-Cœur un éclat *inaccoutumé*.

Dès le mois de mai, une circulaire révélait les intentions du saint évêque. De plus, une lettre spéciale est adressée à Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez, dans laquelle Sa Grandeur accorde à la communauté de Saint-Laurent, et à tous ses établissements, le privilège de l'exposition du Très Saint Sacrement pour le jour de la fête du Sacré-Cœur, « afin que, ajoute Monseigneur, la dévotion au Sacré-Cœur soit de plus en plus connue. » Cette faveur est accueillie avec action de grâces. Les sœurs seront heureuses d'exposer au bon Maître les fervents désirs de leur âme ; elles éprouvent le besoin de prier pour le vénérable vieillard qui se sent ployer sous le poids des ans.

Cette lassitude de la vie le rapproche du repos éternel ; et, pour lui, « mourir serait un gain ». Mais, pour les sœurs...

elles perdraient leur Fondateur, leur Père, celui dont la Providence s'est servie pour donner à leur institut son existence dans le pays. Lui-même l'affirmait, d'ailleurs, à l'époque de son jubilé d'or, dans la réception qui lui fut donnée, par les RR. PP. de Sainte-Croix, au collège Saint-Laurent: « C'est moi, mes chers enfants, dit Sa Grandeur, en réponse à l'adresse qui lui fut présentée, c'est moi qui ai planté, pour ainsi dire, cet arbre dans la terre du Canada; Dieu a bien voulu le bénir, comme je l'ai béni moi-même. » Les Marianites gardaient l'espérance que le Sacré-Cœur entendrait leurs prières, et que le vénérable évêque vivrait encore de longues années.

La première procession du Très Saint Sacrement, dans la communauté, rend mémorable le 6 juin 1874. C'était un spectacle émouvant de voir se dérouler à travers nos corridors, dans la cour et dans notre cimetière, ce défilé de religieuses, de novices, d'élèves, dont douze premières communiantes, marchant à pas lents, toutes recueillies dans la prière, et précédant l'Hostie sainte que portait notre aumônier. Les endroits où Jésus passait étaient décorés le mieux possible; rien n'avait été épargné pour honorer le divin Maître, pour le consoler de la froideur et de l'indifférence des hommes...

Le parcours fut jonché de verdure et de fleurs printanières, tandis que les oraisons jaculatoires, les *Pater* et les *Ave* montaient vers le ciel! Au cimetière, la procession fit une halte: un joli reposoir y avait été préparé dans la chapelle funéraire; le chœur entonna un motet au Saint Sacrement. Jésus-Hostie, porté dans l'ostensoir, dut bénir les âmes de nos sœurs en attendant le grand jour de la résurrection. De retour à la chapelle, le *Tantum ergo*, termina cette pieuse démonstration envers la sainte Eucharistie.

* * *

Le 14 juin, la Mère provinciale, accompagnée de sœur Marie-de-Saint-Basile, se rendit à Notre-Dame-de-Grâce,

sur l'invitation expresse de M. le curé Maréchal; il les voulait présentes à l'installation des religieuses du Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe. La cérémonie fut des plus touchantes. A la récréation du soir, les représentantes de notre communauté racontèrent les choses édifiantes dont elles avaient été les témoins.

* * *

A peu de jours de là, sœur Marie-de-Sainte-Julie (Rodrigue) revenait mourante d'Alexandria, Ontario; et, selon les diagnostics du médecin, la chère sœur ne devait sortir de l'infirmerie que pour descendre dans sa tombe. Malgré sa jeunesse, la courageuse malade sourit à l'annonce de sa mort prochaine; elle verrait le ciel qui avait captivé sa jeune âme dès sa plus tendre enfance, et l'avait inclinée vers la vie religieuse. Elle mourut le 21 août, laissant dans sa communauté, qu'elle n'avait servie que quatre ans, le parfum de ses vertus de simplicité, de régularité et de grande charité. Elle partait quelques jours après la retraite annuelle, au lendemain des obédiences. La jeune sœur avait terminé sa carrière ici-bas; il lui restait à se souvenir, là-haut, de ses consœurs qui reprenaient la tâche de l'apostolat auprès des enfants.

* * *

Le 29 juillet, M^gr^ Goësbriand, évêque de Burlington, dans l'état du Vermont, honorait notre maison d'une visite, en compagnie de M. l'abbé Larochelle. Sa Grandeur fut d'abord reçue à la salle de communauté où elle entretint les sœurs de sa ville épiscopale, du bien à opérer dans ce milieu protestant et elle les exhorta à estimer leur double vocation de filles de la sainte Eglise et de religieuses éducatrices. La supérieure invita les distingués personnages à visiter l'académie dont ils parcoururent toutes les pièces avec un intérêt marqué.

Le 4 du mois d'août, l'obéissance appelait une jeune religieuse à s'expatrier: sœur Marie-de-Saint-Gabriel (Eugénie Piché), professe depuis trois ans seulement, irait par delà l'Atlantique, au berceau de la congrégation, porter aux petits enfants de la France sa part de dévouement et d'apostolat. Elle arrosa bien un peu de ses larmes la feuille d'obédience qui lui enjoignait d'aller si loin, si loin ! mais ses sœurs comprirent que la courageuse petite missionnaire devait payer ce tribut à la nature. Sous son costume religieux, battait un cœur qui ne sut point vieillir, une âme candide jusque dans la charge de supérieure générale qu'elle occupera plus tard. Petite de taille, agréable de figure, au teint toujours rose, elle attirait toutes les sympathies. En la voyant chacun disait: « Mais c'est une enfant! » Pourtant, cette enveloppe si frêle cachait un caractère ferme qui ne transigeait point avec le devoir ; aussi ses supérieures lui donnaient la mesure de leur confiance en lui imposant le sacrifice des missions d'outre-mer.

Elle partit de Saint-Laurent pour New York avec sœur Marie-de-Saint-James (Marg. Mc Kinnon). Là, elle rencontra deux Marianites de Sainte-Croix, de la Nouvelle-Orléans, qui se rendaient également en France.

* * *

Trois jours après ce départ, le 7 août, s'ouvraient les exercices de la retraite annuelle. Mgr Fabre vint, le 14, exhorter pieusement les retraitantes au travail de leur sanctification; le lendemain, jour de clôture, il présida la cérémonie de profession perpétuelle de sœur Marie-de-Saint-André (Joséphine McDonell), et donna le sermon de circonstance.

Dans les décrets insondables de la Providence, cette jeune professe devait vivre, douze années durant, aux côtés de sœur Marie-de-Saint-Gabriel qui venait de partir pour la France: l'une sera supérieure générale de la branche canadienne, l'autre, sœur Marie-de-Saint-André, sera sa première

assistante. L'avenir gardait soigneusement son secret. C'était sagesse: puisque la grâce n'arrive qu'avec la croix, mieux vaut ignorer la *croix* en attendant la grâce.

* * *

Le 27 août, le Conseil provincial souhaitait la bienvenue au révérend Père supérieur général des Jésuites et au révérend Père Lory, de la même compagnie. Ces éminents religieux français causèrent avec les sœurs des tristesses de la France, des œuvres d'éducation si fortement ébranlées là-bas, depuis 1870, et si florissantes dans notre pays. De leur entretien, les sœurs reçurent des lumières et de nouvelles connaissances qu'elles employèrent au bénéfice de la jeunesse confiée à leurs soins.

* * *

Un télégramme venu de New York annonçait aux sœurs que la très révérende Mère générale touchait enfin la terre ferme après une traversée des plus dangereuses. Plus d'une fois, elle s'était crue, avec ses compagnes, au dernier moment. La crainte de ne plus jamais revoir ses filles d'Amérique, avait envahi son cœur; mais la douce Etoile de la mer avait pris les voyageuses sous sa protection et les guidait sûrement.

La bonne Mère ramenait de France sœur Marie-de-Sainte-Rose-de-Lima, canadienne, partie de Saint-Laurent, le 13 juillet 1870. Maîtresse de piano durant quatre années au Mans, elle continuerait le même office au pensionnat de Saint-Laurent. Cette chère sœur arriva de New York le 12 septembre, d'où elle ramenait deux élèves. Elle annonça ainsi la date précise de l'arrivée de la Mère fondatrice à Saint-Laurent: le 19 septembre.

Au jour convenu, mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez et sœur Marie-de-Saint-Julien (Dagenais), supérieure de la maison de Saint-Liguori, à cette époque, se rendent à notre académie Saint-Ignace pour rencontrer la vénérable

visiteuse et l'amener à Saint-Laurent où maîtresses et élèves sont sur le *qui-vive*. Placées en bel ordre dans la cour et les escaliers, leurs regards plongent aussi loin que possible pour découvrir la voiture qui ramène la mère tant désirée. Enfin, la voilà!... Les cœurs battent à se rompre. Mais, ô déception! La bonne mère n'est pas dans la voiture! « Il lui a été impossible de quitter New York au jour désigné ». Hélas! que faire, en pareille occurrence? Que faire? Mais, se résigner et *attendre encore!*... Heureusement l'attente ne fut pas longue; trois jours plus tard, le 22, notre très honorée Mère se trouvait au milieu de nous. Après les souhaits de bienvenue et les premières démonstrations de la piété filiale et religieuse, toute la communauté se rendit à la chapelle pour la bénédiction du Très Saint Sacrement et le chant du *Te Deum*. Mère Marie-des-Archanges, supérieure de l'asile Saint-Vincent-de-Paul, à New York, accompagnait notre Mère générale, ainsi que sœur Marie-de-Sainte-Mélanie [3], venue de France.

Les élèves réclamant leur part de joie, les bien-aimées visiteuses ne tardèrent pas à paraître dans la salle de réception. Comme on était à la veille de la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs, patronne de la communauté et de la supérieure générale, aux souhaits de bienvenue, on joignit les vœux de fête. Les pensionnaires offrirent en cadeau une *fleur de lis*, une *feuille d'érable* et une *feuille de trèfle* dissimulant des pièces d'or dont le montant s'élevait à quarante dollars. Ce témoignage de délicatesse toucha profondément le cœur si tendre de la bonne Mère; elle félicita les jeunes filles, les remercia cordialement et leur dit un doux « au revoir » dans leurs classes respectives.

Mère Marie-des-Archanges demeura six jours à Saint-Laurent et, le 28, elle retourna à New York, en compagnie de madame Collins venue avec elle, le 22 septembre.

[3] Il ne faut pas confondre cette religieuse avec sœur Marie-de-Sainte-Mélanie (Perrin), religieuse canadienne, d'ailleurs décédée au Mans, le 3 septembre 1870.

Notre très active Mère Marie-des-Sept-Douleurs ne tarda pas à suivre l'itinéraire tracé par son mandat; dès le 29, elle commença la visite des maisons, toujours accompagnée de la Mère provinciale. Il était convenu que ces visites dureraient jusqu'à la fin du mois d'octobre, mais on reviendrait de temps à autre à Saint-Laurent.

Le séjour de notre très honorée Mère en Amérique ne devait pas se prolonger: depuis la mort du regretté Fondateur, elle ne pouvait guère s'éloigner du berceau de l'institut et, il lui fallait partager son temps entre les diverses provinces: Montréal, New-York, Nouvelle-Orléans. On profita de sa présence, pour admettre à la profession deux jeunes novices dont le temps de probation était terminé.

Le 4 novembre, Monseigneur présidait la cérémonie: sœur Marie-de-Sainte-Flavie (Kavanagh) et sœur Marie-de-Saint-Clément (Rodrigue) émettaient les vœux perpétuels; Mlles Joséphine Marcotte et Célina Rodrigue recevaient le saint habit avec les noms de sœurs Marie-de-Saint-Fabien et Marie-de-Saint-Cyrille.

* * *

Profitant encore de la présence de notre très honorée Mère générale, Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez demande qu'un service solennel soit chanté pour le repos de l'âme de notre vénéré Père Fondateur. A ce service assistent la supérieure de chaque maison avec une de ses sœurs. Malgré l'aspect funèbre de la fête, les missionnaires éprouvent beaucoup de bonheur de se revoir.

* * *

Sur le point de quitter Saint-Laurent, Mère Marie-des-Sept-Douleurs voulut faire de la fête du pensionnat (le 21 novembre), un jour inoubliable. Elle accepta l'invitation des grandes pensionnaires qui désiraient la voir à leur table, au dîner. La Mère provinciale et les maîtresses prirent aussi place parmi les élèves. Cette condescendance causa aux jeunes filles une joie débordan-

te, qui suspendit l'appétit au lieu de l'activer : le plaisir et l'honneur étant le meilleur aliment *pour ce repas.* Après ces agapes familiales, l'excellente Mère passa dans les salles de récréation où elle distribua des images et des médailles. Les petites l'entouraient, voulaient la retenir, lui baisaient les mains; l'impression fut telle que certaines de ces enfants, aujourd'hui religieuses sexagénaires, en parlent encore comme d'un fait récent.

* * *

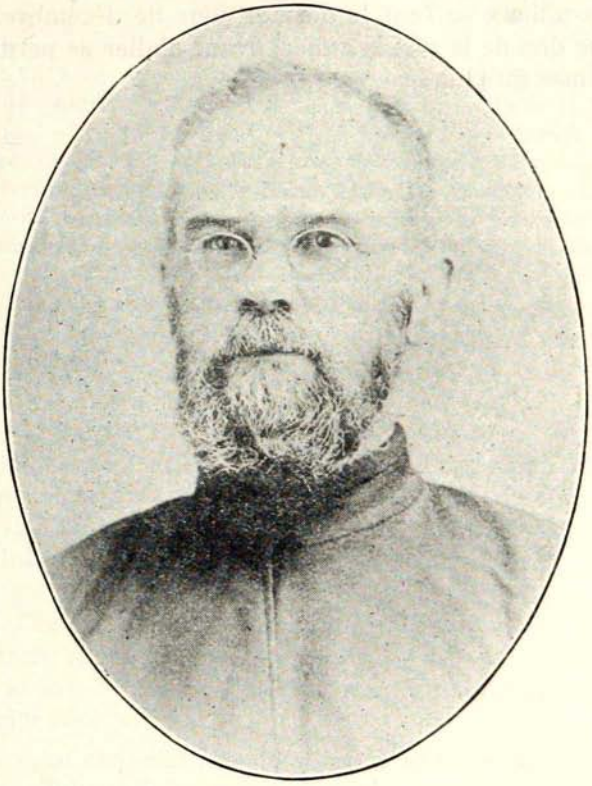
Le soir, il y eut une séance présidée par le bon abbé Martineau, notre chapelain. Ce fut pour ainsi dire la dernière note gaie que l'on entendît en l'honenur de notre bien-aimée Mère fondatrice. Trois jours plus tard, le 24 novembre, elle quittait Saint-Laurent; mais comme pour atténuer le chagrin de ses filles et les aider à accepter le sacrifice, elle leur dit en les embrassant: « Je reviendrai, mes filles, oui, je vous reverrai encore, ici même, et bientôt. » Elle s'éloigna, la tendre Mère, avec sa compagne de voyage, sœur Marie-de-Sainte-Mélanie, et, nous pouvons le dire, sans exagérer, elle emportait le cœur de ses filles du Canada...

* * *

Pour répondre aux intentions de M^gr^ Bourget, les sœurs s'enrôlèrent, ce jour-là même (24 novembre), dans l'association de la GARDE D'HONNEUR du Sacré-Cœur. Tous les noms furent inscrits sur le *Cadran-horaire,* dévotion qui se continue dans la congrégation. Alors, comme aujourd'hui, le mot d'ordre était: « Il faut qu'Il règne! » En lisant les lettres circulaires de notre pieux évêque, nous comprenons quelle forte impulsion cette grande dévotion a reçue de son zèle ardent.

La mi-décembre apportait une dépêche annonçant l'arrivée de notre révérende Mère générale à la Nouvelle-Orléans. « Voyage heureux », mandait le télégramme; ces deux mots suffisaient pour tranquilliser les esprits.

Encore un nouveau chagrin attend les Marianites de Sainte-Croix! Elles ne peuvent, ni ne doivent oublier qu'elles ont nom: *Filles de la Croix* et que leur patronne est *la mère des Douleurs*. Notre digne chapelain, l'abbé Martineau,

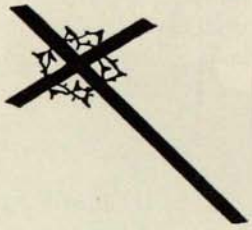


M. l'abbé MARTINEAU,
de septembre 1873 à décembre 1874,
premier chapelain diocésain.

annonce à la Mère provinciale, la détermination qu'il a prise d'entrer au noviciat des RR. PP. Jésuites. Les sœurs admirent la généreuse résolution du père spirituel, mais elles en sont grandement contristées. Elles ont trouvé en l'abbé

Martineau un guide sage, dévoué et discret. Il a accompli au milieu des religieuses et des enfants un bien inappréciable. Le témoignage de reconnaissance que lui offrent maîtresses et élèves ne peut égaler le sacrifice que toutes acceptent avec soumission à la volonté de Dieu.

Les adieux se font le dernier jour de décembre. C'est l'ultime don de la *vieille année*, avant d'aller se perdre dans les abîmes du passé!



CHAPITRE VINGT-ET-UNIÈME

SOMMAIRE: **1875.** — Arrivée du nouveau chapelain, l'abbé Proulx. — Décès de sœur Marie-de-Saint-Bernard et de sœur Marie-de-Saint-Antoine. — Une prise d'habit. — Mgr Bourget et le jubilé. — La Mère provinciale à New York. — Les Carmélites à Saint-Laurent. — Ouverture du jubilé. — Décès de Joséphine Prévost. — Consécration au Sacré-Cœur. — Fête du chapelain. — Vœux des missions étrangères. — Réouverture des classes. — Legs de M. Connell. — Décès de sœur Marie-de-Sainte-Geneviève. — Fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs. — Départ du Chapelain. — Son successeur: l'abbé Malo. — La communion réparatrice est établie dans la communauté.

ARRIVÉE, DÉPART!... Voilà bien la vie avec ses multiples antithèses... Le 2 janvier, l'excellent abbé Martineau vient nous présenter son successeur, M. l'abbé J.-B. Proulx. La Mère provinciale et sœur Marie-de-Sainte-Thérèse lui souhaitent la bienvenue. Ces deux femmes intelligentes ont bientôt compris que le bon Dieu est libéral à l'égard de la communauté ; que sous la direction du docte abbé Proulx, le travail de la vie intérieure s'opérera et que les âmes continueront, dans une voie sûre, leur marche vers le bien.

Le nouveau chapelain eut d'abord à exercer son ministère auprès d'une religieuse mourante qui, depuis treize ans, avait successivement occupé les charges de maîtresse de classe, de préfète des études, de supérieure, d'assistante et de secrétaire; nous voulons parler de sœur Marie-de-Saint-Bernard (Jolly) dont il a été souvent question depuis 1865.

Atteinte de phtisie pulmonaire, le mal offrait depuis quelques semaines des symptômes alarmants. Le médecin déclara que l'heure était venue de préparer la chère sœur

à recevoir les derniers sacrements. M. l'abbé Proulx fut chargé de cette délicate et pénible mission; il y mit tout le tact et toute la charité qu'on était en droit d'attendre d'un cœur de prêtre. La pieuse malade entendit courageusement la *sentence suprême*, qu'elle avait prononcée elle-même, contre elle-même, plus d'une fois. Elle ne s'était jamais fait illusion sur son état. Le 10 janvier, elle recevait l'Extrême-Onction et le saint Viatique avec les meilleurs sentiments de foi et de piété. On pleurait autour de la mourante, mais elle, souriante, tenait les yeux fixés sur le crucifix, ou sur l'image de la Vierge des Douleurs. De ces deux foyers, jaillissait le bonheur intense dont son âme était comblée.

Pourquoi craindrait-elle? Elle avait aimé Jésus, la croix, la très sainte Vierge. Pour Dieu seul, elle avait sacrifié tout ce qui tient le plus au cœur ici-bas: la famille et la patrie. Ne connaissait-elle pas la parole du Maître: « Quiconque abandonnera pour moi son père, sa mère . . . aura la vie éternelle. » Une confiance aussi forte que sa foi remplissait son âme. Dans l'abîme insondable du Cœur de son Epoux divin, elle avait jeté ses faiblesses journalières, jamais plus il n'en serait question au redoutable tribunal. Deux jours plus tard, le 12 janvier 1875, elle s'éteignait dans cette paix suave.

Nous extrayons des chroniques l'appréciation qu'en donne sa remplaçante, dans la charge de *chroniqueuse*, — sœur Marie-de-Sainte-Thérèse: « Cette chère défunte, dans le monde, Marie Jolly, remplissait l'office d'assistante et de secrétaire provinciale depuis plusieurs années; elle n'a cessé, un seul instant de travailler avec le plus grand zèle aux intérêts de notre chère congrégation, et en particulier de cette province à laquelle elle a rendu de grands services. Elle savait toujours s'oublier elle-même, lorsqu'il s'agissait de faire plaisir à ses sœurs, qu'elle aimait sincèrement. Aussi emporte-t-elle dans sa tombe les regrets de toute la communauté. Puissent nos prières inspirées par une vive reconnaissance, lui obtenir de jouir bientôt du bonheur que sa vie d'abnégation et de dévouement lui a mérité. »

Elle était née en France, le 1er octobre 1839, elle mourut dans la trente-sixième année de son âge.

A la fin du même mois, une autre tombe s'ouvrit: la mort moissonnait notre chère sœur Marie-de-Saint-Antoine (Kavanagh) qui, malgré sa faible santé, remplissait depuis quinze ans l'importante, mais difficile fonction, de *maîtresse des petites* et avec quel dévouement!

« Elle fut toujours remarquable, disent les chroniques, par sa parfaite régularité et son grand respect pour les observances religieuses. » Puissions-nous toutes, après notre mort, mériter que l'on dépose sur notre tombe ce simple tribut de louanges: « Elle a toujours été fidèle dans les petites choses ». Ainsi nous aurions la certitude d'entendre le suprême appel du Maître: « Viens, bonne et fidèle servante, entre dans la joie de ton Seigneur ».

* * *

Pour remplacer celles qui venaient de descendre dans la tombe, la bonne Providence envoyait à la communauté Mlles Catherine Williams et Marie Cadieux: elles prirent l'habit de Sainte-Croix, le 7 février 1875, et reçurent les noms de sœurs Marie-de-Saint-Antonin et Marie-de-Sainte-Clémentine. Le même jour, sœurs Marie-de-Sainte-Romaine et Marie-de-Saint-Théophile, [1] prononçaient les vœux perpétuels en présence de M^gr^ Fabre.

La fête de profession coïncidait avec la clôture de la retraite des élèves qui avait été prêchée, en français, par M. l'abbé Proulx, notre bon aumônier et, en anglais, par le révérend Père Conillau, jésuite.

* * *

L'année 1875 allait être célèbre en raison du jubilé universel. Le 13 mars, M^gr^ Bourget, dans un mandement adres-

[1] La première vit encore en 1930; la seconde est décédée le 1er mai 1929. Toutes deux se sont dévouées, 50 années durant, pour leur congrégation qui a célébré leur jubilé d'or. Cet hommage leur était justement dû...

sé à tous les fidèles de son diocèse, publiait l'Encyclique de Notre Très Saint-Père le Pape, Pie IX, concernant ce jubilé. Mais Monseigneur, dans son zèle pastoral pour la portion privilégiée de son troupeau, adressa une lettre spéciale aux communautés religieuses, dans laquelle il indiquait les moyens de profiter d'une si grande faveur et de contribuer au salut des âmes pendant cette année de bénédiction. Ces moyens étaient: *l'esprit de prière, la vie de sacrifice et l'observation fidèle de nos saintes règles.*

Le dimanche de la Passion qui tombait, cette année-là, le 14 mars, les cloches des églises sonnèrent à toute volée, durant une demi-heure, pour annoncer l'ouverture de la *grande année jubilaire.* Les Marianites chantèrent le *Veni Creator* selon les intentions du premier Pasteur du diocèse. Pour répondre dignement à l'appel miséricordieux de notre Mère, la sainte Eglise, il leur fallait, le secours du divin Esprit, afin de puiser plus abondamment dans les trésors ouverts à l'immense famille catholique.

Nous touchions à la fin de la sainte Quarantaine; le dimanche des Rameaux fut célébré solennellement dans notre chapelle, pour la *première fois* témoin de cette démonstration du culte extérieur. Il en fut ainsi pour les exercices de la semaine sainte. Combien les sœurs se réjouissaient intérieurement de pouvoir suivre les rites sacrés: elles en étaient privées depuis nombre d'années!

Tandis que nous jouissions en paix de tant de faveurs et privilèges répandus sur notre vie, l'âme de notre pieux évêque était plongée dans une angoisse profonde. Un prêtre apostat, connu dans tout le pays, semait le scandale dans la ville et les campagnes, et vomissait les plus infâmes blasphèmes contre la divine Eucharistie, la Vierge immaculée et tout ce qu'il y a de plus sacré dans l'Eglise du Christ.

En cette pénible circonstance, M^gr^ Bourget adresse aux communautés une lettre pastorale, datée du 25 mars 1875; il supplie les religieuses de travailler à la réparation par leurs prières, leurs gémissements et leurs amendes honorables. Dans les termes les plus émouvants, il fait compren-

dre aux âmes consacrées les motifs pressants qu'elles ont de réparer et de faire pénitence pour arrêter les fléaux du ciel que provoquent les crimes de la terre. Il termine en suggérant une pratique journalière de réparation: *Faire ce qui déplaît et ne pas faire ce qui plaît.*

Les sœurs acceptèrent de plein gré, ainsi que leurs élèves, les vues de Monseigneur. Elles ne trouvaient plus rien de pénible: pénitences, mortifications, travail, prières prolongées. Il fallait faire violence au ciel; puis, consoler le Cœur de Jésus et celui de leur évêque...

* * *

Nous avons pu remarquer que depuis la mort de sœur Marie-de-Saint-Bernard, en janvier, l'office d'assistante provinciale se trouvait vacant; le conseil général combla le vide en nommant, à cette charge, le 1er avril, sœur Marie-de-Saint-Raphaël. La chère sœur était alors supérieure de la maison Saint-Ignace, à Montréal. Or, à cause du dérangement considérable que devait occasionner le départ de la supérieure, à la fin d'une année scolaire, il fut décidé que la nouvelle assistante resterait à son poste, mais qu'elle se rendrait à la maison provinciale, pour le conseil, tous les quinze jours.

Le 12 avril, Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez recevait une lettre de notre très honorée Mère générale, encore à la Nouvelle-Orléans; elle écrivait: « Malgré mon extrême désir de retourner à Saint-Laurent, dire un dernier adieu à mes chères filles, comme je le leur avais fait entendre en les quittant, je me vois contrainte de manquer à ma parole; j'en suis peinée et dites-leur bien tous mes regrets! Les nombreuses questions à régler m'ont trop attardée ici, et le conseil général me réclame au Mans pour la mi-mai. »

Toutefois, Mère provinciale, invitée à se rendre à New York pour rencontrer la vénérable Mère générale, partit de Saint-Laurent le 26 avril; elle se trouva au rendez-vous

fixé par la Mère fondatrice qui devait s'embarquer pour la France le 1er mai. Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez prolongea son séjour dans la grande cité pour régler certaines affaires urgentes, concernant les élèves. Elle revint à Saint-Laurent brisée de fatigue. L'activité débordante de cette femme énergique ébranlait sa frêle santé. Elle sentit ses forces l'abandonner et sur l'ordre du médecin, il lui fallut garder la chambre.

* * *

A cette époque, les religieuses Carmélites, venues de Reims, pour fonder un monastère à Montréal, avaient reçu de Mgr Bourget l'autorisation de visiter toutes les communautés de la ville, avant que de s'enfermer dans leur cloître. Le 11 mai, elles arrivaient à Saint-Laurent, sans être attendues. Sœurs Marie-de-Sainte-Hortense, Marie-de-Sainte-Scholastique et Marie-de-Sainte-Thérèse les reçurent au parloir. Après avoir salué ces femmes héroïques, et les avoir félicitées du choix que le bon Dieu avait fait d'elles pour établir un Carmel au Canada, nos sœurs exprimèrent leur plaisir de recevoir des filles de Sainte-Thérèse. Puis, les vénérables visiteuses furent conduites dans la chambre de la Mère supérieure. Quel n'est pas l'étonnement de la Mère Séraphine-du-Cœur-de-Jésus, prieure, quand, dans la personne de Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez, elle reconnait une ancienne compagne de classe; alors, notre Mère de se mettre à genoux, malgré sa faiblesse, et de demander à la Mère prieure de vouloir bien la bénir. Celle-ci s'exécute, mais exige la même faveur de la Mère provinciale. La durée de cette scène passa vite, mais elle ne s'effaça pas de la mémoire des témoins.

Après quelques minutes d'entretien, que le cœur eût bien voulu prolonger, les deux compagnes d'enfance se séparèrent... Marie-Jenna disait: « *Quand je vois une rose blanche, je revis tous mes printemps* ». Quelle jeunesse délicieuse ont dû revivre ces deux belles âmes dans le court

espace de leurs embrassements!... On passa ensuite à la salle, où la communauté réunie attendait. Ces bonnes Carmélites se montrèrent d'une amabilité et d'une simplicité admirables.[2] « Nous nous connaissons à peine, disent les chroniques et nous nous aimons déjà. » De la salle on se rendit à la chapelle, pour assister à la bénédiction du Très Saint Sacrement. En quittant le lieu saint, on alla chez les pensionnaires, très *anxieuses* de voir des Carmélites, sans voile et sans grille. Au nom des élèves, M. l'abbé J.-B. Proulx, chapelain, souhaite la bienvenue aux bonnes religieuses. Il dit combien nos enfants sont heureuses de les voir, et comme elles apprécient ce bonheur inattendu.

Si nos élèves eussent été prévenues, les extraordinaires visiteuses ne seraient pas parties sans apporter un souvenir de leur passage au pensionnat. Deux vénérables citoyens de Montréal, MM. F.-X. Lanthier et Louis Thibault,[3] se firent un honneur de s'arracher à leurs occupations pour conduire les pieuses moniales dans les diverses communautés de Montréal.

* * *

Le 13 mai, M^gr^ Fabre présidait une cérémonie de vêture: M^lles^ Lizzie McKinnon et Mélina Laliberté, après avoir étudié leur vocation durant les mois de postulat, se fiançaient à Jésus-Christ. Le nom nouveau, qu'elles porteront désormais, cachera celui qui les désignait dans le siècle, symbole de la séparation totale de l'âme religieuse et du monde. La première fut nommée sœur Marie-de-Sainte-Eusébie, la seconde, sœur Marie-de-Sainte-Adèle.

La dernière ne passa que dix ans dans la communauté. Sa mort prématurée causa un vif chagrin et dérouta bien des espérances. Femme intelligente et douée du véritable esprit religieux, elle attira bientôt l'attention des supé-

[2] Rapport de sœur Marie-de-Saint-Firmin.

[3] M. Thibault avait fait la traversée du Hâvre à Montréal avec les Carmélites.

rieures. En dépit de sa jeunesse, elle avait déjà gravi quelques degrés de la hiérarchie monastique: c'est elle qui, en 1882, succéda à sœur Marie-de-Saint-Basile, à Sainte-Rose, comme supérieure; elle ne comptait alors que quatre ans de vœux perpétuels. La jeune supérieure ne supporta pas longtemps le fardeau de l'autorité. Le conseil rappela sœur Marie-de-Sainte-Adèle à la maison générale au mois d'août 1883, où elle fut chargée de la direction du pensionnat, poste qu'elle n'occupa qu'une année.

Au mois d'août 1884, le médecin prescrivit un repos complet. L'infirmerie fut son dernier stage: après treize mois, la tuberculose terminait son œuvre, et la jeune sœur descendait dans la tombe emportant les regrets de toutes celles qui l'avaient connue. Les desseins de Dieu ne sont pas les nôtres et nous n'avons pas le droit de lui demander raison de son bon plaisir; cette chère âme nous est utile là-haut...

Sa compagne, sœur Marie-de-Sainte-Eusébie, vit encore dans la communauté. Après avoir été professeur des grandes élèves durant plusieurs années, elle dirigea diverses maisons; aujourd'hui, les infirmités se font sentir, ce qui ne la prive pas, cependant, du plaisir de communiquer à ses sœurs une large part de son érudition; elle rend d'immenses services aux études anglaises. [4]

* * *

Le 24 mai, l'ouverture de « l'année sainte » nous favorise d'une grand'messe solennelle, d'un magnifique sermon par notre chapelain, sur l'importance du jubilé. A l'issue de la messe, la procession défila dans la cour et le parterre du pensionnat; MM. les abbés Godin, professeur à l'école normale, Kavanagh, chapelain des Sœurs de la Providence et Thérien, chapelain des Frères de la Charité, suivaient l'officiant en chantant les litanies des saints.

De retour à la chapelle, M. l'abbé Thérien donna une instruction sur la dignité et les devoirs de l'Enfant de

[4] Le 15 août 1930, elle célèbre son « jubilé d'or ».

Marie; puis, quelques jeunes filles furent reçues dans la congrégation de la sainte Vierge. La bénédiction du Très Saint Sacrement donnée par M. l'abbé Godin, termina cette matinée si richement employée.

Durant les quinze jours qui suivirent, la communauté et les élèves parcoururent processionnellement les stations du jubilé.

* * *

Le mois de juin se levait! Sur la demande de Mgr Bourget, le mois du Sacré-Coeur est célébré avec la même pompe que le mois de Marie. Dès le premier jour, Sa Grandeur avait demandé que le clergé et les communautés religieuses s'unissent à la consécration au Sacré-Cœur ; le monde entier s'associerait le 16 juin, second centenaire de l'apparition du Sacré-Cœur à la bienheureuse Marguerite-Marie, et trentième anniversaire de l'élection de Notre Très Saint-Père le Pape, Pie IX. Les sœurs entrèrent pleinement dans les vues de leur évêque, lesquelles cadraient bien, d'ailleurs, avec leurs propres aspirations.

Un autre événement remarquable de ce béni mois, ce fut la première communion de vingt-deux fillettes. Cette cérémonie, la plus belle et la plus imposante que l'on ait jamais vue, dans notre chapelle, eut les suites les plus consolantes aux yeux de la foi. Laissons parler les *chroniques*:

« Le 8 juin, une de nos enfants (Joséphine Prévost) qui s'était préparée à sa première communion avec une ferveur remarquable chez une enfant de son âge, tombe malade et son état inspire aussitôt des craintes. Le médecin appelé déclare que la maladie est grave. Cette petite, si heureuse le jour de sa première communion, avouait à une de ses compagnes qu'elle serait contente de mourir. « Je l'ai demandé au bon Dieu, ajoutait-elle, quand il est venu dans mon cœur. »

« La malade se trouve si bien au couvent, qu'elle ne témoigne aucun regret de n'être pas soignée par sa bonne maman; elle souffre beaucoup et avec une patience qui édi-

fie les infirmières. Elle répète à tous moments: « Je veux mourir maintenant que le bon Dieu a pardonné tous mes péchés. » Le 10 juin, elle reçoit l'Extrême-Onction en présence de ses maîtresses et de ses compagnes qui l'assistent de leurs prières. A l'aumônier qui lui demande si elle est contente de mourir, elle répond toujours d'une manière affirmative. Pendant que le prêtre lui administre les derniers sacrements, la chère petite malade tient ses yeux levés au ciel.

« Le lendemain à sept heures et trente minutes, à la même heure où, huit jours auparavant, elle avait eu le bonheur de faire sa première communion, notre chère petite allait fêter au ciel l'octave du plus beau jour de la vie.

« Vers six heures du soir, M. l'aumônier chante un *Libera* pour le repos de l'âme envolée. Pour l'édification de ses compagnes, notre dévoué chapelain fait l'éloge de cette enfant qu'il avait préparée à la mort, et assistée jusqu'aux derniers moments. Les parents en sont grandement consolés. L'immense chagrin que la nature éprouve en voyant descendre dans la tombe des êtres bien-aimés, se trouve amoindri à la pensée de la pieuse préparation qui a précédé le lugubre départ.

« Les parents conduisent ensuite le corps à Montréal à la résidence de la famille. Les élèves, revêtues de leur uniforme, suivent le corbillard jusqu'à l'extrémité du village. Cette journée laisse dans l'âme de nos écolières une impression qu'elles n'oublieront jamais . . . »

* * *

Le jour fixé pour la consécration au Sacré-Cœur était arrivé. Dès la veille, les sœurs se dévouèrent à qui *mieux mieux*, pour décorer le parcours de la procession. Car, selon le désir des sœurs, rien ne manquerait à la glorification du Roi d'amour. Afin de rendre ce jour plus solennel, il y eut grand'messe, sermon et procession dans les cours et dans le cimetière, où l'on avait dressé un autel au Sacré-Cœur. La procession s'arrêta devant l'autel improvisé et le

chapelain, s'adressant à l'auditoire groupé autour de lui, laissa tomber de son cœur d'apôtre, ces paroles touchantes: « Mes sœurs, mes enfants, suspendez vos pieux cantiques, interrompez le cours de vos prières et arrêtons-nous en cette retraite silencieuse de la mort, au milieu de ces tombes couvertes de verdure et de fleurs; sous ce beau ciel si pur, à l'ombre des grands arbres, ne vous sentez-vous pas enivrées de douceurs? Ne vous sentez-vous pas portées à répéter avec l'apôtre Pierre: « Seigneur, qu'il fait bon d'être ici!... »

Puis, le prédicateur rappelle les sublimes scènes de l'apparition du 16 juin 1675, à Marguerite-Marie, sa fidèle amante. « Voilà ce cœur qui a tant aimé les hommes », s'écriait alors l'amour méconnu. Aujourd'hui ce cri a été entendu: en ce 16 juin 1875, à l'appel du Souverain Pontife, toute la catholicité se lève et se prosterne au pied des autels, elle dit à Jésus: « Voici nos cœurs, nous vous les consacrons à jamais! »

En outre, cette fête coïncide avec la clôture du grand jubilé. L'éloquent orateur révèle à l'assistance la sainte émotion qu'il a éprouvée chaque jour de cette dernière quinzaine: « Comme il m'était doux, dit-il, d'assister à vos pieuses visites au Saint Sacrement, de voir défiler dans vos corridors ces longues et lentes processions; d'entendre dans le grand silence de la maison l'écho monotone de vos *Ave Maria*.

« Ayons confiance, continuons nos prières, les grâces du jubilé pèseront beaucoup dans les destinées du monde. Répétez souvent ce cantique que vous chantiez tout à l'heure avec tant d'âme: « Sauvez Rome et le Monde, par votre Sacré-Cœur. » [5]

Cette mémorable journée se termina à la chapelle par la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Depuis plusieurs jours, nos élèves tenaient le cœur fixé

[5] Notes de sœur Marie-de-Saint-Firmin (Copping).

sur le 22 juin, date consacrée à la reconnaissance et au respect: notre nouveau chapelain avait pour patron le saint si aimé des canadiens-français. Les pensionnaires anticipèrent de quelques heures la fête de saint Jean-Baptiste. Avant les premières Vêpres, elles chantèrent à leur digne Père leur joie, leurs vœux et leur filiale gratitude. Comme cadeau de fête, elles lui présentèrent un bréviaire.

* * *

Ce jour-là même, avait lieu à l'église paroissiale la confirmation des enfants. Les premières communiantes du pensionnat se joignirent à ce groupe. M^gr^ Fabre procura de nouveau aux sœurs le plaisir et l'honneur de sa visite. Il vint au couvent avec le révérend Père Véniard, c. s. c., curé, et quelques autres prêtres. Comme l'année scolaire touchait à sa fin, Sa Grandeur souhaita aux maîtresses de prendre un repos bien mérité, de se retremper dans la ferveur des observances religieuses et de fortifier les liens de la charité fraternelle, source profonde de bonheur pour les communautés.

Le dernier jour du mois, le pensionnat se trouvait vide. En reportant les regards en arrière, les institutrices purent se rendre compte que, en maintes occasions, leur était venu du Tabernacle, un aliment divin qui soutenait leurs forces. Pour résister sans faiblir, dans les luttes journalières à soutenir avec soi-même, ou avec une jeunesse bouillante et trop souvent récalcitrante, un secours supraterrestre s'était fait sentir à l'heure opportune. Dans une commune prière, elles exhalèrent leurs actions de grâces au divin Epoux. Les mêmes appuis leur étaient assurés pour l'avenir; alors pourquoi l'appréhenderaient-elles? ... Puis, dans cet oasis, que l'on appelle les exercices spirituels n'affermiraient-elles pas le programme à suivre pour le travail de leur *sanctification personnelle?*

Le jour de la clôture de la retraite, en présence de Mgr Fabre, dix-sept sœurs ajoutaient aux trois vœux ordinaires, celui des missions étrangères. [6]

* * *

Le temps emportait les jours dans une course vertigineuse!... Il fallait déjà penser au recrutement pour la prochaine année scolaire.

Sœurs Marie-de-Sainte-Thérèse et Marie-de-Saint-Raphaël partent pour New York, vers le 20 août, d'où elles reviennent le 2 septembre, avec vingt élèves. Elles rapportaient la somme de quatre mille dollars, légués à notre congrégation par le testament de notre insigne bienfaiteur, feu M. Connell. Toute la communauté s'empressa d'offrir de pieux suffrages pour le repos de l'âme du vénéré défunt qui, de là-haut, continuait à nous protéger.

* * *

Le même jour, arrivait du Mans l'acte de visite de notre très honorée Mère générale, riche de conseils propres à exciter la ferveur dans l'accomplissement de nos devoirs de religieuses. Elle exhortait *encore et toujours* à l'esprit de soumission et d'obéissance, à la fidèle observance des constitutions. Notre dévouée Mère semblait trouver bien lourde la responsabilité qui lui incombait, surtout depuis la mort de notre regretté Fondateur.

Ces judicieux avis apparurent aux sœurs comme le corollaire de toutes les faveurs spirituelles reçues au cours des vacances; elles partiraient bientôt pour leur mission respective et cette voix de leur Mère redirait, au besoin, à l'oreille de leur cœur, cette parole de Bossuet: « Ma fille, il faut être fidèle... malheur à qui ne l'est pas!... »

[6] Dans l'après-midi, Sa Grandeur présidait une autre cérémonie: sœur Marie-de-Saint-Edouard (Desjardins), faisait sa profession perpétuelle et Mlles Eudoxie Paquin et Janet Campbell prenaient l'habit de Sainte-Croix; elles seront appelées désormais: sœurs Marie-de-Sainte-Dorothée et Marie-de-Sainte-Sophie (1876).

Un deuil assombrit le début de l'année scolaire: Sœur Marie-de-Sainte-Geneviève (Moisan), retenue à l'infirmerie depuis quelques semaines seulement, nous quittait, calme et paisible, pour aller vivre avec le bon Dieu qui seul peut donner un bonheur durable. La malade attribuait sa grande confiance aux grâces extraordinaires du jubilé. Au reste, cette chère sœur avait toujours été remarquable par son exacte fidélité aux moindres observances, et son dévouement aux œuvres de la communauté.

A cette époque, notre règle prescrivait un silence absolu à la mort d'une religieuse et chaque jour, on récitait l'office des morts auprès de la dépouille mortelle. Or, notre chère sœur Marie-de-Sainte-Geneviève était décédée la veille de la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs; le silence fut gardé *quand même*, et notre fête, de toute première classe, se passa dans le recueillement et la prière auprès d'un cercueil. Cette pieuse coutume fut abolie, avec l'autorisation de M^gr^ Fabre, au mois d'août 1890, à la mort de notre jeune sœur Marie-de-Précieux-Sang (Chisholm) qui décéda le 14 août, veille de la clôture de la retraite annuelle. « A l'avenir, avait dit Sa Grandeur, quand une religieuse mourra, réjouissez-vous, c'est une sainte de plus au ciel et récitez le *Te Deum.* »

* * *

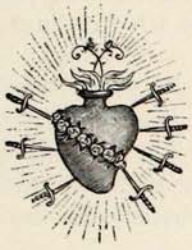
Après le deuil, un départ: à la mi-décembre 1874, nous saluions l'arrivée de M. l'abbé Proulx, comme chapelain; et voilà, que douze mois ne se sont pas encore écoulés, qu'il nous quitte pour entrer, comme son prédécesseur, dans un noviciat. Religieuses et élèves expriment leurs regrets à ce digne prêtre qui s'est donné entièrement aux âmes durant son séjour au milieu de nous. Des prières ferventes l'accompagneront dans son nouveau genre de vie. Mon Dieu! la prière, c'est la monnaie du pauvre et la seule qui ait cours dans les banques célestes!

Avant que de s'enfermer dans la solitude, M. Proulx prit quelques jours de congé et, le 22 octobre, il re-

venait au couvent pour nous dire un dernier adieu; le soir même, il entrait au noviciat des RR. PP. Oblats à Lachine. Monsieur Malo, prêtre-missionnaire, le remplaça dans les fonctions de chapelain.

* * *

Mgr Bourget, qui avait donné à la dévotion des Quarante-Heures une solennité toujours croissante, établissait, vers la fin de novembre, la communion réparatrice dans toutes les communautés religieuses et même, parmi les fidèles, en souvenir du *jubilé* et en *réparation* des outrages sanglants que Notre-Seigneur reçoit continuellement dans son Sacrement d'amour. Cette dévotion fut accueillie avec un pieux enthousiasme; les sœurs la considérèrent comme devant mettre le comble à tant de grâces obtenues au cours de cette mémorable année jubilaire.



CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME

SOMMAIRE: **1876.** — Visites de plusieurs membres du clergé. — Mois de mars solennel. — Le chanoine Lamarche et les examens. — L'abbé Malo se donne aux missions étrangères.— Fin du deuxième triennat de Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez. — Vêture et profession. — Visite de Mgr Fabre. — Fondation du couvent de Sainte-Rose.

L'an 1876 se lève au souffle puissant de la dévotion eucharistique; que sera cet an nouveau?... Le silence s'impose, quand il s'agit de répondre pour l'avenir...

Selon un usage, regardé alors comme un impérieux devoir de convenance, mais aujourd'hui tombé en désuétude, les membres du clergé, amis des institutions religieuses, leur faisaient une visite « de jour de l'an ». Ces messieurs, toujours introduits dans la salle de communauté où se réunissaient les sœurs, distribuaient des paroles d'édification que toutes aimaient entendre. Au nombre des distingués visiteurs d'alors, nous relevons, — en nous servant des *chroniques*: — le révérend Père Fleck, supérieur des Jésuites à Montréal, avec trois de ses pères, dont l'un, notre ancien chapelain, devenu le révérend P. Martineau; puis le chapelain des Carmélites de Montréal, l'abbé Villeneuve, les RR. PP. de Sainte-Croix et plusieurs messieurs du clergé séculier.

* * *

Le 13 janvier, Mgr Fabre présidait une cérémonie religieuse à laquelle il n'y eut qu'une seule profession perpétuelle: sœur Marie-de-Saint-Firmin (Emma Copping), et trois vêtures: Mlles Monica McKinnon, Marie Champoux, et Herminie Archambault qui reçurent les noms de Sœurs Marie-de-Saint-Athanase, Marie-de-Saint-Epiphane et

Marie-de-Saint-Jean-de-la-Croix. Monseigneur prêcha le sermon de circonstance. Dans les allocutions de ce genre, données par notre dévoué supérieur ecclésiastique, nous voyions apparaître, invariablement, les attrayantes figures de Marthe et de Marie, avec le texte également invariable : « Marie a choisi la meilleure part, elle ne lui sera pas enlevée. » Les rôles de Marthe et de Marie, appliqués à notre genre de vie, étaient, en effet, saisissants !... Plusieurs prêtres séculiers avaient bien voulu honorer les « jeunes fiancées » de leur présence.

* * *

La première communion réparatrice, si expressément recommandée par Mgr Bourget, se trouva fixée au 19 février, déjà consacré à l'action de grâces pour l'approbation de nos constitutions : la date ne pouvait être mieux choisie. Aussi, les sœurs mirent tout en œuvre pour doubler et leur ferveur, et leur gratitude, et leur amour. A la bénédiction du Très Saint Sacrement, les religieuses et les élèves récitèrent d'une commune voix l'acte de consécration prescrit par Mgr Bourget. [1]

[1] ACTE DE CONSECRATION AU SACRE-COEUR DE JESUS — O Cœur très saint et très aimant de Jésus ! Attirez-nous à vous, afin que nous vous aimions de tout notre cœur, de toute notre âme et de toutes nos forces. Que par vous nous ayons accès au trône de la grâce, afin d'y obtenir miséricorde, grâces et secours en temps opportun. Vous nous avez aimés d'un amour éternel ; une immense charité vous pressait dans la crèche, pendant votre vie, dans la dernière cène et sur la croix ; maintenant, de retour auprès de votre Père, vous demeurez toujours vivant pour intercéder en faveur des brebis que vous avez rachetées de votre sang précieux. Ayez pitié de nous : ne considérez pas nos péchés, mais la foi de votre Eglise, et daignez, suivant votre volonté, la maintenir dans la paix et l'unité. Nous vous supplions donc de ne pas nous abandonner dans nos difficultés et nos troubles ; ayez pitié de Notre Pontife, votre serviteur ; conservez-le, vivifiez-le, rendez-le heureux sur la terre et ne le livrez pas au pouvoir de ses ennemis. Nous nous dévouons et nous nous consacrons à vous, ainsi que tous ceux qui dépendent de nous, afin que vous soyez à tous notre salut, notre vie et notre résurrection ; que par vous les justes croissent dans la justice et persévèrent jusqu'à la fin ; que les pécheurs se convertissent ; que les tièdes s'enflamment ; que tous les maux disparaissent et que tous les biens nous soient accordés. Que dans ce monde la foi soit vive, l'espérance ferme, la charité parfaite, afin qu'après avoir parcouru toute notre carrière, nous recevions avec vos saints une couronne de gloire qui ne se flétrira jamais ! — Ainsi soit-il.

Un nouveau privilège fut accordé à la communauté à l'occasion du mois de saint Joseph. Mgr le coadjuteur autorisa la bénédiction du Très Saint Sacrement tous les mercredis de mars. Le 19, en la fête de notre fidèle protecteur, nous eûmes le plaisir d'entendre prêcher notre ex-chapelain, M. Proulx, qui se surpassa en éloquence. [2]

Le dernier jour du mois, il y eut l'exposition des saintes reliques. On déploya à cette occasion la pompe accoutumée; mais le parcours de la procession étant devenu plus considérable, on put chanter à loisir des hymnes et les litanies des saints. De retour à la chapelle, le révérend Père A.-J. Véniard, c. s. c., curé, prêcha en français et le bon Père Meehan, c. s. c., en anglais.

Toutes les fêtes célébrées dans notre chapelle, depuis 1875, avaient pris un aspect de grande solennité; les privilèges et les pouvoirs étaient plus étendus, grâce à la libéralité et à la bienveillance de nos évêques qui témoignaient aux Marianites un intérêt vraiment paternel.

* * *

Le 23 mai, M. le chanoine Lamarche, de l'évêché, fut délégué par Mgr Fabre pour présider les examens de nos élèves finissantes; le soir, il fut l'hôte de M. le chapelain. Le lendemain, il donna une instruction à la communauté, reçut quelques élèves dans la congrégation des Enfants de Marie et dans l'association des Saints Anges; il parla avec onction des nouvelles obligations des unes et des autres, et officia à la bénédiction du Très Saint Sacrement. Il nous fit l'honneur de présider la distribution des prix, à la fin de juin et de poser lui-même, sur la tête des finissantes, la couronne dont il les avait jugées dignes.

Le soir de ce beau jour, M. l'abbé Malo nous quittait, afin de se donner exclusivement aux missions étrangères pour

[2] M. Proulx était rentré dans le clergé séculier.

lesquelles ce digne prêtre sentait un attrait particulier. En le remerciant de ses services, la communauté formula des vœux pour le succès de son apostolat.

* * *

Le deuxième triennat de mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez expirait avec le mois de mai. Nous étions en juin et aucune nouvelle ne venait au sujet d'une nomination pour la maison provinciale. Mère supérieure se sentait très fatiguée, épuisée même; volontiers, elle eût accepté un peu de repos. Mais docile à l'enseignement du bon saint François de Sales « elle ne voulait rien demander, ni rien refuser ». De leur côté, les sœurs priaient afin d'obtenir une amélioration dans cette précieuse santé qui déclinait; car les filles, voulaient continuer vivre sous la maternelle dépendance de Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez.

Elles l'aimaient d'un amour de dilection, mais aussi d'un amour d'admiration et de gratitude. Elles appréciaient ce que cette dévouée mère avait accompli pour la prospérité de la province, sans égard pour sa santé, si frêle et si délicate.

Au point de vue matériel et spirituel, la communauté prenait des proportions étonnantes: la vie intérieure et la vie intellectuelle s'étaient développées et avaient grandi sous la ferme bonté et l'esprit d'initiative de cette mère qui « aimait sans mesure », selon la limite prescrite par le saint évêque de Genève.

Les jours que le bon Dieu lui accorda de passer sous un ciel étranger furent doublés et triplés par son dévouement. Celles qui ont vécu avec cette mère, les six années dont nous avons parlé, savent combien abondante et intense fut la vie de Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez.

* * *

Depuis la fondation, le mois d'août fut toujours l'époque des déplacements, comme celle des cérémonies de profes-

sion religieuse : le 10 août, sœurs Marie-de-Saint-Fabien, Marie-de-Saint-Cyrille et Marie-de-Saint-Claudia prononçaient leurs vœux perpétuels; Mlles Hélène Painchaud et Cléophée Meunier prenaient le saint habit, sous les noms de sœurs Marie-de-Saint-Arsène et Marie-de-Saint-Narcisse. (Cette dernière n'a pas persévéré).

Selon son habitude, en pareille occurence, M^gr^ Fabre s'était rendu à Saint-Laurent la veille de la cérémonie, afin de donner aux sœurs la facilité de s'entretenir avec lui. Avant de quitter la communauté, Sa Grandeur réunit les sœurs, leur donna de paternels avis concernant leurs obligations de religieuses éducatrices, puis termina en annonçant que le Conseil général venait de nommer Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez pour un troisième triennat... Monseigneur exhorta les sœurs à prier beaucoup pour le rétablissement de la santé de leur Mère.

Il se retira, laissant les sœurs toutes à la joie ; elles ne manquèrent pas de la savourer en famille. La digne Mère accepta religieusement de reprendre le joug, et ouvrit son âme à une confiance sans limite, dans la protection de notre auguste patronne, Notre-Dame des Sept-Douleurs.

* * *

FONDATION DE SAINTE-ROSE

La septième année de l'administration de Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez, vit poindre le *septième* rameau de l'arbre de Sainte-Croix par l'établissement d'une nouvelle maison.

Les paroissiens de Sainte-Rose voulaient des religieuses pour la formation de leurs jeunes filles ; le curé, messire Joseph Perrault, les désirait plus encore. Il avait même doté la fabrique de la somme de deux mille dollars afin de hâter la construction d'un couvent, et il se proposait d'appeler, au plus tôt, les Sœurs de Sainte-Anne pour en pren-

dre la direction. Or, le bon curé fut contraint par son mauvais état de santé de se retirer du ministère paroissial, avant de voir la réalisation de son noble désir. Néanmoins, il communiqua ses projets aux citoyens influents du village, qui les acceptèrent avec bienveillance.

Son successeur, messire J.-J. Desautels, adopta les vues de son prédécesseur, mais il optait pour les sœurs de la Congrégation Notre-Dame, déjà établies à Sainte-Thérèse de Blainville, paroisse voisine, et il n'en connaissait pas d'autres, d'après son aveu. [3]

Pour éviter un choc qui, avec le temps, eût pu devenir préjudiciable, Mgr E.-C. Fabre trancha la question en imposant à la paroisse les Marianites de Sainte-Croix. Les deux partis s'inclinèrent devant la volonté de leur évêque, et le bon messire Desautels se présenta au parloir de la maison provinciale, le 18 août 1876. La Mère supérieure le reçut avec la courtoisie qui la caractérisait. Quand le pasteur eut exposé les motifs de sa visite, il ajouta que les travaux de construction étaient commencés et que tout allait pour le mieux. Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez lui promit de se rendre sous peu, à Sainte-Rose, pour juger de l'état du local et fixer les clauses du contrat de fondation.

En la fête de sainte Rose-de-Lima, le 30 août, la Mère supérieure et sœur Marie-de-Saint-Basile se rendent au presbytère de Sainte-Rose où MM. les commissaires viennent les rejoindre. Les propositions sont satisfaisantes, *plus satisfaisantes que le froid accueil du pasteur et des commissaires, frustrés dans leur premier dessein.* Toutefois, les deux charitables supérieures, habituées à la lutte,

[3] Les Sœurs de Sainte-Croix se trouvaient également à Saint-Martin, paroisse voisine du côté sud, et plus rapprochée de Sainte-Rose que ne l'est Sainte-Thérèse. Elles y tenaient un couvent depuis vingt-neuf ans, et elles n'étaient pas connues!...

Nous croyons trouver dans cet incident, la preuve d'un trait *d'humilité et de confiance en Dieu*, que nous lisons dans la 47e lettre circulaire de notre vénéré Père Fondateur: ... « C'est pour cela que Dieu m'a fait la grâce de tenir ferme jusqu'à présent, pour ne laisser imprimer aucune chose qui fit connaître et estimer l'institut... »

feignent de ne pas sentir la *bise glaciale qui souffle autour d'elles*. Revenues à Saint-Laurent, elles soumettent au Conseil général les clauses relatives à l'établissement projeté. Une réponse affirmative arriva bientôt d'outre-mer.

Toutes les formalités exigées par nos constitutions étant remplies,deux sœurs furent nommées pour le nouveau poste: sœur Marie-de-Saint-Basile (Julie Bertrand), supérieure désignée à l'avance par M^gr^ Fabre, qui la reconnaissait qualifiée pour sauver la situation, et sœur Marie-de-Saint-Firmin (Emma Copping), jeune sœur, admise à la profession perpétuelle depuis six mois seulement. La supérieure devait enseigner la première classe de français et la jeune sœur, la deuxième classe, l'anglais et la musique.

Le 10 septembre, deux voitures, venant de Sainte-Rose, s'arrêtent devant la porte du couvent de Saint-Laurent : MM. Humbert Leclair et Manassé Cadieux sont délégués pour amener les *fondatrices* et transporter leur *bagage*. Il n'était pas très considérable, certes, leur bagage; *deux malles contenaient tout le vestiaire* destiné à la nouvelle fondation. Leur maison n'étant pas encore terminée, les deux courageuses missionnaires logeront, entre les heures de classe, chez une bonne veuve, M^me^ Joseph Chartrand; elles trouvent dans « la maison jaune », — ainsi qu'on désignait alors cette antique résidence, — l'hospitalité la plus maternelle: M^me^ Chartrand et sa fille adoptive rivalisent de prévenances et d'aménité.

A l'école, éloignée de quelques minutes de leur pension, règne le plus complet dénûment: point de table, point de chaise. Un brave citoyen, alors secrétaire de la commission scolaire et maître de poste, M. Sévère Chartrand, touché de compassion, saisit une de ses tables et court la porter aux sœurs, ainsi que deux chaises, — au grand ébahissement de sa femme qui, ne comprenant pas d'abord ce que voulait son mari, lui cria: « *Mais mon vieux, tu viens fou.* » Grâce à ce charitable monsieur, les deux maîtresses pourront s'asseoir au cours des leçons.

Cette « maison d'école du village » avait été aménagée pour la famille de l'instituteur et pour les classes des garçons. Il ne restait plus que deux pièces, fort exiguës, pour les filles. Les sœurs acceptèrent ce triste local, en attendant que leur couvent fût complètement terminé. On les prévint que, le 19 octobre, elles pourraient procéder à leur installation dans le *couvent neuf*. En conséquence, une recrue de deux sœurs arrive ce jour-là de Saint-Laurent: sœur Marie-de-Sainte-Nathalie (Henriette Franche) et sœur Marie-de-Saint-Edouard (Desjardins), la première, comme économe et cuisinière; la seconde devait prendre la direction d'une classe qu'il faut ouvrir afin de répondre au besoin des élèves dont le nombre augmente. De son côté, la bonne provinciale et son économe, sœur Marie-des-Anges, revenant de Sainte-Scholastique, à cette même date, s'arrêtent à Sainte-Rose, pour féliciter les sœurs de leur travail, et leur prêter main-forte dans le déménagement. Mais, ô déception! de nouveaux inconvénients, survenus le matin même, mettent obstacle à l'entrée des sœurs dans leur résidence à laquelle elles rêvaient depuis des semaines. Comme il n'y a pas de place pour coucher quatre sœurs, la Mère provinciale ramène sœur Marie-de-Saint-Edouard qu'elle laisse à Saint-Martin, en attendant que la maison de Sainte-Rose puisse la recevoir. Près d'un mois s'écoule, avant que les portes de la nouvelle bâtisse s'ouvrent aux maîtresses et aux élèves.

Enfin, le 6 novembre plus rien ne s'oppose à l'entrée du personnel! Dès ce premier jour de l'ouverture du pensionnat, trente-six élèves s'inscrivent comme pensionnaires, les autres continuent de suivre les classes comme *quarts de pension*, ou comme externes.

Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez se rend à Sainte-Rose, le 14 novembre, avec sœur Marie-de-Sainte-Thérèse (Mary McMahon), secrétaire provinciale et préfète d'études au pensionnat de Saint-Laurent. Elles passent deux jours au couvent; ce qui encourage et fortifie les fondatrices, passablement exténuées de fatigues et de tracasseries.

Tandis que les jours, les semaines, les mois s'écoulent, les citoyens observent les allées et venues des religieuses et de leurs élèves; peu à peu, *les préjugés tombent* et tournent à l'admiration.

Pour la première fois, le 15 novembre, M. le curé vient au couvent sur l'invitation de la supérieure; il assiste à la lecture des notes et il est charmé de la bonne tenue des enfants, de leur travail, de l'expression de bonheur qui se lit sur la physionomie des grandes filles, si heureuses de se trouver sous la direction des sœurs. Au reste, dès le début des classes, la prudente supérieure avait gagné le cœur des écolières: elle possédait sur elles un ascendant irrésistible.

Cette première visite du Père à ses enfants atténua le froid désolant de sa première rencontre avec les religieuses. La patience, la générosité, le calme, le dévouement inlassable des maîtresses, tout cela joint à la prière fervente et à l'acceptation généreuse de la Croix, en vue de la prospérité de l'œuvre, oui, *tout cela*, avait transformé l'atmosphère morale. D'ailleurs, M. J.-J. Desautels était trop clairvoyant pour ne pas reconnaître la valeur de la femme que la Providence lui envoyait, pour le seconder dans l'œuvre de la formation de la jeunesse féminine de sa paroisse.

La fin de décembre amena la fête de saint Jean l'Evangéliste, patronale du curé. Les élèves réunies à cette occasion lui présentèrent une adresse exprimant, avec tact, les sentiments de leurs cœurs reconnaissants. Le pasteur en fut profondément touché. A partir de ce jour, il devint le soutien, le protecteur du couvent, l'ami dévoué de la congrégation et il le fut jusqu'à sa pieuse mort qui arriva le 6 mai 1884. Il fut regretté de tous; mais nul ne le *pleura autant que la supérieure-fondatrice.*

* * *

Au premier de l'an, les citoyens les plus en vue de la paroisse se rendent au couvent pour offrir leurs vœux de bonne année aux religieuses. Les félicitations se multiplient

et chacun manifeste son contentement de la transformation opérée chez les enfants dans le court espace de quatre mois.

Les dames viennent également, et à leurs souhaits elles ajoutent une offrande généreuse. Leur sens pratique a vite reconnu qu'une foule d'objets indispensables manquent dans cette maison, à l'extérieur si coquet. Dès le 6 janvier, grâce à la générosité des visiteuses, s'ajoutent au mobilier: une magnifique statue de la sainte Vierge, un cadre doré, un grand et beau crucifix, plusieurs jolis vases pour fleurs, une table pour le parloir, des chaises, un sofa; par surcroît plusieurs verges de *catalognes du pays* sont apportées par les élèves! mais les bienfaitrices ne se comptent pas satisfaites de leur générosité, elles organisent, sans tarder, un bazar. Il ne dure que deux jours, les 8 et 9 janvier; mais les paroissiens s'y portent en foule. La recette, assez élevée, sera employée à l'achat des ornements nécessaires au culte. Jusque-là, les sœurs se sont trouvées dans l'impossibilité de donner asile à Jésus-Hostie et avec combien de regrets elles se soumettent à cette privation! Leur joli couvent sans tabernacle, leur paraît comme un désert sans oasis. [4]

Quoi qu'il en soit, elles attendirent encore jusqu'au 4 mai avant de recevoir l'Hôte divin. La veille, M. le curé bénit la maison et, le lendemain, il célébrait le saint sacrifice dans le nouveau sanctuaire. Les religieuses exultaient de bonheur. De beaux cantiques avaient été préparés pour la circonstance. Plusieurs dames bienfaitrices et organisatrices du bazar assistaient à cette première messe. Ce privilège leur était bien dû, puisque c'est à leur initiative et à leur dévouement que les sœurs se trouvaient redevables de posséder, enfin, sous leur toit, leur *Seigneur* et leur *Dieu*. Le soir de ce même jour, pour couronner le bonheur intime de la matinée, il y eut la bénédiction du Très Saint Sacrement.

[4] Il convient de faire connaître les dames bienfaitrices dont la tradition nous a conservé les noms: Mesdames Ephrem Leclair, Adélard Léonard, Philéas Labelle, Sévère Chartrand, Aldéric Ouimet, Louis Jetté, Stanislas Saint-Louis, le bon docteur McMahon, les demoiselles Hotte, Euphémie Legault et Young (cette dernière était protestante).

Les consolations continuent de se succéder. Chaque semaine, des prêtres distingués visitent le nouveau pensionnat, citons entre autres M. l'abbé J.-B. Proulx, chapelain du couvent de Saint-Laurent, pour la deuxième fois; sa libéralité envers la jeune institution nous permet de le classer au nombre des bienfaiteurs du couvent de Sainte-Rose.

Le 14 mai, messire Joseph Perrault, prédécesseur de M. J.-J. Desautels, offrait le saint sacrifice de la messe dans la chapelle du couvent qu'il avait tant rêvé d'édifier avant de prendre sa retraite. Cette fois encore, son cœur d'apôtre lui suggère de déposer trente dollars dans la main de la supérieure pour qu'elle se procure, au plus tôt, un chemin de croix. Ce ne fut pas long. Dès le 2 juin, M. le curé venait en faire l'érection. Désormais, les filles de Notre-Dame des Sept-Douleurs pourront suivre leur Mère dans la voie royale de la Sainte Croix.

Nous touchons au terme de l'année scolaire! Le mois de juin ramène la Saint-Basile, fête du vénéré Père Fondateur, toujours célébrée avec grande solennité dans la congrégation. Mais, à Sainte-Rose, en raison de la patronale de la supérieure, elle devait être doublement chômée. Les élèves y avaient songé longtemps à l'avance: aussi le 14 juin ne pouvait leur échapper! Suit la visite de l'honorable Gédéon Ouimet, surintendant de l'instruction publique, visite grandement appréciée du personnel enseignant; puis, celle de M. l'inspecteur McMahon, *le bon vieux papa*, si tendre à ses petites co-paroissiennes. Enfin, les redoutables *examens publics* en présence de M. le Curé, de son vicaire et de tous les membres de la commission scolaire; et la distribution des prix, le 2 juillet. M. le curé préside cette première séance. Il avait à ses côtés l'abbé H. Brissette, vicaire à Sainte-Cunégonde, le docteur McMahon, et un enfant de la paroisse, M. Anselme Dagenais, séminariste et professeur au collège Sainte-Thérèse. Les prix, dont plusieurs proviennent de M. le surintendant, sont reçus avec beaucoup de reconnaissance par celles qui avaient lutté pour les obtenir. Quand sonne l'heure du départ, les élèves ne peuvent quitter leurs

maîtresses sans verser des larmes: elles aiment et se sentent religieusement aimées. Quoique jeunes, elles reconnaissent tout ce que le bon Dieu leur a dispensé de faveurs spirituelles au cours de cette première année de couvent.

* * *

Vingt mois ne s'étaient pas écoulés depuis la fondation que les vocations religieuses commençaient à poindre. Mgr Fabre avait dit au cours de la première réception donnée par les élèves de Saint-Rose: « Mais, ma Mère, je vois ici, devant moi, une pépinière de religieuses ». Ces paroles étaient prophétiques, nous le verrons bientôt.

Le premier sujet qui se présenta au noviciat, fut Mlle Azélie Cloutier, en religion, sœur Marie-de-Saint-Gaétan. Entrée le 19 août 1878, elle mourait le 16 novembre 1881. Ame d'élite, elle avait compris cette béatitude: « Bienheureux ceux qui ne vivent que pour mourir, ils ont la vraie vie. » Le bon Dieu cueillit ce lis encore dans toute sa fraîcheur, pour le transplanter au paradis. Son parfum attira d'autres âmes. Le 3 septembre 1879, six compagnes entraient au noviciat de Sainte-Croix. C'étaient mesdemoiselles:

Cléophée Mantha, en religion sœur Marie-de-Sainte-Valérie,
Philomène Chartrand, en religion, sœur Marie-de-Saint-Euthyme,
Dina Dagenais, en religion, sœur Marie-de-Sainte-Maxime,
Laure Cloutier, en religion,sœur Marie-de-Sainte-Aldégonde,
Marie-Louise Desjardins, en religion, sœur Marie-de-Sainte-Lucie,
Marie-Cloutier, en religion, sœur Marie-de-Saint-Alexis.

Nous venons de nommer les sept premières fleurs que Sainte-Rose offrit à Notre-Dame des Sept-Douleurs. Heureux présage! La paroisse devint, en effet, une « pépinière » de vocations religieuses. Le terrain était favorable et les ouvriers s'y entendaient dans la culture: d'abord, le docte curé, puis la clairvoyante supérieure, dont le regard décou-

vrait si tôt le germe de la vocation religieuse. Combien de jeunes filles de Sainte-Rose, n'auraient jamais embrassé la vie parfaite, si elles n'eussent rencontré sur leur route sœur Marie-de-Saint-Basile!

De nos registres, nous avons relevé soixante-douze sujets (en 1930), pour notre communauté, sans compter les autres jeunes filles qui ont préféré ou la vie contemplative, ou les œuvres de charité. Donc, l'idéal des pieux fondateurs se poursuit dans leurs successeurs et la vierge de Lima continue de veiller sur l'âme de ses pupilles; ce que sœur Marie-de-Saint-Basile avait d'ailleurs pressenti quand elle répétait : « La paroisse est confiée à une vierge, elle nous donnera des vierges. »

Ah! combien nous sommes heureuses de constater que:

« La paroisse, chez nous, est un vivant parterre
Où le Maître se plaît à voir croître et grandir
Des lis immaculés, qu'en sa divine serre,
Il aime à transplanter pour les y voir fleurir. » [5]

Notre très honorée Mère générale éprouva beaucoup de consolations au sujet de la maison de Sainte-Rose. Elle écrivit à M^gr^ Fabre le 8 septembre 1876, pour le remercier de ce que Sa Grandeur avait choisi notre humble communauté pour cette nouvelle fondation.

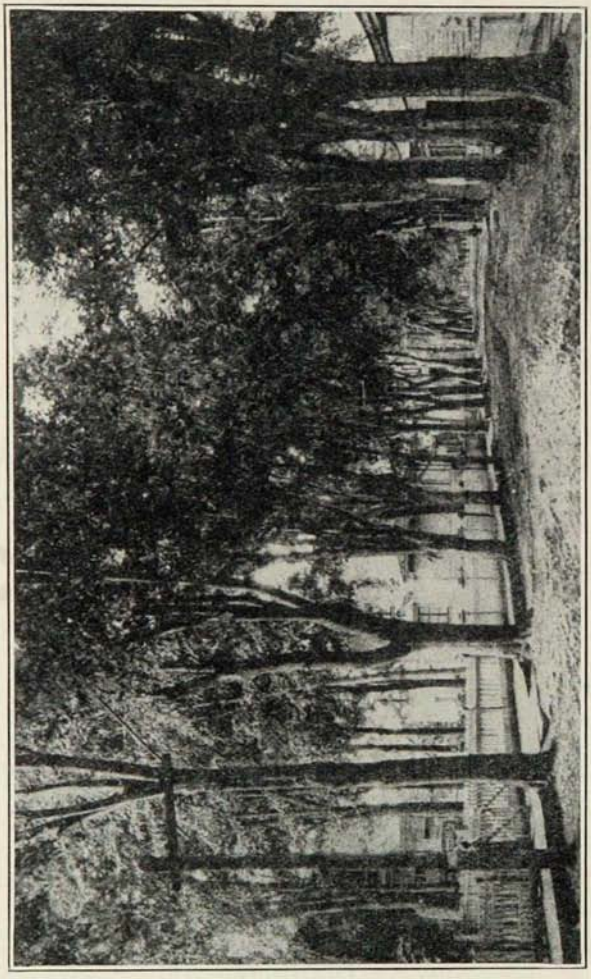
* * *

Avant de quitter Sainte-Rose, disons quelques mots de sa situation géographique. Cette bonne paroisse, dont la fondation paraît remonter à l'année 1750, est située dans l'Ile-Jésus et baignée par la rivière des Mille-Iles ou Jésus.

Rien de plus gracieux que ce village de Sainte-Rose caché dans la verdure, au pied d'une colline. Du léger monticule, le voyageur n'aperçoit d'abord que les deux brillants clochers de la vieille église qui émergent à travers un énorme

[5] Sœur Marie-de-Saint-Pierre-Claver, r. s. c.

massif d'ormes séculaires ; mais entré dans la rue principale, il se trouve, comme par enchantement, dans un long parterre



La rue Principale du village de Sainte-Rose.

où les fleurs abondent. Subjugué, il ralentit le pas pour admirer et respirer le parfum qui se dégage de cette nature en floraison. Ce qui double la valeur poétique du village, c'est l'église construite en 1854, et rafraîchie depuis ; c'est l'école

des Frères Saint-Gabriel, c'est le pensionnat Saint-Charles [6] des sœurs de Sainte-Croix, autres parterres où l'on cultive et les âmes et les fleurs.

La population se compose, en majeure partie, de cultivateurs canadiens-français. Le travail ardu de ces *bons habitants*, travail partagé par les fils et les filles, favorise la pureté des mœurs; aussi bien, elles ne sont pas rares les familles qui ont donné un prêtre à l'Eglise et deux, voire même quatre filles aux communautés religieuses.

En résumé, le couvent prospère, puisque ses murs ont doublé leurs dimensions. Chaque année, des vocations éclosent et fournissent des sujets soit à notre congrégation, soit à d'autres instituts.

> « Dieu bénit le labeur!... et des vierges nombreuses
> Ont compris, grâce à Dieu, quels sont les seuls vrais biens.
> Quand le Maître a parlé, leurs âmes généreuses
> Ont répondu: « Seigneur, vous m'appelez?—Je viens. » [7]

Nous retournons à la maison de Saint-Laurent, avec l'espoir que le grain de sénevé jeté en terre, à Sainte-Rose, le 10 septembre 1876, deviendra un grand arbre.

[6] Titulaire qui lui fut donné en l'honneur de Mgr Edouard-Charles Fabre, évêque de Montréal.

[7] Sœur Marie-de-Saint-Pierre-Claver, r. s. c.

CHAPITRE VINGT-TROISIÈME

SOMMAIRE: **1876.** — Mgr Bourget annonce sa démission au diocèse. — Circulaire de Mgr Fabre. — Visites de Mgr Duhamel et de Mgr Taché. — Réception donnée à Mgr Fabre. — Mère provinciale au repos.

1877. — Retraite de janvier. — Profession religieuse. — Visite de M. Bayle, p. s. s. — Le Père Schartz, rédemptoriste. — La Mère générale demande un sacrifice. — Exposition des reliques.— Mère provinciale à New York. — Les Quarante-Heures. — Deux pèlerins canadiens. — Départ de M. l'abbé Proulx. — M. l'abbé Hubert Paré, nouveau chapelain. — Jubilé d'or de Mgr Larocque.

Un événement, notable entre tous, marque le mois de septembre. Le 6, Mgr Fabre se rendant à Sainte-Rose, pour y administrer le sacrement de confirmation, descend au couvent de Saint-Laurent et demande à parler à la Mère provinciale. Celle-ci se rend au parloir, où les conseillères vont la rejoindre. Au cours de la conversation, Sa Grandeur laisse pressentir qu'un changement se prépare à l'évêché. Après cette parole, on comprend que les esprits soient en suspens. Or, le 8, une lettre circulaire de Mgr Bourget révèle tout: le vénérable pasteur de Montréal annonce sa démission et proclame Mgr Edouard-Charles Fabre, évêque de Gratianapolis, son successeur.

Après avoir communiqué toutes les espérances bien fondées qu'il conçoit du nouvel évêque, Mgr Bourget adresse ses adieux dans les termes les plus touchants. Il donne à entendre, cependant, que son intention n'est pas de rompre tous les liens qui l'attachent à son diocèse, à ses communautés religieuses; au contraire, retiré dans la solitude, il promet de suivre de près leurs intérêts.

Quelques jours plus tard, Mgr Fabre annonçait sa nomination comme évêque titulaire de Montréal. Dans le même mandement, il exprimait la douleur profonde que causait dans le clergé, la démission du vénérable Mgr Bourget, qui, pendant trente-six ans, avait gouverné le diocèse avec une si haute sagesse et une si ferme bonté.

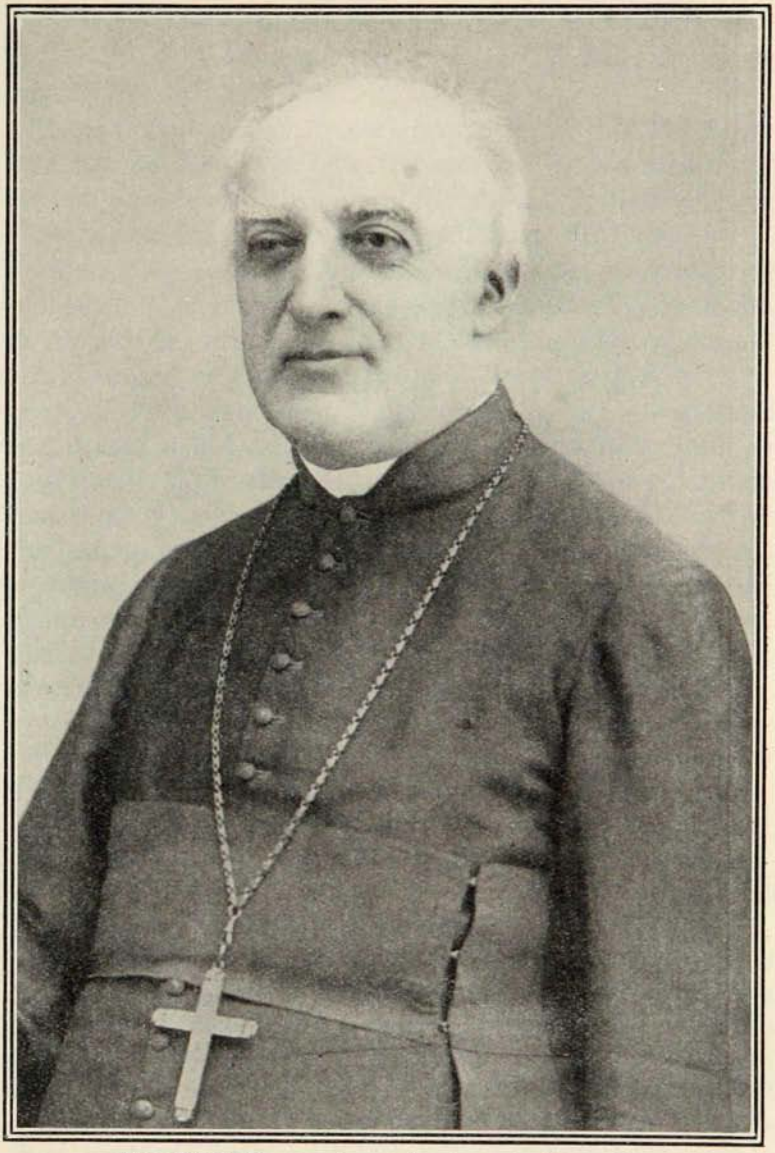
Monseigneur terminait en demandant le secours des prières de tous ceux qui seront désormais confiés à sa sollicitude pastorale; aux communautés religieuses, il adresse cette prière spéciale: « Priez pour nous, pieuses et ferventes communautés, épouses très-aimées de Jésus-Christ, faites monter à son Cœur Sacré et au Cœur très saint et immaculé de Marie vos soupirs, vos gémissements et vos sacrifices, afin d'en faire descendre dans le nôtre les trésors de grâces dont nous avons tant besoin. . . »

La lecture de ce mandement émut toute la communauté, elle partagea ses sympathies et son admiration entre le vénérable vieillard qui se sentait défaillir et le jeune évêque qui, se voyant placé à « la tête de la milice du Seigneur », tremblait en face du redoutable honneur.

* * *

Le 9 octobre, Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa, nous honore d'une visite. Sa Grandeur est accompagnée de sept prêtres. Les pensionnaires font une très jolie réception. Monseigneur répond aux élèves en termes élogieux : « Je garderai le souvenir des visites que j'ai eu le bonheur de faire dans les maisons d'éducation, dit Sa Grandeur, mais surtout de celle de Saint-Laurent. »

Sans être annoncé, Mgr Taché, évêque de Saint-Boniface, nous visite le 7 novembre; il est accompagné d'un Père Oblat de Montréal et de M. l'abbé Gratton, curé de Saint-Henri de Mascouche. Sa Grandeur prend le dîner avec M. Proulx, notre chapelain, ce qui permet aux maîtresses de préparer une réception à l'illustre visiteur. Monseigneur trouve, dans son grand cœur d'apôtre des paroles fort aimables pour les



Mgr FABRE, premier archevêque de Montréal,
premier supérieur ecclésiastique des Sœurs de Sainte-Croix,
1873 - 1896

enfants, et il les remercie paternellement. Avant de se retirer, l'évêque de l'Ouest parcourt les principales pièces de l'académie.

Trois jours après,notre Mère provinciale priait Mgr Fabre de venir au pensionnat, afin d'y recevoir les hommages des élèves. Sa Grandeur accepte l'invitation avec bienveillance et, sans se faire attendre, arrive à l'heure convenue.

Vers cinq heures de l'après-midi, Monseigneur assisté de M. le chapelain, entre à la chapelle où il donne la bénédiction du Très Saint Sacrement. Puis, le conseil et quelques sœurs entretiennent Sa Grandeur jusqu'à l'heure du souper.

A sept heures et demie, la communauté et le pensionnat se trouvent réunis dans la grande salle élégamment ornée de banderolles, d'inscriptions et d'oriflammes, en un mot de tout le décor des grandes solennités. Un trône a été élevé au fond de la pièce et les élèves placées, de chaque côté, laissent le milieu parfaitement libre. En face du trône, à quelque distance, se trouvent les bustes de NN. SS. Bourget et Fabre. Les élèves rendent avec grâce dans les deux langues, des adresses, des chants et des morceaux préparés pour la circonstance. Monseigneur paraît touché de cette démonstration en son honneur. Cet hommage était bien dû à celui qui est pour nous, tout à la fois, pasteur, père et protecteur!

Il remercie avec émotion les élèves et les engage à prier beaucoup pour lui « afin, dit-il, que je sois toujours un pontife selon le cœur de Dieu. La responsabilité de l'évêque est si lourde, mes enfants, aidez-moi de vos prières. »

Vu l'heure avancée de la soirée, Monseigneur reste, pour la nuit, l'hôte de M. le chapelain, ce qui procura à toute la communauté, pour le lendemain, le privilège d'entendre la messe célébrée par notre évêque et de recevoir la sainte communion de sa main. Avant son départ, Sa Grandeur voulut voir les sœurs réunies et leur donner des conseils particuliers, propres à enflammer leur ardeur dans la belle mission qu'elles remplissent auprès des enfants.

Les travaux incessants et les sollicitudes ininterrompus de la Mère supérieure, Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez, continuaient à épuiser ses forces, déjà bien compromises. Le 22 novembre, par ordre du médecin, et avec l'approbation de notre vénérée Mère générale, elle dut se résigner à partir pour New York, assistée de son infirmière, sœur Marie-du-Couronnement (Forry), afin de prendre un peu de repos. A cause du bien qui pouvait en résulter pour leur Mère, les sœurs acceptèrent généreusement cette séparation.

* * *

L'absence de la Mère provinciale dura deux mois; mais d'après les chroniques, il appert que ces mois eurent plus de *trente jours;* de sorte qu'au 31 janvier, quand la Mère revint à son poste, il y avait plus de soixante jours que les cœurs soupiraient d'ennui...

Pourtant, les sœurs n'avaient pas manqué d'occupations: le travail assidu auprès des pensionnaires, les emplois de la communauté exigeant un labeur de tous les instants,les nombreux et distingués visiteurs: religieux, prêtres séculiers, religieuses, puis, la retraite des élèves, des postulantes et des novices. A son retour, la bonne Mère trouva la portion privilégiée de son troupeau tout *abîmée* dans le recueillement de la retraite: les postulantes et les novices se préparaient à avancer *d'un pas dans la voie du sacrifice.* Le révérend Père Hamon, jésuite, dirigeait les pieux exercices.

* * *

La cérémonie de profession et de prise d'habit du 2 février fut présidée par M^gr^ Fabre, qui donna aussi le sermon. Les heureuses du jour étaient: sœur Marie-de-Saint-Antonin, admise à la profession perpétuelle, tandis que sa compagne, sœur Marie-de-Sainte-Clémentine ne prononçait que les vœux annuels n'ayant pas l'âge requis par les saints Canons. Les nouvelles novices, M^lles^ Marie-Louise Richard, Anna Lanthier, M.-L. Mercure et Mary Bell reçurent les noms de

sœurs Marie-de-Saint-Simon, Marie-de-Saint-François-d'Assise, Marie-de-Saint-Fidèle et Marie-de-Saint-Célestin. M. O'Connor, curé d'Alexandria, et le révérend Père Beaudet assistaient au chœur.

* * *

Peu de temps après cette fête de famille, M. Bayle, le bon et charitable supérieur de Saint-Sulpice, Montréal, vint à la communauté et voulut voir toutes les sœurs, afin de donner à chacune l'aumône d'une bonne parole qui élève l'âme et la porte vers Dieu. Il les entretint de la belle vertu d'humilité: *humble*, il estimait les *humbles*. La doctrine qu'il exposa sur la vertu favorite du Maître, confirmait les enseignements de nos vénérés Fondateurs: « Fuyez l'éclat d'un grand nom, disait le très révérend Père Moreau, ne faites point de bruit, ni dans votre institut, ni dans votre contrée. »

Au sujet de la mort d'une humble religieuse, sœur Marie-du-Tombeau, qui avait passé en France trente-deux ans dans les travaux de la buanderie et dans le service des malades, Mère Marie-des-Sept-Douleurs écrivait, à son tour: « Le Seigneur doit récompenser son humilité et son dévouement par une libéralité particulière. » Un peu plus bas, elle ajoutait: « Nous lisons dans la relation de la première audience accordée à notre très révérend Père Fondateur, par Sa Sainteté, que Pie IX lui demanda: « Vos sœurs s'occupent-elles surtout des pauvres et d'emplois bien humbles?... A quoi Sa Révérence répondit très véritablement: « Oui,Très Saint-Père ». Heureuses donc celles d'entre nous à qui leurs occupations *humbles* rendent la vertu d'humilité plus facile. Heureuses toutes celles qui, dans leur charge ou obédience quelconque, savent se préserver de la fumée humiliante de l'orgueil et des dangers de la préséance. » [1]

Notre très honorée Mère Marie-des-Sept-Douleurs écrira encore le 19 mai 1882: « Mes chères filles, ne cherchez point à rivaliser avec les autres communautés du pays, et laissez-

[1] Le 6 juin 1876.

moi vous rappeler ce principe d'administration religieuse qui nous est enseigné par tous les saints fondateurs: C'est qu'une congrégation a toujours assez, et même trop de maisons, si elles sont vides d'esprit religieux. Notre institut n'est pas à comparer avec une compagnie de finances... C'est une œuvre bien supérieure; c'est une famille spirituelle qui n'a pas été établie au Canada, plus qu'ailleurs, dans un but de spéculation ou d'ostentation. Ce n'est point pour fournir une pâture à de tels instincts que la divine Providence a inspiré à un saint homme de nous instituer, et à un saint Pape de nous reconnaître canoniquement. Si nous voulons nous grandir devant l'Eglise, nous avons un bon moyen à prendre, moyen nécessaire; c'est de devenir *la plus humble de toutes les congrégations*, comme il convient à des filles de Notre-Dame des Sept-Douleurs. »

Les avis de M. Bayle, p. s. s., s'accordaient donc avec ceux de nos fondateurs.

* * *

A la fin de ce même mois de février, se donnait, dans une des paroisses de Montréal, une mission par le révérend Père Schartz, rédemptoriste de New York, qui avait connu Mère provinciale en Louisiane; le 1er mars, il l'honora d'une visite. Ce bon religieux s'intéressa vivement à toutes nos œuvres; il parcourut la communauté et le pensionnat, distribuant des paroles aimables et édifiantes.

Le 13, une lettre de notre vénérée Mère générale arrivait à Saint-Laurent toute parfumée de la bonté maternelle dont son grand cœur est rempli.

QUE LE SAINT NOM DE DIEU SOIT BÉNI !

« De notre maison mère, le 12 février 1877.

« Pour nos chères sœurs du Canada.

« Mes bien chères filles,

« C'est en déplorant le retard involontaire que j'ai mis à accuser réception de vos vœux et de vos souhaits pour l'an-

née 1877 que je viens enfin, aujourd'hui, vous en remercier et vous dire combien ils m'ont été agréables. Oui, je me suis réjouie en lisant les lignes si religieuses que m'adressait votre chère assistante provinciale, [2] le 13 décembre dernier au nom de toutes ses sœurs. *Elle m'assurait que chacune était dans la disposition de travailler de plus en plus sérieusement à acquérir les vertus religieuses par l'observation de plus en plus parfaite de nos règles, comme le font les âmes généreuses, les vraies religieuses.*

« Que ces dispositions si religieusement exprimées m'ont causé de plaisir, mes chères filles, mais avant de répondre aux désirs de mon cœur, je devais voler à de très pressantes affaires...

« Je crains, néanmoins, que vous ne doutiez de mon affection et de mes sollicitudes à votre endroit, spécialement celles qui m'auraient moins connue... Je dis à toutes: lorsqu'une mère de famille a donné ses soins aux aînés de ses enfants et qu'elle les voit plus forts et plus formés, elle donne, avec sécurité aux plus faibles, des leçons et des attentions que réclame leur jeunesse, ou leur faiblesse, tout en jouissant de voir grandir et se fortifier les aînés. Elle ne les perd pas de vue, et elle se réjouit de leurs succès, comme elle s'afflige de leurs souffrances ou de leurs faiblesses. Mais vous, *mes bien-aimées du Canada,* qui les *premières* avez reçu mes soins immédiats, pourriez-vous douter que vous ne soyez toujours au premier rang dans mon affection maternelle?

« La bonne opinion que j'ai de vous et la confiance que vous m'inspirez m'a fait permettre à Mère provinciale de s'absenter, pour prendre un repos que les médecins jugeaient nécessaire pour refaire sa santé ébranlée. Je vous crois trop religieuses pour supposer que vous puissiez agir par d'autres sentiments que par ceux de la foi. *Du reste, l'autorité ne s'absente jamais,* elle réside dans celle qui préside, l'assistante, ou une autre sœur désignée par la supérieure.

[2] Sœur Marie-de-Saint-Raphaël (Helena Waters).

« Aujourd'hui, je me vois dans la nécessité de vous priver pour quelques semaines encore de la présence de votre Mère, parce que je suis obligée de consentir que sœur Marie-des-Archanges fasse le voyage de France ; elle ne pouvait refuser ce service au Consulat et, d'ailleurs, une autre affaire semble rendre ce voyage nécessaire. Je donne l'ordre à votre Mère, par le même courrier, de retourner à New York vers le 10 mars, pour y gouverner la maison et remplir la fonction de visitatrice ; ce sera une absence de six semaines ou de deux mois... Vous pourrez correspondre avec votre Mère en toute liberté... »

Le sacrifice était accepté, quand Mère Marie-des-Archanges annonça par télégramme que son voyage était différé.

Le retard se prolongea jusqu'au 12 avril et nous étions à la fin de février.

* * *

A la fin d'avril, la solennité des Quarante-Heures vint renouveler dans les âmes la dévotion à la sainte Eucharistie. Les cierges se consumaient nombreux autour de l'ostensoir, et les adoratrices, au prie-Dieu, laissaient leur cœur se répandre en prières enflammées pour adorer, réparer, remercier, demander. Depuis la bénédiction de la nouvelle chapelle, la dévouée sacristine, sœur Marie-de-Saint-Hyacinthe (Legault), pouvait donner plus d'ampleur à la décoration de l'autel. Le sanctuaire devenait le soir, pour les religieuses, un vrai coin du ciel... Jésus était là ; les yeux ne le voyaient pas, sans doute, mais le cœur goûtait les charmes de sa présence réelle. Puis, on avait toujours tant de requêtes à présenter au divin et miséricordieux Seigneur !... Le titre d'épouse donne de la confiance : nous devions prier pour notre Mère la sainte Eglise, pour notre Très Saint-Père le Pape, dont on célébrerait dans ce mois, le *cinquantième* anniversaire d'épiscopat ; nous sollicitions pour notre famille religieuse, les pécheurs, nos bienfaiteurs, nos élèves, objet

constant de notre sollicitude, de nos labeurs, de nos grands dévouements... Mon Dieu! que de besoins à exposer dans des heures si courtes!

La fin de l'année scolaire approchait. Le vigilant Pasteur du diocèse crut bon donner, aux pensionnats de la ville et de la campagne, un règlement uniforme concernant les distributions de prix et la durée des vacances. « Les séances de fin d'année, dit Monseigneur dans sa circulaire, seront, à l'avenir, tout à fait *privées;* seuls les prêtres, les religieux et les religieuses pourront y être admis. » Le personnel enseignant s'en réjouit. Quant aux vacances, elles devaient être de deux mois, juillet et août; en plus, il y aurait cinq jours de sortie à l'époque du nouvel an. La gent écolière applaudit fortement à cette décision.

* * *

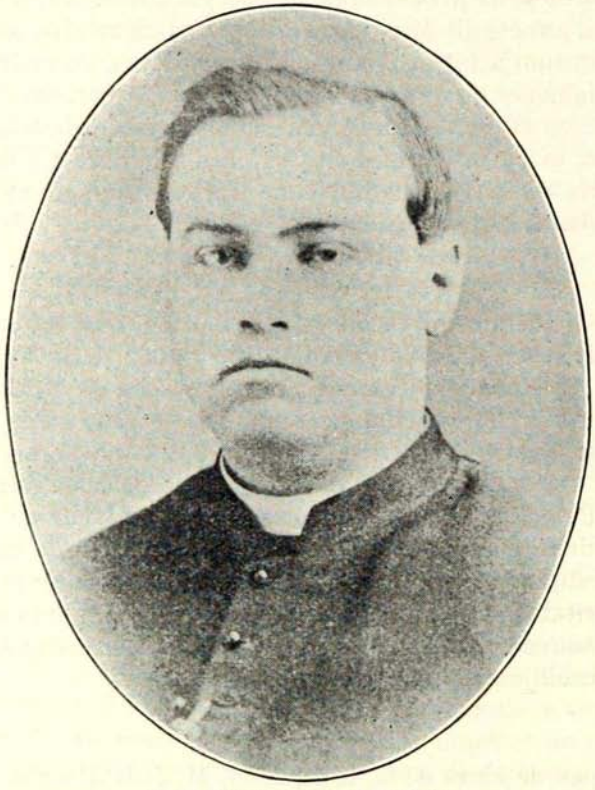
Dès le début des vacances, les sœurs eurent le plaisir de recevoir deux pèlerins canadiens de retour de la ville éternelle: M. le chanoine Lamarche, de l'évêché de Montréal, et M. Lanthier, fervent laïque tertiaire, père de sœur Marie-de-Saint-François-d'Assise, dont il a été parlé précédemment. Ces messieurs s'étaient souvenus de nous auprès du Saint-Père, Pie IX; ils avaient sollicité la faveur de l'indulgence de la bonne mort pour tous les membres de notre famille religieuse. Pie IX l'accorda avec bienveillance. Aussi ces véritables amis se hâtaient de nous communiquer l'heureuse nouvelle. Comme bien l'on pense, cette insigne faveur fut accueillie avec une vive reconnaissance.

* * *

A peu de jours de là, le 5 juillet, M. J.-B. Proulx, annonçait aux sœurs que pour des raisons de santé, il avait obtenu sa démission comme chapelain. « Je n'aurais pas voulu vous quitter, dit-il, sans vous faire connaître les motifs qui m'ont déterminé à demander ce changement. » Cette nouvelle jeta de la tristesse dans les cœurs. Par son dévouement inlassable et par sa direction éclairée, M. l'abbé Proulx avait pro-

curé aux âmes des avantages spirituels inappréciables; et il allait partir!...

Le dévoué chanoine Lamarche vint rassurer la communauté: « Ce changement a été fait, pour le plus grand bien du chapelain dont la santé ne pouvait résister; le bon Dieu ne vous abandonnera pas. »



M. l'abbé HUBERT PARÉ,
chapelain, 1877-83.

Comme le successeur de M. Proulx ne devait être nommé qu'après la retraite pastorale, les bons Pères de Sainte-Croix nous prêtèrent généreusement leur concours.

En la belle fête de l'Assomption se clôturait la retraite

annuelle des religieuses, et deux novices, sœurs Marie-de-Saint-Jean-de-la-Croix (Archambault), et Marie-de-Sainte-Adèle (Laliberté), émettaient les vœux perpétuels en présence de Mgr E.-C. Fabre. A l'issue de la cérémonie, Sa Grandeur passa au salon où les sœurs, qui désiraient lui parler, reçurent un paternel accueil.

Le lendemain, le fidèle et zélé bienfaiteur des Marianites, M. Bayle, supérieur du séminaire, arrivait au couvent avec le révérend Père P. Beaudet, c. s. c., curé. Il ne pouvait passer sans adresser aux sœurs des paroles de lumière et d'édification, soulageant ainsi son cœur d'apôtre.

Le 7 septembre, la communauté recevait M. l'abbé L.-Hubert Paré, ci-devant chapelain des Sœurs de la Miséricorde, qui exercerait chez nous les mêmes fonctions. Ce prêtre nous était alors inconnu ; mais en fort peu de temps les sœurs découvrirent en lui « l'homme de Dieu » par excellence. Il entra dans sa charge de *plein cœur*, et de *plein cœur* il remplit son mandat. Sa bonté ferme, sa clairvoyance dans les voies de Dieu, ses profondes connaissances des âmes et de la vie religieuse le rendirent un directeur très apprécié. Les novices, formées à son école, témoignent encore de l'intérêt qu'il prit à leur avancement spirituel.

En la fête de saint Hubert, le 3 novembre, les élèves trouvèrent une occasion favorable de témoigner à leur dévoué chapelain leur estime et leur reconnaissance. Elles s'étaient préparées à l'avance à cette première fête que leur cœur voulait célébrer dignement. Par une heureuse coïncidence, les RR. PP. Schartz et Litz, rédemptoristes de New York, se trouvaient chez M. le Chapelain depuis le 1er novembre,pour y jouir de quelques jours de repos. Or, à la séance qui eut lieu le 3 au soir, notre aumônier voyait à ses côtés, outre les deux religieux rédemptoristes, les RR. PP. Beaudet et Dugal c. s. c., M. l'abbé Brien, chapelain des Sœurs de la Miséricorde et, son ami de cœur, M. le docteur Adolphe Dagenais de Montréal. Le héros de la fête clôture la séance par un magistral discours. Il remercia d'abord, avec effusion de cœur, les élèves qui avaient *si bien dit*, mais sa modestie, son

humilité refusa absolument les éloges qu'on lui décerna. Le bon chapelain exposa aux éducatrices la grandeur de la tâche qui leur incombe, leur influence sur la société à venir, puis se retira laissant le personnel sous le charme de réconfortantes émotions.

Cet excellent prêtre passa six années au couvent de Saint-Laurent, gardant toujours la même vigilance et la même bonté.

* * *

Vers la fin d'octobre, la communauté du Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe célébrait le jubilé d'or de Sa Grandeur Mgr Larocque. La Mère provinciale et sœur Marie-de-Sainte-Thérèse (Mary McMahon), maîtresse générale du pensionnat, invitées, se rendirent aux fêtes et rapportèrent de leur court séjour dans le monastère un souvenir inoubliable de l'exquise courtoisie des religieuses, et de leurs prévenances délicates. Depuis lors, un lien spirituel unit les deux communautés dans le Précieux-Sang de Jésus et sa sainte Croix.

Peu de jours après ce voyage, une jeune demoiselle Quakenbos arrivait à Saint-Laurent. Elle désirait revoir, une dernière fois peut-être, Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez: la courageuse jeune fille entrait au noviciat du Précieux-Sang à Saint-Hyacinthe. Sa mère — bienfaitrice insigne de notre pensionnat — conduisait sa fille au lieu du sacrifice.

La Mère provinciale déploya en faveur de cette dame *protestante* tout ce que la charité et la délicatesse du cœur religieux peuvent inspirer. Quel contraste entre la mère *incroyante* et sa fille, qui se consacrait au Seigneur dans un ordre si austère!

Pour obéir à l'impulsion de leur Mère supérieure, les Marianites adressèrent au ciel de ferventes prières, afin que l'âme de cette charitable dame s'ouvrît aux lumières de la foi. Les sœurs ne surent jamais si le bon Dieu avait exaucé leurs désirs; mais elles connaissent la tendresse du Cœur de Jésus et la puissance de leur médiatrice, Notre-Dame des Sept-Douleurs; aussi ont-elles toujours espéré.

CHAPITRE VINGT-QUATRIÈME

SOMMAIRE: **1877.** — Visite de Mgr Conroy. — Décès d'une religieuse. — Cérémonie de vêture et de profession.

1878. — La visite régulière. — Mort de Pie IX. — Election de Léon XIII. — Ordination et vêture à l'église paroissiale. — Maladie de sœur Marie-de-Saint-Julien. — La Mère provinciale à New York, son retour. — Décès de sœur Marie-de-Saint-Julien. — M. le chanoine Lamarche. — Encyclique de Léon XIII. — Les Orangistes. — Départ de deux sœurs pour New York et la France. — Mort de sœur Marie-de-Saint-Romuald.

Novembre avait préludé par une grande fête, — celle de M. le chapelain; il se continua par une visite extraordinaire. Le 13 novembre, arrive au pensionnat, le plus célèbre visiteur qu'ait reçu notre congrégation depuis M^gr^ Bédini, nonce apostolique, en l'année 1855. Après avoir été accueilli à l'église, dans la matinée, par les paroissiens de Saint-Laurent, accourus nombreux pour recevoir sa bénédiction, M^gr^ Conroy, délégué apostolique au Canada, passait au collège des Pères de Sainte-Croix; puis, à une heure et demie, Son Excellence entrait au pensionnat; sa suite se composait des autorités du collège, de M. Bayle, supérieur du collège de Montréal, de M. Maréchal, curé de Notre-Dame-de-Grâce, de M. H. Paré, notre chapelain, et de plusieurs séminaristes.

Magnifique, le coup d'œil qu'offrait la salle de réception! Les guirlandes de verdure entremêlées de fleurs et de lettres d'or, formant des inscriptions très bien choisies pour la circonstance, les oriflammes, les drapeaux flottants, ici et là, répandaient la vie et la gaîté. Rien n'avait été épargné pour donner à cette fête exceptionnelle toute la solennité possible. Les élèves du pensionnat, auxquelles s'étaient jointes celles de l'académie Saint-Ignace de Montréal, portaient leur uni-

forme blanc et formaient plusieurs demi-cercles de chaque côté du trône préparé pour l'illustre visiteur. La communauté occupait aussi une place de choix. Des adresses furent présentées dans les deux langues; Monseigneur y répondit avec la plus grande bonté.

De la salle, Mgr le délégué se rendit à la chapelle, puis à la salle de communauté où les religieuses seules avaient été admises. Son Excellence s'enquit avec une bonté toute paternelle des origines de notre institut, de son but, de ses moyens d'existence, de son Fondateur. En un mot, il se montra Père, et Père affable et bon. La classe des externes ne fut pas oubliée: les jeunes enfants offrirent à Mgr le délégué des souhaits de longue vie et exprimèrent leur bonheur de recevoir un si haut dignitaire de la sainte Eglise. A sa sortie de l'externat, Monseigneur rencontra sur son passage les pensionnaires qui se groupèrent autour de lui avec simplicité et dignité; à l'une, il donne sa croix à baiser, à une autre, son anneau; un peu plus loin, les mêmes gestes de recommencer. Quelques instants plus tard, les carosses emportaient l'illustre évêque et les messieurs qui l'accompagnaient. Le souvenir de cette visite se grava au plus profond des cœurs: Monseigneur Conroy avait fait des heureuses!...

* * *

Notre chère sœur Marie-de-Saint-Clément (Alix Rodrigue), malade depuis plusieurs mois, avait rendu sa belle âme à Dieu, le matin de ce jour mémorable, comblée de toutes les consolations de notre sainte religion. Avant son départ, le représentant du Pape, avait daigné s'agenouiller auprès de sa dépouille mortelle et y prier quelques minutes.

Cette bonne sœur ne passa que dix ans en communauté, mais elle avait, quand même, *fourni une longue carrière*. Ses compagnes survivantes sont unanimes à louer son esprit religieux, sa fidélité aux moindres prescriptions de la règle et son dévouement pour la formation chrétienne des jeunes enfants.

A propos de cette mort, notre vénérée Mère générale écrivait aux membres de la congrégation: « . . . En priant pour cette chère défunte, apprenons à ne pas attendre la succession des années pour nous préparer au jugement de Dieu, mais plutôt, redoublons de vigilance sur nous-mêmes et de zèle pour les bonnes œuvres que nous avons à faire chaque jour; nous souvenant que celles-là, seulement, auront été comptées à la fin de notre vie, qui seront trouvées conformes à nos règles et à nos constitutions. »

* * *

A la suite de ces événements divers, une cérémonie de vêture et de profession se déroulait dans notre chapelle. Le 24 novembre, trois postulantes revêtaient l'habit de la congrégation: M^lles^ Augusta Kernan, [1] Léopoldine Fortier et Rose-de-Lima Forget, qui reçurent les noms de sœurs Marie-de-Sainte-Christine, Marie-de-Sainte-Béatrix et Marie-de-Sainte-Odile. Trois novices: sœurs Marie-de-Sainte-Dorothée, Marie-de-Saint-Athanase et Marie-de-Sainte-Clémentine étaient admises à la profession perpétuelle, tandis que sœur Marie-de-Saint-Arsène, n'ayant pas l'âge requis par les SS. Canons, prononça des vœux annuels, ce qui lui permit de prendre le voile noir. Ainsi, croissait peu à peu, l'arbre de Sainte-Croix. Avec quelle effusion de joie n'accueillait-on pas les nouvelles venues! Toujours ces fêtes dilatent les cœurs dans la communauté.

Au sujet de la charité fraternelle qui régit les congrégations religieuses, M^gr^ Gay écrit: « Que deviendraient-elles si les membres qui les composent ne s'aimaient pas?. . . Les communautés sont formées d'âmes dissemblables, inégales, qui ne s'assortiraient jamais si la grâce de Dieu ne venait en

[1] Mlle Kernan, en religion, Sœur Marie-de-Sainte-Christine, est la première élève américaine graduée à Saint-Laurent, qui revêt l'habit religieux. Par esprit de sacrifice, elle entre aussitôt au noviciat, sans aller dire un dernier adieu à sa famille établie à Elizabeth-Port, dans le New Jersey. Depuis 50 ans, elle se dévoue à nos œuvres avec un talent remarquable. Elle célèbre son jubilé d'or le 15 août 1930.

aide; et de ces âmes il fait un sanctuaire de prédilection, comme il arriva au temps de Moïse. Dieu lui ayant ordonné de construire le tabernacle, l'*Exode* raconte que les Israélites apportèrent aux pieds du prophète l'or, l'argent, l'airain, l'hyacinthe, l'onyx, du lin, des poils de chèvre, des peaux de bélier teintes en rouge, d'autres teintes en violet, des pierreries. Or, de tout cela, avait dit Dieu, on me fera un sanctuaire et je demeurerai au milieu de ce peuple. » Dans ce passage de l'*Exode*, Mgr Gay voit le sanctuaire des familles religieuses.

* * *

Au premier de l'an 1878, l'hiver ne paraissait pas encore: on eût dit un beau jour d'automne. De rares fleurs vivaces, ouvrant leur corolle à demi, semblaient défier la froidure, tandis que leurs sœurs, emportées au premier souffle glacial, gisaient mêlées aux feuilles mortes. Le beau soleil de ce 1er janvier allait-il leur rendre la vie ?... Non pas !... D'ailleurs, les fleurs mortes, comme les âmes de nos chères trépassées, se désintéressent et de la vie et du soleil. Qu'importe le soleil de la terre aux âmes qui jouissent des clartés éternelles?...

Néanmoins, de crainte que les âmes de nos chères défuntes ne soient pas encore toutes en présence du divin Soleil de justice, les sœurs se rendent au cimetière, à la récréation du midi. Là, agenouillées sur le tertre funéraire, elles récitent ensemble, un fervent *De Profundis*.

* * *

Au cours de la semaine, plusieurs membres du clergé régulier gratifièrent la communauté d'une *visite de jour de l'an*: les RR. PP. Geoffrion, Carrier, Beaudet, Larochelle, Gastineau, c. s. c.; et les RR. PP. Martineau, Nadeau, jésuites. Chacun apportait, avec sa bénédiction, des avis pieux et encourageants. Parfois, même, on nous présentait une image accueillie par toutes les sœurs avec un plaisir enfantin. Oh! les jolies images du bon Père Beaudet, qui donc les a oubliées?...

Dès le 4 janvier, la Mère supérieure ouvre la visite régulière à Saint-Laurent; cette visite, prescrite par les saints Canons, apporte toujours des grâces spéciales. Dans la première réunion, la bonne Mère engage ses filles à vivre dans le recueillement, afin de ne rien perdre des divines inspirations. En trois jours, elle passe tout en revue: il ne se trouve pas un coin de la maison où son regard perspicace ne pénètre; les cœurs ont leur tour, et ils se dilatent en présence de la bonne Mère provinciale.

Le pensionnat voit ses jours d'examens. La maîtresse générale, sœur Marie-de-Sainte-Thérèse (McMahon), accompagne la visitatrice dans les classes. L'une et l'autre éprouvent des consolations: partout le travail est bon, soutenu; le rapport des maîtresses sur la conduite de leurs élèves est très encourageant. Avant de quitter le pensionnat, la Mère supérieure réunit les classes dans la salle d'étude. En exhortant les chères élèves à continuer leur marche ascensionnelle vers le bien, la vigilante Mère ne manque pas de souligner aux plus âgées, le soin qu'elles doivent apporter à la préparation de leur avenir: « Votre ciel est clair et paisible aujourd'hui, mes bonnes enfants, mais nous ne sommes pas créées pour l'uniformité: les jours sombres et troublés doivent succéder aux journées radieuses que vous coulez dans ces murs, c'est la loi de l'humanité; c'est pour notre salut. Pensez-y bien !... »

* * *

Un étrange pressentiment avait inspiré aux sœurs de donner une solennité extraordinaire au quarante-troisième anniversaire de naissance de leur Mère provinciale. Son troisième triennat allait expirer bientôt; qu'adviendrait-il ensuite? Sera-t-elle encore au milieu de nous, l'an prochain?... Il était bien permis d'en douter.

Les religieuses et les élèves rivalisent d'ardeur dans la préparation de la fête pour laquelle de jolies pièces ont été composées. Pendant l'absence de la Mère supérieure, en

visite officielle à l'académie Saint-Ignace, tous les moments libres entre les heures de classe sont utilisés pour les exercices: il n'y a pas de temps à perdre, l'absence ne sera pas longue!... Au jour fixé, tout est prêt. M. le chapelain occupe, pour la séance, le siège présidentiel; deux religieux de Sainte-Croix sont à ses côtés. Les organisatrices jouissent de la consolation bien légitime d'avoir atteint leur but: *rendre mémorable ce cher deux février*. Oui, il le devint effectivement: les survivantes se rappellent avec émotion les délices de cette soirée de famille. [2]

* * *

Huit jours ne s'étaient pas écoulés que l'univers catholique se trouvait plongé dans un deuil profond. M. Paré, notre chapelain, annonçait à la communauté, réunie à la chapelle, la mort de Sa Sainteté Pie IX, survenue le 7 février, à cinq heures du soir. A cette nouvelle, les sœurs sont consternées!... Ce saint Pape possédait tant de titres à notre admiration et à notre reconnaissance: n'avait-il pas été l'ami, le confident intime, le protecteur, le défenseur, en un mot, le père de notre regretté Fondateur? Il l'avait soutenu et encouragé dans ses grandes épreuves, il avait béni ses œuvres et donné aux trois branches de Sainte-Croix leur existence canonique dans l'Eglise. Quand, le 20 janvier 1873, notre très vénéré Père attendait la mort d'un cœur soumis et abandonné, la bénédiction du Souverain Pontife vint lui apporter une suprême consolation...

Ce saint Pape avait donc un droit particulier à la gratitude et aux prières des Marianites. Avant de sortir de la chapelle, la communauté et le pensionnat font en commun le chemin de la croix que M. le chapelain préside. Toutes leurs œuvres accomplies durant les jours qui suivent sont offertes pour le repos éternel de l'âme du Très Saint-Père.

[2] La très honorée Mère Marie-des-Sept-Douleurs n'a jamais aimé les séances dramatiques; plus d'une fois, elle a blâmé certaines supérieures qui les autorisaient dans leur maison. « Nous ne sommes pas religieuses pour enseigner la comédie, disait-elle à ses filles, mais pour former des chrétiennes ».

Mère Marie-des-Sept-Douleurs prescrivit bientôt des prières extraordinaires dans toute la congrégation. Le 14 février, un service solennel fut chanté dans notre chapelle pour l'illustre défunt; le lendemain, un autre service, avec la même pompe, fut célébré sur la demande de Mgr de Montréal. Pour l'un comme pour l'autre, des tentures noires décoraient la chapelle et une centaine de cierges illuminaient le catafalque.

Dès le 16 février, Mgr Fabre, dans une lettre pastorale adressée à tout le diocèse au sujet de la mort de Pie IX, exhorte tous les fidèles catholiques à faire monter vers le ciel d'ardentes supplications en faveur du très illustre défunt. Il expose aussi les traits frappants de ressemblance qu'il y a entre le Vicaire de Jésus-Christ et son divin Maître: « Comme Lui, il a bu à la coupe de toutes les amertumes, et il est mort prisonnier dans le Vatican pour avoir aimé la justice et haï l'iniquité ». Sa Grandeur termine en demandant des prières pour obtenir les lumières du Saint-Esprit dans l'élection du nouveau Pontife.

Après quelques jours d'attente, une seconde lettre de notre évêque annonçait officiellement l'élection du Pape Léon XIII, dans la personne du cardinal Pecci, archevêque de Pérouse. Cette nouvelle ranime la joie dans les âmes. « Le Pape ne meurt pas ». Le *Te Deum*, demandé par Monseigneur, est chanté dans notre chapelle à l'instar de toutes les églises du diocèse.

* * *

Le 17 février, la communauté et le pensionnat sont invités à la grand'messe paroissiale, afin d'assister à une ordination sacerdotale. A cette imposante cérémonie, en succède une autre, dans l'après-midi, à l'église encore: sept de nos postulantes revêtent le saint habit; ce sont: Mlles Elisabeth Dugas, Mary-Ann McDonell, Délima Laporte, Marie Painchaud, Azélie Cloutier, Geneviève Boudrias, Edwidge Lecavalier, que nous appellerons dans la communauté: sœurs Marie-de-Saint-Roch, Marie-de-Saint-Alexandra, Marie-de-

Saint-Théodule, Marie-de-Saint-Barthélemy,Marie-de-Saint-Gaétan, Marie-de-Saint-Léonard-de-Port-Maurice et Marie-de-Saint-Adrien.

* * *

Le mois d'avril apportait à la maison provinciale une bien sensible épreuve : on annonçait de Varennes que la supérieure, sœur Marie-de-Saint-Julien (Dagenais), était gravement malade. Sœur Marie-de-Saint-Raphaël, alors assistante, et sœur Marie-de-Saint-Jean-Baptiste, maîtresse des novices, se portent au secours des pauvres sœurs et espèrent ramener la malade. Mais en vain : le médecin déclare le voyage impossible. Arrivées à la mission le 10 avril, elles attendent trois jours, dans l'espoir d'un heureux changement, mais le mal est opiniâtre. Déconcertées, nos bonnes sœurs reprennent la route de Saint-Laurent. La sœur assistante essaie de nouvelles tentatives : elle retourne à Varennes le 16, bien décidée de revenir avec la chère patiente. Mais cette fois encore l'on s'oppose à son départ.

On priait beaucoup dans la communauté pour obtenir de Notre-Dame des Sept-Douleurs que la chère sœur ne mourût pas dans la mission. La solennité des Quarante-Heures, le 26 avril, vint à propos fortifier la confiance. Enfin, le 27, Mère provinciale se rendait à Varennes à son tour ; elle en revint le 30, ramenant la chère malade aidée de son infirmière, sœur Marie-de-Saint-Félix (Paquin). Toutes rendent des actions de grâces au Cœur de Jésus et à Notre-Dame des Sept-Douleurs, qui ont entendu nos supplications.

La patiente se sent heureuse au milieu de ses sœurs qu'elle aime tant... Cependant, ce lui est un chagrin de voir s'éloigner la Mère provinciale qui part le 2 mai pour visiter l'établissement de New York, amenant avec elle sœur Marie-du-Couronnement. En embrassant la malade, les deux voyageuses lui disent « au revoir ». D'après les diagnostics, la mort paraissait assez éloignée ; on gardait l'illusion que des jours si précieux se prolongeraient.

Au terme de son voyage, la diligente Mère se mit à l'ouvrage, sans compter avec les fatigues. Elle remplit toutes les formalités exigées par nos saintes constitutions, et trouva même assez de temps pour voir les familles de nos pensionnaires *New Yorkaises,* afin de procurer aux unes et aux autres le plaisir d'entendre parler de ceux et celles qu'elles aimaient à si juste titre.

* * *

L'absence de la bonne Mère dura trois semaines; le 22 avril la revit au milieu de ses filles de Saint-Laurent. Sa première visite fut pour l'infirmerie. Elle trouva la chère sœur Marie-de-Saint-Julien considérablement affaiblie; plus d'une fois, cette dernière avait craint de mourir avant le retour de la chère Mère. Celle-ci, après avoir dit un mot de consolation aux malades et donné aux sœurs les nouvelles les plus intéressantes,passa chez les élèves qui lui firent fête. En moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire,les élèves de New York l'entourèrent et les questions de se multiplier à l'infini. Chacune entend parler de son cher *Home, sweet home,* les yeux brillent de joie et les cœurs palpitent de reconnaissance.

Pour complaire à la douce patiente qui s'en allait rapidement vers l'éternité, Mère provinciale n'osait plus guère s'éloigner. En outre, les préliminaires de fin d'année, qui commencent d'ordinaire en mai, la retenaient au provincialat: examens des finissantes, où sa présence est requise pour tenir compagnie aux examinateurs, puis la première communion, la confirmation, et partant, la visite de l'évêque.

Néanmoins, en dépit de toutes les autres bonnes raisons qui devaient empêcher son départ, la dévouée Mère ne put différer davantage la visite régulière du couvent de Saint-Martin; on l'y attendait depuis des semaines. La voix du devoir commandait, elle partit le 4 juin. En prenant congé de la malade elle lui dit: « Ma fille, soyez sans crainte, je reviendrai au premier appel, je serai près de vous à vos derniers moments ». Le mal continuait ses ravages, la faiblesse

s'accrut toujours et le 5 au soir, on appela, *en toute hâte*, Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez. Le lendemain matin, dès la première aube, la Mère provinciale quittait Saint-Martin. A cette époque, sœur Marie-de-Saint-Ephrem était supérieure de cette maison, sœur Marie-de-Sainte-Amélie, première maîtresse de français,sœur Marie-de-Saint Théophile, économe et cuisinière, sœur Marie-de-Saint-Athanase, novice, maîtresse d'anglais.

Les quatre sœurs auraient volontiers suivi leur Mère, si elles en eussent eu le loisir...

Il n'est pas trop tard, quand la voiture arrive au couvent de Saint-Laurent. La compatissante Mère accourt au chevet de la malade qui, encore en pleine connaissance, redit son bonheur de mourir religieuse, renouvelle le sacrifice de sa vie, sacrifice qu'elle avait offert au bon Dieu depuis ses plus tendres années, et charge sa Mère supérieure d'un pieux message pour l'excellent prêtre qui a guidé son âme durant de longues années: « Dites bien à M. l'abbé Bourbonnais que je meurs heureuse. » Le soir, à six heures et trente, elle allait continuer au ciel le bonheur qu'elle avait acheté sur la terre au prix de nombreuses souffrances. Comme elle avait aimé sa congrégation, ses mères et ses sœurs, sœur Marie-de-Saint-Julien ne devait cesser, là-haut, d'aimer la famille au sein de laquelle son âme avait trouvé la voie de l'éternelle paix.

« Ce n'est pas la terre de l'oubli que cette terre où demeurent à jamais les vivants véritables. Ce ciel si large ne resserre pas les cœurs, il les dilate, il ne les aliène pas, il les épanouit dans la joie. Sa sainte lumière rend la mémoire sereine et limpide comme le jour; elle n'y fait point la nuit, elle n'y amasse point d'ombre. » [3]

La congrégation entière regretta la disparition de cet excellent sujet. Sœur Marie-de-Saint-Julien (née Joséphine Dagenais) comptait quarante-trois ans d'âge dont vingt-huit

[3] Saint Bernard.

de religion. Elle donna au bon Dieu sa prime jeunesse: à quinze ans, elle quittait le monde; à dix-sept ans, elle se consacrait irrévocablement à Jésus par les saints vœux. Toute jeune religieuse, elle occupa des postes de confiance: nommée assistante provinciale dans l'Indiana, elle garda cet office deux ans environ,puis elle demanda et obtint sa démission; de retour au Canada, elle remplit la charge de supérieure locale jusqu'à sa mort. La regrettée défunte avait constamment édifié ses inférieures par son esprit de mortification, sa régularité aux saints exercices et l'aménité de son caractère. Son esprit de pauvreté était remarquable: après vingt-six ans, elle portait encore le voile de sa profession religieuse. Une seule fois, elle chagrina ses supérieures, ce fut le jour de sa mort, le 6 juin 1878.

Mère Marie-des-Sept-Douleurs, informée du décès de cette fille bien-aimée, écrivit à tout l'institut: « Vous offrirez pour elle, mes chères filles, les suffrages indiqués dans la règle pour celles que la mort atteint portant le titre du commandement, si redoutable à ce dernier moment où la préséance et l'autorité deviennent pour une pauvre âme, des circonstances aggravantes au jugement de Dieu selon la parole du Saint-Esprit: « *Ceux qui commandent aux autres seront jugés avec une extrême rigueur!* »

« Souvenons-nous de cette effrayante maxime, en priant pour la chère sœur que le Seigneur vient de rappeler à Lui; et, qui que nous soyons, en participant à la direction des autres dans une mesure quelconque, acquittons-nous-en selon Dieu et pour l'édification de la communauté. Si nous sommes exemptes de cette responsabilité, tâchons d'alléger celle de nos supérieures, par l'humilité et le renoncement qui donnent le mérite à l'obéissance religieuse et font régner *la paix* dans la maison. . . »

Les religieuses et les élèves de Varennes apprirent le décès de leur supérieure avec une grande émotion. A leurs larmes, elles mêlèrent leurs prières: messes, communions, chemin de la croix, rosaires. Un service solennel, fruit de la

générosité des anciennes élèves, fut chanté par Mgr Desautels, curé de Varennes. MM. les abbés Baril et Lorion offrirent des condoléances à la communauté.

La chère sœur Marie-de-Saint-Julien a toujours été classée parmi les *pacifiques* et les ferventes admiratrices de nos fondateurs; nous ne citerons qu'un exemple. En 1874, venue à Saint-Laurent, à l'occasion de la visite de la Mère générale, elle écrivait en France à sœur Marie-de-Sainte-Madeleine (Gohier) : ... « Rendue à Saint-Laurent pour le Chapitre provincial, je profite de quelques instants de loisir pour vous griffonner ces lignes.

« ... Tenez, depuis que notre Mère générale foule notre sol, je ne suis qu'émotion et j'en suis triste, je ne puis exprimer ce qui se passe en moi. Voir et entendre notre Mère me fait une impression telle que mes larmes sont toujours sur le bord de mes paupières et mon cœur est gonflé. La pensée: cette excellente supérieure est notre première Mère générale, et voir briller en elle, d'un si vif éclat, les vertus, les grâces, les lumières attachées à son titre et à sa grande mission, me pénètrent, me remplissent de vénération et produit en moi un effet que je ne puis définir. Ma conscience me rend le témoignage que jamais, non jamais, mon cœur n'a pu souffrir la moindre altération dans son attachement à cette Mère bien-aimée et à notre chère maison mère... Cependant, s'il eût eu cette faiblesse, la visite de Mère Marie-des-Sept-Douleurs serait si propre à cimenter notre union et notre amour...

« ... Nous attendons les plus doux fruits du passage de notre très honorée Mère; nous espérons la voir au milieu de nous quand toutes les missionnaires seront de retour, et nous recevrons ses instructions avec avidité. »

* * *

Le 17 juin, le pensionnat reçoit M. le chanoine Lamarche. Ce bon prêtre, ami de la communauté, et que les élèves connaissent déjà, arrive au couvent chargé d'un mandat: il

a reçu l'ordre de parcourir toutes les institutions et de s'enquérir des méthodes d'enseignement. La visite dure six jours. Chaque classe, chaque élève passe à son tour devant l'examinateur; toutes les matières du programme sont produites: science religieuse, sciences profanes, arts d'agrément. La tâche semble exorbitante, mais chacune s'en tire avec honneur. Avant son départ, le 23 juin, M. le chanoine assure les élèves du contentement qu'il a éprouvé au cours des examens: « j'ai été édifié, ajoute-t-il, du respect que vous avez pour le prêtre, ainsi que de la piété et de la simplicité qui vous distinguent. »

Il félicite les religieuses de l'œuvre apostolique qu'elles accomplissent dans l'âme des enfants, tout en ornant leur esprit de connaissances utiles. « Les leçons de morale que vous enseignez, mes sœurs, assurent le bonheur personnel de vos élèves et celui de la société. » M. le chanoine Lamarche quitta le couvent, le soir même.

Le lendemain, la fête nationale couronne ces bonheurs: tout le monde respire à l'aise la douce brise de juin. Le *lest* dont on s'est déchargé la veille, facilite l'entrain et la gaîté. Cette année-là, le village Saint-Laurent avait voulu chômer la Saint-Jean-Baptiste avec une pompe extraordinaire: le soir, il y eut une procession aux flambeaux qui se termina par la bénédiction du Très Saint-Sacrement dans l'église, l'illumination des principales résidences et grand *feu de la Saint-Jean.*

* * *

Quatre jours plus tard, se clôturait l'année scolaire. Les finissantes étaient: M^lles^ Eugénie d'Orsonnens, Marie-Louise Prévost, Emilia Emond. Le bon Père chapelain présidait la fête. Au premier rang, on remarquait dans l'auditoire: le révérend Père Dion, c. s. c., préfet des études au collège Saint-Laurent, MM. les abbés Piette et Brien, chapelain des Sœurs de la Miséricorde à Montréal.

Le discours du président est toujours considéré comme le complément des instructions, aussi nombreuses que prati-

ques, données aux pensionnaires au cours de l'année. Nos élèves partent ainsi bien précautionnées pour le périlleux voyage des vacances.

* * *

Le 27 juin, le courrier apportait à la Maison provinciale une lettre des Pères du sixième concile de Québec, laquelle traitait surtout des principes salutaires de la foi catholique, que les évêques de la province voulaient enraciner dans toutes les âmes, et surtout dans celles des jeunes.

Une encyclique de Notre Saint-Père le Pape, Léon XIII, jointe à cette lettre, énumérait tous les maux qui affligent la sainte Eglise, dont la première et la principale cause est le *mépris* de son autorité divine, mépris qui rejaillit sur son Fondateur même.

Sa Sainteté exprimait dans un langage sublime les bienfaits sans nombre de l'Eglise en faveur de l'humanité, de la civilisation, des arts et des sciences et exhortait les fidèles à prier la miséricorde divine de mettre un terme aux maux qui affligent la catholicité tout entière.

L'accent désolé de cette voix paternelle continua de résonner dans le cœur des religieuses et elles mirent « la réparation » en tête de leur programme de vie.

Au reste, tout près de nous, sous le ciel paisible de notre province, se préparait un événement qui fit trembler de crainte les pieux croyants : les Orangistes venaient d'annoncer, ouvertement, qu'ils étaient déterminés à sortir en procession le 12 juillet et à promener leur bannière dans la ville de Montréal. De leur côté, les catholiques s'opposaient de toutes leurs forces à cette démonstration provocante. La paix publique était en jeu ; Monseigneur craignit qu'elle ne fût troublée. En bon pasteur, il voulut éviter que le sang ne coulât dans les rues de notre cité. Pour conjurer ce scandale, M^gr^ Fabre ordonna aux communautés religieuses d'exposer les saintes reliques, afin d'intéresser les saints à notre cause.

Les communautés ne prièrent pas en vain! Grâce aux supplications ferventes, jointes à l'habileté et à la fermeté du maire de la ville, les Orangistes ne purent sortir. Les mesures prises par les autorités civiles les retinrent dans leur loge. Cette victoire encouragea la confiance des bons citoyens et l'allégresse succéda aux heures d'angoisse.

* * *

Le révérend Père Lopinto, supérieur des Jésuites, passa la journée du 25 à Saint-Laurent, chez M. Paré, notre chapelain. A la communauté réunie, il parla de l'importance que les éducatrices doivent attacher à la culture de la foi dans l'âme des enfants, à cette époque surtout, où l'enfer se déchaîne pour détruire notre *Credo*...

* * *

Le 15 août, en la fête de l'Assomption de la sainte Vierge, qui coïncidait, presque toujours, avec la clôture de la retraite annuelle, sœurs Marie-de-Saint-Simon et Marie-de-Sainte-Sophie étaient admises à la profession perpétuelle; outre Sa Grandeur, Mgr Fabre, l'auguste président de cette cérémonie, plusieurs membres du clergé régulier et séculier honoraient la communauté de leur présence.

* * *

Aux consolations goûtées dans les réunions fraternelles des vacances et dans le recueillement de la retraite, succédait le sacrifice. Un pieux chrétien, qui a voulu garder l'anonymat, a compris le grand principe du détachement de toutes les douceurs de l'esprit et du cœur, et l'a exprimé dans des vers d'une aimable originalité; nous nous permettons de les citer:

Si le bon Dieu nous laissait faire
Toutes nos folles volontés,
S'il écoutait, pour nous complaire,
Nos caprices d'enfants gâtés,

Mais... nous oublierions la Patrie!
Car l'exil aurait trop d'attraits;
Voilà pourquoi, dans cette vie,
Pour chaque *si*, Dieu fit un *mais*.

* * *

Deux de nos sœurs, dont l'une professe d'hier et l'autre encore novice, furent appelées à donner au bon Dieu une *marque d'amour* en accomplissant un *grand sacrifice*: sœur Marie-de-Saint-Simon (Richard) part pour New York; son obédience la place à l'établissement de Saint-Vincent-de-Paul. La jeune novice, sœur Marie-de-Sainte-Béatrix (Léopoldine Fortier), est appelée à notre maison mère, en France, où elle complétera son noviciat canonique; elle accompagne la première jusqu'à New York, pour de là, prendre la mer. Le *grand sacrifice* est généreusement accepté; ce qui n'empêche pas la nature de réclamer ses droits et de lui permettre de verser des larmes au moment de l'adieu. On comprend ces larmes, mais la résignation qui les accompagne fait songer à ces encourageantes paroles de M^gr^ Gerbet : « Dieu cache un don divin au fond de la souffrance. »

* * *

Après le départ des missionnaires, notre chère sœur Marie-de-Saint-Romuald (Louise Hébert), victime de la phtisie pulmonaire succombait le 23 août, après plus d'une année de souffrances. Elle avait émis les voeux perpétuels le 23 septembre 1869.

Cette bonne sœur avait compris le secret de garder à son âme les jubilations de la *Noce*. Elle aima le devoir, le travail, la piété, ses sœurs, ses supérieures. Elle souriait à tout événement; rien ne la déconcertait. Sans beaucoup de cul-

ture intellectuelle, elle causait aimablement et parfois admirablement; elle était très spirituelle! Ses reparties fines et délicates auraient déridé un *Héraclite.* Elevée à Varennes sur les bords enchanteurs du Saint-Laurent, sœur Marie-de-Saint-Romuald était imprégnée de cette atmosphère de gaîté qui enveloppe les rives du majestueux fleuve.

Ce n'est pas qu'elle ait échappé à la souffrance. Certes, non, on ne peut aller au ciel par une autre voie! Mais en tout ce qui pouvait l'affliger, elle voyait la main du Sauveur. C'était de Lui qu'elle recevait les coups et les caresses. Que lui importait ceci ou cela?... elle était de la race des énergiques et bien volontiers, elle eût dit comme l'apôtre Thomas: « Allons! suivons-le, et, s'il le faut, mourons avec Lui. »

La chère sœur qui avait vécu de la règle, goûta, à la fin de ses jours le bonheur promis aux *servantes fidèles.* Elle succomba à la phtisie, après dix ans de vie en communauté. En l'absence de l'aumônier, elle reçut l'Extrême-Onction des mains du R. P. Carrier, c. s. c. Dans cette extrémité, elle trouva encore la force de dire un mot plaisant, ce qui inspira au bon Père cette réflexion: « Voici une sœur qui s'en va au ciel en riant. »



CHAPITRE VINGT-CINQUIÈME

SOMMAIRE: **1878.** — Mère provinciale au repos. — Le révérend Père Lopinto. — Maladie et mort d'une élève de 17 ans.

1879. — Le 20 janvier. — Annonce du prochain Chapitre général au Mans. — Les jeunes américaines en vacances à Saint-Laurent. — Visites officielles dans nos maisons avant le Chapitre. — Mgr Fabre à Saint-Laurent. — Visite du Surintendant de l'éducation. — Départ de Mère provinciale et de sœur Marie-de-Saint-Basile pour le Mans. — Sœur Marie-de-Saint-Raphaël remplit les fonctions de supérieure. — La fête du révérend Père Beaudet. — Départ des élèves. — Nouvelles du Chapitre tenu au Mans. — Retour de sœur Marie-de-Sainte-Madeleine. — Lettre de la Mère générale.

Après s'être assurée du bon fonctionnement de la communauté et du pensionnat, la dévouée Mère provinciale se résigna à suivre l'ordonnance du médecin qui prescrivait un repos complet: sa faible santé ne pouvait plus tenir à l'incessante besogne. En conséquence, sœur Marie-de-Saint-Raphaël, l'assistante provinciale, fut autorisée à gérer les affaires matérielles et à accorder aux sœurs les permissions, selon la règle. La réclusion de la chère malade, à l'infirmerie, se prolongea au-delà de deux mois. Les jours parurent bien longs et à la mère et à ses filles. Toutefois la visite du vénérable M^gr^ Bourget fit diversion. Venu à Saint-Laurent pour la bénédiction du presbytère, il eut la condescendance de se rendre au couvent; il vit d'abord la communauté réunie, puis, reçut en audience celles qui désiraient lui parler. Avant son départ, Monseigneur donna la bénédiction du Très Saint Sacrement; les RR. PP. Beaudet, Meehan, c. s. c., et quatre prêtres accompagnaient Sa Grandeur.

Plus tard, en novembre, le bon et pieux ami de notre congrégation, le révérend Père Lopinto, supérieur des Jésuites,

fit une visite de sympathie à notre Mère provinciale; il ne vint jamais au couvent sans donner une instruction; cette fois, il exhorta paternellement les sœurs à s'abandonner à la sainte volonté de Dieu et à prier beaucoup pour le rétablissement de la santé de notre Mère supérieure, afin, dit-il, « qu'elle travaille encore longtemps à la gloire de Dieu et au bien de votre institut. »

* * *

La fête du pensionnat approchait. Pour le grand congé traditionnel, les élèves avaient formé maints projets, tous plus beaux les uns que les autres; malheureusement, elles avaient compté sans la déplorable intervention de la fièvre cérébrale qui convoitait une victime. Une compagne, Caroline Leduc, âgée de dix-sept ans, devint la proie de la terrible visiteuse. Le 21 novembre, la jeune fille était à toute extrémité. Ses parents, avertis, arrivent à Saint-Laurent; ils trouvent leur chère Caroline dans un état quasi désespéré. Deux médecins appelés en consultation, décident qu'elle soit immédiatement ramenée dans sa famille. Le père consent aussitôt; par mesure de prudence, la maîtresse générale du pensionnat propose que le sacrement de l'Extrême-Onction lui soit administré avant son départ; le chapelain adhère à ce désir et, un quart d'heure plus tard, l'huile sainte apportait un regain de force à la malade.

Le voyage s'effectua, M. et Mme Leduc partirent pour Sainte-Scholastique avec leur chère enfant, demi-consciente, Sœur Marie-de-Saint-Irénée, la compatissante infirmière, et sœur Marie-de-Sainte-Agnès. M. le Chapelain et le docteur Pinet voulurent également suivre celle à qui l'on s'intéressait tant. La famille de l'enfant fut extrêmement touchée de telles sympathies.

Au foyer des Leduc, la fièvre ne capitula pas: Caroline mourut pieusement le 28 novembre. Cette triste nouvelle parvint à Saint-Laurent et jeta la consternation parmi ses compagnes qui la pleurèrent, comme on pleure une sœur bien-aimée. L'âme de Caroline s'en était allée vers son

Dieu dans toute la fraîcheur et la pureté de son printemps; le même souffle, qui avait enlevé aux arbres leurs dernières feuilles, l'avait ravie à la terre.

Ses funérailles furent imposantes. On remarquait dans l'église une assistance nombreuse; sœur Marie-de-Saint-Jean-Baptiste, ex-supérieure de Sainte-Scholastique et sœur Marie-de-Sainte-Thérèse, maîtresse générale du pensionnat, s'unirent au deuil de la famille, tout en rendant un dernier hommage à la jeune disparue; tandis qu'à Saint-Laurent, maîtresses et élèves offraient de nombreux suffrages pour le repos de son âme.

Quelques jours encore et l'an de grâce 1878 aura disparu à son tour.

« Tout naît, tout passe, tout arrive
Au terme ignoré de son sort :
A l'océan l'onde plaintive,
Au vent la feuille fugitive,
L'aurore au soir, l'homme à la mort. »

(Elixir du soir.)

* * *

1879.—Le 20 janvier, la communauté se rappelle l'anniversaire de la mort du regretté père Fondateur. La messe de *Requiem* et la communion générale, ce jour-là, sont offertes pour le repos éternel de son âme, malgré l'intime conviction que le bon Dieu lui a déjà ouvert les portes de son beau ciel.

Quelqu'un a dit: « La plus lourde pierre tombale, c'est l'oubli. » Père vénéré, nous prenons votre belle âme à témoin! Vos filles ne gardent-elles pas vivace le souvenir de leur Fondateur?... Votre nom n'est-il pas chaque jour mêlé à leur prière?... Votre image n'est-elle pas constamment sous leurs yeux?... Chaque année, en cette date du

20 janvier, dans les pages émouvantes que nous a léguées notre très honorée Mère Marie-des-Sept-Douleurs, nous remémorons le souvenir de votre dernière heure... Est-ce là de l'oubli?...

Trop restreint est, de nos jours, le nombre de celles qui ont entendu votre voix si tendre et si paternelle; mais la tradition continue, depuis cinquante ans son devoir de fidélité...

* * *

A la fin du mois, le courrier apportait à la Mère supérieure une lettre circulaire de notre très honorée Mère générale annonçant le Chapitre qui devait être tenu au Mans, en mai prochain. La vénérée Mère n'insistait point sur la conduite à tenir pour l'élection de la députée, conduite invariable d'ailleurs, puisque les constitutions sont là pour guider les électrices. Cependant, elle avait soin de spécifier à la Mère provinciale d'en référer à la vingt-deuxième circulaire du 4 mars 1873, recommandant de se conformer en tous points aux avis qui y sont consignés. L'excellente Mère terminait par une demande de prières ferventes pour le succès de ce Chapitre général, dont les conséquences importaient beaucoup pour l'avenir de l'institut.

Le jour de la votation était fixé au 10 février; à l'heure convenue, toutes les sœurs vocales se trouvent réunies à la maison provinciale. En se conformant exactement à tout ce que prescrivent les constitutions, on procède à l'élection de la députée. Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez fait connaître, séance tenante, le résultat de l'élection: « Notre chère sœur Marie-de-Saint-Basile, supérieure à Sainte-Rose, ayant obtenu la majorité des suffrages, est élue députée. »

Cette première formalité remplie, les capitulantes provinciales retournent dans leur mission respective et, des divers établissements, commencent à monter vers le ciel, des prières ardentes pour le succès du Chapitre.

A l'époque du jour de l'an, les jeunes élèves américaines qui ne pouvaient se rendre dans leurs familles, restaient au pensionnat avec leurs maîtresses. Or, en cette année 1879, pour *charmer leurs loisirs*, elles formèrent le projet d'organiser une loterie avec des articles qu'elles confectionneraient elles-mêmes. Après avoir reçu l'approbation de la maîtresse générale, elles font tant et si bien que leur exposition provoque l'étonnement et l'admiration des maîtresses. Les élèves canadiennes revenues de leurs vacances, veulent aussi fournir leur part; les sœurs complètent ce qui manque, de sorte que le 24 février, pendant *les jours gras*, une loterie s'ouvre officiellement. On en retire la somme de deux cents dollars. Nos pensionnaires s'en félicitent et avec droit. Ce beau geste témoigne, plus que nous ne pouvons le dire, du bon esprit qui anime nos écolières; elles vivent en famille dans leur *Alma Mater* et s'y montrent profondément dévouées à ses intérêts.

* * *

Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez avait repris ses fonctions; le repos lui avait été favorable. Elle profita du regain de forces que le bon Dieu lui accorde pour reprendre les oeuvres de zèle prescrites par nos constitutions. Le 8 mars, elle se rend à Sainte-Scholastique pour la visite régulière; et, le 12, elle est en route pour les autres missions. Mais comme elle craint ne pouvoir tout terminer avant son départ pour le Chapitre général, auquel elle est conviée, de par sa fonction de provinciale, elle délègue sœur Marie-de-Saint-Jean-Baptiste comme visitatrice à Varennes, sœur Marie-de-Saint-Antonin à Alexandria, sœur Marie-de-Saint-Raphaël à Saint-Liguori. De la sorte, tout se termine à point et tout le monde est content.

* * *

Le 19 mars, en la fête de saint Joseph, M^gr^ Fabre vient à la maison provinciale pour présider une cérémonie de vêture

et de profession; sœur Marie-de-Saint-Arsène prononce les vœux perpétuels; M^lles^ Marie Rivet, Anna Tourangeau et Octavie Bérubé revêtent l'habit religieux; elles seront désignées désormais sous les noms de sœurs Marie-de-Saint-Timothée, Marie-de-Saint-Lucien et Marie-de-Saint-Eugène.

* * *

Le 26 mars, l'honorable Gédéon Ouimet nous fait l'honneur de répondre à l'invitation de la Mère supérieure, qui l'avait prié de venir visiter le pensionnat. Prévenues de l'heure de son arrivée, la Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez et sœur Marie-de-Sainte-Thérèse, maîtresse générale du pensionnat, le reçoivent au seuil de l'académie. Le distingué visiteur est aussitôt conduit à la salle de réception; la musique salue son entrée; il y a chant et présentation d'adresses, dans les deux langues. M. le surintendant répond longuement et se montre prodigue d'éloges.

De la salle, les écolières passent ensuite dans leurs classes respectives et M. le surintendant les interroge sur place. Chacune a la sagesse de garder son *sang-froid,* les maîtresses en donnent l'exemple et tout va pour le mieux. Le digne visiteur ne dissimule pas à la Mère provinciale la satisfaction qu'il a éprouvée en parcourant les classes. Il remercie les élèves du concours qu'elles ont apporté lors de l'exposition de Paris: les travaux des diverses institutions de la province y avaient été envoyés dans le but de faire connaître, là-bas, les méthodes d'enseignement de la province de Québec. Avant de se retirer, le Surintendant promit des récompenses, en souvenir de sa visite. Il tint parole.

* * *

L'heure allait bientôt sonner le départ de la Mère provinciale pour la France. Il convenait que la sœur députée obtînt quelques jours de repos avant de prendre la mer. A cette fin,sœur Marie-des-Anges (Cousineau), et sœur Marie-de-Sainte-Amélie (Dugas) partent pour Sainte-Rose. La

première y remplira la charge de supérieure, la seconde, celle de maîtresse de la première classe. Ainsi sœur Marie-de-Saint-Basile revint à la maison provinciale.

Entre-temps, l'exposition des saintes reliques ranima la piété des sœurs. A l'école silencieuse des saints, les cœurs allaient se fortifier dans l'art de souffrir les peines, les ennuis, les séparations. Filles de Sainte-Croix, pupilles privilégiées de Notre-Dame des Sept-Douleurs, il fallait devenir fortes, généreuses et abandonnées au *bon vouloir de Dieu.* Chacune gardait, dans l'intime de son cœur, la conviction que bientôt un grand sacrifice serait demandé aux sœurs de la province du Canada.[1] Mère provinciale, sœur Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez et sa compagne, sœur Marie-de-Saint-Basile, se rendront donc au Chapitre du Mans.

* * *

Le jour du départ, les élèves se réunirent autour de la chère Mère provinciale pour lui exprimer les plus beaux sentiments que le cœur puisse inspirer en semblable occurrence et qu'une émotion difficile à contenir rendait encore plus touchants. La bonne Mère, fortement impressionnée, répondit à peine quelques mots. A quoi bon, d'ailleurs, parler davantage? Les enfants étaient suffoquées par les larmes: elles estimaient et vénéraient cette religieuse qui avait rempli au milieu d'elles, neuf années durant, une mission si ferme, si douce et si maternelle; des appréhensions bien fondées laissaient croire que leurs adieux seraient sans retour...

Nous sommes au 10 avril... ce jour sera le dernier que Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez passera à Saint-Laurent. Par une heureuse coïncidence, c'est aussi le jeudi saint. « Mes petits enfants, je vais vous quitter, mais ne craignez pas... Aimez-vous les unes les autres... Gardez bien vos engagements sacrés, c'est là toute la loi... » Ainsi

[1] Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez, supérieure depuis neuf ans, ne devait pas revenir à Saint-Laurent.

pensait la bonne Mère, en ce moment suprême, au souvenir de la dernière cène. Elle aimait, d'un grand amour, ses filles pour le bonheur desquelles elle avait sacrifié sa santé, donné les lumières de son intelligence et les bontés de son cœur. Elle aimait son institut ; pour lui et pour Dieu elle avait voulu laisser la province du Canada heureuse et prospère; ce consolant témoignage lui fut rendu par ses filles. Après le déjeûner, la communauté entière se réunit pour une dernière fois; de part et d'autre, on se fit des adieux baignés de larmes. L'énergique Mère trouva encore la force de vaincre son émotion et renouvela à ses collaboratrices, dans l'œuvre de Sainte-Croix, au Canada, l'immense désir qu'elle éprouvait de les voir vivre toujours comme des religieuses selon le cœur de Dieu, c'est-à-dire,telles que les voulaient nos pieux fondateurs. « Oui, mes filles, dit-elle, je veux que l'œuvre prospère de plus en plus, je lui porterai toujours le plus vif intérêt et je n'oublierai pas vos âmes. »

Elle remercia cordialement sa dévouée infirmière, sœur Marie-de-Sainte-Romaine (Hamel), qui l'avait si bien soignée dans sa dernière maladie. On se promit un échange perpétuel de prières, puis l'on se retira en attendant l'heure du départ. Bien que le *Deo gratias* eût été donné, on n'entendait rien dans le couvent: un silence de mort planait partout. A dix heures, les deux chères partantes montent dans la voiture qui doit les conduire à la gare du chemin de fer à Montréal; de là, elles se rendront à New York, et, de New York en France.

Pour la première, *l'adieu* était définitif: elle ne reverrait plus le petit coin du pays *laurentien* où elle laissait des lambeaux de sa vie, avec des œuvres qui ne périront pas; les générations actuelles bénéficient encore de son travail et de son dévouement. *L'académie* d'alors, est aujourd'hui chapelle et résidence de l'aumônier; ce bâtiment reste l'œuvre de Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez. Ses contemporaines lisent son nom gravé sur chaque pierre, comme il est gravé dans leur reconnaissant et affectueux souvenir.

Après le départ de la regrettée Mère, le gouvernement de la maison revenait de droit à sœur Marie-de-Saint-Raphaël, en sa qualité d'assistante provinciale. Elle était à peine entrée en fonction, quand Mgr Fabre annonça, par une lettre circulaire, la joyeuse nouvelle de l'ouverture du jubilé universel promulgué à Rome par Sa Sainteté, le Pape Léon XIII, le 15 février de la présente année (1879). A cette annonce si consolante, se joignait une demande instante de prières pour attirer sur tout le diocèse et sur toute l'Eglise, les bénédictions du ciel et détourner les fléaux qui nous menaçaient: « Les sociétés secrètes se multiplient, le jour du Seigneur est profané, son saint Nom est blasphémé. Qu'en résultera-t-il? »

Les visites du jubilé commencèrent le 24 mai: elles se firent processionnellement et avec toute la pompe possible. Les congréganistes du pensionnat marchaient précédées de leur bannière respective, se rendant à l'église, au chant des hymnes et des cantiques.

* * *

Le 26 ramenait la fête patronale du bon et dévoué Père Beaudet. En cette année 1879, soit qu'il eut pitié des enfants qui venaient de perdre leur Mère, soit que la fée « *Bienfaisance* » lui eut soufflé à l'oreille de donner congé aux écolières, toujours est-il que, après la messe célébrée dans notre chapelle, le bruit circula qu'un *Deo gratias* était accordé à la division des grandes et qu'une faveur spéciale attendait les petites. Cette trop bonne nouvelle énerva tout le monde au point d'en faire perdre l'appétit au déjeûner. Qu'y aura-t-il donc d'extraordinaire?... et les nombreux points interrogatifs ne trouvent point de solution. Enfin! de bonne heure, dans la matinée, les rangs se forment et les grandes partent pour une promenade « à pied » dans la campagne. Mais les petites?... Oh! les pauvres petites!... Tout à coup, apparaît une voiture *bien longue*, attelée de deux chevaux; elle s'arrête devant la porte du couvent. On dit qu'elle est pour les

petites, oui, pour elles seules... elles allaient y monter et *filer au galop, au grand galop,* peut-être..., loin, bien loin, plus loin que les grandes, dans la belle campagne: elles iraient respirer l'air pur du beau mois de mai. Leurs yeux



R. P. P. BEAUDET, c. s. c.,
bienfaiteur spirituel et curé de Saint-Laurent.

brillaient comme des perles, tant leur joie était vive. Le bon Père-curé contemplait, souriant, cette jeunesse enivrée de plaisir. Il jouissait du bonheur des enfants, et ne se doutait peut-être pas que sa générosté immortaliserait le 26 mai 1879.

Cette fête eut son lendemain, mais pas du tout ressemblant à la veille. Il fallait reprendre la vie normale qui ne se compose pas uniquement de promenades; il y a des heures sérieuses pour toute jeune fille qui envisage l'avenir. Sœur Marie-de-Sainte-Thérèse avait annoncé que les examens définitifs commenceraient le 13 juin; ce qui signifiait: *Soyez prêtes.* Le mot d'ordre fut entendu, l'examinatrice et les maîtresses se considérèrent amplement dédommagées de leur zèle incessant, par le bon succès des examens.

M. le chanoine Lamarche venu tout exprès à Saint-Laurent, interrogea plus spécialement M^lle^ Georgiana Deguise sur les matières du cours gradué français, en présence de M. le chapelain, de la préfète des études et des maîtresses. La candidate sortit avec honneur de l'épreuve, et, à la distribution des prix, reçut la médaille de l'institut.

Le 29 juin vit le couronnement de tous les généreux combats; plusieurs de nos élèves dirent adieu à la vie écolière. Elles allaient entrer dans la vie réelle, où la lutte pour l'existence ne donne guère de répit; mais si elles ont correspondu aux grâces nombreuses dont le bon Dieu a parsemé leur route, elles sont prêtes.

* * *

Tandis qu'au Canada, les Marianites en vacances, se préparaient par le travail et la prière à refaire leurs forces physiques et morales, en France se clôturait le Chapitre général de la congrégation. Aussi, chaque jour, les sœurs s'attendaient-elles à saluer le retour des déléguées. Enfin le 29 juillet, sœur Marie-de-Saint-Basile arrive en compagnie de sœur Marie-de-Sainte-Madeleine (Gohier) qui revient après une absence de neuf années. Elle est reçue avec une explosion de joie. Ainsi que nous l'avons lu déjà, sœur Marie-de-Sainte-Madeleine était arrivée au Mans, à la veille du grand cataclysme de 1870; elle en avait vu toutes les horreurs, et elle nous revenait, cette bien-aimée doyenne, ennoblie par une indescriptible souffrance. Elle pleura en revoyant ses

sœurs, son couvent, le berceau de l'institut au Canada, considérablement agrandi et embelli; son clocher, à l'ombre duquel sa jeunesse s'était écoulée et où elle désirait vivre les jours de sa vieillesse. Pourtant, jamais Marianite n'a autant aimé et vénéré nos Fondateurs, aussi bien que la maison mère de la congrégation. Mais comment se défendrait-elle d'aimer sa patrie, son village, sa famille? Oui, elle pleura en les revoyant et ses larmes parurent aux yeux de sa famille religieuse comme un éloquent hommage de sa piété filiale.

Sœur Marie-de-Saint-Basile apportait la circulaire relative aux divers changements amenés dans l'institut par le Chapitre général. Le jour même de l'arrivée, on donna lecture de cette lettre qui intéressait vivement les sœurs. Nous la reproduisons textuellement:

QUE LE SAINT NOM DE DIEU SOIT BÉNI !

Le Mans, de notre maison mère,
le 2 juillet 1879.

« Mes chères filles en Notre-Dame des Sept-Douleurs,

« Je m'empresse de satisfaire votre légitime attente, en promulguant par la présente lettre circulaire dans toutes les maisons de l'institut, les élections faites dans notre Chapitre général tenu à la maison mère du 7 mai au 26 juin dernier, sous la présidence de M^gr^ Hector-Albert d'Outremont, évêque du Mans, délégué apostolique.

Ont été canoniquement élues:

Sœur Marie-des-Sept-Douleurs, supérieure générale;
Sœur Marie-de-Saint-Liguori, première assistante générale;
Sœur Marie-de-la-Nativité, deuxème assistante générale;
Sœur Marie-de-l'Assomption, troisième assistante générale;
Sœur Marie-d'Egypte, secrétaire générale;

Sœur Marie-de-Sainte-Thérèse (du Canada), économe générale;

Sœur Marie-du-Carmel, trésorière générale;

Sœur Marie-de-Saint-Raphaël, supérieure provinciale au Canada;

Sœur Marie-des-Archanges, supérieure provinciale en Louisiane;

Sœur Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez, maîtresse des novices à la maison mère;

Sœur Marie-de-Saint-Jean-Baptiste, maîtresse des novices au Canada;

Sœur Marie-de-l'Immaculée-Conception, maîtresse des novices à la Louisiane;

Sœur Marie-d'Egypte, visitatrice en France;

Sœur Marie-de-Sainte-Madeleine, visitatrice au Canada.

« En conséquence, et en actions de grâces pour la célébration du Chapitre, on récitera le *Benedictus* dans toutes les maisons, en assemblée de communauté, après la réception et la lecture de cette lettre circulaire.

« Je recommande aussi à toute la charité de vos prières, la charge dont il a plu à la divine Providence de m'imposer la continuation, malgré mon indignité; et dans la confiance la plus entière en l'aide de votre religieuse obéissance aux constitutions et aux règles qui tracent à chacune la voie du salut, selon notre sainte vocation. Je vous donne à toutes, mes chères filles, le baiser de la paix en Jésus, Marie, Joseph.

Sœur MARIE-DES-SEPT-DOULEURS,
supérieure générale.

Sœur MARIE-D'EGYPTE,
secrétaire générale ».

Par la présente lettre, se terminait l'administration de la Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez, au Canada. Elle continua d'exercer en France des fonctions importantes, entre autres celle de maîtresse des novices. Elle regretta tou-

jours le Canada et s'en ouvrit plus d'une fois à sœur Marie-de-Sainte-Thérèse (MacMahon), avec laquelle elle passa plusieurs années à Saint-Laurent et qu'elle retrouva encore en France, puisqu'à ce Chapitre, sœur Marie-de-Sainte-Thérèse fut nommée économe générale. [2]

Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez vécut encore quelques années. En 1890, étant en visite à Paris, chez une de ses sœurs gravement malade, elle se rendait chaque jour dans l'église Saint-Roch pour y adorer le Saint Sacrement; c'est dans cet acte de religion que la mort la surprit; elle fut trouvée sans vie au fond d'un banc, non loin de l'autel. Elle n'était âgée que de cinquante-sept ans. Mon Dieu, peut-on partir d'un endroit plus enviable pour aller à vous!

Ses restes furent transportés au cimetière de la maison mère au Mans.

Il est facile de présumer quelle impression produisit dans la communauté, cette mort inattendue. On en fut informé au Canada, et celles des sœurs qui avaient joui de la direction de cette Mère, et goûté les délicatesses de son cœur, lui accordèrent bien des regrets. Au reste, toutes les sœurs, mues par un sentiment de reconnaissance, offrirent pour le repos de son âme, les suffrages prescrits par les constitutions. Elle continue de vivre, la bonne « Mère Alphonse », dans le cœur de celles qui l'ont connue.

* * *

Nous sommes parvenues au gouvernement de la septième supérieure provinciale de la maison de Saint-Laurent. Les pages suivantes traiteront donc de l'administration de sœur Marie-de-Saint-Raphaël.

[2] Sœur Marie-de-Sainte-Thérèse revint au Canada en 1884.

CHAPITRE VINGT-SIXIÈME

ADMINISTRATION
de MÈRE MARIE-DE-SAINT-RAPHAËL

Juillet 1879 à juillet 1882

SOMMAIRE: Notes biographiques sur la nouvelle supérieure provinciale. — Composition du Conseil et du Chapitre provincial. — Maladie de sœur Marie-de-Saint-Laurent (Gougeon). — Sœur Marie-de-Saint-Hyacinthe reçoit l'Extrême-Onction. — Mère Marie-des-Sept-Douleurs à Saint-Laurent. — La réception. — Réunion des supérieures. — Les nouvelles « Règles communes » leur sont distribuées. — La très honorée Mère quitte Saint-Laurent. — Elle y revient le 21 avril. — Visite à Sainte-Rose. — La retraite annuelle. — Un mot de prédication. — Départ sans retour.

> « Au ciel nous chanterons des cantiques de reconnaissance pour les événements qui nous auront fait pleurer ici-bas. »
>
> (FÉNELON.)

Sœur Marie-de-Saint-Raphaël (Helena Waters), de descendance écossaise, naquit à Saint-Joseph de Soulanges, ou les Cèdres, le 18 septembre, au début de la « révolution de 1837 ». Son père fut prisonnier des Anglais, pour avoir pris la défense des Canadiens-français.

A l'âge de cinq ans, elle perdit son bon père. Sa mère, restée veuve avec un fils et deux filles, abandonna le soin de sa maison à une fidèle servante et s'occupa exclusivement de la formation morale et intellectuelle de ses enfants; car

la paroisse ne possédait qu'une seule école catholique française; or, la famille Waters appartenait à la religion presbytérienne, et n'entendait point le français.

M^me^ Waters forma ses enfants à des mœurs remarquablement pures, et elle fit tant et si bien qu'elle réussit à leur faire acquérir des connaissances suffisantes en lecture, en écriture, en grammaire et en mathématiques; mais voilà que six ans après la mort de M. Waters, à son tour, elle descendit dans la tombe, trois jours après avoir fait son abjuration et avoir reçu les sacrements de notre sainte religion. La jeune Héléna ne comptait alors que douze ans.

Les trois orphelins furent dispersés: le jeune Waters fut confié à un cousin, éloigné des Cèdres, les deux fillettes furent également séparées durant trois ans. Enfin, en 1852, les deux sœurs se trouvent réunies dans une famille catholique de Montréal.

Dieu, toujours admirable dans ses voies, fournissait ainsi aux jeunes adolescentes le moyen de connaître la religion catholique. D'abord, par pure courtoisie, les demoiselles Waters accompagnaient à l'église les jeunes filles amies. La cadette s'éprit bientôt de la beauté et des grandeurs de nos fêtes religieuses; elle ne tarda pas à abjurer le protestantisme, après s'être instruite des vérités de la religion. Mademoiselle Héléna, l'aînée, ne l'entendait pas ainsi; dans son orgueil, — elle en fit elle-même l'aveu, — elle prétendait que le changement de croyance amenait une déchéance morale; et, qu'ainsi, elle encourrait la mésestime de son entourage.

Néanmoins, elle cherche secrètement à s'instruire et à s'éclairer sur le culte catholique. Sans en faire part à sa sœur, elle entre, un jour, à la librairie Sadlier, Montréal, et demande un ouvrage qui pourrait éclairer une *personne protestante* sur la religion catholique. On lui vend un catéchisme où rien ne manquait en fait de doctrine. Elle l'étudie à fond et se sent ébranlée, mais trois années durant, elle résiste à la voix interieure de la grâce et aux lumières de sa

propre raison; car elle constate que notre sainte religion, dans son rite, dans ses dogmes, dans ses lois, surpasse de beaucoup le froid protestantisme.

Très attachée par nature à son propre sens, sa volonté optait aujourd'hui pour le catholicisme, demain, elle voulait mourir dans la religion de son père. Ses tergiversations paraissaient ne devoir jamais finir. Mais enfin la grâce eut raison de cet esprit rebelle: M^lle^ Waters est vaincue!...

Après avoir suivi avec sa sœur les touchants exercices de la semaine sainte à l'église Notre-Dame, elle prend une résolution *irrévocable*. La jeune néophyte, qui s'était préparée seule à la grâce du baptême, va trouver le curé d'Hochelaga, M. Picard, p. s. s., et lui communique son désir d'embrasser la religion catholique. Le digne prêtre lui fait subir un examen préalable, très sérieux, et la trouve on ne peut mieux disposée. M^lle^ Helena Waters abjure le protestantisme le 19 mai, à l'âge de dix-neuf ans.

Après deux années passées dans le monde, elle vient avec sa sœur au pensionnat de Saint-Laurent,dirigé par les Sœurs de Sainte-Croix, que M. Picard, p. s. s., son confesseur, lui avait désigné. Elle y demeure trois ans. Enfin, le 24 juillet 1864, elle entre au noviciat, et le 25 octobre 1867, M^lle^ Waters devenue sœur Marie-de-Saint-Raphaël, prononce les vœux perpétuels dans notre congrégation. Elle avait trente ans.

* * *

Nous connaissons maintenant la nouvelle Mère provinciale à laquelle l'autorité première de l'institut vient de confier la garde de l'une des branches importantes de Sainte-Croix; continuons à suivre le cours des événements qui se dérouleront de juillet 1879 à juillet 1882.

La lettre dont sœur Marie-de-Saint-Basile était porteuse, à son retour de France, faisait connaître non seulement l'organisation du « Conseil général », mais encore celui des provinces. Or, voici, pour ce qui concernait le Canada, l'organisation du « Conseil provincial »:

Mère Marie-de-Saint-Raphaël, supérieure provinciale;
Sœur Marie-de-Sainte-Madeleine, assistante et visitatrice;
Sœur Marie-de-Saint-Jean-Baptiste, conseillère et maîtresse des novices;

Rien ne manquait au bon fonctionnement de la communauté, elle reprit sa marche régulière. Nous sommes au mois d'août, saison pénible pour le cœur, à raison des obédiences qui parfois le font saigner.

En cet été 1879, sœur Marie-de-Sainte-Thérèse (Mac-Mahon), nommée économe générale au dernier Chapitre, quitte Saint-Laurent le 20 août, pour se rendre en France où l'appelle l'obéissance; sœurs Marie-de-Saint-Michel (O'Keefe) et Marie-de-Saint-Roch (Dugas), désignées pour l'asile de Saint-Vincent-de-Paul, à New York, partent aussi sous la même impulsion; sœur Marie-de-Saint-James (Mc-Kinnon), remplaçante de sœur Marie-de-Sainte-Thérèse, comme préfète des études, les accompagne pour ramener, selon la coutume, les élèves *américaines*.

* * *

La rentrée se fit le 2 septembre à Saint-Laurent et dans les missions. La Mère supérieure recevait de partout des nouvelles encourageantes, quand arriva d'Alexandria, Ont., l'annonce de la maladie de sœur Marie-de-Saint-Laurent (Gougeon), gravement atteinte de la typhoïde. Le premier mouvement de la Mère supérieure fut de se porter au chevet de sa fille spirituelle, amenant avec elle sœur Marie-de-Bon-Secours, au cas où il y aurait possibilité de ramener la malade. Vain espoir! le médecin refuse de laisser partir sa patiente, trop faible pour entreprendre un si long voyage. En conséquence, sœur Marie-de-Bon-Secours reste à la mission et la Mère provinciale revient à Saint-Laurent.

Au bout de quelques jours, une lettre pressante adressée d'Alexandria, oblige Mère Marie-de-Saint-Raphaël d'envoyer sœur Marie-de-Saint-Georges aider les sœurs qui n'en peuvent plus, à cause des veilles auprès de la malade.

Entre temps, à la maison provinciale, sœur Marie-de-Saint-Hyacinthe, soudainement frappée d'une angine de poitrine, reçoit le sacrement de l'Extrême-Onction. De plus, sœur Marie-de-Saint-Charles (Moran), revenue de New York, le 29 juillet, se trouvait confinée à l'infirmerie pour n'en plus sortir. Elle vivait péniblement son dernier automne, et les saisons d'hiver et de printemps qui suivraient, s'écouleraient dans des souffrances indicibles; jusqu'à ce qu'enfin, avant la chute des feuilles de 1880, son âme se dégageant de sa frêle enveloppe, s'en irait au ciel recevoir la récompense de quatorze mois d'une attente pénible.

« Notre vie ici-bas n'est qu'une longue attente;

.....

Le malade qui git sur un lit de douleur,
Espère chaque soir en un matin meilleur.

.....

Tout attend quelque chose à toute heure, en tout lieu.
Jésus attend des cœurs et l'âme attend son *Dieu.* »

(*Elixir du soir.*)

* * *

L'épreuve continuait son œuvre de sanctification et de purification. La maladie est l'expression de la volonté de Dieu et les malades, une source de bénédiction pour les communautés religieuses.

Toutefois, sœur Marie-de-Saint-Laurent est entrée en pleine convalescence et, le 31 octobre, elle revient d'Alexandria avec ses deux infirmières, au grand contentement de la Mère provinciale et des compagnes.

Une lettre circulaire de la très honorée Mère fondatrice, datée du 25 du même mois, annonçait sa prochaine visite dans les maisons d'Amérique; une autre lettre de sœur Marie-d'Egypte, la jeune novice française de 1847, à Saint-Laurent, aujourd'hui secrétaire générale en France, confiait à sœur Marie-de-Sainte-Madeleine: « Notre révérende Mère va partir demain, à dix heures, la tristesse remplit nos âmes et nos cœurs sont serrés par la douloureuse séparation. Une année entière d'absence... que c'est long!... Mais nous ne voulons pas être trop égoïstes. Notre peine sera la cause de votre joie. C'est ce qui nous console.

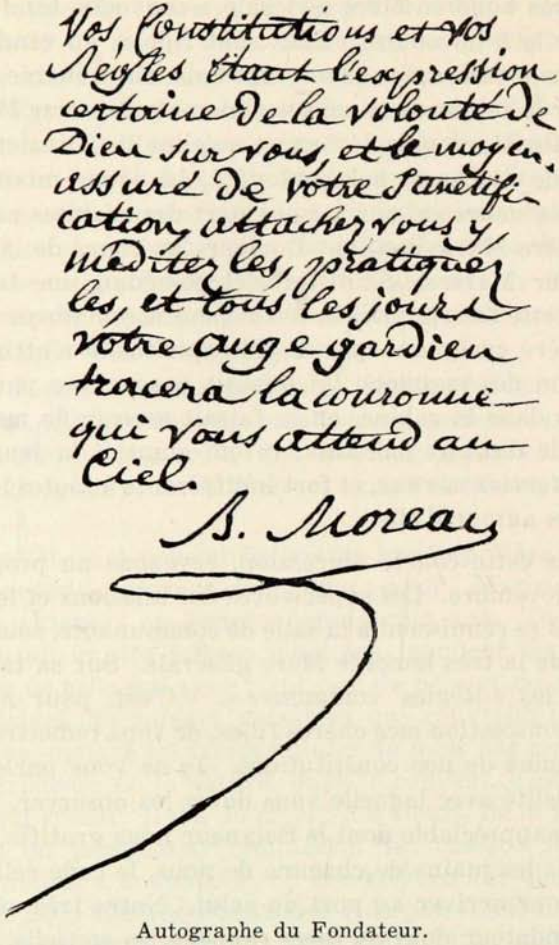
« Que Notre-Seigneur, la Vierge Immaculée, saint Michel, les saints Anges et tous les bienheureux assistent notre très honorée Mère et ses trois filles qui l'accompagnent dans ce périlleux voyage et les conduisent saines et sauves au milieu de vous. »

En effet, le 4 novembre, la très honorée Mère rentre à Saint-Laurent, amenant avec elle sœur Marie-de-Saint-Gabriel (Piché), en France depuis cinq ans. Toujours le même bonheur, les mêmes émotions inondent les âmes, à l'arrivée de celle qui nous tient lieu de père et de mère, ici-bas. Malgré les nuages grisâtres qui couvrent le ciel de novembre, malgré les froides pluies du mois des morts, malgré la tristesse de la nature, dans le couvent, c'est le printemps qui renaît. Il y a du chant, des fleurs, de la gaîté. Les fillettes du pensionnat remplacent les oiseaux disparus ; elles chantent à la chapelle, où l'on célèbre une double fête: l'arrivée de la vénérée Fondatrice et la patronale du bon chapelain, l'abbé Hubert Paré. Elles chantent le soir dans une séance préparée tout exprès pour les deux solennités. Les fleurs répandent leur arôme et disent à leur manière l'allégresse des âmes.

Le lendemain, *grand congé!* Les élèves s'en vont à la promenade sans daigner faire attention à la température maussade; dans l'intérieur du couvent, on gazouille, on rit, on chante à qui mieux mieux.

La très honorée Mère générale a convoqué les supérieures pour le 5 novembre. Elles sont fidèles au rendez-vous, heureuses d'embrasser encore une fois leur vénérée Mère et de saluer le retour de la consœur bien-aimée, sœur Marie-de-Saint-Gabriel; depuis le temps qu'elles ne l'avaient point revue, que de choses à raconter!... La jeune missionnaire amusa ses sœurs en leur faisant part des craintes maternelles de Mère Marie-des-Sept-Douleurs au cours de la traversée. Sœur Marie-de-Saint-Gabriel possédait une très jolie figure; cette fois, au moins, ce fut pour son malheur: la prudente Mère craignant que sa fille spirituelle n'attirât trop l'attention des matelots, lui laissait passer une partie des journées dans la cabine, ou la faisait asseoir de manière à tourner le dos aux passants; ce qui amusait la jeune sœur *sans prétention aucune*, et fort indifférente à toutes les allées et venues autour d'elle.

Après cette courte digression, revenons au programme de ce 5 novembre. Les supérieures des missions et les sœurs professes se réunissent à la salle de communauté, sous la présidence de la très honorée Mère générale. Sur sa table sont rangées les « Règles communes ». « C'est pour moi une grande consolation mes chères filles, de vous remettre le nouveau volume de nos constitutions. Je ne vous parlerai pas de la fidélité avec laquelle vous devez les observer, ni de la faveur inappréciable dont le Seigneur nous gratifie en mettant dans les mains de chacune de nous, le code religieux à suivre pour arriver au port du salut. Notre très vénérable Père Fondateur dont on nous rappelle les conseils au commencement de ce volume, vous le dira plus éloquemment que je puis le faire... »



Autographe du Fondateur.

En recevant ce *livre de vie*, les sœurs le baisent avec un religieux respect et toute la communauté se réjouit de la nouvelle attention du ciel sur notre humble congrégation.

En terminant son entretien, la reconnaissante Mère rappelle à ses filles le dévouement du Père Charles Moreau dans la continuation de l'œuvre du très regretté Père Fondateur.

Le lendemain, les supérieures retournent à leur poste avec le ferme espoir de revoir bientôt dans leur maison respective la messagère de la bonté, de la paix et du bonheur. Chaque mission garde sans doute, dans ses *annales*, le souvenir du passage de notre vénérée Mère Marie-des-Sept-Douleurs; mais la maison provinciale est par trop sobre de détails. Ce n'est que sur le rapport des survivantes, heureusement encore assez nombreuses, que nous avons appris le départ de la Mère générale vers le milieu de décembre. Le 8 janvier, elle écrit de France à sœur Marie-de-Sainte-Eugénie (DeCelles) pour la remercier des vœux de bonne année offerts au nom de ses compagnes.

* * *

Au cours du mois de mars, on vit se dérouler une fête de famille *toujours ancienne et toujours nouvelle*. Il s'agissait d'une cérémonie de profession religieuse et de vêture, présidée par Sa Grandeur Mgr Ed.-Ch. Fabre.[1] M. l'abbé J.-B. Proulx, du collège Sainte-Thérèse et directeur spirituel des six dernières novices, assistait à cette fête avec plusieurs membres du clergé séculier et régulier.

Suivant un pieux usage, à l'issue de la cérémonie, Monseigneur et tous les prêtres présents se rendirent chez les élèves. Mgr Fabre n'a jamais manqué, non plus, de passer au parloir et de saluer les parents des nouvelles religieuses. Ce qui charmait les familles.

[1] Nos chères sœurs Marie-de-Sainte-Alexandra (McDonell), Marie-de-Saint-Léonard-de-Port-Maurice (Boudrias), émettaient les vœux perpétuels; neuf jeunes postulantes, dont six de la nouvelle mission de Sainte-Rose, revêtaient le saint habit: c'étaient Mlles Eugénie Cédras, Virginie Gougeon, Louise Barrette, Marie Cloutier, Philomène Chartrand, Léonie Mantha, Laure Cloutier, Dina Dagenais, Marie Desjardins. Elles reçurent les noms de: Sœurs Marie-de-Saint-Paulin, Marie-de-Sainte-Domitille, Marie-de-Sainte-Bibiane, Marie-de-Saint-Alexis, Marie-de-Saint-Euthyme, Marie-de-Sainte-Valérie, Marie-de-Sainte-Aldégonde, Marie-de-Sainte-Maxime, Marie-de-Sainte-Lucie.

9e ligne, *au lieu de* : elle écrit de France, *lire* : elle écrit de la Nouvelle-Orléans.

Vers le même temps, une lettre de la très honorée Mère annonçait que, dans quelques mois, elle reviendrait à Saint-Laurent. Elle fut fidèle à sa parole. Le 21 avril, la maison provinciale et le pensionnat étaient en liesse: la révérende Mère générale arrivait avec Mère Marie-des-Archanges, nommée supérieure provinciale de la Louisiane au dernier Chapitre.

Cette fois, la révérende Mère ne se rendit point dans les établissements; mais les supérieures vinrent la saluer. Le 29 avril, elles se trouvaient toutes à la maison provinciale. Grande réjouissance de part et d'autre! Néanmoins, la très honorée Mère alla à Sainte-Rose (Laval), nouvel établissement qui n'avait pas encore été visité; sœur Marie-des-Archanges l'accompagnait; elles y passèrent quatre jours pour la visite régulière. Sœur Marie-de-Saint-Basile reçut avec honneur les distinguées visiteuses. Elle redit à la révérende Mère toutes les promesses de la jeune mission. Celle-ci n'existe que depuis quatre années, et déjà sept novices sont à Saint-Laurent. Les six dernières ont revêtu l'habit religieux le 18 mars de la présente année. Plusieurs élèves n'ont d'autre aspiration que de se consacrer à Dieu. La bonne Mère écoute avec attendrissement ce rêve de l'heureuse supérieure.

Peu de jours après cette visite à Sainte-Rose, Mère Marie-des-Sept-Douleurs retourne à New York. Elle adresse à ses chères filles un adieu touchant; car ce pouvait bien être la dernière entrevue sur la terre... La très aimante Mère sentait son cœur pressé: un vague sentiment de crainte l'avait envahie... « Nos adieux seraient-ils sans retour?... »

Pour cette fois encore, la divine Providence déjoua les plans. La bonne Mère revenait le 22 juin. « Il m'est bien difficile de vous quitter, avait-elle écrit, puisque je reviens toujours. » Il eût été cruel, en effet, de partir sans avoir embrassé toutes ses filles, les missionnaires en vacances.

En attendant leur retour à la maison provinciale, nous voyons la dévouée Mère à la séance de fin d'année, — sans distribution de prix, cependant, car les élèves en ont fait le sacrifice au profit de l'évêché de Montréal.

Par une heureuse coïncidence, Son Excellence le marquis de Lorne, gouverneur général du Canada, avait offert, pour la première fois, une médaille de bronze à l'élève la plus méritante; M. le chapelain s'était chargé de communiquer l'excellente nouvelle aux élèves. Or, cette récompense, à nulle autre pareille, allait échoir aujourd'hui, à M^lle^ Marie-Louise Vallières de Montréal.

Les finissantes en langue anglaise: M^lles^ Mamie Henwood et Lizzie Tucker reçurent la médaille d'or de l'institution. Plusieurs membres du clergé séculier et régulier accompagnaient le président, M. l'abbé H. Paré, notre chapelain.

* * *

Le 2 juillet, notre très honorée Mère Marie-des-Sept-Douleurs préside le Chapitre provincial; il dure deux jours. Des questions importantes, relatives aux constitutions, sont traitées au cours des séances. Mais la bonne Mère générale ne peut consentir à changer, à la demande de quelques capitulantes, certains points maintenus par le Chapitre général de 1879, et insérés dans les constitutions.

A partir de ce jour, la très honorée Mère remarque un changement notable dans la manière d'agir de quelques-unes de ses filles en qui, pourtant, elle avait mis toute sa confiance; elles lui avaient toujours paru si fidèles et si sincères. Maintenant, elles se tiennent à distance de leur Mère générale. Qu'adviendrait-il des autres? Et la bonne Mère pleurait; elle souffrit en ce terrible été de 1880 une espèce d'agonie morale. Ainsi que le divin Maître au jardin des Oliviers, ainsi que le vénéré Fondateur en l'an 1855, elle eût volontiers redit la prière: « Mon Dieu, que ce calice s'éloigne de moi... »

Les missonnaires de tous les établissements arrivèrent bientôt. L'énergique et courageuse Mère refoulant son chagrin, ouvrit bien large ses bras pour les recevoir; elle fut toute à ses filles et chacune put lui parler à cœur ouvert... L'excellente Mère se dévoua à semer à pleines mains, dans le cœur de ses enfants, les paroles qui éclairent en consolant et qui consolent en éclairant. Ce devoir accompli, elle se prépara, par une retraite fervente, à répéter comme le Maître et avec le Maître: « Père que ta volonté soit faite! »

La très honorée Mère écrivait peu de jours avant son arrivée à Saint-Laurent: « Je veux le bonheur de chacune et je tiens à acquitter ma conscience en accomplissant la volonté de Dieu, en tout ce qui est du ressort de ma lourde charge. Dieu veuille que je la remplisse avec fidélité, car le compte que le divin Maître m'en demandera sera sévère. Si les sujets sont dociles, ma tâche sera plus facilement remplie, plus consolante pour moi et plus rassurante pour vos âmes... »

Dans toute la correspondance de la très honorée Mère fondatrice, on sent passer comme un frisson de crainte, une appréhension indéfinie,un vague pressentiment qu'une croix pesante s'abattra sur ses épaules. L'idée de *mortification*, de *souffrances*, de *croix acceptées*, constitue le fond de ses lettres... : « Continuez, ma chère fille, vos ferventes supplications, la prière est le refuge des affligées... Tout nous invite à la mortification, et la plus agréable à Dieu est l'acceptation des croix, des épreuves qui se rencontrent sur le chemin de la vie... Pensons comme le roi Salomon qui disait : « L'homme *patient* vaut mieux que l'homme *fort* et *courageux*... » On plaît à Dieu en pratiquant les jeûnes et les disciplines, etc.; mais on lui plaît bien davantage quand on met sa force et son courage à porter avec patience et avec joie *les croix* qui viennent de sa divine main... »

C'est avec la conviction de la grave responsabilité qui lui incombe, que la très honorée Mère reçut ses filles. Dans ce

même esprit, du reste, elle les a toujours dirigées. Cette fois encore, elle s'efforça de les convaincre de l'importance de l'esprit de foi, de la soumission filiale et surnaturelle, de la fidélité aux engagements sacrés contractés au pied des saints autels. [2]

Le septième jour du mois d'août,elle se plongea elle-même tout entière dans le profond recueillement de la retraite, en union avec la communauté. M. Maréchal, curé de Notre-Dame-de-Grâce, prêchait les pieux exercices. Que se passa-t-il dans le cœur de la très vénérée Mère au cours des sept jours de solitude? Nous ne le saurons jamais! Mais ce que les survivantes peuvent attester, c'est qu'elles virent très souvent ses yeux rougis par les larmes. Pourquoi donc ces pleurs?... Nonobstant ses peines et ses appréhensions, la vénérable Mère conserva de cette retraite le plus réconfortant souvenir; elle en parlait souvent dans les entretiens intimes qu'elle avait avec ses filles. Ce qui la toucha profondément et plus spécialement, ce fut le dernier sermon que le prédicateur avait intitulé:

UN DERNIER MOT DE PRÉDICATION

Nous le citons en entier pour le profit spirituel des âmes religieuses qui liront ces pages:

1° Vivre de Dieu et pour Dieu;

2° N'agir que par Jésus-Christ.

Verbum caro factum est.

Réaliser la vie mortelle de Jésus-Christ sur la terre, c'est-à-dire être d'autres christs vivants; donner à Jésus-Christ le plaisir de vivre, de parler, de marcher sur la terre, etc., dans la personne de ses épouses.

[2] A cette époque les sœurs émettaient aussi le vœu de stabilité.

3° Observer la règle, car:

a) Suivre la règle, c'est être saint;

b) Aimer la règle, c'est aimer Dieu;

c) Suivre la règle, c'est la plus grande, la plus dure, la plus agréable à Dieu, la plus efficace de toutes les pénitences, et l'âme qui suit sa règle, est l'âme la plus pénitente et la plus mortifiée.

4° Suivre la règle pour Dieu avec une régularité telle qu'on n'en néglige pas un iota, pas un point, pas une virgule, c'est se maintenir dans la voie de la plus haute perfection; car la règle, c'est la volonté de Dieu, et ne faire que la volonté de Dieu, c'est être tellement parfait que Dieu ne peut rien demander de plus.

5° Suivre la règle, parce que, pour vivre de Dieu, il faut mourir à soi-même; or, la règle observée est le mode le plus sûr pour procurer cette mort, si pénible à notre pauvre humanité. L'amour-propre tué par la règle bien observée ne ressuscite presque jamais.

6° Suivre la règle, parce qu'il est impossible de la suivre sans s'immoler, sans verser à chaque instant, pour ainsi dire, le sang de sa volonté, de son jugement, de son cœur, de tous ses sens; c'est donc pratiquement le premier hommage à rendre au Précieux-Sang de Jésus, car c'est la première offrande à lui faire, c'est celle du sang! or, le sang le plus précieux de notre vie, c'est celui de l'âme, de la volonté, du jugement.

Donc, pour la religieuse, « la règle » sera:

Sa vie,

Son amour le plus parfait,

Sa pénitence la plus méritoire,

Son pain le plus délicieux,

Son breuvage le plus enivrant,

Sa demeure la moins exposée aux tempêtes,

Son paradis sur la terre,

Son autel, son calvaire,

Le glaive de son immolation,

L'hymne de sa reconnaissance,

La meule qui doit broyer celle qui est le froment de l'hostie de Jésus-Christ.

Donc encore:

La règle c'est, pour une sainte et fervente religieuse, la poésie, le charme de sa vie.

C'est encore la *communion quotidienne* que l'âme doit avant tout offrir à l'Epoux divin, comme la meilleure préparation à la communion sacramentelle que la règle et le directeur peuvent permettre de faire.

Donc la règle, c'est, en un mot, le tout de la religieuse.

La religieuse dans sa conduite,doit être la règle vivante. *Amen.*

Fiat et semper fiat.

M. l'abbé MARÉCHAL.

(Retraite de 1880).

* * *

Quatre jours seulement devaient s'écouler avant le départ de la très honorée Mère générale. Le 19 août, elle s'apprêtait à quitter Saint-Laurent, peut-être pour toujours... Pourtant l'avenir se dessinait assez incertain... Il y avait bien

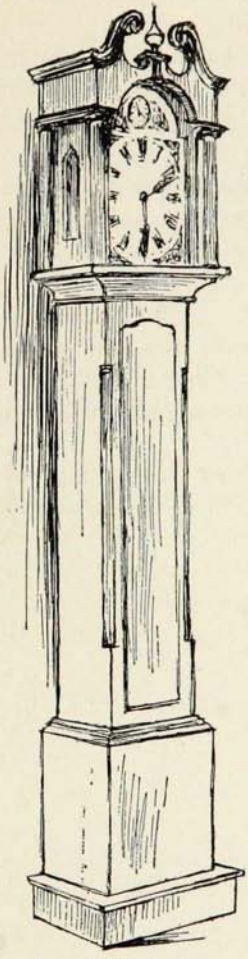
des appréhensions, des craintes que l'on s'efforçait de dissimuler; mais qui pourrait dire à l'avance comment se fondraient les nuages qui s'amoncelaient à l'horizon?... La très honorée Mère ne parvenait pas facilement à cacher son immense chagrin, et combien était raisonnable sa douleur!...

Avant son départ, elle convoqua les sœurs à la chapelle où, ensemble, elles récitèrent les prières de l'itinéraire; puis, on descendit à la salle de communauté pour recevoir ses derniers embrassements. « L'émotion, d'après les *chroniques*, empêche notre bonne Mère de dire tout ce que son cœur maternel éprouve en ce moment solennel. Les quelques paroles qui tombent de ses lèvres, les larmes qui coulent de ses yeux et... de son cœur, nous parlent plus éloquemment qu'un discours: « Soyez fidèles à nos constitutions!... Priez pour moi... je vous bénis... Comptez toujours sur mon entier dévouement... » Puis, comme pour réconforter son cœur et celui de ses filles, elle laisse tomber de ses lèvres ce vœu qui ne devait jamais se réaliser: « Je reviendrai au Canada assez prochainement, si les circonstances me le permettent. Je dois aller à Rome pour affaires urgentes, ensuite, je reviendrai peut-être... » [3]

Elle quitta Saint-Laurent où elle avait donné les quinze meilleures années de sa vie de co-fondatrice; Saint-Laurent, où elle avait établi la vie religieuse sur des bases solides, et où elle avait tant aimé et tant prié! Son cœur se brisa, elle le dira plus tard, dans une lettre à sœur Marie-de-Sainte-Madeleine. Mère Marie-des-Sept-Douleurs monta en voiture avec Mère Marie-de-Saint-Raphaël qui la conduisit jusqu'à Springfield, Mass.; là, les sœurs de New York vinrent à la rencontre de la Mère générale.

Quand la porte du parloir se referma, après ce triste départ, *la vieille horloge marquait deux heures et demie...*

[3] Mère Marie-des-Sept-Douleurs ne revint pas à Saint-Laurent, et elle ne fit point le voyage de Rome, car les Eminentissimes Pères se contentèrent de la lettre qu'elle écrivit pour refuter les calomnies lancées contre les constitutions.



La vieille horloge.

Elle a continué à marquer le temps durant de longues années. Aujourd'hui, épuisée de vieillesse, elle prend son repos, mais les aimantes filles de la Mère Marie-des-Sept-Douleurs ont fixé les aiguilles sur l'heure *douloureuse* du 19 août 1880, et la vieille horloge silencieuse garde cette heure, mémorial d'un bien pénible événement dans la vie de notre congrégation...

A son retour des Etats-Unis, Mère Marie-de-Saint-Raphaël causa de son voyage. Elle s'était aussi rendue à Pittsfield où l'on demandait les Marianites pour un établissement; puis elle ajouta qu'à Springfield, la très honorée Mère n'avait pu se défendre de verser des larmes en parlant de Saint-Laurent et des événements qui se préparaient. « J'ai pleuré avec elle, dit la Mère provinciale, et nous nous sommes quittées muettes de douleur. »

Mère Marie-de-Saint-Raphaël fit aussi part à ses conseillères, qu'en passant à Montréal, la très honorée Mère voulut s'arrêter à l'évêché. Là, elle eut une longue entrevue avec Mgr Fabre. « Je n'ai pas su ce qui s'est dit, ajouta-t-elle, mais comme notre Mère sortait du salon, j'ai entendu qu'elle disait à Sa Grandeur: « Ainsi, Monseigneur, si la séparation s'effectue un jour, ce sera vous qui l'aurez voulue? — Oui, peut-être, » répliqua Monseigneur. Et comme pour adoucir la plaie que ces derniers mots venaient d'imprimer dans son cœur, la généreuse Mère s'agenouilla, demanda une bénédiction et se retira. Le glaive était enfoncé: il n'en sortira plus.

Avant de quitter l'Amérique, elle adressa à sœur Marie-de-Sainte-Madeleine, un billet ainsi conçu:

« Ma chère fille, il me reste un instant avant le dîner du départ, j'en profite pour vous adresser ces images. C'est la fête de sœur Marie-des-Anges, aujourd'hui, j'ai prié pour « ma grande fille », veuillez le lui dire.

« Vous trouverez une image pour sœur Marie-de-Sainte-Euphrasie (Piché), et une pour sœur Marie-de-Saint-André (McDonell). Celle que j'ai signée est pour sœur Marie-de-Sainte-Léocadie... car, c'est mon cœur qui est brisé.

« Je vois que j'ai peine à vous quitter... Embrassez toutes mes sœurs pour moi en leur renouvelant mes sentiments les plus affectueux et les plus dévoués. Courage en notre sainte patronne; à ses pieds, je vous suis affectueusement unie.

Sœur MARIE-DES-SEPT-DOULEURS,
Supérieure générale ».



CHAPITRE VINGT-SEPTIÈME

SOMMAIRE: **1880.** — Visite de l'honorable L.-T. Robitaille. — Cérémonie religieuse. — Sœur Marie-de-Sainte-Euphrasie (Piché), préfète des études. — Offrande d'une médaille d'or par M. Russell.— Décès de sœur Marie-de-Saint-Charles (Moran).

1881. — Maladie et mort de sœur Marie-de-Saint-James. — Baptême de trois petites filles de New York. — Visite de Mgr Ignace Bourget. — Visite de la Mère provinciale dans diverses maisons. — Proclamation du Jubilé. — Première communion. — Mgr E.-C. Fabre. — Prise d'habit. — Examens des finissantes.— Distribution des prix. — Départ des élèves.

Le séjour à Saint-Laurent de la très honorée Mère générale occupe donc la majeure partie de la première année de l'administration de Mère Marie-de-Saint-Raphaël. Cependant, d'autres événements importants doivent être signalés. Parmi les personnages distingués, religieux ou civils, qui ont visité notre maison de Saint-Laurent en cette année scolaire 1879-1880, nous plaçons en première ligne la visite de son Honneur le lieutenant gouverneur de la province de Québec, l'honorable L.-T. Robitaille. Il arrivait à l'académie, avec M^me^ Robitaille, le 10 avril, et venait à nous, non pas en visite officielle, mais comme un ami de notre congrégation. Son Honneur est reçu au parloir par Mère Marie-de-Saint-Raphaël, supérieure provinciale, sœur Marie-de-Saint-Jean-Baptiste, et quelques religieuses amies de la famille Robitaille. Après quelques instants de causerie, la Mère supérieure propose à son Honneur de passer à la salle de communauté où les sœurs sont réunies pour le recevoir. Le révérend Père Beaudet, c. s. c., curé, et M. l'abbé H. Paré, notre chapelain l'accompagnent.

Tandis que ces messieurs entretiennent les religieuses, les maîtresses du pensionnat organisent une réception. Adresses dans les deux langues, chant,[1] morceau de piano, tout est préparé dans une heure, que l'on s'est efforcé de prolonger, assurément... Les élèves eussent été profondément chagrines de ne pouvoir offrir leurs hommages et leurs félicitations au nouveau lieutenant gouverneur. Le distingué visiteur fait son entrée au son d'une musique qui semble vouloir traduire *à elle seule*,la joie de tous les cœurs. L'adresse souligne les sentiments éprouvés. Son Honneur, répondant aux élèves, insiste fortement sur l'importance considérable de l'éducation féminine, et donne des louanges, par trop flatteuses, aux Marianites de Sainte-Croix, pour l'œuvre qu'elles accomplissent auprès de la jeunesse.

Au cours de la visite les sœurs regrettèrent l'absence de sœur Marie-de-Sainte-Anne, sœur du lieutenant gouverneur. Elle se trouvait à New York à cette époque; impossible de laisser ses élèves pour cette heure de plaisir. La chère sœur fut dédommagée du sacrifice offert le 10 avril: car elle reçut, un peu plus tard, la permission de se rendre à Québec avec sa supérieure, sœur Marie-des-Chérubins. Cette dernière portait au lieutenant gouverneur les félicitations des Marianites de New York. Au retour, elles firent une halte à la maison provinciale et les sœurs qui, depuis plusieurs mois, n'avaient point joui de leur présence, leur firent une réception des plus cordiales.

* * *

En cet été de 1880, les mois de vacances s'étaient écoulés avec une rapidité vertigineuse; mais les rumeurs de séparation de la maison de Saint-Laurent d'avec la maison mère du Mans avaient dérangé la vie calme et joyeuse des sœurs.

[1] C'est en cette circonstance que fut chanté pour la première fois notre chant national: « O Canada, terre de nos aieux... » Le lieutenant gouverneur avait lui-même fourni ce chant à la maîtresse de musique, sœur Marie-de-Sainte-Léocadie.

Puis la pensée: Comment tout cela tournera-t-il? préoccupait les unes, ou affligeait les autres; les moins bien informées semblaient indifférentes. C'est la loi inéluctable de la vie des communautés. Les caractères et les idées se diversifient comme les figures. Mais l'esprit de foi, de soumission et d'humilité ramène la fusion et la paix.

* * *

Le mois d'août a toujours été, depuis l'existence de la congrégation, le mois choisi pour la retraite. A moins de raisons particulières, elle commençait le 7 et se clôturait le 15.

Le jour de la clôture, une cérémonie de profession et de prise d'habit, [2] se déroulait dans notre chapelle: pour la dernière fois, la très honorée Mère générale était présente. La cérémonie avait été présidée par M[gr] Fabre qui donna le sermon.

Après avoir salué au parloir les parents des nouvelles professes et novices, Monseigneur se rendit à Saint-Martin où M. le curé Dubé, était gravement malade. Le lendemain, Sa Grandeur revint à Saint-Laurent et passa une partie de la journée au couvent, afin de donner aux sœurs la facilité de lui parler privément.

Au soir de ce 15 août, notre très honorée Mère générale avait fait connaître l'organisation du Conseil provincial. Il restait le même, moins sœur Marie-de-Saint-James, préfète des études, trop malade pour remplir sa charge. Elle était remplacée par sœur Marie-de-Sainte-Euphrasie (Piché).

[2] Sœur Marie-de-Sainte-Eusébie (McKinnon), sœur Marie-de-Sainte-Christine (Augusta Kernan), prononçaient les vœux perpétuels; Mlles Marie Vallières et Julie Chartrand revêtaient le saint habit sous le nom de sœurs Marie-de-Saint-Pulchérie et Marie-de-Saint Marcel. Ces quatre jeunes sœurs furent les dernières à qui la très honorée Mère Marie-des-Sept-Douleurs donna le baiser de paix. Elles vivent encore (août 1930).

Cette excellente religieuse entra en religion à l'âge de seize ans, le 22 septembre 1860, et fit sa profession perpétuelle le 2 février 1865. Femme d'une belle intelligence, aidée d'un jugement droit et sûr, elle méritait d'occuper des charges importantes dans la congrégation. Elle fut employée comme supérieure locale dans plusieurs établissements et elle exerça les fonctions de première assistante du premier conseil canadien.

Avant de l'appeler à Lui, le divin Maître la fit boire à son calice: sœur Marie-de-Sainte-Euphrasie connut toute l'amertume des désolations intérieures, de l'isolement du cœur, de l'abandon, aussi bien que des douleurs physiques. Elle accepta l'épreuve purificatrice avec une admirable résignation; son âme grande et sensible devait passer par le creuset avant d'être admise aux joies éternelles du ciel. Elle s'endormit dans le Seigneur, calme et paisible, assistée du prêtre et de ses sœurs, le 13 septembre 1885, à l'âge de quarante-et-un ans.

Cette bien regrettée sœur a laissé dans la communauté un souvenir impérissable d'esprit religieux et d'attachement à sa famille de Sainte-Croix.

* * *

Nous avons anticipé les dates en parlant de la mort de sœur Marie-de-Sainte-Euphrasie; car, à l'époque où nous sommes, il lui reste encore environ quatre années à vivre. Elle est nommée préfète au pensionnat: les élèves s'en réjouissent. Déjà elles ont appris à l'aimer, à la vénérer comme une mère; sa parole remue tous les cœurs qui, par suite, lui donnent toute leur confiance.

La fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs, le 19 septembre, fut chômée avec toute la ferveur possible. La nouvelle préfète avait demandé aux élèves d'offrir leur communion aux intentions de notre très honorée Mère générale, unique bouquet qui leur était permis de lui présenter en ce beau

jour. Les sœurs firent de même en y joignant les intentions de la communauté. A la grand'messe, M. le chapelain donna le sermon sur les douleurs de Marie.

* * *

Le grand congé traditionnel suivit cette fête. Mais le lendemain les élèves se remirent au travail. M. le chapelain alla présider la lecture des notes hebdomadaires et annonça que M. Russell, professeur au collège de Saint-Laurent, offrait une médaille d'or au pensionnat pour *la politesse et les bonnes manières.*

C'était une innovation, elle fut appréciée. M. Paré sut faire ressortir les avantages que devaient retirer les jeunes filles par l'acquisition de *la politesse et des bonnes manières.* « La politesse chrétienne, mesdemoiselles, est une vertu qui en suppose beaucoup d'autres; en vous appliquant à l'acquérir dès votre jeunesse, vous assurez votre bonheur; car être *bon* et *heureux,* c'est tout un. »

Cette nouvelle éveilla l'émulation et les énergiques se mirent aussitôt à l'œuvre. La tâche des maîtresses se trouva dès lors simplifiée, et elles n'eurent qu'à se féliciter de la création de cette médaille. [3]

* * *

Aujourd'hui, le soleil brille pour la dernière fois sur les jours de notre chère sœur Marie-de-Saint-Charles (Moran), dont nous avons parlé déjà. Son âme s'envole vers son Dieu à dix heures du soir. Son martyr est fini! Puisse-t-elle jouir au plus tôt de la céleste vision et se reposer dans les splendeurs d'une éternité bienheureuse!

Ce deuil fut suivi de plusieurs fêtes, présentant ainsi les contrastes ordinaires de la vie: d'abord celle de M^gr^ Fabre,

[3] Mlle Catherine Tracy de Waltham (Mass.), plus tard soeur Marie-de-Sainte-Gertrude, en fut la première méritante. Cette chère sœur est décédée le 27 juillet 1929.

puis, la clôture de la retraite des élèves, où les âmes établies dans la paix, sont si bien disposées à jouir de tous les privilèges; la Saint-Raphaël, patronale de la Mère supérieure ; même le mois des morts apporta son jour de fête, celle du digne chapelain, le 4 novembre. Les congés sont également appréciés par les sœurs: ils procurent une bienfaisante diversion à l'intérieur du couvent. Cette diversion est nécessaire au corps et à l'âme. N'avons-nous pas appris que « l'ennui naquit un jour de l'uniformité »? Dans les maisons religieuses,que le monde considère trop souvent, et bien à tort, comme le refuge des *désenchantées*, il n'y a point de place pour l'ennui, parce qu'il n'y en a point pour l'oisiveté; et les occupations sont si variées!

Notre chère sœur Marie-de-Saint-James, qui se trouvait alors au seuil de l'éternité,aurait pu appuyer notre assertion. L'année précédente, elle était à la tête du pensionnat, toujours chargée de besogne et toujours souriante. Elle a été forcée de se plaindre, elle aussi, de la rapidité du temps; seuls les *désœuvrés se plaignent de sa longueur*. Aujourd'hui, la vie paraît lui échapper; le médecin le constate, il en a averti la Mère supérieure et la pénible nouvelle est portée à la malade par le pieux et prudent Père chapelain... Cette tâche est rendue facile par la générosité de la malade soumise à la sainte volonté de Dieu. Sœur Marie-de-Saint-James est prête, comme doit être prête toute bonne religieuse qui a compris le *pourquoi* de sa vocation. Elle est relativement jeune, la chère sœur: trente-quatre ans! l'âge des grandes entreprises, des grands projets. Elle n'en verra rien! Voilà que ses jours sont comptés! Mais, depuis qu'elle s'est donnée au Seigneur, elle ne s'appartient plus. Elle n'a été qu'un instrument entre les mains du céleste Ouvrier. Or, si c'est son bon plaisir de le briser aujourd'hui, que sa sainte volonté soit faite!...

Tandis que le prêtre, assisté du conseil et des sœurs anciennes, porte à cette jeune mourante le sacrement qui purifie l'âme et la fortifie, les maîtresses et les élèves réunies à la chapelle prient aux intentions de la malade.

Vers la mi-décembre, la chère sœur avait eu la consolation de recevoir la bénédiction de son frère, nouvellement ordonné prêtre dans la congrégation de Sainte-Croix. Combien son âme sensible et reconnaissante remercia le bon Dieu de cette ultime faveur.

Dans une lettre datée du 12 novembre, notre vénérée Mère Marie-des-Sept-Douleurs écrivant à sœur Marie-de-Sainte-Madeleine disait: « Que devient la chère sœur Marie-de-Saint-James? les nouvelles n'en viennent pas souvent, ce qui ne laisse pas de m'occuper, surtout devant Dieu. Dites-lui que tous les jours à la sainte messe, je prie pour elle et je demande une bénédiction spéciale à Notre-Seigneur, à chaque salut du Très Saint Sacrement, pour sa chère âme. Assurez-la de ma sympathie particulière. »

Le 5 janvier 1881, la compatissante Mère écrivait de nouveau : « La pauvre et heureuse sœur Marie-de-Saint-James, si elle est encore de ce monde,vous l'assurerez de mon souvenir quotidien et de mes prières quotidiennes. J'ai prié pour elle plus que je ne saurais le dire. . . » Or, quand la bonne Mère générale écrivait cette lettre, la fille, à laquelle elle s'intéressait tant, reposait dans la chambre mortuaire depuis la veille au soir, le 4 janvier 1881, à sept heures.

Son âme sanctifiée par la souffrance, par le sacrifice généreux de sa vie, par la patience et la résignation, s'était envolée auprès du Dieu de miséricorde auquel elle avait voué son existence depuis l'âge de treize ans. Le prêtre et ses sœurs l'avaient assistée de leurs prières à ce redoutable passage. Très estimée de ses supérieures, de ses compagnes, des élèves et de leurs parents, la chère morte emporta dans sa tombe bien des regrets.

La très honorée Mère générale, informée de ce décès, en fit part à la congrégation dans une lettre circulaire: « En offrant vos pieux suffrages pour cette bonne et chère défunte, qui eut pour dernière charge la direction des études, appliquez-vous toutes, mes chères filles, et de plus en plus, à l'étude obligatoire de la vie religieuse et apprenez l'art, plus nécessaire encore, d'en pratiquer consciencieusement,

tous les devoirs, selon les constitutions et les règles, qui seront à notre dernière heure, la stricte matière de notre jugement. . . »

* * *

La disparition de cette chère sœur, que l'on croyait destinée à vivre longtemps parmi nous, suggéra de pieuses réflexions. Auprès d'un cercueil, on apprend à discerner de quel côté il convient de tourner ses aspirations.

Donc, l'an 1881 s'ouvrait sur une tombe! mais celle-ci se referma et le temps continua sa marche. Plusieurs personnages distingués honorèrent notre communauté de leur visite, au cours de ce premier mois: outre Mgr l'évêque de Montréal et son grand vicaire, nous saluons le bon et charitable M. Bayle, supérieur de Saint-Sulpice, des RR. PP. de Sainte-Croix, des Jésuites, des Oblats et plusieurs prêtres séculiers.

* * *

Le 20 janvier, au jour anniversaire de la mort de notre vénéré Fondateur, trois jeunes élèves (trois petites sœurs), de New York, M^lles^ Benson, protestantes, avaient le bonheur de recevoir le baptême dans notre chapelle. M. Paré, notre chapelain, était le parrain et trois jeunes filles du cours gradué, étaient les marraines. Cette imposante cérémonie se déroula en présence de la communauté et du pensionnat. De telles conquêtes d'âmes consolaient les éducatrices de bien des déboires.

* * *

Le 26 janvier 1881 rappelle un événement écrit en lettres d'or dans nos souvenirs. Notre vénéré pontife, M^gr^ Bourget, le saint octogénaire, notre fondateur au Canada, notre insigne bienfaiteur, arrivait à Saint-Laurent. Malgré son grand âge, il avait entrepris de se faire mendiant en faveur de la cathédrale qu'il avait édifiée, mais qui n'était pas encore terminée. Après avoir été reçue au collège, avec les trente

prêtres venus à sa rencontre, et à l'église où les paroissiens s'étaient portés en foule et avaient ouvert leurs bourses bien larges, Sa Grandeur, suivie des prêtres, arrive au couvent, à quatre heures. Ensemble, ils visitent la communauté d'abord, et la Mère supérieure dépose son offrande entre les mains vénérables qui tant de fois se sont ouvertes pour *nous donner*, et pour bénir nos personnes et nos œuvres. Monseigneur remercie de cœur et félicite la communauté de son accroissement et de sa prospérité, puis il ajoute: « Croissez, mes filles, croissez surtout en vertus religieuses. »

On passa ensuite à la salle académique où les élèves attendaient avec anxiété l'illustre visiteur. Pour la réception, les élèves portaient leur uniforme blanc. La présence de toutes les religieuses professes et de celles du noviciat, la décoration de la salle, bien sobre, mais de bon goût, la bonne tenue des enfants ajoutent à la solennité. Il y eut présentation d'adresses, chant et musique, puis l'offrande des élèves. Monseigneur répondit aux adresses avec une bonté, une affabilité telles, que les cœurs étaient visiblement émus.

Avant de quitter la salle, Monseigneur bénit les maîtresses et les élèves ainsi que tous ceux qui s'intéressaient à leur bonheur. C'est avec regret que les religieuses virent s'éloigner le vénérable prélat. Son grand âge portait à croire, non sans raison, que jamais plus il ne reviendrait dans nos murs. Il les avait vus s'élever, il avait contribué dans une large part à la prospérité de notre humble institut; tous ses membres le reconnaissaient et pour les bienfaits dont il nous avait comblées nous n'avions à offrir qu'une faible obole... En compensation, nos plus ferventes prières lui furent assurées jusqu'au terme de sa carrière et au-delà de la tombe.

Le lendemain de cette inoubliable visite, M. le chapelain, d'ordinaire *très sobre de compliments*, vint féliciter les élèves de leur savoir-faire et de leur simplicité, puis il ajouta: « Tous les prêtres présents ici, hier, partagent mon opinion à ce sujet. » Il annonça aussi que les aumônes recueillies au collège, à la paroisse et au couvent, formaient la jolie somme de deux mille cent soixante-sept dollars et cinquante centins.

Le mois de février, si grincheux par coutume, fut assez bénin en cette année 1881. La Mère supérieure en profita pour visiter la maison de Sainte-Scholastique, le 7 février; le 24, elle se rendit à Sainte-Rose, et le 25, elle était à Saint-Martin.

Selon les instructions de notre vénéré Père Fondateur, le mois de mars fut salué avec bonheur, et célébré avec toute la pompe possible; c'est pourquoi les dévoués PP. de Sainte-Croix sont invités à prêcher le mercredi. La communauté et le pensionnat sont édifiés d'entendre proclamer chaque semaine l'une ou l'autre des sublimes vertus du grand saint Joseph.

Le 22 avril, Sa Grandeur, M^gr^ de Montréal, envoie une circulaire annonçant au diocèse le jubilé proclamé par Sa Sainteté Léon XIII, le 19 février dernier. Le Saint-Père accorde ce jubilé afin d'attirer les bénédictions du ciel sur l'Eglise catholique, si injustement persécutée dans ces derniers temps, surtout en Europe.

Monseigneur comptait beaucoup sur les prières des religieuses ferventes pour fléchir la colère de Dieu et obtenir la paix à la sainte Eglise. M. Paré suggéra d'offrir les exercices du mois de Marie en préparation à ce jubilé. Le 30 avril au soir, à l'heure de *l'Angelus*, les cloches se mirent en branle, et sonnèrent à toute volée pendant une demi-heure pour annoncer à la ville et à la campagne,que notre Mère, la sainte Eglise, ouvrait bien grands les trésors de sa miséricorde, et faisait descendre sur les âmes les pardons et les indulgences. Le jubilé commençait donc ce 1er mai 1881, pour se terminer le 31 décembre de la même année.

* * *

Les jours du mois de mai se déroulèrent apportant tour à tour des grâces et des faveurs précieuses. La retraite des jeunes communiantes en ouvrit la série. Quelles délices de contempler le travail de l'Esprit-Saint dans ces âmes d'adolescentes! Le pieux et dévoué M. Paré réunit, durant trois

jours, les quatorze fillettes dont le cœur devait bientôt servir de tabernacle au Dieu d'amour; il enchérit sur la préparation donnée par les maîtresses, il jeta de nouvelles lumières, surtout, il s'efforça d'allumer le feu de l'amour divin. L'absolution, en purifiant l'âme, la prédisposait à s'enflammer pour « le Dieu qui réjouit la jeunesse ».

Le 11 mai, le « grand jour » parut, jour unique, qui fit dire à Napoléon parvenu à l'apogée de la gloire: « Le plus beau jour de ma vie est celui de ma première communion ». M. le chapelain célébra la sainte messe, les parents s'unirent à leurs enfants pour prier le Dieu bon qui se donnait à sa frêle créature. Bientôt le chœur des élèves chanta: « Approchez-vous, à son festin, Dieu vous convie... » A cette invitation, les jeunes communiantes, resplendissantes de blancheur, s'approchent le cœur gros d'émotion: le prêtre leur donne l'hostie sainte qui *garde l'âme pour la vie éternelle.* Les parents et les religieuses pleuraient d'émotion.

Dans la matinée, une instruction précéda la rénovation des promesses du baptême, la consécration à la sainte Vierge et la réception du scapulaire du Mont-Carmel. Dans l'après-midi, le sacrement de confirmation fut conféré aux quatorze privilégiées du matin. Le Saint-Esprit trouvait dans ces jeunes âmes un temple bien orné. Que de grâces, en quelques heures, ont été déversées en ces cœurs d'enfants!...

M^gr^ Fabre venu pour administrer le sacrement de confirmation, présida ensuite la prise d'habit de six postulantes. M^lles^ Alphonsine Lalonde, Léa Toupin, Virginie Vaillancourt, Maria Desautels, Joséphine Lemay et Glaphyre Quesnel disaient *adieu* au monde pour se consacrer *à Dieu* dans la vie religieuse. Elles reçurent les noms de sœurs Marie-de-Saint-Romuald, Marie-de-Saint-Narcisse, Marie-de-Saint-Damase, Marie-de-Sainte-Edwidge, Marie-de-Saint-Emile et Marie-de-Saint-Victorien.

Chaque nouvelle recrue pour Sainte-Croix consolait les supérieures qui demandaient incessamment au Maître de la

vigne d'envoyer des ouvrières. Plusieurs sœurs missionnaires eurent le privilège de passer la journée à Saint-Laurent pour jouir de cette fête de famille.

Le 24 mai, les élèves du cours gradué anglais: M^lles^ Mary Ryan, Abbie Duval, Lizzie Kernan, Sarah Murray devaient se présenter devant le comité des examinateurs pour subir les derniers examens. Depuis quelques années, l'abbé Caroll présidait ces séances; cette fois, il était absent du diocèse et les RR. PP. Meahan et McGarry, c. s. c., le remplacèrent.

Le rapport que fit le président de ces examens fut très favorable aux candidates et honora les maîtresses qui les avaient préparées. Les examens terminés, M. le chapelain conduisit les RR. PP. chez les élèves, dans leur salle de récréation. Pour eux, elles firent de la musique, elles chantèrent, elles s'amusèrent; ce fut un parfait délassement. Le bon Père Meahan profita de la circonstance pour faire ressortir devant son jeune auditoire toute l'importance et les avantages d'une bonne éducation et il félicita celles qui, dans un brillant examen, venaient de prouver leur *constance* à l'étude.

* * *

Nous sommes au dernier mois de l'année scolaire!... Le plus sûr présage, c'est la réception de la médaille de son Excellence le marquis de Lorne, gouverneur du Canada, récompense décernée à M^lle^ Abbie Duval, de New York.

L'année se termine selon l'usage par la distribution des prix. Outre la médaille du gouverneur général, il y a la médaille d'or de M. Russell pour *la politesse et les bonnes manières*, et la médaille d'or des graduées. Les autres récompenses consistent en volumes toujours très appréciés.

Nos chères sœurs Marie-de-Saint-André, conseillère provinciale et Marie-de-Sainte-Chantal accompagnent les élèves de New York jusque dans la grande cité. Sœur Marie-de-Sainte-Chantal remplacera sœur Marie-de-Saint-Simon (Richard), trop malade pour continuer son emploi à l'asile Saint-Vincent-de-Paul.

Ce matin, 30 juin, le couvent est désert! Le silence règne partout dans les salles de classe et les corridors... Nos élèves sont dispersées sur tous les points de la province et de l'état de New York. Une heure a suffi pour vider la maison. Les maîtresses, bien lasses, peuvent à peine croire que quelques jours de repos les attendent. Oh! que ce sera bon et pour l'âme et pour le corps!...

CHAPITRE VINGT-HUITIÈME

SOMMAIRE: **1881.** — Nouvelle construction. — Fondation de Grosvenordale. — Décès de sœur Marie-de-Saint-Gaétan.

La communauté prenait de l'accroissement, et à mesure que le personnel augmentait, l'exiguité du local se faisait sentir. Pour atténuer les inconvénients qui en résultaient au point de vue de la santé, il fallait songer à un agrandissement.

La question fut d'abord proposée au Chapitre provincial et sérieusement étudiée; puis on décida de soumettre le projet au Conseil général. Après quelques semaines d'attente, une réponse affirmative arriva. L'architecte reçut l'ordre de préparer les plans, des soumissions furent demandées, on convint du prix, et, de nouveau, on renvoya en France plans et devis, qui furent acceptés.

Le 6 octobre 1881, commencèrent les travaux du nouveau bâtiment. M. le chapelain célébra la messe en l'honneur de saint Joseph, afin d'obtenir sa protection sur les ouvriers; d'autres messes furent aussi offertes pour le repos de l'âme de nos chères sœurs défuntes. Nous savions qu'elles nous secourraient; car elles ne peuvent se désintéresser de la famille religieuse qui leur a servi de *nacelle dans la traversée du temps à l'éternité.*

Les travaux furent exécutés avec assez de lenteur: *nous n'en étions pas encore au siècle de l'électricité.* Les *chroniques* ne mentionnent aucun accident chez les ouvriers; saint Joseph a exercé la surveillance que nous attendions de sa paternelle bonté.

FONDATION DE GROSVENORDALE

Au mois d'août 1881, M. l'abbé Martial, curé de Grosvenordale, Connecticut, Etats-Unis, se présentait à l'évêché de Montréal et suppliait Mgr Fabre de lui donner des religieuses pour sa paroisse. Ce bon prêtre, animé d'un grand zèle pour le salut des âmes, voyait ses enfants, d'ailleurs intelligents, livrés aux mains de professeurs étrangers à nos croyances; et la foi et les mœurs de cette jeunesse exposées à se perdre. Monseigneur comprit les désirs apostoliques du bon curé, et lui conseilla de s'adresser chez les sœurs de Sainte-Croix, à Saint-Laurent.

Fort de la parole de l'évêque, M. l'abbé Martial arrive au parloir avec une grande confiance, expose ses projets à Mère Marie-de-Saint-Raphaël: il demandait six sœurs qui se partageraient l'enseignement du français et de l'anglais, dans son école, ainsi que de la musique vocale et instrumentale ; enfin,il stipulait que cette école devait être bilingue et *mixte*.

La Mère provinciale laissant son distingué visiteur en compagnie de M. Paré, notre chapelain, rassemble son conseil et lui fait part des *desiderata* du bon curé. Le conseil discute les conditions à exiger; le tout sera soumis à l'approbation du Conseil général, en France. On conclut, et la Mère supérieure retourne auprès de l'honorable visiteur et lui communique les décisions du conseil provincial. Le curé accepte tout. « Même, ajoute-t-il, je vous donnerai plus. »— «Votre demande sera envoyée en France, M. le curé, reprend la Mère supérieure, et dès que la réponse nous sera revenue, nous nous ferons un devoir de vous en informer au plus tôt.» M. l'abbé Martial se retira le cœur plein d'espoir et adressa à la supérieure un bienveillant *au revoir*.

Mère Marie-de-Saint-Raphaël se hâte de rédiger sa demande et de l'envoyer à la maison mère. [1] Après seulement

[1] Entre temps, Mère Marie-de-Saint-Raphaël et sœur Marie-de-Saint-Basile se rendent à Grosvenordale pour examiner le local; elles en reviennent enchantées.

trois semaines d'attente, la réponse revient de France. Toutes les conditions sont acceptées, moins celle concernant les garçons. Nouvel embarras: le Conseil général refuse d'accepter les écoles mixtes. M. le curé Martial informé, n'entend point les choses de cette façon.— « Les garçons ont une âme comme les filles, répond-il, voyez donc, ma Mère, à obtenir l'autorisation. Je n'ai pas les moyens de soutenir deux écoles. » Mère Marie-de-Saint-Raphaël écrit de nouveau à la maison mère, cette fois la réponse est précise: « Nous ne pouvons pas assumer la responsabilité des écoles mixtes; si vous ne pouvez faire autrement, tenez-vous-en responsable », écrit la très honorée Mère générale. Mère provinciale accepte la responsabilité et M. le curé Martial est informé de l'heureuse nouvelle. Par le retour du courrier, il exprime toute sa joie et demande que les sœurs se rendent à Grosvenordale pour la Noël.

En conséquence, les sœurs destinées à la mission, attendant à la maison provinciale depuis quelques semaines, partent le 20 décembre 1881. Ce sont: sœurs Marie-de-Sainte-Eugénie, supérieure, Marie-de-Saint-Henri, assistante, Marie-de-Sainte-Catherine, maîtresse d'anglais, Marie-de-Saint-Epiphane, maîtresse de musique, Marie-de-Saint-Simon, maîtresse de français et Marie-de-Sainte-Nathalie, chargée de la cuisine. Sur la demande réitérée des sœurs, la Mère provinciale consent à les accompagner.

La petite colonie arrive au terme de son voyage à six heures du soir. Quatre voitures attendaient les sœurs. M. le curé est en première ligne avec son équipage. Une foule d'hommes, de femmes, d'enfants s'étaient portés au débarcadère. En quelques minutes on était à la porte du couvent. M. l'abbé Martial descend de voiture et dit aux sœurs : « Suivez-moi ». Après avoir monté deux escaliers, M. le curé ouvre une porte. Oh! surprise! c'est la chapelle et Notre-Seigneur a déjà pris possession de son tabernacle... Il a devancé les missionnaires. La sainte messe avait été célébrée le matin même. Quelle délicatesse de la part du bon et pieux curé!... Après quelques minutes d'adoration, M. le

curé entonne le *Te Deum* auquel répondent le vicaire et deux sœurs. Une fois cet hommage d'adoration et d'action de grâces rendu au bon Maître, le personnel descend au réfectoire où deux dames avaient préparé un réconfortant repas. A ce moment, les étrangers saluent les sœurs et se retirent.

La Mère Marie-de-Saint-Raphaël demeure quelques jours avec ses filles; puis, après avoir embrassé les chères missionnaires, elle quitte Grosvenordale. En revenant au Canada, elle arrête à Nashua dans le New Hampshire, où l'abbé J.-B. Milette, curé, demandait des sœurs pour le bien de la jeunesse de sa paroisse.

Nous devons à la mémoire de M. le curé Martial un témoignage de reconnaissance. Pour nous acquitter de ce devoir, *bien doux*, nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter à un quotidien de Worcester (13 janvier 1882), un extrait des éloges adressés à M. le curé de Grosvenordale, fondateur de la paroisse et du couvent.

« . . . M. l'abbé Martial, belge de naissance, est bien connu des lecteurs des Etats-Unis et du Canada. Il a publié maints articles des plus utiles, des plus à propos, dans notre journal et dans des revues canadiennes. Admirateur profond de notre histoire, il aime les Canadiens, comme les siens, et il en est aimé de même, M. l'abbé Martial est connu comme homme de lettres. Mais ce qu'on ne connaît pas assez, c'est son œuvre apostolique: au fond d'un village manufacturier, il a formé une congrégation exemplaire, animée d'un esprit droit et prête à seconder les larges idées de son pasteur. La monotonie de la vie de fabrique eût été abrutissante, si le prêtre n'était venu la briser par les beautés du culte catholique et par l'établissement des différentes associations, conséquences de la fondation de cette paroisse.

« Nos compatriotes de l'endroit ont une belle église ornée avec goût, une société Saint-Jean-Baptiste, des confréries de femmes, un cercle dramatique, une association pour les enfants et par-dessus tout cela, des écoles catholiques et fran-

çaises. Et quelles écoles!... Un magnifique local bien proportionné, chauffé à l'eau chaude, une vaste salle de paroisse, un couvent où toutes les améliorations modernes sont en usage; une petite chapelle vouée à Notre-Dame de Lourdes, véritable ex-voto de la piété fraternelle en reconnaissance du miracle opéré dans la personne de M^lle^ Martial, sœur de M. le curé de Grosvenordale. Ces œuvres multiples font l'honneur du pasteur et des fidèles de ce village.

« Les bonnes sœurs sont à l'œuvre, elles enseignent la religion, les langues française et anglaise à deux cent cinquante enfants. Elles prennent des pensionnaires. Leur couvent est une vaste construction solide, bien découpée et qui honore l'entrepreneur M. Louis Lamoureux, l'un des plus zélés et des plus dévoués Canadiens du Connecticut.

« Cette construction a 48 x 39 et compte trois étages ; elle est en bois, lambrissée, et peinte avec goût.

« L'école attenant à la maison des sœurs a 98 x 29 et deux étages, possédant deux galeries de 8 pieds de largeur chacune.

« Chaque dimanche deux sœurs se rendent à Mechanicsville, pour y faire le catéchisme à quatre-vingt-cinq petits enfants dont trente-cinq Canadiens et cinquante Irlandais. »

* * *

La première élève de Grosvenordale qui entra dans notre congrégation fut M^lle^ Oseline Loiselle (sœur Marie-de-Sainte Louise), qui se dévoue de tout cœur à nos œuvres, depuis quarante-trois années (1930). Elle eut vingt-cinq bonnes et courageuses imitatrices, qui se dispersèrent dans neuf communautés différentes.

Bref! le geste apostolique et patriotique de M. le curé Martial ouvrit la porte aux fondations de Sainte-Croix dans la Nouvelle-Angleterre. Mais hélas! les jours de l'excellent prêtre étaient comptés. L'année suivante, le 20 décembre 1882, à la suite d'un accident de voiture, le digne et dévoué fondateur succomba en quelques jours à ses blessures.

On se représenterait difficilement la douleur des paroissiens, des religieuses et des amis en apprenant cette fatale nouvelle. La perte était immense. Les funérailles ont prouvé jusqu'à l'évidence, combien M. l'abbé Martial possédait l'estime et la considération de tous, même celle de nos frères séparés.

Les restes mortels du regretté fondateur reposent dans le parterre du couvent où la piété des fidèles lui a élevé un monument.

Son successeur, M. l'abbé Th. Cooney, arriva le 19 février 1883. Il a toujours été, lui aussi, jusqu'à sa pieuse mort, l'ami, le bienfaiteur insigne de notre congrégation.

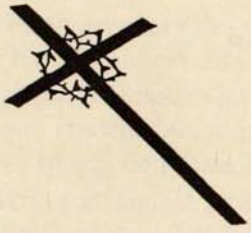
* * *

En revenant à la maison provinciale, Mère Marie-de-Saint-Raphaël trouva une victime de l'impitoyable *moissonneuse*. Sœur Marie-de-Saint-Gaétan (Cloutier), première élève de la mission de Sainte-Rose, se trouvait réduite à une extrême faiblesse; la phtisie faisait son œuvre, et rapidement. La jeune sœur avait prononcé ses vœux perpétuels le 15 août; mais comme ses forces diminuaient chaque jour, la chère malade ne quittait plus l'infirmerie. Une fièvre brûlante la consumait, tel un cierge en hommage à son Créateur.

Le 19 octobre, M. le chapelain lui administra le sacrement de l'Extrême-Onction; elle le reçut avec la piété qui a caractérisé toute sa vie. L'avant-veille de sa mort, elle reçut l'indulgence *in articulo mortis* et le 16 novembre, elle s'en alla vers l'Epoux divin qui l'appelait aux noces éternelles.

Sœur Marie-de-Saint-Gaétan eût désiré vivre encore pour travailler à la gloire de Dieu et pour sa communauté qu'elle aimait ardemment; mais puisque la volonté divine se manifestait clairement, la jeune apôtre se soumit en toute confiance.

A l'occasion de ce décès, notre très honorée Mère Marie-des-Sept-Douleurs écrivait à tous les établissements : « Cette chère défunte n'a eu pour ainsi dire que le temps de mettre la main à la *charrue évangélique*, mais aux yeux du divin Maître un sillon de quelques pas, tracé sans regarder en arrière, vaut mieux que le travail de toute une journée, s'il est tortueux. »



CHAPITRE VINGT-NEUVIÈME

SOMMAIRE: **1881.** — Visite canonique de Mgr Fabre. — Décès de sœur Marie-de-Saint-François-d'Assise. — Bruit de séparation.

1882. — Le Conseil provincial est dissous. — Nouveau Conseil. — Mère Marie-de-Saint-Jean-Baptiste, supérieure provinciale.— Son administration est entravée. — Le calme revient bientôt. — Installation de la communauté dans la nouvelle bâtisse. — Cérémonie religieuse. — Fondation de la maison Saint-Jean-l'Evangéliste. — Seconde visite de Mgr Bourget. — Visite de Mgr Lorrain.

1883. — Mgr Fabre à Saint-Laurent. — Décret de Rome. — La séparation d'avec la maison mère du Mans est officiellement conclue. — Chagrin des soeurs. — Epilogue.

Par la fondation de Grosvenordale, sœur Marie-de-Saint-Raphaël créait une œuvre importante qui signalerait son administration. Les premières nouvelles de ce petit coin isolé de la grande république américaine, étaient consolantes. On avait raison d'augurer que le bon Dieu bénirait l'entreprise.

Une autre consolation attendait la Mère provinciale. Au mois de mars, le 28, Sa Grandeur M^gr^ Fabre arrive à la communauté pour y faire la visite canonique. Comme la soirée se trouvait déjà avancée, l'ouverture ne se fit que le lendemain matin, avec une grande solennité. La communauté et les élèves se réunirent dans la salle des exercices, voisine de la chapelle ; Monseigneur en chape, assisté de M. le chapelain et précédé de la croix, se rendit processionnellement à la chapelle suivi des sœurs et des élèves. Après le chant de plusieurs psaumes et la récitation de diverses prières, Sa Grandeur célébra le saint sacrifice, afin d'attirer les bénédictions du ciel sur chacun des membres de la congrégation durant ces jours de grâces extraordinaires.

A huit heures et trente minutes, Monseigneur réunit les sœurs professes et, dans une allocution toute paternelle, leur fit comprendre les avantages spirituels qui doivent résulter de la visite de l'évêque au sein d'une communauté religieuse. Sa Grandeur insista surtout sur la nécessité pour chacune de faire connaître ce qui pourrait lui être un sujet de peine, de troubles, etc., et sur la liberté, et la confiance avec laquelle elle doit le faire. Chaque sœur professe eut donc le privilège d'être admise en audience auprès du vénérable visiteur.

Le soir, la communauté est de nouveau convoquée à la salle commune, et Monseigneur donne les avis opportuns qui aideront les sœurs à poursuivre le travail de leur sanctification et de leur perfectionnement dans l'œuvre de l'éducation des enfants.

Monseigneur eut aussi la bienveillance de monter à l'infirmerie, afin de fortifier le courage d'une jeune sœur malade. Il n'en coûtait guère à M^gr^ Fabre de trouver, dans son grand cœur de père, des paroles de paix, de douceur qui détachent de la terre et remplissent l'âme de désirs des biens célestes. La chère malade exultait de bonheur après le départ du digne prélat.

La jeune sœur Marie-de-Saint-François-d'Assise (Anna Lanthier), avait émis les vœux de religion le 23 janvier 1881 et elle allait bientôt mourir. Malgré sa jeunesse, elle ne tenait plus à la terre; elle n'avait désiré la vie religieuse que pour avoir le ciel plus *sûrement*, et si le bon Dieu voulait l'y appeler *promptement*, elle bénissait encore sa volonté sainte.

Le 22 juin, l'infirmière, sœur Marie-de-Sainte-Romaine, constata des symptômes de fin prochaine. La malade le pressentit également; toutes ses sœurs en religion entouraient son lit et priaient notre Mère du ciel, au nom *de ses douleurs*, d'avoir pitié de la chère enfant qui paraîtrait bientôt devant son juge. Tout à coup, la mourante, ouvrant de grands yeux où se peignait l'étonnement, dit d'une voix très intelligible: « Oh! qu'il est beau!... » Peu après, la petite sœur s'endormait pieusement dans le Seigneur... Il n'est pas téméraire

de présumer que son ange venait de se montrer à ses yeux mortels et l'avait accompagnée jusqu'au trône du souverain Juge.

La courte carrière de sœur Marie-de-Saint-François-d'Assise porte le cachet d'une piété véritable. Tout, dans sa manière de garder les observances religieuses, attestait que la petite sœur avait compris cet enseignement de saint Grégoire : « Une personne qui ne pense point à changer sa vie et qui demeure dans ses mauvaises habitudes, irrite Dieu par sa prière, au lieu de se le rendre favorable ; de sorte que la meilleure préparation qu'on doit y apporter est la correction des mœurs. »

A une piété bien entendue, notre chère sœur joignit un zèle inlassable pour les âmes. Elle fut constamment employée auprès des élèves : elle ne les quitta que trois mois avant sa mort. Sœur Marie-de-Saint-François-d'Assise fut éducatrice dans toute l'acception du mot : l'urbanité de ses manières, la délicatesse de ses procédés lui gagnaient l'estime des parents et la respectueuse affection des enfants.

Notre très honorée Mère générale écrivit au sujet de la regrettée petite sœur : « Sœur Marie-de-Saint-François-d'Assise n'ayant vécu en religion que cinq ans, dix mois et sept jours, n'a eu que le temps d'apprécier la grâce immense des vœux de religion, et n'a eu à répondre au souverain Juge que d'elle-même et des quelques enfants dont elle avait la charge dans sa classe.

« C'est assurément un grand sujet de tranquillité au dernier moment, tant il est difficile de porter avec l'humilité nécessaire, les fonctions ou dignités qui nous mettent en évidence et exposent si facilement à croire à notre mérite et à nos services... »

* * *

Selon nos calculs humains, le mois de juin 1882 se terminerait en la manière accoutumée. Il n'en fut rien.

Nous avons eu l'intuition, par la lecture des pages précédentes, qu'une question importante préoccupait les esprits; le mois de juin la vit se résoudre au grand jour.

La députée de la province canadienne, au Chapitre général tenu au Mans dans l'été de 1879, avait demandé un *amendement* à quelques articles des constitutions regardés comme incompatibles avec les usages du pays; ou encore à cause des difficultés résultant de l'éloignement de la maison mère où se traitent toutes les affaires de l'administration.

Deux points entre autres méritaient, nous semble-t-il, la considération des capitulantes; savoir:

1° Cesser de renvoyer au Conseil général les nominations qui ne sont pas réservées au Chapitre général;

2° Liberté, pour le Conseil provincial d'admettre les postulantes et les novices.

Cet amendement, bien que vu et approuvé par Mgr Fabre, fut rejeté par la majorité du Chapitre du Mans. La très honorée Mère générale objecta: « Je me laisserai mettre en pièces plutôt que de consentir à mutiler les règles reçues du Fondateur et approuvées par notre saint Pape, Pie IX. »

Ce refus chagrina les sœurs, puisqu'il paralysait la prospérité de la province. On eut alors recours à Rome. La question fut étudiée et au printemps de 1882, la Sacrée-Congrégation apprit au Conseil général du Mans que la maison de Saint-Laurent persistait dans son désir d'obtenir l'amendement proposé.

Le Conseil général crut alors prudent de dissoudre le Conseil provincial. Une lettre circulaire, datée du 19 mai, arrivait à Saint-Laurent. Cette lettre portait que de nouvelles élections avaient eu lieu, et les élues étaient:

Sœur Marie-de-Saint-Jean-Baptiste, supérieure,
Sœur Marie-de-Saint-Jean-de-la-Croix, assistante,
Sœur Marie-de-Sainte-Rosalie, économe,
Sœur Marie-de-Saint-André, préfète des études,
Sœur Marie-de-Sainte-Madeleine, maîtresse des novices.

Cette nouvelle produisit l'effet d'un coup de foudre dans la maison provinciale. La première atteinte et la plus fortement blessée fut, naturellement, la supérieure élue.

Après ces nominations, le nouveau Conseil crut devoir adresser à la très honorée Mère générale, au Mans, une protestation contre des mesures qui répugnaient à leur filial attachement à la maison mère, aux fondateurs et aux constitutions.

Sœur Marie-de-Saint-Jean-Baptiste et sœur Marie-de-Sainte-Madeleine faisaient partie du dernier Conseil provincial ; néanmoins, toutes les réclamations envoyées à Rome l'avaient été à leur insu.

En confiant l'administration provinciale à Mère Marie-de-Saint-Jean-Baptiste, — si religieusement et si inviolablement attaché au Fondateur et aux constitutions, — la très honorée Mère espérait conserver la province du Canada à la France.

Connaissant l'humilité de sa chère fille, et sa répugnance pour toutes les charges, la révérende Mère générale lui écrivit : « Vous voyez par le procès-verbal ci-inclus que le Conseil général vous a nommée supérieure provinciale du Canada ; c'est la volonté divine qui vous est manifestée par l'autorité légitime et cette pensée de foi doit vous porter à la résignation puisque Notre-Seigneur, en vous imposant cette charge, ne demande rien au-delà des grâces qu'il vous réserve pour la remplir. C'est donc le moment où jamais, de vous abandonner avec une confiance sans bornes à sa sainte volonté. Moins vous compterez sur vous-même, ma fille, plus ce divin Maître vous donnera des lumières et sa grâce pour gouverner son œuvre. Soyez persuadée, ma chère fille, que, selon notre vénéré Fondateur, qui me l'a redit bien des fois : « Moins il y a de ressources du côté de la créature, plus le bon Dieu fait son œuvre par lui-même.

« Faites votre sacrifice, ma chère fille, en vous soumettant au bon plaisir de Dieu, mettez-vous à l'œuvre sans vous tourmenter inutilement... comptez sur la grâce qui ne vous fera pas défaut.

« Pour vous aider à comprendre la raison que nous avons eu de faire ces changements, je vous confie le texte des demandes à Rome, au nom de la communauté de Saint-Laurent... », etc.

* * *

Ces changements à la fin de l'année scolaire dérangeaient le programme ordinaire. M. le curé Beaudet, c. s. c., s'en plaignit et Monseigneur intervint. Après avoir consulté des théologiens renommés, Sa Grandeur, Mgr Fabre, maintint Mère Marie-de-Saint-Raphaël dans son office jusqu'à la sortie des élèves.

* * *

Quelle position délicate on créait ainsi à l'humble et soumise sœur Marie-de-Saint-Jean-Baptiste qui ne désirait rien autre chose que s'effacer et disparaître!...

De cette situation, elle devait rendre compte au Conseil général, nouvelles souffrances; car elle savait combien le cœur de notre très honorée Mère en serait blessé. Elle reçut une longue lettre, dont nous extrayons un court passage : Après lui avoir fait comprendre qu'elle ne devait pas résigner sa place, la compatissante Mère ajouta: « C'est avec un véritable chagrin que je vous vois crucifiée et accablée de tant de manières. Il faut espérer que le divin Maître, qui veille sur vous et sur son œuvre, tirera de ce cahot sa plus grande gloire; la souffrance endurée pour accomplir son *bon vouloir* ne restera pas sans fruit, et l'éternité, dussions-nous n'en recevoir que là l'assurance, l'éternité sera assez longue pour vous récompenser de vos sacrifices et de vos déboires. »

Il fallait de toute nécessité que la nouvelle supérieure provinciale fît violence à son caractère doux et pacifique et travaillât à garder la paix à l'intérieur du couvent, aussi bien qu'à modérer les mécontents du dehors. Elle se résigna de tout cœur à prendre la croix que lui présentait le Maître: Cette résignation fut sa force.

La Mère Marie-de-Saint-Jean-Baptiste prit donc énergiquement les rênes de l'administration, dès le début des vacances. La retraite produirait de bons fruits. En cette retraite reposait, en effet, tout son espoir; et le 18 juillet 1882, Mère Marie-des-Sept-Douleurs en avait écrit à sœur Marie-de-Sainte-Madeleine, unie de cœur à sœur Marie-de-Saint-Jean-Baptiste: « Je comprends bien, ma fille, vos peines et vos difficultés dans les circonstances présentes: c'est un orage qui passe et que le temps apaisera; puis, *la grâce de la retraite*, comme vous le dites, ramènera un calme relatif.

« Encouragez-vous mutuellement et priez! « La prière fortifie et console. » Nous le lisons au chapitre XXX[e] du III[e] livre de l'Imitation de Jésus-Christ.

« Ne vous alarmez donc pas, ma bien chère fille. Si vous avez lu la vie des fondateurs d'ordres religieux, vous avez dû remarquer que leurs œuvres ont traversé des crises, des perturbations à une ou plusieurs époques et qu'elles en sont sorties plus affermies, car l'épreuve est un creuset qui purifie les âmes... »

* * *

Ces pieux avis transmis à Mère Marie-de-Saint-Jean-Baptiste la réconfortaient. Elle distribua les obédiences ; chacune accepta son mandat en grand esprit de soumission. Puis, comme pour bénir l'humble obéissance de la Mère provinciale, les élèves étaient revenues en septembre plus nombreuses que jamais. La très honorée Mère générale l'en félicita dans une lettre datée du 9 octobre 1882: « Je vous félicite du nombre de vos pensionnaires; vous voyez par là que le bon Dieu n'a pas besoin des personnes que l'on considère humainement plus capables... Non, non, ce ne sont pas les talents que le bon Dieu demande pour faire son œuvre, mais des âmes dociles et religieuses; il se charge du reste... Gravez profondément dans votre esprit, et essayez de graver dans l'esprit des autres cette maxime de la vénérable Mère Emilie-de-Rodat: « Les religieuses les plus utiles, celles qui

soutiennent les congrégations sont les religieuses profondément humbles, qui aiment et pratiquent le mieux les règles et les usages, qui respectent et soutiennent l'autorité. »

La résignation soutint le cœur de la supérieure provinciale et elle se mit à l'œuvre. Le bâtiment commencé par sœur Marie-de-Saint-Raphaël n'était pas encore complètement terminé; mais les travaux avançaient *à petite journée*, et bientôt se lèverait le jour où la communauté en prendrait possession. Ce ne serait pas trop tôt, car les souffrances étaient grandes dans quelques emplois et la santé des sœurs fortement compromise. [1]

Enfin! le 27 décembre 1882, les sœurs entrent dans l'aile nouvelle: cette amélioration mettait un terme à bien des misères.

En retournant un peu en arrière, nous voyons que dès les premiers mois de son gouvernement, la Mère Marie-de-Saint-Jean-Baptiste avait reçu de New York les trois sœurs appartenant à la province du Canada : Sœurs Marie-de-Saint-Michel (O'Keefe), Marie-de-Saint-Vincent (Smith), et Marie-de-Saint-Roch (Dugas). La révérende Mère générale les renvoyait à leur province respective et les remplaçait par des sœurs de la France ou de la Louisiane.

Vers le même temps, l'assistante provinciale, nouvellement élue par le Conseil général, — sœur Marie-de-Saint-Jean-de-la-Croix (Archambault), — était remplacée par sœur Marie-de-Sainte-Amélie (Dugas), que son obédience avait placée comme supérieure à Varennes. [2] La première, ne se sentant pas la force de remplir la charge d'assistante provinciale, fut envoyée à Saint-Liguori avec le titre de supérieure,et sœur Marie-de-Sainte-Amélie devint assistante et remplit aussi la fonction de secrétaire provinciale.

[1] Cette aile nouvelle comptait 120 x 38. Pour l'époque, les dimensions étaient insuffisantes; on se plaignit bientôt de l'exiguité du local. En outre, un défaut de construction que l'architecte aurait dû prévoir, contraignit l'administration générale à démolir cette bâtisse en 1901.

[2] Le cablogramme annonçant ce changement avait coûté vingt-cinq dollars.

Le 31 août, Mgr Fabre présidait une cérémonie religieuse à l'église de Saint-Laurent: notre chapelle ne pouvant contenir la nombreuse assistance qu'amènent ces fêtes. Au chœur, on remarquait quinze membres du clergé. Les parents et amis des nouvelles élues remplissaient la nef. La communauté occupait le centre de l'église. [3]

Mgr Fabre, à l'instar de son vénéré prédécesseur, ne venait pas à Saint-Laurent sans donner audience à celles des religieuses qui avaient besoin de lumières surnaturelles. Après avoir parcouru les parloirs et béni les familles des nouvelles professes, il se rendait au salon. Bien que chargé d'un vaste diocèse, il ne paraissait jamais pressé. Monseigneur était si compatissant et si bon!...

FONDATION DE SAINT-JEAN-L'EVANGELISTE

Depuis près d'un an, M. le curé J.-J. Salmon de la paroisse Saint-Gabriel de la Pointe-Saint-Charles, à Montréal, avait demandé, à plusieurs reprises, des religieuses pour prendre la direction de l'école des filles de sa paroisse. La communauté ne refusait pas cette occasion de se dévouer, mais il fallait attendre l'heure de la Providence: ainsi vont les œuvres de Dieu.

En l'hiver de 1882, le dévoué curé redoubla d'instance, le Conseil provincial prit l'affaire en considération, et d'obstacle en obstacle, les engagements furent conclus entre la communauté et les commissaires. Néanmoins, cet engagement ne fut signé que pour trois ans. Ce laps de temps procurait aux sœurs l'occasion d'étudier l'état d'esprit des gens et les avantages ou les désavantages que pourrait rencontrer un

[3] Les professes étaient: Sœurs Marie-de-Saint-Paulin (Cédras), Marie-de-Sainte-Domitille (Gougeon), Marie-de-Sainte-Bibiane (Barrette), Marie-de-Saint-Alexis (Cloutier), Marie-de-Saint-Euthyme (Chartrand), Marie-de-Sainte-Valérie (Mantha), Marie-de-Saint-Maxime (Dagenais), Marie-de-Sainte-Pulchérie (Vallières) ; Mlle Rose-Anna-Desormeaux revêtait le saint habit; elle reçut le nom de sœur Marie-de-Saint-Zénon (1882).

établissement dans cette localité; car les commissaires désiraient, absolument, que la construction se fit aux frais de la communauté.

En attendant leur couvent, les religieuses se logeraient dans une maison de leur choix et paieraient le loyer. La population étant mixte, le cours d'instruction se donnerait en français pour les jeunes Canadiennes et en anglais pour les élèves de cette nationalité. Toutes les conditions acceptées, l'engagement fut signé au cours du mois de mai.

Aux obédiences de juillet, sœur Marie-de-Sainte-Anne (Robitaille), fut nommée supérieure, sœur Marie-de-Saint-Célestin (Bell), assistante, sœur Marie-de-Sainte-Sophie (Campbell), maîtresse d'anglais, sœur Marie-de-Saint-Basile (Bertrand), maîtresse de français, sœur Marie-de-Sainte-Pulchérie (Vallières), maîtresse de musique, et sœur Marie-de-Saint-Césaire (Vaillancourt), chargée de la cuisine.

Dès la rentrée, les élèves se présentèrent si nombreuses qu'il fallut demander du secours à Saint-Laurent. Sœur Marie-de-Saint-Anatole (Dady), arriva en qualité de maîtresse d'anglais, et sœur Marie-de-Sainte-Edwidge (Desautels), comme maîtresse de français. A la date du 13 septembre, trois cents élèves étaient inscrites.

La supérieure, souffrant d'une affection pulmonaire, fut rappelée à Saint-Laurent et remplacée pour sa classe par une novice. Au bout de quelques semaines, la malade revint à son poste et la novice retourna à Saint-Laurent.

En somme, cette maison laissait entrevoir les plus belles espérances. Le curé et MM. les commissaires se félicitaient du succès obtenu dans les classes en quelques mois, et du changement considérable opéré dans la tenue et la conduite des élèves. Les parents témoignaient aux religieuses beaucoup d'estime et de considération. Mais la piété des enfants surtout permettait d'augurer, pour l'avenir, des vocations à la vie religieuse. Le premier sujet qui donna l'exemple, et

ouvrit le chemin du noviciat, fut Mlle Margaret McCarthy, en religion, sœur Marie-de-Saint-Jean-l'Evangéliste, entrée vers la mi-septembre 1883, l'année qui suivit la fondation. [4]

La marche progressive de cet établissement détermina le Conseil à signer le contrat par lequel les sœurs s'engageaient à bâtir leur résidence. Cet acte fut posé le 21 avril 1883. Les travaux commencèrent en juin. En janvier 1884, les sœurs pouvaient occuper une partie de la maison, convenablement aménagée. Le 4 février, les travaux étaient complètement terminés; alors M. le curé Salmon invita Sa Grandeur Mgr O'Brien, archevêque d'Halifax, à bénir la nouvelle bâtisse.

Il y eut réception en l'honneur du très distingué prélat; dans sa réponse aux vœux des élèves, Sa Grandeur insista sur la nécessité d'une éducation solide et chrétienne, et félicita M. le curé et les paroissiens de leur intelligente initiative.

La jeunesse de la Pointe Saint-Charles, n'a cessé de se multiplier. Aujourd'hui, les paroisses Saint-Gabriel et Saint-Charles qui ne possédaient qu'une école en 1883, jouissent, depuis plusieurs années, de leurs écoles et de leurs couvents respectifs. De six salles de classe en 1882, on en est, en 1926, à quarante-cinq! N'est-ce pas répondre généreusement à l'ordre de Dieu: « Croissez et multipliez-vous?... »

* * *

La bonne Mère Marie-de-Saint-Jean-Baptiste reçut, le 25 septembre 1882, une consolation fort inattendue que ses filles partagèrent avec bonheur. Le vénérable évêque de Montréal, Mgr Bourget, que nous croyions ne plus jamais revoir, revenait à Saint-Laurent sur la pressante invitation

[4] Au moment où nous écrivons ces lignes (juin 1925), la chère sœur dort son dernier sommeil dans notre cimetière à l'ombre de la petite croix de bois. Elle y repose, depuis un mois à peine. Elle s'est dévouée pour sa communauté quarante et une années. Elle est morte soudainement, dans notre maison de Sainte-Anne, New Bedford, presque au sortir de sa classe. Est-ce bien cela *mourir debout, les armes à la main?...*

du révérend Père Beaudet, c. s. c., curé. Après la visite à l'église où les paroissiens s'étaient portés en foule et lui avaient présenté une bourse, ainsi qu'au 26 janvier 1881, le digne prélat, malgré son grand âge, poussa la condescendance jusqu'à se rendre au couvent. Tout se passa comme à sa dernière visite, même pour l'offrande, et rien ne fut épargné pour recevoir avec honneur le haut dignitaire de l'Eglise.

Avant de se retirer, Monseigneur entretint quelques instants le nouveau Conseil, bénit la communauté et lui souhaita le succès et la prospérité. Le saint prélat, envers qui nous étions déjà si redevables, promit de prier pour le développement de notre congrégation.

Sa bénédiction plana sur nous, et sa parole inspirée fortifia les cœurs et les dilata: *douceur inconnue depuis plusieurs mois...*

Le 13 novembre, un autre prélat, Mgr N.-Z. Lorrain, au début de sa carrière épiscopale, en route pour Saint-Martin, sa paroisse natale, nous fit l'honneur d'une visite. Il y eut grande réception au pensionnat. De là, Monseigneur passa à la communauté où il se trouva en famille. Sa Grandeur causa avec entrain et gaîté et s'amusa beaucoup avec deux cousines, doyennes de la communauté: sœurs Marie-de-Sainte-Madeleine et Marie-de-Bon-Secours. Depuis sa tendre enfance, Mgr Lorrain connaissait les sœurs de Sainte-Croix; il avait grandi sous leurs yeux, à Saint-Martin, où il avait été leur servant de messe durant quelques années.

La visite successive de ces deux éminents personnages, Mgr Bourget et Mgr Lorrain, nous met en présence d'un contraste frappant: le premier, vénérable octogénaire regardait le passé et s'inclinait vers la tombe, il entrevoyait le terme de son pèlerinage; le second, venait d'entrer dans l'épiscopat, plein de santé, dans la force de l'âge; il faisait face à l'avenir avec le courage que donnent la foi et le zèle des âmes.

Mais « le temps, qui est toujours jeune, vieillit cependant toute chose ». Le jeune évêque de 1883 est devenu vieillard et comme Mgr Bourget, il a payé son tribut à la mort: le

travail, l'âge et la maladie ont creusé sa tombe... Les deux pontifes, bienfaiteurs de notre congrégation, sont remontés vers le Dieu qu'ils ont si fidèlement servi, ici-bas. Tous deux ont répondu à l'appel suprême: « Viens, bon et fidèle serviteur, entre dans la joie de ton Seigneur. »

* * *

Nous voici parvenus à l'année 1883! Six mois seulement se sont écoulés depuis la nomination de Mère Marie-de-Saint-Jean-Baptiste à la charge de supérieure provinciale. Combien ses jours ont été remplis!... Voir au parachèvement de la bâtisse et au placement des sujets; faire la visite officielle dans plusieurs maisons; accepter les fondations ou les remettre à plus tard; correspondre longuement et fréquemment avec la maison mère; en outre, traiter les affaires journalières dans l'intérêt du couvent. Bref! l'humble et charitable Mère avait parcouru cette période, haletante, mais *sans faiblesse*. Tandis qu'elle marchait dans ce sentier glissant où la terre semblait lui échapper, elle sentit les années s'appesantir... Qu'y avait-il donc?... Des appréhensions, des craintes la bouleversèrent au plus intime de l'être...[5]

Le 10 janvier, Sa Grandeur Mgr Fabre, arrivait à Saint-Laurent en qualité de délégué apostolique. Reçu par le Conseil provincial, Monseigneur demande à voir les conseillères privément, ainsi que celles des sœurs qui, dans le passé, ont pris part à l'administration. Ayant été préalablement prévenues par Sa Grandeur, elles se trouvaient à Saint-Laurent. Nous empruntons aux procès-verbaux les importants détails qui suivent:

« L'an de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-trois, le dixième jour de janvier, Sa Grandeur Mgr Ed.-Ch.

[5] Sachant combien la séparation d'avec la maison mère chagrinerait la Mère supérieure, Monseigneur voulait lui en laisser ignorer les négociations.

Fabre, évêque de Montréal, réunit au lieu ordinaire des séances les sœurs soussignées qui ont participé au gouvernement de la province.

« Monseigneur lit et commente la lettre ci-dessous copiée intégralement par son ordre.

TRADUCTION DE L'ITALIEN

« Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

« Dans l'assemblée générale du 20 novembre dernier, l'affaire de l'Institut des Sœurs Marianites de votre diocèse a été déférée au jugement des Eminentissimes Cardinaux.

Or, les Eminentissimes Pères, après avoir examiné la question ont décidé ce qui suit:

1° « Que l'on suspende pour le moment toute dépendance de la maison de Montréal d'avec la maison mère du Mans, de sorte que les sœurs de France n'envoient plus d'ordre en Amérique;

2° « Que Votre Seigneurie, après avoir entendu les principales sœurs, nomme une Supérieure Vicaire *par intérim* et dirige l'Institut lui-même *tanquam Delegatus Apostolicae sedis;*

3° « Qu'ensuite Votre Seigneurie informe cette Sacrée-Congrégation sur la condition des sœurs et sur les changements à introduire dans les constitutions, afin de pouvoir en arriver à une conclusion définitive dans cette affaire.

« Cette résolution ayant été référée au Saint-Père dans l'audience du 3 décembre courant, Sa Sainteté a daigné l'approuver dans toutes ses parties et a ordonné qu'elle fût communiquée à Votre Seigneurie afin qu'elle soit mise à exécution.

« Dans cette intelligence, je prie le Seigneur de vous conserver longue vie et prospérité.

« Rome, de la Propagande, 14 décembre 1882.

Jean, cardinal Siméoni, *préfet.*
D., archevêque de Tyr, *secrétaire.*

A l'Illustrissime et Révérendissime Seigneur
Mgr Ed.-Ch. FABRE,
Ev. de Montréal. »

* * *

« Après avoir délibéré s'il était préférable d'attendre au mois de juillet pour faire de nouvelles élections, après avoir entendu les sœurs soussignées en particulier et avoir pris les votes de chacune, par mode de renseignement, Sa Grandeur fait assembler toutes les sœurs professes de la communauté, et leur déclare qu'elle a positivement demandé trois choses au Saint-Siège, savoir: *La révision des constitutions et des règles, ou la séparation d'avec la maison mère du Mans, France, ou l'extinction du noviciat au Canada.* [6]

« Après quoi, Monseigneur donne lecture de la dite lettre ci-dessus et nomme en vertu de sa délégation apostolique:

Sœur Marie-de-Saint-Basile, supérieure-vicaire; puis, il lui donne pour conseillères: sœur Marie-de-Sainte-Euphrasie, assistante; sœur Marie-de-Saint-Jean-Baptiste, maîtresse des novices; sœur Marie-de-Sainte-Scholastique, économe; sœur Marie-de-Saint-André, préfète des études.

« Outre les dix sœurs soussignées, chargées de recueillir des notes sur les constitutions, chaque sœur pourra présenter ses observations sur le même sujet.

[6] Par condescendance, et jugeant légitimes les raisons alléguées par les soeurs, Mgr Fabre avait négocié, pour elles, auprès de la Sacrée-Congrégation, la séparation définitive de la province du Canada de la maison mère.

« Enfin, Monseigneur ajoute que toute correspondance avec la maison mère du Mans, France, doit cesser, excepté pour les lettres d'amitié ou de convenance que la supérieure-vicaire pourra écrire à la supérieure de la maison du Mans.

« Fait à Saint-Laurent, les jour, mois et an que dessus.

« Ed.-Ch. FABRE, *évêque de Montréal.* »

Sœur Marie-de-Saint-Jean-Baptiste,
Sœur Marie-de-Sainte-Madeleine,
Sœur Marie-de-Sainte-Scholastique,
Sœur Marie-de-Saint-André,
Sœur Marie-des-Anges,
Sœur Marie-de-Sainte-Léocadie,
Sœur Marie-de-Saint-Basile,
Sœur Marie-de-Sainte-Euphrasie,
Sœur Marie-de-Saint-Raphaël,
Sœur Marie-de-Sainte-Amélie, *secrétaire.*

Avant de quitter la salle, Monseigneur ajouta : « Je compte sur votre docilité, votre respect, votre soumission. Je suis heureux d'être chargé plus spécialement encore que par le passé, de la direction de votre communauté ; je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour que la paix, le bonheur et l'union existent toujours parmi vous. »

* * *

Le grand coup est porté ! Il a pénétré jusqu'au plus intime de l'âme !... Celles des sœurs qui ont vécu sous la maternelle et forte direction de la Mère fondatrice sentent leur cœur se briser. Chacune se soumet, néanmoins, à cette décision de l'autorité diocésaine. On voit des yeux rougis par les larmes, mais on n'entend point de murmures. Celles qui souffrent le plus gardent le silence : « Les grandes douleurs sont muettes. »

Au printemps de 1898, sœur Marie-du-Carmel,—probablement la secrétaire privée de la très honorée Mère Marie-des-Sept-Douleurs, — écrivait à la révérende Mère générale de la Congrégation Notre-Dame une lettre de religieuse amitié au nom de notre très honorée Mère, et cette dernière y avait apposé sa signature. Or, cette lettre fut providentiellement apportée par une de nos sœurs, alors préfète des études, à sœur Marie-de-Sainte-Madeleine (Gohier). Celle-ci, en voyant la signature, *se jette à genoux, baise* le nom vénéré de Mère Marie-des-Sept-Douleurs et *éclate en sanglots.* Ce n'est qu'avec beaucoup de diplomatie qu'on put reprendre cette lettre, qu'il convenait de rendre à la destinataire.

Dans les derniers jours de juin de la même année, la même sœur, gravement malade, reçut la visite de Mère Léonie, ex-Marianite, et fondatrice des sœurs de la Sainte-Famille. Cette dernière venait adresser un adieu suprême à la compagne des *anciens jours.* La mourante la reconnut et rassemblant toutes ses forces, articula péniblement ces mots, les derniers qu'elle prononça sur la terre: « Souvenez-vous de nos Fondateurs ».

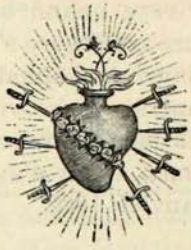
Sœur Marie-de-Saint-Jean-Baptiste ne fut pas moins fidèle. Cette vénérable ancienne est morte à quatre-vingt-treize ans; malgré l'affaiblissement de son intelligence, elle paraissait sortir d'un rêve quand on lui parlait de Mère Marie-des-Sept-Douleurs; sa figure s'animait et elle répétait instinctivement: « Comme je l'aimais et qu'elle était bonne!... » Combien d'autres sœurs vivent encore et conservent le même regret, la même tendresse!... Plusieurs sont descendues dans la tombe avant d'avoir vu se cicatriser la blessure reçue le 10 janvier 1883...

* * *

Quinze années après cet événement, le 28 juillet 1897, sœur Marie-du-Désert (Angélique Godo), dont il a été parlé dans la première partie de cet ouvrage, écrivait à sœur Marie-de-Sainte-Madeleine: « Je puis vous assurer, ma chère

sœur, que notre révérende Mère *n'oublie pas*, ses enfants du Canada, et *les aime toujours* malgré la pénible séparation, elle qui leur donna, avec tant de générosité, quinze années de durs labeurs pour les former à l'esprit religieux qu'elle possède si bien elle-même! Son cœur saigne toujours, mais s'il souffre de l'abandon de ses filles chéries, *il ne murmure point et se soumet humblement aux décrets du Seigneur*, décrets toujours impénétrables à la raison humaine. La créature peut se tromper, mais le divin Maître permet souvent de grandes épreuves pour notre sanctification. »

A cette date (1897), il ne restait plus à notre vénérée Mère Marie-des-Sept-Douleurs, que trois années de souffrances à passer dans l'exil; elle s'endormit pieusement du sommeil des justes le 29 janvier 1900,à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Elle en avait donné cinquante-neuf à la gloire de Dieu dans l'institut des Marianites de Sainte-Croix.



ÉPILOGUE

Après trente-six années de travaux intenses sous le ciel canadien, la branche de Sainte-Croix, détachée du tronc, par la main de la divine Providence, vivra désormais son existence particulière et se suffira à elle-même; mais cette branche restera française puisque ses racines continueront de s'alimenter de la sève vivifiante que leur a infusée l'Eglise du Mans.

La vitalité de l'Institut des Sœurs de Sainte-Croix a donc sa source dans la formation religieuse des sujets par la très honorée Mère Marie-des-Sept-Douleurs et dans la foi vive, la confiance inébranlable, la pauvreté héroïque des fondatrices. Afin de préserver de l'oubli ces modestes, mais vaillantes femmes, nous avons écrit leurs noms au frontispice de notre histoire.

Obéissant à des raisons impérieuses, la jeune communauté se sépara de son berceau et sauvegarda ainsi une œuvre apostolique qui voulait et pouvait se développer sur le sol laurentien.

La bénédiction de Dieu est descendue sur les ouvrières de la première heure, et, dans le recul des années, la protection du très révérend Père Moreau apparaît visible sur son œuvre.

* * *

Vénérés fondateurs, du séjour de la lumière où nous aimons à vous contempler, veillez encore, veillez toujours sur notre chère famille. Guidez-la dans le sillon si généreusement ouvert par vos mains laborieuses; maintenez-la dans la voie royale des conseils évangéliques.

Obtenez à vos filles spirituelles, nous vous en supplions, la droiture du cœur, la ferveur de la volonté et une fidélité inviolable pour que, fidèles toujours à leur devise, elles vivent et meurent

DANS LA CROIX DE JÉSUS-CHRIST.

Fin de la deuxième partie.



L'auteur de ces pages déclare vouloir se conformer aux décrets de Notre Très Saint-Père le Pape Urbain VIII, relativement au titre de « saint » appliqué à notre vénéré Fondateur ou autres personnages dont il est parlé dans cet ouvrage.

TABLE DES MATIÈRES

PAGES

Avant-propos 5

CHAPITRE PREMIER

Administration de Mère Marie-de-Sainte-Léocadie

1863

Mère Marie-de-Sainte-Léocadie est nommée supérieure provinciale. — Une lettre de France.— Quatre sœurs de Sainte-Marie-du-Lac arrivent à Saint-Laurent. — Vêture et profession. — Le R. P. Rézé se rend en France. — Distribution des prix. — Lettre de la très honorée Mère Marie-des-Sept-Douleurs. — Retour du R. P. Rézé. — Don de Messire Saint-Germain. — Sa mort.—Notice biographique 11

CHAPITRE DEUXIÈME

1864

Le « jour de l'an » au couvent. — Retraite des élèves.— Visiteurs distingués. — Deux sœurs de la Nouvelle-Orléans. — Profession religieuse. — Préliminaires des vacances. — Lettre de France. — Départ de Mère Marie-de-Sainte-Croix. — La rentrée des élèves 27

CHAPITRE TROISIÈME

1865

Année pénible pour la Mère générale. — Convocation du Chapitre général à Sainte-Marie-du-Lac. — Les déléguées.— La province du Canada est dissoute. — Maladie de Mère Marie-de-Sainte-Léocadie. — Sympathies.— Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez. — Mère Marie-de-Sainte-Léocadie à l'hôpital. — Dévotion à Notre-Dame-du-Sacré-Cœur. — Départ de Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez 33

PAGES

CHAPITRE QUATRIÈME

Administration de sœur Marie-de-Saint-Bernard

1865

Sœur Marie-de-Saint-Bernard, supérieure locale. — Pauvreté.— Le révérend Père Bernard, o. m. i. — Clôture de l'année scolaire. — Les vacances. — La rentrée. — Maladie de sœur Marie-de-Sainte-Cécile. — Lettre de Mère Fondatrice. — Loterie organisée par les élèves. — Vêture. — Nouvelles consolantes au sujet de Mère Marie-de-Sainte-Léocadie. — Mgr Bourget revient de Rome..... 43

CHAPITRE CINQUIÈME

1866

Visite de Mgr Bourget. — Lettres circulaires des vénérés Fondateurs. — Retour de sœur Marie-de-Sainte-Léocadie. — Vêture. — Fête du Père supérieur. — Lettre du révérend Père Fondateur. — Mort de sœur Marie-de-Sainte-Cécile. — Première communion et procession de la sainte Vierge. — Visite de Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez. — Pétition envoyée à Rome.—Sœur Marie-de-Saint-Bernard. demande et obtient sa démission comme supérieure..... 49

CHAPITRE SIXIÈME

Administration de sœur Marie-de-l'Immaculée-Conception

1866

Sœur Marie-de-l'Immaculée-Conception, supérieure. — Départ du révérend Père Rézé pour le Chapitre des Pères au Mans. — La retraite annuelle. — Lettre du vénéré Fondateur et de la Mère Marie-des-Sept-Douleurs. — Prédiction du saint curé d'Ars. — Construction d'une annexe.— Le cimetière de la communauté. — Retour du révérend Père Rézé. — Permission de breveter les élèves. — Prise d'habit. — Première messe de minuit..... 55

PAGES

CHAPITRE SEPTIÈME

1867

Vacances des élèves, le 7 janvier. — Lettre de la Mère générale. — Décès de sœur Marie-de-Saint-Isidore. — Visite de l'abbé Chisholm. — Réponse à certains points interrogatifs.— Approbation des Constitutions.— Baptême de Mlle Foster. — Séance académique 63

CHAPITRE HUITIÈME

1867

Annonce du Chapitre général. — Election de la députée. — Décès de sœur Marie-de-Saint-Luc. — Tenue du Chapitre à New York. — Mère générale est remplacée par Mère Marie-d'Egypte. — Le livre des Constitutions. — Le Conseil provincial. — Mère Marie-des-Sept-Douleurs envoie une statue de Notre-Dame du Sacré-Cœur. — Mlle Sara Larose, première graduée. — Mgr Bourget ouvre la visite canonique. — Bénédiction du cimetière. — Exhumation des corps de nos sœurs défuntes. — Circulaire du Fondateur à propos de nos morts. — Profession perpétuelle. — Mgr Müller. — Sœur Marie-de-la-Résurrection retourne en France. — Mme Sadlier. — Circulaire de Mère Marie-d'Egypte 75

CHAPITRE NEUVIÈME

1868

Première exposition du Très Saint-Sacrement, le premier vendredi du mois. — Troisième édition du *Directoire spirituel.* — Décès de sœur Marie-de-Sainte-Elisabeth. — Lettre de Mère Marie-des-Sept-Douleurs. — Mgr Bourget donne une relique de la vraie croix et plusieurs autres.— Visite de Mgr Bourget. — Départ de sœur Marie-de-Sainte-Mélanie pour la France. — Visiteurs distingués. — Exposition des saintes reliques. — Sœur Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez retourne en France. — Méthode de comptabilité. — Visite de Mgr Grandin. — Les RR. PP. Oblats. — La *reine de Mai* 95

PAGES

CHAPITRE DIXIÈME

1868

Messe célébrée dans la chapelle du cimetière. — Lettre de Mère Marie-d'Egypte, supérieure générale. — Manque de ressources pécuniaires. — *La chandelle de suif.* — Bénédiction de la maison mère au Mans. — Fête de la Présentation de Marie 108

CHAPITRE ONZIÈME

1869

Visite canonique par Mgr Bourget. — Décès de la bonne Mère Sainte-Madeleine, C.N.D.— Départ de Mgr Bourget pour Rome. — M. le curé Barrette vient demander des sœurs. — La Mère supérieure à Saint-Liguori. — La supérieure d'Alexandria est transférée à la Nouvelle-Orléans. — Prise d'habit. — Le révérend Père Rézé part pour la France. — Ses adieux 123

CHAPITRE DOUZIÈME

1869

Fondation de Saint-Liguori. — Mère Marie-d'Egypte obtient de Rome, la faveur d'être démise de sa charge. — Mère Marie-des-Sept-Douleurs est nommée supérieure générale. — Changement dans les offices. — Lettre de Mère Marie-d'Egypte. — Pèlerinage à Varennes.— La maison de l'Indiana obtient son autonomie. — Visite de Mère Marie-de-la-Rédemption. — Lettre de sœur Marie-de-Sainte-Madeleine. — Conseils du Fondateur sur la formation du cœur de l'enfant 135

CHAPITRE TREIZIÈME

1870

Les élèves rentrent des vacances de janvier. — La Mère provinciale à Saint-Liguori. — Fête patronale de Mgr Bourget. — Visite des RR. PP. Oblats. — La très honorée Mère générale annonce sa prochaine visite. — Elle insiste sur

PAGES

l'heure d'adoration. — Le curé de Sainte-Scholastique et M. Perrin, zouave.— Arrivée de la Mère générale.— Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez. — Visite des divers établissements. — Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez est nommée provinciale. — Départ de Mère Marie-de-l'Immaculée-Conception pour la France..... 153

CHAPITRE QUATORZIÈME

Administration de Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez

1870

Notice biographique de Mère Marie-de-Saint-Alphonse-Rodriguez. — Profession religieuse. — Adieu des élèves à la Mère générale. — Clôture de la visite régulière.— Adieux de la très honorée Mère. — Sœur Marie-de-Sainte-Rose-de-Lima en France. — La Mère Léonie. — Lettre de sœur Marie-de-Sainte-Madeleine. — Deux sœurs partent pour New York. — Mort de sœur Marie-de-Sainte-Mélanie. — Lettre circulaire de Mgr Bourget. — La supérieure provinciale à New York. — Son retour, les élèves lui présentent une chasuble en drap d'or. — *Bouquet de Myrrhe*.... 161

CHAPITRE QUINZIÈME

1871

La guerre franco-prussienne. — Lettre de Mère générale à sœur Marie-de-Saint-Jean-Baptiste. — Bel acte de générosité des élèves. — *Fondation de l'Académie Saint-Ignace*, à Montréal. — Décès de sœur Marie-de-Sainte-Louise. — Nouvelle du Mans. — Lettre de Mgr Bourget. — La Mère provinciale à Sainte-Scholastique. — Mgr Taschereau et douze prêtres. — La *Reine de Mai*. — Pèlerinage à Notre-Dame de Bon-Secours. — Incendie au village Saint-Laurent. — La très honorée Mère générale écrit aux élèves. — Retraite annuelle. — Profession religieuse. — Une postulante est confirmée 177

PAGES

CHAPITRE SEIZIÈME

1872

Le bazar. — Cérémonie religieuse. — Projet de construction.— Difficultés à vaincre. — Charité du supérieur de Saint-Sulpice. — Décès de sœur Marie-de-Saint-André, supérieure à Sainte-Scholastique. — Ses funérailles. — Epidémie de petite vérole. — On commence les fondations de l'Académie. — La *Reine de Mai.* — Séance de fin d'année. — Tribulations au sujet de la construction. — *Jubilé d'or* du vénéré Fondateur. — *Jubilé d'or* de Mgr Bourget. — Fête de la Mère supérieure. — La Mère provinciale à New York. — Décès de M. le Grand-Vicaire. — Visite de Mgr Bourget. — Circulaire de la Mère générale..... 203

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

1873

Cérémonie de vêture et de profession. — Maladie et mort du vénéré Fondateur. — Angoisses de ses filles spirituelles. — Circulaire de la très honorée Mère générale..... 219

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

1873

Annonce du Chapitre général. — Le coadjuteur de Mgr Bourget. — Mort de M. Thomas Connell. — Première messe dans la nouvelle chapelle. — Première communion. — *La Reine de Mai.* — Mgr de Birtha. — Mère provinciale et sœur Marie-de-Saint-Bernard en France.— Service solennel pour le repos de M. Connell, insigne bienfaiteur. — Mgr Edouard-Charles Fabre. — Sa première visite pastorale. — Résultats des décisions capitulaires. — Retour des capitulantes. — Vêture et profession..... 235

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME

1873

Visite de Mgr Bourget. — Bénédiction de l'académie. — Le Conseil provincial. — Mgr Fabre, supérieur ecclésiastique.—

PAGES

L'abbé Martineau, chapelain. — Erection du chemin de la croix. — Sœur Marie-de-Saint-Bernard à New York. — Une lettre du Mans.— Don des élèves.— Décès de la supérieure de la Nouvelle-Orléans. — Examen canonique de sœur Marie-de-Sainte-Amélie (Dugas). — Circulaire de Mgr Bourget. — Visite de deux Pères Trappistes. — La Sacrée Congrégation approuve les Actes capitulaires. — Décès de sœur Marie-de-Saint-Alexis 245

CHAPITRE VINGTIÈME

1874

Mgr Fabre en visite canonique. — Profession de sœur Marie-de-Sainte-Amélie (Dugas). — La très honorée Mère générale annonce une seconde visite officielle. — Mort du cardinal Barnabo. — Le cardinal Franchi. — Première procession du Très Saint-Sacrement. — Deux sœurs chez les SS. du Précieux-Sang. — Mgr Goësbriand.—Sœur Marie-de-Saint-André (McDonell). — Visite du supérieur des Jésuites. — Retour de sœur Marie-de-Sainte-Rose-de-Lima. — Arrivée de la très honorée Mère générale, précédée d'une déception. — Service solennel pour le repos de l'âme du vénéré Fondateur. — La Garde d'honneur. — Départ du chapelain. — L'abbé Martineau..... 261

CHAPITRE VINGT-ET-UNIÈME

1875

Arrivée du nouveau chapelain. — L'abbé J.-B. Proulx. — Décès de sœur Marie-de-Saint-Bernard et de sœur Marie-de-Saint-Antoine. — Mgr Bourget et le jubilé. — La Mère provinciale à New York. — Les Carmélites à Saint-Laurent. — Ouverture du Jubilé. — Décès de Joséphine Prévost. — Consécration au Sacré-Cœur. — Fête du chapelain. — Son successeur: l'abbé Malo. — La communion réparatrice est établie dans la communauté..... 277

BIBLIOTHÈQUE SAINT-SULPICE

PAGES

CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME

1876

Visites de plusieurs membres du clergé.— Mois de mars solennel. — Le chanoine Lamarche et les examens des élèves. — L'abbé Malo se donne aux Missions étrangères. — Fin du deuxième triennat de la Mère provinciale. — Vêture et profession. — Visite de Mgr Fabre. — *Fondation du couvent de Sainte-Rose* 293

CHAPITRE VINGT-TROISIÈME

1876

Mgr Bourget annonce sa démission au diocèse. — Circulaire de Mgr Fabre. — Visite de Mgr Duhamel et de Mgr Taché. — Réception donnée à Mgr Fabre. — Mère provinciale au repos.

1877. — La retraite préparatoire à la vêture et aux vœux. — Visite de M. Bayle, p. s. s. — Le Père Schartz, rédemptoriste. — Belle lettre de la Mère générale. — Elle demande un sacrifice aux sœurs. — Mgr Fabre établit un règlement uniforme pour la distribution des prix dans les couvents. — Elle sera privée. — Mère provinciale à New York. — Les Quarante-Heures. — Deux pèlerins canadiens. — Départ de l'abbé J.-B. Proulx. — M. l'abbé Hubert Paré lui succède. — Jubilé d'or de Mgr Larocque. 309

CHAPITRE VINGT-QUATRIÈME

1877 - 1878

Visite de Mgr Conroy, délégué apostolique. — Décès d'une religieuse. — Cérémonie de vêture et de profession. — Un passage de l'*Exode*.

1878. — La visite régulière. — Mort de Sa Sainteté Pie IX. — Election de Léon XIII. — Cérémonie religieuse à l'église paroissiale. — Maladie de sœur Marie-de-Saint-Julien (Dagenais). — La Mère provinciale à New York.

PAGES

— Son retour. — Pieuse mort de sœur Marie-de-Saint-Julien. — M. le chanoine Lamarche. — Encyclique de Sa Sainteté Léon XIII. — Les Orangistes. — Deux sœurs partent pour New York et la France. — Mort de sœur Marie-de-Saint-Romuald 323

CHAPITRE VINGT-CINQUIÈME

1878 - 1879

Mère provinciale au repos. — Le révérend Père Lopinto. — Maladie et mort de Mlle Leduc à 17 ans.

1879. — Le 20 janvier. — Annonce du prochain Chapitre général au Mans. — Les jeunes Américaines en vacances à Saint-Laurent. — Visites officielles dans nos maisons avant le Chapitre.—Mgr Fabre à Saint-Laurent. — Visite du surintendant de l'instruction publique. — Départ de Mère provinciale et de sœur Marie-de-Saint-Basile pour le Mans. — Sœur Marie-de-Saint- Raphaël remplit les fonctions de supérieure.— La fête du bon Père Beaudet, curé. — Nouvelles du Chapitre tenu au Mans.— Retour de sœur Marie-de-Sainte-Madeleine. — Lettre de la très honorée Mère générale 341

CHAPITRE VINGT-SIXIÈME

Administration de sœur Marie-de-Saint-Raphaël

Juillet 1879 à juillet 1882

Notes biographiques sur la nouvelle supérieure provinciale. — Composition du Conseil et du Chapitre provincial. — Maladie de sœur Marie-de-Saint-Laurent (Gougeon).—Sœur Marie-de-Saint-Hyacinthe reçoit l'Extrême-Onction. — Mère Marie-des-Sept-Douleurs à Saint-Laurent. — La réception. — Réunion des supérieures. — Les nouvelles « Règles communes » leur sont distribuées. — La très honorée Mère quitte Saint-Laurent. — Elle y revient le 21 avril. — Visite à Sainte-Rose. — La retraite annuelle. — « Un mot de prédication ». — Départ sans retour..... 355

PAGES

CHAPITRE VINGT-SEPTIÈME

1880 - 1881

Visite de l'honorable L.-T. Robitaille lieutenant-gouverneur. — Retraite et cérémonie religieuse.— Sœur Marie-de-Sainte-Euphrasie (Piché), préfète des études. — Offrande d'une médaille d'or par M. Russell. — Décès de sœur Marie-de-Saint-Charles Moran.

1881. — Maladie et mort de sœur Marie-de-Saint-James. — Baptême de trois jeunes filles de New York. — Visite de Mgr Bourget. — Visite de la Mère provinciale dans les diverses maisons. — Proclamation du Jubilé. — Première communion. — Mgr Fabre. — Vêture. — Examen des finissantes. — Distribution des prix 373

CHAPITRE VINGT-HUITIÈME

1881

Nouvelle construction. — *Fondation de Grosvenordale.* — Décès de sœur Marie-de-Sainte-Gaétan 387

CHAPITRE VINGT-NEUVIÈME

1881-1882-1883

Visite canonique de Mgr Fabre. — Dècès de sœur Marie-de-Saint-François-d'Assise. — Bruit de séparation.

1882.— Le Conseil provincial est dissous.—Le nouveau Conseil. — Mère Marie-de-Saint-Jean-Baptiste, supérieure provinciale. — Son administration est d'abord entravée. — Le calme revient bientôt. — La communauté entre dans la nouvelle bâtisse. — Cérémonie religieuse. — *Fondation de la maison Saint-Jean-l'Evangéliste.* — Seconde visite de Mgr Bourget. — Visite de Mgr Lorrain.

1883. — Mgr Fabre à Saint-Laurent. — Décret de Rome, — La séparation d'avec la maison mère du Mans est officiellement conclue. — Chagrin des sœurs. — *Epilogue* 395

ACHEVÉ D'IMPRIMER

LE

4 OCTOBRE 1930

PAR

ARBOUR ET DUPONT LTÉE,

IMPRIMEURS-ÉDITEURS

MONTRÉAL

BNQ
000 173 149